



PR10.22PR

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2009

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Fondés sur l'article 93b de la loi sur les communes du 28 février 1956 et sur l'article 100 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2009

Sommaire

Conseil communal	3
Dicastère de l'Administration générale, Finances et Ressources Humaines.....	23
M. Rémy Jaquier, Syndic (jusqu'au 30 juin 2009)	23
M. Daniel von Siebenthal, Syndic (dès le 1 ^{er} juillet 2009)	23
Dicastère des affaires sociales et Culture	39
Mme Nathalie Saugy, Municipale.....	39
Dicastère Éducation et Jeunesse.....	69
M. Daniel von Siebenthal, Municipal (jusqu'au 30 juin 2009).....	69
M. Jean-Claude Ruchet, Municipal (dès le 1 ^{er} juillet 2009).....	69
Dicastère des Energies	105
Monsieur Cédric Pillonel, Municipal	105
Dicastère de la Police et Sports	121
M. Jean-Daniel Carrard, Municipal.....	121
Dicastère des Travaux et de l'Environnement.....	157
M. Marc-André Burkhard, Municipal.....	157
Dicastère de l'urbanisme et des bâtiments	179
M. Paul-Arthur Treyvaud, Municipal	179



CONSEIL COMMUNAL

BUREAU POUR 2009	4
SECRETARIAT, HUISSIERS POUR L'ANNEE 2009.....	4
COMMISSIONS POUR 2009.....	4
SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL	7
OBSERVATION DE LA COMMISSION DE GESTION	14
VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION.....	17
ELECTIONS ET VOTATIONS	18

BUREAU POUR 2009

Premier semestre

BLUM Pascal (S), Président ; SAVARY Marianne (V), 1^{ère} Vice-présidente ; GABERELL Thierry (S), 2^{ème} Vice-président ; BRIAND Aude (L), scrutatrice ; SPICHIGER Fanny (V), scrutatrice ; JAGGI WEPF Valérie (R), scrutatrice suppléante ; SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E), scrutateur suppléant.

Deuxième semestre

SAVARY Marianne (V), Présidente ; GABERELL Thierry (S), 1^{er} Vice-président ; JAGGI WEPF Valérie (R), 2^{ème} Vice-présidente ; RAYMONDAZ Jean-Luc (R), scrutateur ; SUBRAMANIAM Gnanaseelan (S&E), scrutateur ; LECHMANN Madeleine (V), scrutatrice suppléante ; SCHNEIDER Maryse (UDF), scrutatrice suppléante.

SECRETARIAT, HUISSIERS POUR L'ANNEE 2009

MORLEO Christine, secrétaire, OUTEMZABET Valérie, secrétaire adjointe, DOUDIN Danielle et FREI Karene, huissières.

COMMISSIONS POUR 2009

Commission de gestion

Présidence :

CARP Catherine (L)

Membres :

CARP Catherine (L), GABERELL Thierry (S), GENTIZON Eric (R), HALIMI Bexhet (S&E), PITTET Sylvain (V), REITER Alfons (S), SCHNEIDER Maryse (UDF), TESSA Josy (S), WILLOMMET Alain (UDC).

Membres suppléants :

BRIAND Aude (L), BUCHS Steves (R), COUSIN Jean-Marc (S), DYENS Jean-Claude

(UDC), FREY TAILLARD Martine (S&E), TANNER Carmen (V), WULLIAMOZ David (UDF).

Commission des finances

Présidence :

RUCHET Jean-Claude (S)

Membres :

DYENS Jean-Claude (UDC), FIVAZ Jacques (S), FREY TAILLARD Martine (S&E), HUNKELER Pierre (V), LAYAZ-ROCHAT Christiane (S), RAYMONDAZ Jean-Luc (R), RUCHET Jean-Claude (S), VIQUERAT Dominique (L), WULLIAMOZ Jérôme (UDF).

Membres suppléants :

BÜTTIKER Roland (R), DURUZ Patrick-Louis (L), GRAND-GREUB Hélène (S&E), GURTNER Samuel (UDC), ROMAILLER Claude-Alain (UDF), SAVARY Marianne (V), VUAGNIAUX Thierry (S).

Commission des affaires immobilières

Présidence :

VENIZELOS Vassilis (V)

Membres :

CHAPUIS Jean-David (UDF), COUSIN Jean-Marc (S), FEKIH Soufia (S&E), JAGGI WEPF Valérie (R), LAYAT-ROCHAT Christiane (S), VENIZELOS Vassilis (V), VUAGNIAUX Thierry (S), WERKLE Michel (L), WILLOMMET Alain (UDC).

Membres suppléants :

BERCHER Daniel (UDC), INDULZI Nunzio (L), MUTRUX Etienne (V), PAVID Philippe (R), PAULI Christian (S&E), ROMAILLER Claude-Alain (UDF), RUCHET Jean-Claude (S).

Commission de recours

Présidence :

BERCHER Daniel (UDC)

Membres :

BRIAND Aude (L), DYENS Jean-Claude (UDC), GABERELL Thierry (S), GENTIZON Eric (R), GRAND-GREUB Hélène (S&E),

KLAUS Jean-Louis (S), LAYAZ-ROCHAT Christiane (S), LEUENBERGER Anne (V), WULLIAMOZ David (UDF).

Membres suppléants :

ARTIEDA Diego (V), BERCHER Daniel (UDC), CARP Catherine (L), FREY TAILLARD Martine (S&E), GUYON Jean-Yves (S), HOFMANN Daniel (R), ROMAILLER Claude-Alain (UDF).

Commission des pétitions

Présidence :

BALET Stéphane (S)

Membres :

BALET Stéphane (S), CHAPUIS Jean-David (UDF), GILLIÉRON Johann (R), GINDROZ Yvan (L), HALIMI Bexhet (S&E), KLAUS Jean-Louis (S), LACHAT Corinne (S), LECHMANN Madeleine (V), VIAL Jean-Louis (UDC).

Membres suppléants :

BUCHS Steves (R), FEKIH Soufía (S&E), GUIBERT Chantal (S), INDULZI Nunzio (L), SCHNEIDER Maryse (UDF), TANNER Carmen (V), WAGNIÈRE Emilienne (UDC).

Membres du Conseil communal au début 2009

Parti libéral (PLY)

BILLAUD Lionel, BRIAND Aude, CARP Catherine, DURUZ Patrick-Louis, GABELLA Laurent, GINDROZ Yvan, INDULSI Nunzio, JUSTO Isidro, MICHOUZ Pierre-André, OOSTERHOFF Brian Peter, VIQUERAT Dominique, WERKLE Michel.

Parti socialiste (PSY)

BALET Stéphane, BARAGAÑO Martin, BLUM Pascal, COUSIN Jean-Marc, DESSEMONTET Pierre, DONKER Magrieta, ETAMBA Jeannette, FIVAZ Jacques, GABERELL Thierry, GIORGIATTI SUTTERLET Silvia, GIROUD Jean-Paul, GUIBERT-MILLIOUD Chantal, GUYON Jean-Yves, HERZOG Jean-Jacques, IBANEZ Raoul, KERNEN Olivier, KLAUS Jean-Louis, LACHAT Corinne, LAYAZ-ROCHAT Christiane, LECHMANN Nora, MAIBACH Olivier, NICOLLIN-STILLI Marinette,

NIGGELER Christine, PERRET André, PETIT Dino, REITER Alfons, RUCHET Jean-Claude, TESSA Josy, VUAGNIAUX Thierry, VUAGNIAUX Yves, WINTEREGG Sarah.

Parti radical démocratique (PRDY)

ALFONZO Giuseppe, ANGELOZ Alain, ANGELOZ Guy, BAROLOTTA Anna Rita, BUCHS Steves, BÜTTIKER Roland, CAPT Gloria, COCHAND Quentin, DURUZ Patrik, GENTIZON Eric, GILLIÉRON Johann, HOFMANN Daniel, JAGGI WEPF Valérie, LEVAILLANT Jacques, MARTIN Albert, PASTEUR Jean-Noël, PAVID Philippe, PIDOUX Thierry, RAYMONDAZ Jean-Luc, RENAUT-CARRAD Fabienne, RICHARD Yves, SCHÜLÉ Jean-Hugues.

Solidarité et Ecologie (S&E)

FEKIH Soufía, FREY TAILLARD Martine, GRAND-GREUB Hélène, HALIMI Bexhet, PAULI Christian, SUBRAMANIAM Gnanaseelan.

Verts et Ouverts (VERTS)

ARTIEDA Diego, BALET Laurence, HUNKELER Pierre, JOSEPH Rachel, LECHMANN Madeleine, LEUENBERGER Anne, MUTRUX Etienne, PITTET Sylvain, RADIC Luka, SAVARY Marianne, SPICHIGER Fanny, TANNER Carmen, VENIZELOS Vassilis.

Union démocratique du centre (UDC)

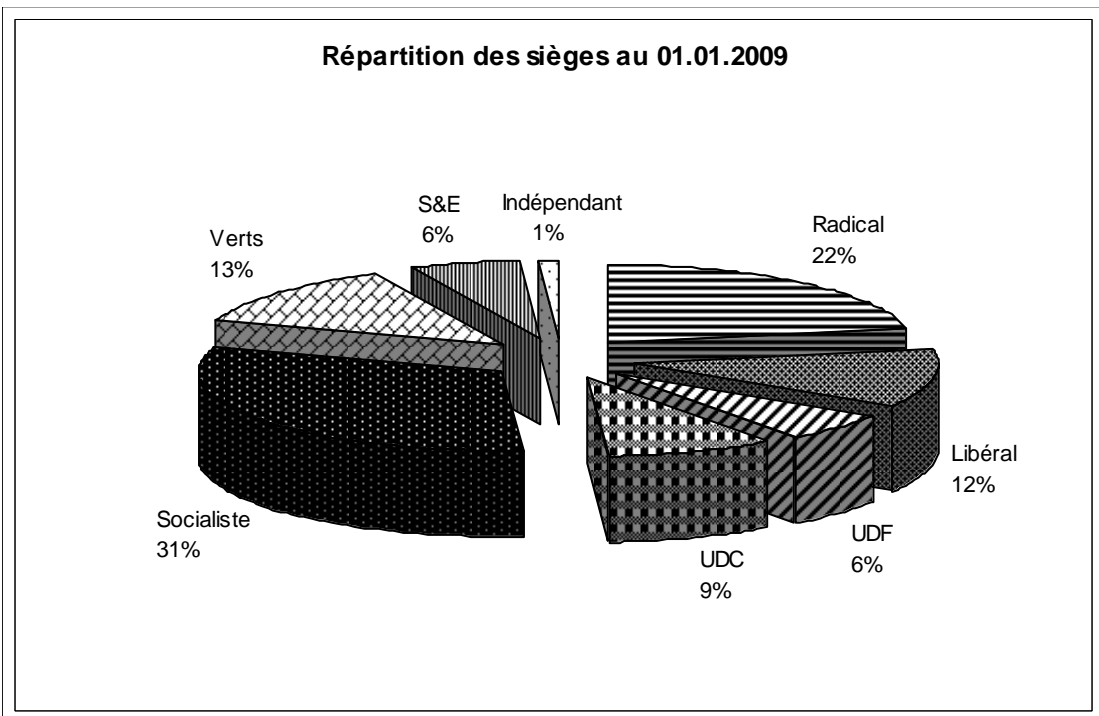
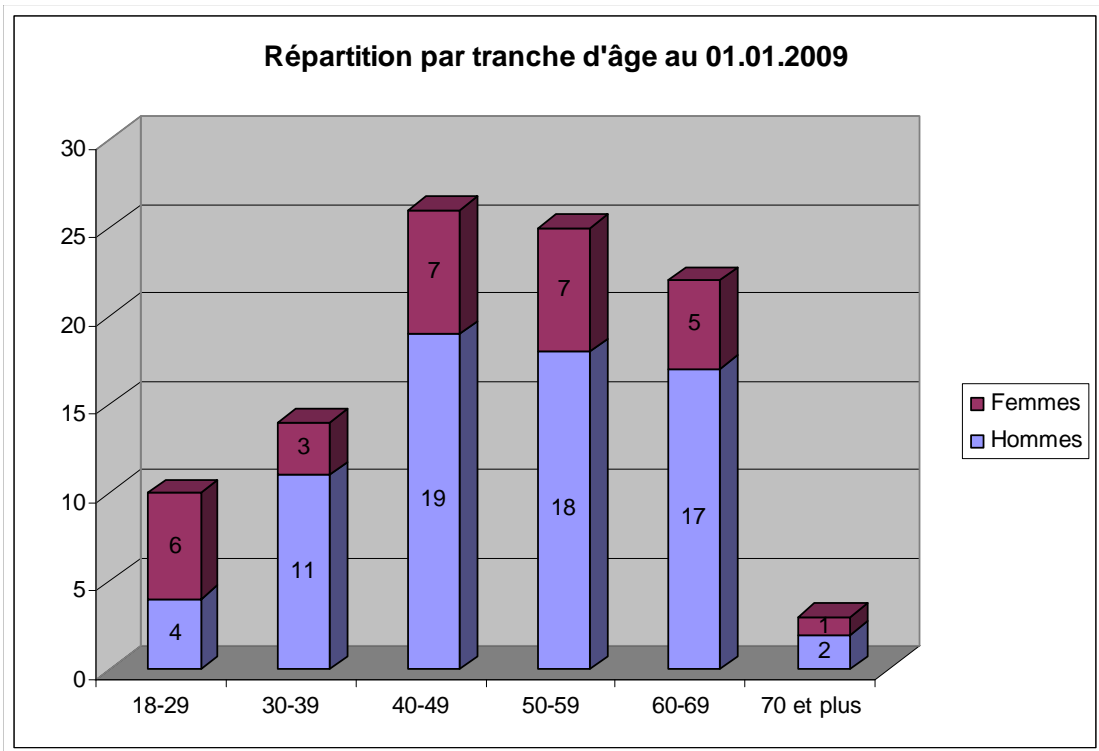
BERCHER Daniel, DYENS Jean-Claude, GAFNER Pascal, GURTNER Samuel, RICHARD Fabien, THÉVENAZ Michaël, VIAL Jean-Louis, WAGNIÈRE Emilienne, WILLOMMET Alain.

Union démocratique fédéral (UDF)

BERNHARD Maximilien, CHAPUIS Jean-David, ROMAILLER Claude-Alain, SCHNEIDER Maryse, WULLIAMOZ David, WULLIAMOZ Jérôme.

Indépendant

FORESTIER Charles.



SEANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé 10 fois en 2009.

Jeudi 5 février 2009

Rapports de commissions

- Rapport sur une proposition de règlement instituant des commissions d'enquête du Conseil communal. **Refusé.**
- PR08.51RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 180'000.-- pour l'étude du projet définitif de réaménagement du passage inférieur sous le pont CFF du chemin de la Sallaz. **Approuvé.**
- PR08.55RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 650'000.-- pour couvrir un excédent de dépenses dans les travaux d'aménagement du Parc des Rives du Lac, 2ème étape. **Approuvé.**
- PR08.57RA Rapport sur l'adoption du nouveau règlement communal sur les taxis. **Approuvé avec amendements aux articles 8, 17, 48 et 53 du règlement.**
- PR08.58RA Rapport sur a) la fondation de la société SAGENORD (Société anonyme de gestion des eaux du Nord Vaudois) ; b) une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'300'000.-- pour la souscription d'actions de cette société ; c) l'autorisation de signer avec SAGENORD, des conventions : - fixant les prix et modalités de fourniture et d'acquisition d'eau potable et d'eau nécessaire à la lutte contre le feu, - fixant les conditions de mise à disposition des installations de transport et de stockage yverdonnois ; d) la réponse à la motion de Madame la Conseillère Marianne SAVARY du 6 mars 2008 « Suite SAGREYG – investissements urgents ». **Approuvé.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de Mme la Conseillère Silvia GIORGIATTI SUTTERLET intitulée « Pour des achats équitables ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**

- Un Postulat de M. le Conseiller Jean-Louis VIAL intitulé : « Subvention pour vélos électriques ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées quatre questions ayant pour sujets : l'harmonisation des horaires scolaires, la CO09.03 ou l'abandon d'un projet d'acquisition immobilière, le Théâtre Elisabéthain, la Direction du Centre thermal, et deux interventions, la première sur la CO09.02 – refonte statutaire et la seconde sur le PV décisionnel, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 5 mars 2009

Assermentation

- M. Pierre DESSEMONTET (S) est assermenté en remplacement de M. Bouzid DERRADJI, démissionnaire.

Rapports de commissions

- PR08.39RA Rapport sur l'octroi du cautionnement solidaire de la commune à la S.A. « Manège et Centre équestre d'Yverdon-les-Bains » pour un emprunt de Fr. 925'000.--. **Approuvé.**
- PR08.59RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 650'000.-- pour des travaux de réfection de la Marive. (remplacement des revêtements de sols, remplacement de la domotique, amélioration énergétique des installations CVSE, modification de la ventilation dans la chambre froide et le local du tunnel de lavage). **Approuvé.**
- PR08.60RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 417'000.-- pour l'étude de deux plans de quartier. **Approuvé, avec amendement à l'article 3.**
- PR09.01RA Rapport sur la réponse à la motion de Madame la Conseillère Silvia GIORGIATTI SUTTERLET demandant l'introduction d'un tarif « famille » pour l'accès aux piscines ouverte et couverte ainsi que pour toutes les autres activités sportives et culturelles de la commune. **Approuvé.**



- PR09.02RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 920'000.-- pour les travaux de réalisation d'un dépôt pour les Archives communales, le Musée d'Yverdon et région et la Maison d'Ailleurs. **Approuvé, avec amendement à l'article 2.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de la Commission des finances intitulé « Désengagement Manège et Centre équestre ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport refusés.**
- Une Motion de Mme la Conseillère Laurence BALET intitulée « Plan général d'affectation – article 120 ». **Transformée en postulat, prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Jean-Louis KLAUS intitulée « Utilisation de la langue française ». **Transformée en postulat, prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Jean-Louis KLAUS intitulée « Lampadaires, historiques et modernes ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport refusés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Marianne SAVARY intitulé « Temps de travail à 100% et réduction des Municipaux à 5 ». **Prise en considération de ce postulat et renvoi à la même commission que celle qui traitera le préavis sur le règlement de la Municipalité pour étude et rapport acceptés par plus d'un cinquième des membres présents.**
- Une Interpellation de M. le Conseiller Daniel BERCHER sur l'accès de la Place Pestalozzi ou par le goulet du Musée d'Ailleurs - Café du Château, ainsi que par les rues du Four, Milieu, et Lac, **soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été formulées huit questions ayant pour sujets : le bilan de la patinoire sur la place Pestalozzi, l'état de la route de la Rue Gasparin, la circulation en ville, l'aménagement des mini-déchetteries, le manque de respect à la place de jeu pavillon sud et l'EVAM / FAREAS, l'accueil des nouveaux citoyens,

le Musée des beaux-arts, les résultats des élections et votations sur le site d'Yverdon-les-Bains et une intervention sur la crise économique et la relance, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 2 avril

Assermentations

- Mme Anilda DEWARRAT (S&E) est assermentée en remplacement de M. Christian PAULI, démissionnaire.
- M. Philipp MÜLLER (S) est assermenté en remplacement de M. Raoul IBANEZ, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR09.03RA Rapport sur la réponse au postulat de Mme la Conseillère H. GRAND concernant l'implantation de dispositifs de collecte et tri des déchets de type « EcOpoint ». **Approuvé.**
- PR09.05RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 600'000.-- pour financer des travaux d'entretien au complexe Patinoire-Piscines. **Approuvé.**
- PR09.06RA Rapport sur : 1. une demande de crédit d'investissement de Fr. 720'000.-- pour le renouvellement des infrastructures de distribution d'énergie à la Rue de la Blancherie ; 2. une demande de crédit d'investissement de Fr. 712'000.-- pour le renouvellement des infrastructures de distribution d'énergie à la Rue du Curtil-Maillet. **Approuvé.**
- PR09.08RA Rapport sur la vente des actions de Romande Energie SA détenues par la Commune. **Préavis retiré par la Municipalité durant la séance.**

Propositions individuelles et interpellations

- Un Postulat de M. le Conseiller Brian OOSTERHOFF sur le Skatepark. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de la Commission des finances pour un désengagement du manège et centre équestre. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Carmen TANNER pour l'étude d'un système de déchetteries scolaires dans les



établissements scolaires yverdonnois.
Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.

- Un Postulat de M. le Conseiller Vassilis VENIZELOS sur l'avenir du village Leclanché. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de M. le Conseiller Patrik DURUZ pour un couvert Place Pestalozzi. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Interpellation de M. le Conseiller Jean-David CHAPUIS pour un soutien du Conseil communal à la Municipalité dans l'affaire de la buvette du stade municipal, **soutenue par 5 membres, adoption de résolution acceptée.**
- Une Interpellation de M. le Conseiller Claude-Alain ROMAILLER sur l'avenue Kiener, **soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été posées treize questions dont cinq ayant pour sujet : la buvette du stade municipal de football et les autres ayant pour sujets : les mini-déchetteries en ville, le respect de la décision du Conseil communal en rapport avec l'engagement du Syndic, la connexion internet au sein de l'administration communale, la police, l'article du 1^{er} avril de La Région, le kiosque des Cygnes, le projet d'agglomération, le tournoi du foot junior du 5 juin 2009, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Judi 7 mai

Rapports de Commissions

- PR09.07RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 283'000.-- pour l'exercice du droit de réméré par la commune sur l'immeuble sis à la Rue d'Orbe n°41 et pour la rénovation du bâtiment. **Approuvé.**
- PR09.09RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 8'100'000.-- pour la réhabilitation du bâtiment de la Rue des Cygnes 10, avec l'intégration de l'UAPE « La Croquette », du Restaurant-Buvette et des locaux pour le Conservatoire de Musique du Nord

Vaudois, avec la variante proposée pour une labellisation Minergie. **Approuvé.**

- PR09.11RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 423'500.-- pour des travaux d'installation de fibres optiques. **Approuvé.**
- PR09.13RA Rapport sur une demande de modification de l'article 17 du règlement sur les égouts, portant sur le plafond du montant de la taxe d'épuration. **Approuvé.**
- PR09.04RA sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 730'000.-- pour la rénovation des tribunes des Rives du Lac (tribunes de l'ancien hippodrome). **Approuvé.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de M. le Conseiller Pierre-André MICHOUUD pour la création du Forum des Rives. **Transformée en postulat, prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séance ont été formulées neuf questions ayant pour sujets : la pose de la vidéosurveillance à la Place de la Gare, le journal Bonjour, la mise en service du radar mobile, l'installation de casiers dans les écoles, le nouveau quartier des Isles et la collectrice sud, le lit de la violence, les nuisances sonores de l'aérodrome d'Yverdon, la retransmission du débat du 6 mai 2009 sur Canal NV, l'interdiction de fumer et une intervention sur le prix Wakker, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Judi 4 juin sur la Place Pestalozzi

Séance interrompue avant la fin de l'ordre du jour, points restant reportés à la séance suivante.

Rapports de Commissions

- PPR08.17RA Rapport sur l'adoption de l'addenda au Plan directeur communal de 1997 – Plan directeur communal « Secteur Sud-Ouest » (PDCOM « Secteur Sud-Ouest »); l'adoption du Plan partiel d'affectation "Les Quatre-Vingts" (PPA) et de son règlement (RPPA); l'adoption de la décision finale concernant l'étude d'impact sur l'environnement (Rapport EIE) ;



l'adoption des réponses aux oppositions suscitées par les deux enquêtes publiques; l'octroi d'un droit de superficie à l'APEF (Association du plan d'eau fédéral) gravant la parcelle communale n° 842 du cadastre d'Yverdon-les-Bains, aux lieux dits Les marais et les Quatre-Vingts d'une surface de 223'986 m² et une demande de crédit de Frs. 830'000.-- pour participer aux frais engagés par le promoteur et pour entreprendre les travaux d'équipement liés à l'implantation d'un Centre national de ski nautique et de wakeboard. **Approuvé puis décision soumise à la votation populaire par un référendum spontané.**

- PR09.12RA Rapport sur l'introduction d'une aide individuelle au logement (AIL) et l'adoption du Règlement communal y relatif. **Approuvé, avec amendements au règlement.**
- PR09.15RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 930'000.-- pour financer les manifestations organisées en 2010 à l'occasion du 750e anniversaire de la Ville neuve d'Yverdon-les-Bains. **Approuvé.**
- PR09.16RA Rapport sur une modification de l'article 32 du statut du personnel et l'introduction d'un article 32 bis. **Approuvé.**
- PR09.17RA Rapport sur la réponse au postulat de Monsieur le Conseiller Sylvain Pittet intitulé « pour des trains de nuit entre Lausanne et Yverdon-les-Bains ». **Approuvé.**
- PR09.18RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 71'000.-- pour l'achat de la patinoire mobile de la Place Pestalozzi. **Approuvé.**
- PR09.19RA Rapport sur l'octroi d'un crédit permettant le financement d'actions destinées à la valorisation de l'attribution du prix Wakker et autres projets phares. **Approuvé.**

Jeudi 25 juin au théâtre élisabéthain « Le Petit Globe », séance commencée à 19h30

Assermentations

- M. Pascal FER (L) est assermenté en remplacement de M. Pierre-André MICHOU, démissionnaire.

- M. Jean-Claude RUCHET est assermenté comme nouveau Municipal.
- M. Daniel VON SIEBENTHAL est assermenté comme nouveau Syndic, en remplacement de M. Rémy JAQUIER, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR09.20RA Rapport sur l'augmentation du soutien financier de la Commune d'Yverdon-les-Bains à Y-Parc S.A. **Approuvé avec amendements aux articles 1 et 3.**
- PR09.21RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 170'000.-- pour financer les travaux de déplacement des collecteurs d'eau claire (ruisseau du Vounoz) et d'eau usée sur la parcelle n° 1626, sise à la Route de Pomy 10. **Approuvé.**
- PR09.22RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 267'500.-- pour l'installation de panneaux de production électrique photovoltaïque sur la toiture de la salle de gymnastique du collège du Cheminet. **Approuvé.**
- PR09.24RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 92'000.-- pour l'acquisition du logiciel nécessaire à la gestion du réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs. **Approuvé.**
- PR09.23RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 470'000.-- pour l'étude de la réaffectation du site de l'ancienne usine ARKINA, à l'Avenue des Sports. **Approuvé.**
- PR09.26RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 720'000.-- pour les travaux de réaménagement du carrefour Gasparin – Thermes – Jean-André Venel. **Approuvé.**
- PR09.31RA Rapport sur les réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2008. **Approuvé, à l'exception des réponses de la Municipalité aux obs.1.1, 1.2, et 2.1 à l'article 1.**
- PR09.28RA Rapport sur les comptes communaux de l'exercice 2008. **Approuvé.**



Propositions individuelles et interpellations

- Une proposition de décision de Mme la Conseillère Catherine CARP sur le projet de modification du règlement du Conseil Communal d'Yverdon-les-Bains, « clef en mains ». **Acceptée. Par la suite soumise à un recours pour vice de forme.**
- Une Motion de M. le Conseiller Philipp MÜLLER sur la récolte de signatures volantes (règl. police art.17). **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Carmen TANNER pour la mise en place d'un plan de relance économique et environnemental. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Durant cette séances ont été formulées huit questions ayant pour sujets : la police de proximité, la pétition de la rue des Philosophes, la navigation sur le lac de Neuchâtel, les zones 30km/h, l'avancement du projet de skatepark, la fermeture de la zone non nageur entre Thièle et Mujon, la fête de l'Abbaye, un lieu pour les séances du Conseil communal, et une proposition concernant un brunch du 1^{er} août, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 3 septembre

Assermentations

- Mme Cesla AMARELLE (S) est assermentée en remplacement de M. Jean-Claude RUCHET, élu à la Municipalité.
- M. Raymond KOHLER (UDC) est assermenté en remplacement de M. Samuel GURTNER, démissionnaire.
- M. Walter MÜLLER (UDF) est assermenté en remplacement de M. Claude-Alain ROMAILLER, démissionnaire.

Rapport de Commissions

- PR09.27RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 281'000.-- pour le renouvellement des installations de téléphonie communale. **Approuvé.**
- PR09.29RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 235'000.-- pour l'étude d'une route de liaison entre la Rue de Graveline et la Rue Roger-de-

Guimps afin d'assurer l'accès au site du centre sportif des Iles. **Approuvé.**

- PR09.30RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 656'200.-- pour la mise en place d'un système automatisé de vélos en libre service et la réponse à la motion Giroud «location ou prêt de vélos communaux ». **Approuvé.**
- PR09.32RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'874'000.-- pour les travaux de réfection générale de la rue des Uttins. **Approuvé.**
- PR09.34RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 153'000.-- pour la participation du Service des énergies à l'extension de son réseau de distribution de gaz sur le territoire de la Commune de Valeyres-sous-Montagny. **Approuvé.**
- PR09.35RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 850'000.-- pour financer des mesures décidées pour améliorer la sécurité dans les bâtiments scolaires. **Approuvé.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Interpellation de M. le Conseiller Daniel BERCHER sur les caméras à place de la Gare, **soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Une Interpellation de M. le Conseiller Daniel BERCHER sur le podium à la place de la Gare, **soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été formulées cinq questions ayant pour sujets : l'affichage au pilier mortuaire, les subventions pour les vélos électriques, l'esthétique de la place de la Gare, les points chauds pour les cyclistes et les bords de la chaussée, deux interventions ayant pour sujets : les retombées du Prix Wakker et animations à Yverdon-les-Bains et les choix des lieux de manifestations, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 1^{er} octobre

Assermentations

- Mme Marie-Louise HEFTI (L) est assermentée en remplacement de M. Patrik-Louis DURUZ, démissionnaire.



- M. Marc NICODET (R) est assermenté en remplacement de Mme Fabienne RENAUT-CARRARD, démissionnaire.
- M. Christian GIROUD (V) est assermenté en remplacement de Mme Anne LEUENBERGER, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR09.25RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 43'000.-- pour l'acquisition d'actions de la société Securelec Vaud SA. **Approuvé.**
- PR09.36RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 402'000.-- pour le lancement d'une étude de faisabilité du plan partiel d'affectation du « Coteau-Est ». **Approuvé.**
- PR09.33RA Rapport sur la 1ère série de compléments au budget 2009. **Approuvé.**
- PR09.37RA Rapport sur l'arrêté d'imposition pour l'année 2010. **Approuvé.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Proposition de la Commission de gestion par M. le Conseiller Eric GENTIZON sur le projet de modification du règlement du Conseil Communal d'Yverdon-les-Bains. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Jean-David CHAPUIS pour la création de deux nouveaux terrains de mini football aux Rives du lac. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de Mme la Conseillère Aude BRIAND pour la création d'une place de jeux pour seniors. **Transformée en postulat, puis prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de M. le Conseiller Vassilis VENIZELOS pour un itinéraire de mobilité douce continu de Grandson à Champ-Pittet. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Un Postulat de Mme la Conseillère Gloria CAPT pour l'aménagement de la place de la Gare. **Prise en considération et renvoi à une commission pour étude et rapport acceptés par plus d'un cinquième des membres présents.**

- Un Postulat de Mme la Conseillère Hélène GRAND-GREUB pour la mise en place de jours « sans viande » officiels dans les cantines scolaires et les crèches. **Prise en considération et renvoi à une commission pour étude et rapport acceptés par plus d'un cinquième des membres présents.**
- Durant cette séance ont été formulées dix questions dont deux ayant pour sujet : la mendicité et les autres ayant pour sujets : les données du contrôle des habitants, l'exposition montée par Visarte sur la place de la Gare, la pose de la vidéosurveillance à la Place de la Gare, les chaufferettes sur les terrasses des cafés-restaurants, la responsabilité en cas d'accident à la piscine, la sécurité lors de travaux de nettoyage le long des canaux, les bandes cyclables rouges, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 5 novembre

Assermentations

- M. Jean-Marc SANDOZ (V) est assermenté en remplacement de M. Diego ARTIEDA, démissionnaire.

Rapports de Commissions

- PR09.10RA Rapport sur la création du groupement intercommunal du triage forestier du Nozon. **Approuvé.**
- PR09.14RA Rapport sur la modification du règlement de la municipalité et le postulat Marianne SAVARY demandant à la Municipalité d'étudier l'opportunité de faire de l'exécutif yverdonnois un collège de 5 membres, employés à 100%. **Approuvé.**
- PR09.38RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 165'000.-- pour des travaux d'étanchéité au Centre funéraire. **Approuvé.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de Mme la Conseillère Silvia GIORGIATTI SUTTERLET demandant l'élaboration d'un règlement des modalités financières liées au départ des Municipaux. **Prise en considération et renvoi à une commission pour étude et rapport acceptés par plus d'un cinquième des membres présents.**



- Une Motion de Mme la Conseillère Carmen TANNER sur la mise en conformité de la zone de rencontre de la place de la Gare. **Transformée en postulat, puis prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M le Conseiller Vassilis VENIZELOS pour le groupe des Verts pour une offre en transports publics attractive. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Patrik DURUZ sur l'article 64 de notre règlement. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Pascal FER sur les Schubertiades. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Interpellation de Mme la Conseillère Carmen TANNER sur la coupe des tilleuls devant le tribunal administratif, **soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu séance tenante.**
- Durant cette séance ont été formulées 8 questions ayant pour sujets : les revendeurs de drogue à Yverdon-les-Bains, la mendicité, la poste et la police communale, les modalités d'application de l'interdiction municipale concernant l'affiche UDC sur les minarets, l'aménagement de la place de la Gare, la communiqué de presse de la Municipalité sur l'interdiction des chaufferettes sur les terrasses, l'état des motos de la Police municipale, le Musée des Beaux-arts, la TV, un vœu concernant la carte de légitimation lors des relevés du Service des énergies, auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

Jeudi 10 décembre

Rapports de Commissions

- PR09.39RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 258'340.-- pour la réalisation de la jonction du réseau d'eau de l'ACRG avec celui d'Yverdon-les-Bains. **Approuvé.**
- PR09.40RA Rapport sur une demande de crédit d'investissement de Fr. 2'442'400.-- pour la réfection générale des conduites souterraines et de la superstructure de la

chaussée de la Rue de l'Indépendance. **Approuvé.**

- PR09.43RA Rapport sur la 2ème série de compléments au budget 2009. **Approuvé.**
- PR09.41RA Rapport sur l'adoption du budget pour l'année 2010. **Approuvé avec 2 amendements.**
- Pétition de M. Marcel DESPLAND : Aménagement plan de quartier de la plage. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité acceptés.**
- Pétition de M. Harbinder RANDHAWA: réaménagement du café restaurant « Le Pavillon des rives ». **Prise en considération et renvoi à la Municipalité acceptés.**

Propositions individuelles et interpellations

- Une Motion de M. le Conseiller Jacques LEVAILLANT pour le Musée suisse de la Mode. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de Mme la Conseillère Valérie JAGGI WEPF pour le Bureau du Cc sur la diffusion des séances du Conseil communal sur internet et archivage. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Philipp MÜLLER pour la création de places de travail supplémentaires par la Ville d'Yverdon-les-Bains. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport refusés.**
- Une Motion de M. le Conseiller Philipp MÜLLER pour le développement de mesures sociales de lutte contre la crise. **Prise en considération et renvoi à la Municipalité pour étude et rapport acceptés.**
- Une Interpellation de Mme la Conseillère Gloria CAPT sur l'accueil parascolaire des enfants : de quelle façon la Commune compte-t-elle être pro active ?, **soutenue par 5 membres, à laquelle la Municipalité a répondu à la séance suivante.**
- Durant cette séance ont été formulées quatre questions ayant pour sujets : la liberté d'expression, le plan d'investissement, l'utilisation des salles de sports par les jeunes du FC Romandie, une impasse comme route prioritaire,



auxquelles la Municipalité a répondu séance tenante ou après étude.

OBSERVATION DE LA COMMISSION DE GESTION

Observation 1.1

La CG constate qu'il n'a pas été donné suite à son vœu de 2007 pour une meilleure harmonisation des horaires au sein des services communaux, ceci afin de répondre aux besoins des administrés et du public (minimum 17h00).

Réponse :

Les changements à la tête de l'administration générale et du Service des ressources humaines ont bouleversé le calendrier prévu et différé les analyses et concertations nécessaires avec le personnel concerné.

Observation 1.2

La CG relève que les bureaux du Greffe, sensés être non-fumeurs, sentent très fort la fumée.

Réponse :

En l'état actuel, le statut du personnel autorise la fumée dans les bureaux (article 24). Néanmoins, dans l'attente de l'adoption de la loi cantonale interdisant la fumée dans les lieux publics, la Municipalité a prohibé la fumée dans les bureaux, et maintenu l'autorisation dans des locaux spécialement dévolus à cet effet. En l'état actuel des choses, il est autorisé de fumer dans la cafétéria du secrétariat général.

Observation 1.3

La CG relève la volonté de maîtrise globale du secrétariat général sur l'entier de l'administration. La restructuration proposée est toutefois intéressante. Il s'agira cependant que cette dernière ne soit pas inutilement compliquée et redondante.

Réponse :

Plus que de maîtrise globale, nous préférons parler de volonté de comprendre l'ensemble des enjeux, objectifs et prestations assumés

par chaque dicastère afin de se mettre à leur service, en cas de besoin. L'ensemble des décisions engageant la Municipalité étant signées par le Syndic et la secrétaire, les interpellations ou doléances éventuelles parviennent en premier lieu à la Municipalité. Il s'agit donc de pouvoir en tout temps disposer des informations essentielles sur un dossier et de renvoyer dans les services, s'il y a lieu d'approfondir le dossier.

Observation 1.4

La CG ne comprend pas la nécessité d'engager une personne pour remplacer MM. MERMOD et MOREND pour des tâches qui leur ont été confiées en attendant leur départ à la retraite.

Réponse :

La Municipalité a accepté la mise au concours d'un poste d'assistant-e de direction à 100%, pour remplacer M. MERMOD. Le cahier des charges en est le suivant :

40% sont destinés à compléter le poste de la déléguée à la communication (pour assumer la communication rédactionnelle : journal Bonjour, communiqués de Presse et autres supports écrits), permettant à Mme AEGERTER de se consacrer au marketing institutionnel et à la gestion événementielle ;

20% d'assumer la réduction du temps de travail de l'assistante de direction en place, laquelle réduit son temps de travail à 80% ;

40% sont destinés à assister la secrétaire et son adjoint dans leurs missions.

Le rythme assumé aujourd'hui par les personnes en place ne permettra pas de répondre aux attentes supplémentaires de la Municipalité, sans passer par un poste supplémentaire.

Observation 2.1

La CG désire savoir si une location est perçue pour les week-ends précédant certains camps de ski et comment elle est comptabilisée ?

Réponse :

A l'instar des logements de vacances, la plupart des chalets utilisés pour les camps de skis font l'objet d'une location du samedi au samedi. Ces logements sont donc inoccupés le week-end précédent les camps de ski. Ainsi, il peut effectivement arriver qu'ils soient occupés par des enseignants et/ou des moniteurs - éventuellement accompagnés - lorsqu'ils sont

libres d'élèves les week-ends en question. La mise à disposition de ces logements est à bien plaisir et ne fait pas l'objet d'une location. On notera que certains enseignants et/ou moniteurs profitent du week-end précédant les camps de ski pour venir sur le site, cas échéant avec du matériel, afin de préparer la semaine à venir. Enfin, on relèvera les contacts qui ont été pris entre les établissements scolaires et le Service éducation et jeunesse dans la perspective d'étudier la mise à disposition de ces logements dans le cadre d'éventuels projets à l'intention de la jeunesse yverdonnoise.

Observation 3.1

La CG a l'impression d'une inégalité entre les exigences imposées aux particuliers et les installations communales, notamment en ce qui concerne la vétusté des chaufferies (ex, Quai de Nogent 5, chaudière datant de 1908 !!!)

Réponse :

La police des constructions s'occupe de la gestion des citernes sur le territoire communal. Pour ce qui est de l'exemple de Nogent 5, un délai pour la révision de citerne a été demandé à la police des constructions et cette installation sera démontée dans le courant de cet été. A relever que sur demande, des délais sont accordés aux particuliers.

En ce qui concerne les installations de chauffage, celles-ci dépendent de l'Etat de Vaud. Pour la chaufferie de Nogent 5, l'installation est au bénéfice d'un délai d'assainissement accordé par ce dernier. Des délais sont également accordés aux particuliers qui en font la demande. Dès lors, nous pouvons affirmer que les installations communales sont traitées sur le même pied d'égalité que celles du secteur privé.

Observation 3.2

Quai de Nogent : la fumée est autorisée dans certains locaux, bien que la présence de matériaux inflammables (tapis,) rende cette pratique dangereuse.

Réponse :

Dans ce cas, il s'agit d'un bâtiment communal au même titre que nos HLM ou autres bâtiments communaux loués à des tiers. En ce qui concerne les locaux loués au Cercle portugais, la mise en application de la loi sur

l'interdiction de fumer permettra un changement d'autorisation.

Observation 4.1

La CG a constaté que l'état des sanitaires aux plantages n'est pas acceptable et invite la Municipalité à s'en préoccuper.

Réponse :

Plantages : collaboration URBAT-STE pour l'étude et le chiffrage de blocs sanitaires conformes à l'usage des 545 plantages.

Observation 4.2

La CG constate qu'il n'a pas été donné suite à son vœu de 2007 demandant que des aimants soient posés dans les aires de tri des déchets, afin de pouvoir différencier le fer de l'aluminium.

Réponse :

La commande est en cours, ils seront posés avant l'été 2009.

Observation 5.1

La CG réitère sa demande d'accélération du rythme de renouvellement des infrastructures.

Réponse :

La Municipalité partage le souci de la Commission de gestion. La section eau et gaz a subi un grand nombre de mutations, ce qui a nécessité un effort particulier pour former les nouveaux collaborateurs. Ces derniers ont dû consacrer une grande partie de leur temps à apprendre à connaître les réseaux de notre commune. Cela explique en partie le faible taux de renouvellement des conduites eau et gaz. Pour l'année 2009, la Municipalité a mis en place la Commission des infrastructures souterraines yverdonnoises (CISY) en collaboration avec les principaux services concernés. La liste des chantiers et des rues est ainsi définie en début d'année par la CISY qui améliore ainsi la collaboration et les interventions entre services. Pour l'année 2010, la Municipalité envisage de proposer au Conseil communal des crédits-cadres pour le renouvellement des infrastructures des énergies. Si elle est acceptée, cette méthode permettrait de raccourcir les délais décisionnels et d'augmenter le taux de renouvellement.

Observation 5.2

La CG ressent un malaise entre le Municipal et le Chef de service, ainsi qu'entre les différentes sections.

Réponse :

La Municipalité étudie l'ensemble des causes structurelles, organisationnelles et relationnelles susceptibles d'expliquer cette situation et entend prendre des mesures qu'elle communiquera au Conseil.

Observation 6.1

Installations du camping : les installations du camping sont vétustes et nécessitent d'importants travaux. La CG souhaite que la Municipalité fasse part de ses intentions.

Réponse :

Le camping des Iris a été aménagé au début des années soixante sur des remblais effectués dans la décennie précédente. Il a été exploité par un locataire jusqu'à l'échéance du bail en 1974 et la commune a racheté les installations en 1975 pour un montant de Fr. 68'000.-. En 1991, l'équipement du camping a été complété par l'installation de deux blocs W.-C. pour un montant de Fr. 150'000.-. Dans sa séance du 5 juin 1997, votre Conseil a adopté le plan partiel d'affectation (PPA) « Camping des Iris » n° 120.010. Le règlement du PPA prévoit une aire de promenade publique le long de la rive du lac et du Canal du Buron avec une végétation typique des paysages riverains du lac. Cet aménagement ainsi que la pose d'un treillis destiné à empêcher les accès sauvages au camping ont été effectués en 1999 pour un montant de Fr. 146'000.-. En 2001, votre Conseil a voté un crédit de Fr. 1'320'000.- pour la première étape des travaux de réaménagement du camping, à savoir la démolition et la reconstruction du bâtiment d'accueil et des locaux commerciaux (épicerie et débit de boissons). Lors de la séance du Conseil communal de septembre 2007, le préavis n° 14 concernant une demande de crédit de Fr. 955'000.- pour la deuxième étape de réaménagement du camping a été retiré par la Municipalité car il ne faisait pas l'unanimité. Cette deuxième étape, non réalisée, comprenait la création de voies de circulation, la plantation d'arbres pour délimiter les places, l'aménagement d'infrastructures durables dans la zone dite foraine (ancien terrain de sport), la pose de tableaux électriques avec réseau

enterré pour les 127 places du camping et la pose de bornes lumineuses. Pour répondre à la question de la Commission de gestion, la Municipalité informe votre Conseil qu'elle entend poursuivre la rénovation et l'amélioration des installations du camping des Iris. Comme annoncé lors de la séance du Conseil communal de septembre 2007, une nouvelle étape de travaux est prévue pour réaliser dans une conception d'ensemble les travaux des étapes deux et trois, cette dernière incluant la rénovation des installations sanitaires existantes et des infrastructures de la partie résidentielle. Un montant de Fr. 1'300'000.- est prévu au plan des investissements 2013 pour cette dépense. La Municipalité examine la possibilité d'avancer la date de ces travaux, considérant la nécessité d'améliorer rapidement l'état des installations et pour saisir l'opportunité d'un renforcement de l'effectif du Service communal de l'urbanisme et des bâtiments.

Observation 7.1

Théâtre Benno Besson : la CG demande que les travaux de mise en conformité des installations aux normes ECA soient réalisés dans les meilleurs délais.

Réponse :

Depuis quelques années, après une visite de l'ECA, la mise en conformité du TBB a été engagée. Les sorties de secours sont dûment signalées, une sortie supplémentaire a été créée pour les artistes dans les loges, des exutoires de fumée ont été mis en place dans les cintres. Il reste à finaliser la signalisation d'évacuation : le dossier est entre les mains d'URBAT et du SIS. Sur le plan de la sécurité du personnel, des casques, chaussures spéciales et gants ont été fournis à l'équipe technique de plateau.

Le problème de la présence des pompiers, en matinée notamment, résultant du manque d'effectifs du SIS, a été résolu grâce à une collaboration avec la maison Transeco, agréée par le SIS.

A terme, il serait nécessaire d'installer des détecteurs de fumée, étape qui nous permettrait d'être sur pied d'égalité dans ce domaine avec la plupart des théâtres romands, et entraînerait la suppression du service des pompiers en coulisses.

VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION

Vœux no 1

1.1 La CG souhaite un meilleur soutien de la Municipalité aux propositions de rationalisation et d'amélioration présentées par le Service informatique.

Réponse :

l'Office a reçu le soutien de la municipalité puisque cette dernière a accepté la politique d'impression proposée et les mesures ont été prises en compte dans le dernier crédit de renouvellement adopté par le Conseil communal le 4 mars dernier.

1.2 La CG souhaite des locaux mieux adaptés aux besoins du Service informatique.

Réponse :

Ce vœu a également été exaucé, dans la mesure où le bureau des Archives a pu être relocalisé au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, afin de permettre l'extension des bureaux occupés par l'Office informatique, au rez-de-chaussée.

Vœux no 2

2.1 La CG souhaite une meilleure collaboration entre Espace-Jeunes et TSHM.

Réponse :

Le travail des éducateurs de rue et des animateurs socioculturels est différent. Il repose néanmoins sur une base commune (sur le plan de la formation notamment) ; il est aussi complémentaire et s'adresse potentiellement à la même population. Ainsi et par exemple, le travail des éducateurs de rue peut amener à organiser des animations et à les relayer aux collaborateurs d'Espace Jeunes. Aussi, les deux groupes de professionnels effectuent-ils un travail éducatif et d'accompagnement auprès des jeunes.

La Municipalité relève que le déménagement des éducateurs et des animateurs à la Maison de la jeunesse a déjà permis une meilleure collaboration notamment en favorisant tout l'échange et la communication informels. L'arrivée du nouveau responsable de l'animation socioculturelle et des deux

nouveaux éducateurs de rue a également contribué au rapprochement des deux équipes. La Municipalité note, par exemple, l'engagement des animateurs au côté des éducateurs dans les quartiers (démarches communautaires) ou la contribution des éducateurs à la réflexion des animateurs suite à une altercation entre jeunes à Espace Jeunes. Elle souligne encore la mise sur pied d'un groupe de travail permanent regroupant les éducateurs, les animateurs, le chargé de mission jeunesse et culture et la déléguée à la jeunesse afin d'améliorer le travail en équipe et l'échange d'information entre les différents professionnels en lien avec les jeunes de 13-25 ans. Le but de ces rencontres vise aussi à fédérer l'équipe autour de projets communs destiné au même public-cible.

2.2 La CG souhaite une réadaptation de la table des subventions aux soins dentaires en fonction des revenus.

Réponse :

Le barème de la participation communale aux frais facturés pour les prestations de la clinique dentaire de la jeunesse date effectivement du 5 septembre 1990. Conformément au vœu de la commission de gestion les services éducation et jeunesse et des finances ont élaboré un nouveau barème qui indexe les tranches de revenus imposables selon l'indice des prix à la consommation (inflation de 30%). Par ailleurs, la participation maximale de la commune a été fixée à 90% (contre 95 % auparavant). Les traitements pour un montant inférieur à Frs 50 sont à charge des parents et, en cas de participation communale, la participation minimale des parents s'élève à Frs 50.

Vœux no 3

3.1 La CG relève que les salles de la villa d'Entremonts sont très peu employées par la commune. Elle souhaite que l'exécutif abandonne son droit d'utiliser en faveur d'une augmentation du loyer du Grand Hôtel des Bains (ce vœu a déjà été émis dans le rapport CG 2007)

Réponse :

Tous les locaux pour réunions et séminaires de la villa d'Entremonts sont loués, selon bail du 1^{er} janvier 2008, au Grand Hôtel des Bains pour un loyer annuel net de Fr. 45'000.-

La Municipalité refuse l'option proposée par le service qui consiste à faire supprimer le droit de cette dernière, à utiliser 15 fois dans

l'année les salles de réunion, moyennant un préavis de 60 jours.

Il est relevé que la formule actuelle n'est pas contestée par le locataire et que le loyer a fait l'objet d'une négociation commerciale.

3.2 **Bâtiment Arkina**

La CG suggère l'accélération de l'étude du déménagement des services STE et SEY dans les anciens locaux d'Arkina. Cette mesure est un préalable indispensable à la reconversion du secteur gare-lac qui a pour vocation d'accueillir des emplois et de l'habitat.

Réponse :

L'étude pour la réaffectation du site Arkina, confiée au bureau CSD Ingénieurs Conseils S.A. a pris du retard, le mandataire (M.Burri) en charge du dossier a dû interrompre momentanément son activité pour des raisons de santé. Cette première phase a donc deux mois de retard et les résultats de cette étude nous seront communiqués courant avril 2010.

Vœux no 5

5.1 La CG souhaite le retour à la sérénité des relations au sein du Service.

Réponse :

la Municipalité rejoint le vœu de la commission. Elle a entrepris diverses démarches au sein du SEY avec l'appui des Ressources humaines pour trouver des solutions. Elle renseignera le Conseil sur l'évolution de la situation.

ELECTIONS ET VOTATIONS

Votations fédérale, cantonales et communale du 8 février 2009

Objet fédéral

Arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation de la reconduction de l'accord entre la Suisse et la Communauté européenne et ses Etats membres sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'approbation et mise en œuvre du protocole visant à étendre l'accord sur la libre circulation à la Bulgarie et à la Roumanie.

Participation : 52,17%

Résultat du scrutin	
Yverdon-les-Bains	Oui
Vaud	Oui
Suisse	Oui

Vœux no 7

7.1 Théâtre Benno Besson : La CG souhaite que la Municipalité demande au tenancier de la Grange d'assurer un service de qualité au bar et adapté aux activités du théâtre.

Réponse :

Le souhait concernant un meilleur service au bar du TBB de la part du tenancier de La Grange n'a plus de raison d'être, vu la reprise de cette activité par nos propres soins.

7.2 Théâtre du Petit Globe : La CG demande que la buvette soit ouverte régulièrement y compris en dehors des représentations théâtrales, et pratique des prix abordables.

Réponse :

Il a été demandé à l'Association du Petit Globe de veiller à de meilleures prestations de la part du tenancier de la buvette. Cette gérance est contractuelle jusqu'en 2011, elle sera réexaminée pour la suite.

7.3 La CG souhaite que la Municipalité veille à une meilleure mise en valeur du kiosque à musique par des activités multiculturelles et populaires.

Réponse :

Bien que récemment restauré, le kiosque à musique ne peut faire l'objet d'une animation structurée, vu l'abandon de la ligne de budget ad hoc par la Municipalité.

Objets cantonaux

1. Loi du 2 septembre 2008 modifiant celle du 5 décembre 1956 sur les impôts communaux.
2. Loi du 9 septembre 2008 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts cantonaux.

Participation : 1. 51,43% et 2. 51,25%

Résultat du scrutin		
	1	2
Yverdon-les-Bains	Oui	Oui
Vaud	Oui	Oui

Objet communal

Initiative populaire demandant que la Municipalité d'Yverdon-les-Bains complète la sécurité des usagers et des commerces de la place de la Gare en installant un système de vidéosurveillance et que la Municipalité dispose du crédit nécessaire à cet investissement et à son exploitation.

Participation : 38,37%

Résultat du scrutin	
Oui	3'830
Non	3'010

Election complémentaire à la Municipalité, 1er tour du 8 mars 2009

Liste Parti Candidat		
1	PRD/ Parti radical démocratique yverdonnois	ROULET-GRIN Pierrette
2	Libéral/ Parti libéral yverdonnois	ROULET-GRIN Pierrette
3	Les Verts/ Mouvement écologiste vaudois	RUCHET Jean-Claude
4	UDC / Union démocratique du Centre	ROULET-GRIN Pierrette
5	Socialiste/ Parti socialiste yverdonnois	RUCHET Jean-Claude
6	S&E / Solidarité et Ecologie	RUCHET Jean-Claude

Résultat

Participation : 36.14%

	Suffrages	Rang	%
ROULET-GRIN Pierrette	3'099	2	47.65 %
RUCHET Jean-Claude	3'335	1	51.28 %
Total	6'465		

Election et votations fédérales du 17 mai 2009

Election complémentaire du Syndic, 1er tour

Liste Parti Candidat		
1	Socialiste/ Parti socialiste yverdonnois	VON SIEBENTHAL Daniel
2	Libéral/ Parti libéral yverdonnois	BURKHARD Marc-André
3	PRD/ Parti radical démocratique yverdonnois	BURKHARD Marc-André
4	S&E / Solidarité et Ecologie	VON SIEBENTHAL Daniel
5	Les Verts/ Mouvement écologiste vaudois	VON SIEBENTHAL Daniel

Résultat

Participation : 39.44%

	Suffrages	Rang	%
BURKHARD Marc-André	2'796	2	45.29 %
VON SIEBENTHAL Daniel	3'137	1	50.81 %
Total	6'026		

Objets fédéraux

1. Arrêté fédéral du 3 octobre 2008 "pour la prise en compte des médecines complémentaires" (contre-projet à l'initiative populaire "oui aux médecines complémentaires" qui a été retirée)
2. Arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la Communauté européenne concernant la reprise du Règlement relatif aux passeports biométriques et aux documents de voyage (Développement de l'Acquis de Schengen)

Participation : 1. 45.18% et 2. 45.1%

Résultat du scrutin		
	1	2
Yverdon-les-Bains	Oui	Non
Vaud	Oui	Non
Suisse	Oui	Oui

Votations cantonales et communales du 27 septembre 2009

Objets fédéraux

1. Arrêté fédéral du 13 juin 2008 relatif au financement additionnel de l'AI par un relèvement temporaire des taux de la TVA, modifié par l'arrêté fédéral du 12 juin 2009 portant modification de cet arrêté
2. Arrêté fédéral du 19 décembre 2008 portant suppression de l'initiative populaire générale

Participation : 1. 48.24% et 2. 47.86%

Résultat du scrutin		
	1	2
Yverdon-les-Bains	Oui	Oui
Vaud	Oui	Oui
Suisse	Oui	Oui

Objets cantonaux

1. Initiative populaire "Pour une police unifiée et plus efficace", dite "D'Artagnan";
2. Modification de l'article 65 de la Constitution cantonale (hébergement médico-social);
3. Nouvel article 63a dans la Constitution cantonale (école à journée continue);
4. Modification de l'article 106 et nouvel article 125a dans la Constitution cantonale (Ministère public)

Participation : 1. 48.37% ; 2. 48.3% ; 3. 48.4% et 4. 48.1%

Résultat du scrutin				
	1	2	3	4
Yverdon-les-Bains	Oui	Oui	Oui	Oui
Vaud	Non	Oui	Oui	Oui

Objet communal

Référendum contre la décision du Conseil communal du 4 juin 2009 concernant le préavis PR08.17PR portant sur l'implantation d'un centre national de ski nautique et de wakeboard aux "Quatre-Vingts".

Participation : 37.71%

Résultat du scrutin	
Oui	2'819
Non	3'995

Votations fédérales et cantonales du 29 novembre 2009

Objets fédéraux

1. Arrêté fédéral du 3 octobre 2008 sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien.
2. Initiative populaire du 21 septembre 2007 "Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre".
3. Initiative populaire du 8 juillet 2008 "Contre la construction de minarets".

Participation : 1. 49.05% ; 2. 49.4% et 3. 49.55%

Résultat du scrutin			
	1	2	3
Yverdon-les-Bains	Oui	Non	Non
Vaud	Oui	Non	Non
Suisse	Oui	Non	Oui

Objet cantonal

Préavis du Canton de Vaud à la demande de suppression de la limitation dans le temps de l'autorisation d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg déposée le 25 janvier 2005 après du Conseil fédéral par l'entreprise BKW FMB Energie SA.

Participation : 47.01%

Résultat du scrutin	
Yverdon-les-Bains	Non
Vaud	Non



**DICASTERE DE
L'ADMINISTRATION GENERALE,
FINANCES ET RESSOURCES
HUMAINES**

**M. REMY JAQUIER,
SYNDIC** *(jusqu'au 30 juin 2009)*

**M. DANIEL VON SIEBENTHAL,
SYNDIC** *(dès le 1er juillet 2009)*

SITUATION ECONOMIQUE EN 2009	24
MUNICIPALITE.....	24
GREFFE MUNICIPAL/SECRETARIAT GENERAL.....	26
COMMUNICATION	28
ARCHIVES	31
RESSOURCES HUMAINES.....	34

SITUATION ECONOMIQUE EN 2009

Tendances en Suisse¹

Quels sont les défis qui se posent à l'économie suisse ? La situation à laquelle la Suisse se trouve confrontée est grave, dans la mesure où 44% de ses revenus proviennent des exportations. Or les principaux marchés, l'Europe (en particulier) l'Allemagne, les Etats-Unis et le Japon sont en proie à une grave récession, dont les répercussions se font durement sentir dans notre pays, malgré un marché intérieur qui résiste bien, notamment dans le secteur axé sur les biens de consommation.

Les perspectives quant à la durée et l'ampleur de la récession dépendent du rétablissement de la confiance dans les marchés financiers.

Néanmoins, la Suisse, à l'exception notable du secteur bancaire, ne connaît pas de déséquilibres structurels profonds, ce qui lui permet de résister relativement bien, d'autant plus que contrairement à de nombreux pays, l'endettement public est sévèrement contenu. En revanche, le taux de chômage connaît une progression inquiétante, inégale selon les régions, mais particulièrement forte sur le Canton de Vaud et en particulier dans le district du Nord Vaudois. A fin 2009, le taux suisse de chômage se fixait à 4,4%, tandis que le taux vaudois s'élevait à 5,9%. A ce taux, il convient d'ajouter, la proportion importante du recours au chômage technique.

Il est vrai que 68% des exportations du Canton de Vaud se font en direction de l'Union européenne, ce qui le rend particulièrement vulnérable aux variations conjoncturelles que cette dernière connaît, Et ce d'autant plus que la baisse actuelle de l'euro n'est pas sans conséquence sur le niveau des exportations.

Le canton de Vaud, contrainte par la Constitution de 2003 à équilibrer son budget et à adopter des mesures d'assainissement en cas de déficit budgétaire, voit ses efforts porter leurs fruits. Les charges sont maîtrisées et le déficit est passé de 8 milliards en 2004, à 3 milliards en 2008.

¹ Perspectives de l'économie suisse 2009-2011, J.-D. Gerber, secrétaire d'Etat et directeur du SECO

Face aux incertitudes conjoncturelles, le Conseil d'Etat a adopté des mesures anticycliques et a fait remonter le plafond des investissements de 200 à 300 millions de francs. D'autre part, une série d'allègements fiscaux ont été consentis en faveur des entreprises et des familles².

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains, inquiète de l'élévation du taux de chômage sur Yverdon-les-Bains et sa région, qui s'établissait à fin décembre à 8,9%, a mandaté certains de ses services afin d'étudier l'instauration de mesures de soutien à l'égard des demandeurs d'emploi et s sensibilisé ses services sur l'accueil des demandes en provenance de l'Office régional de Placement.

Par ailleurs, à l'instar du Canton, avec le soutien de l'ADNV, et dans la mesure des capacités d'absorption des services, elle intensifie sa politique d'investissement en matière d'infrastructures et de constructions.

MUNICIPALITE

Le calendrier politique a quelque peu été bouleversé en 2009, avec le départ annoncé de M. R. Jaquier, Syndic désigné pour la législature 2006-2011, qui a choisi, pour des raisons qui l'honorent, de reprendre son ancien bureau de géomètres, Jaquier & Pointet, suite au dramatique décès de son associé d'alors. Les élections complémentaires organisées en mars 2009, ont conduit à l'élection, dès le premier tour, de M. Jean-Claude Ruchet, élu socialiste, puis en mai, à l'élection, dès le premier tour, de M. Daniel von Siebenthal, en qualité de syndic.

Dès lors, un certain nombre de changements ont été introduits et/ou renforcés. Le premier d'entre eux qu'il convient de retenir, est la réflexion autour d'un programme de législature et l'élaboration d'un document de référence, auquel chaque membre de la Municipalité a contribué et a adhéré. Communiqué au Conseil communal et par voie de presse, organisé autour de quatre axes fondateurs et de 8 thématiques principales, il permet d'identifier les projets à court et moyen terme, considérés comme essentiels pour le développement de la Ville-centre, capitale d'un

² Les Comptes de l'Etat, www.vd.ch/finances publiques



grand district, le Jura Nord Vaudois, riche de 80'000 âmes (79'792 habitants au 31.12.2009, selon l'état statistique provisoire fourni par le SCRIS).

L'autre catégorie de changements a consisté à consolider les améliorations introduites dans le fonctionnement hebdomadaire du collège Municipal, changements destinés à accélérer le traitement des dossiers et des demandes dont il est chaque semaine saisi, lors de sa séance. Un système de bordereau a été introduit dans l'ordre du jour, permettant de se consacrer aux rapports et aux correspondances dont le contenu, outre la densité, présente un degré d'importance et/ou de complexité plus grand.

Finalement, se met en place, avec le soutien d'un consultant/formateur, un travail conjoint avec les chefs de service, permettant l'identification et le rassemblement autour de valeurs communes, ainsi que la concrétisation des projets jugés prioritaires parmi ceux inventoriés dans le programme de fin de législature. Au-delà, il s'agira d'augmenter la cohésion et le sentiment d'appartenance de l'ensemble des collaborateurs, à l'entité communale.

Parmi la multitude de dossiers qui chaque semaine requiert l'attention de la Municipalité, nous vous proposons un répertoire thématique, qui reprend les huit domaines identifiés par le programme de législature. Les projets répertoriés figurent parmi les principaux.

Projets régionaux

- Le projet d'agglomération yverdonnoise, réunissant 8 partenaires occupe non seulement le syndic, président du comité de pilotage, mais l'ensemble de la Municipalité, qui prend connaissance périodiquement de l'avancée des modules thématiques et des paquets de mesures qui y sont liées. Elle sélectionne, parmi une multitude de projets, ceux qu'elle entend retenir pour le développement, notamment du Centre-ville et le trafic de transit.
- Finalisation du projet de régionalisation de la distribution de l'Eau avec l'adoption en février 2009, des statuts de la SAGENORD et constitution de la société au printemps.
- Lancement des discussions avec les communes intéressées à créer un partenariat dans le cadre de la plateforme canton communes pour une police coordonnée ;

- Des discussions sont en cours pour intensifier la collaboration régionale en matière de défense incendie et secours.

Vitalité économique

- Contacts avec certains investisseurs institutionnels dans le cadre de projets de construction ;
- En partenariat avec l'ADNV, contacts avec des repreneurs possibles de la source Arkina, et/ou de l'appareil de production ;
- Rencontres régulières avec la Société industrielle et commerciale (SIC) pour évoquer la problématique de la revitalisation du Centre-ville, la diversification des commerces et des heures d'ouverture des commerces ;
- Renforcement de la société Y-PARC, en charge de développer des prestations à l'intention des sociétés implantées au PST, et de créer une identité attractive, avec une décision d'augmentation de la subvention communale ;
- Examen régulier des délégations municipales auprès des personnes morales.

Développement durable

- Les actions dans ce domaine appartiennent à plusieurs dicastères, néanmoins nous souhaitons citer celles qui retiennent principalement l'attention de la Municipalité :
- Le développement de la production d'électricité via les énergies renouvelables : le solaire, avec les installations photovoltaïques sur le collège du Cheminet, le vent, avec les Eoliennes du Mollendruz, un projet innovant avec l'installation d'une éolienne sur le bâtiment du Quai de Nogent 5 ;
- Un plan de mobilité entreprise est en développement ;
- La Ville est en tractation avec MobilityCarsharing pour augmenter l'offre de véhicules sur Yverdon-les-Bains ;
- La Ville a relancé le processus de certification « Label Cité de l'Energie »

Accueil – Intégration – Qualité de vie

- La première journée d'accueil des nouveaux habitants s'est tenue le 14 novembre dernier, grâce au travail de la

déléguée à l'intégration, et d'un groupe de travail. Elle s'est accompagnée de l'édition d'une plaquette d'accueil rassemblant des informations pratiques sur toutes les prestations communales ;

- Les projets quartiers solidaires s'étendent avec le lancement d'une initiative de ce type sur le Quartier de La Villette ;
- La volonté de renforcer le sentiment de sécurité en Ville a donné naissance à l'adoption par la population de l'initiative prônant l'implantation de la vidéosurveillance sur la place de la Gare ;
- L'amélioration du cadre de vie, sur un plan architectural et urbanistique, est traité dans le rapport d'activité du service urbanisme et bâtiments. Citons néanmoins quelques projets phares, avec une étude sur la signalétique, la réfection de la façade sud du château et la finalisation des projets d'aménagement du pied du château ;
- Le soin apporté à l'environnement s'est traduit également par l'aboutissement des travaux de la Commission consultative des déchets, ayant réfléchi aux modalités d'introduction de la taxe au sac ; ainsi que par la présentation d'un concept d'implantation de containers enterrés en Ville.

Politique sociale et familiale

- La Municipalité a lancé une étude auprès du service des Affaires sociales de manière à examiner les possibilités de compléter, en cette période de crise, les mesures d'aide aux chômeurs et aux familles modestes ;
- En matière d'accueil de la Petite enfance, le réseau yverdonnois s'est mis en place, répondant ainsi aux prescriptions de la LAJE. Les communes voisines sont contactées ainsi que les entreprises pour accroître la taille du réseau ;

Vivre et sortir à Yverdon-les-Bains

- De très nombreux événements festifs ont émaillé l'année 2009, contribuant à donner un rayonnement national à Yverdon-les-Bains et animant la ville tout au long de l'année. Parmi les plus marquants, nous pouvons citer les cérémonies ayant accompagné l'attribution du prix WAKKER, l'organisation d'une université

d'été, le lancement du projet PlanetSolar, l'inauguration du kiosque à musique ;

- La Municipalité a finalisé et fait adopter le programme des festivités du 750^{ème} pour l'année 2010

Infrastructures

- Outre les grands travaux de réfection qui sont relatés dans les rapports d'activité fournis par les services techniques à l'intention de la Commission de gestion, il est à relever que la Municipalité s'est penchée la régulation du trafic, avec une planification des projets d'extension et de renouvellement des zones trente existantes ;

Service public adapté à ces enjeux

- La Municipalité a accepté de constituer un Comité de pilotage chargé de réfléchir aux modes d'organisation actuels de l'administration ainsi qu'aux possibilités d'optimisation.

GREFFE MUNICIPAL/ SECRETARIAT GENERAL

L'année 2009 a été particulièrement riche en événements et en nouveaux dossiers. Nous distinguerons d'une part, les modifications quant au mode de fonctionnement et de gestion des domaines de responsabilité appartenant au secrétariat général et d'autre part, le résultat sommaire du travail accompli durant l'année.

Un nouveau mode de fonctionnement

A chaque responsable de service, son style de direction. Celui introduit en 2009, foncièrement participatif, a conduit d'une part, à faire assumer la responsabilité des tâches, par les personnes les plus proches de l'exécution de la tâche, sachant, qu'une délégation s'effectue toujours sous supervision. Ce mode opératoire permet de valoriser les collaborateurs, quels que soient leur niveau hiérarchique et leurs formations.

Par ailleurs, l'accent a été mis sur le partage des connaissances, pour l'ensemble de



l'équipe. Mensuellement, des thèmes en rapport avec tout ou partie du travail effectué par le Greffe sont abordés : il peut s'agir d'expliquer un processus de fusion de communes, les droits d'initiative du Conseil communal, ou les modes de scrutin. Pour élargir encore ce partage de connaissances, de nombreuses procédures ont été rédigées, permettant à n'importe quel collaborateur d'assumer au pied levé, la tâche dévolue à titre principal, à un autre collègue.

La mise en place du nouveau plan de classement produit aujourd'hui les effets désirés : la traçabilité des dossiers est excellente et l'ensemble des documents reçus ou produits à propos d'une affaire peut à tout instant être retrouvé par n'importe quel membre du service, qu'il ait ou non eu à traiter de l'affaire.

Synthèse des dossiers traités

Si nous devons catégoriser les tâches qui sont annuellement assumées, nous pouvons distinguer, par l'un ou l'autre des collaborateurs :

- Le soutien à la Municipalité : il s'agit en premier lieu, de la préparation et du traitement des décisions prises en séances de Municipalité. Le flot des rapports, notes, correspondances, interventions de l'ensemble des services, des interpellations des habitants, des entreprises, et associations, se mesure non seulement au m³ de papier produit, mais également en temps pour que chacun reçoive, le plus rapidement possible, le traitement approprié. Une observation nous a permis d'établir que le 70% des actes et écrits qui devaient être produits après une séance de Municipalité, était traité dans les trois jours, 20% dans les cinq jours, 10% appartenant à des dossiers qui sont suivis sur le moyen et long terme. En second lieu, la Municipalité souhaite instaurer un meilleur suivi de ses décisions. Un tableau synoptique est en cours d'élaboration permettant de recueillir et de disposer en temps réel de l'état d'avancement des projets et dossiers traités par les services.
- L'assistance aux services : ce peut être un conseil juridique, un soutien pour l'élaboration d'une convention ou d'un règlement, une recherche de précédents, ou bien d'autres requêtes. Nous sommes à la disposition pour soutenir les services dans leurs propres tâches.

- Les tâches administratives et comptables : nous rangeons dans cette catégorie l'ensemble des activités en relation avec l'adressage des documents, le tri du courrier, les multicopies, les demandes de copies conformes, le classement des dossiers, les imputations de factures, etc. Elles sont essentielles au bon fonctionnement, parfois ingrates. Elles sont compensées pour chacun et chacune, par les dossiers spécifiques.
- Les tâches rédactionnelles : la rédaction des correspondances et des préavis, la formulation des décisions, occupent un large tiers de toutes nos activités, réparties entre chacun, selon le type et le degré de sensibilité du dossier.
- Les tâches spécifiques : qu'il s'agisse de la supervision du processus de saisie des cartes d'électeurs, jusqu'au week-end des votations, de la compilation du rapport de gestion, des activités de la Commission de jumelage ou de l'organisation des visites aux nonagénaires et centenaires, les dossiers ont été répartis pour faire face à une situation momentanée de pénurie de personnel et pour offrir à chacun l'occasion de se responsabiliser sur un dossier qui lui soit propre. Le niveau de connaissances globales de l'équipe s'est en conséquence accru.

Autorisation générale de statuer

Dans sa séance du 5 octobre 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation générale de statuer venant à échéance six mois après la fin de la législature 2006-2011 pour :

1. les aliénations d'immeubles ou de droits réels immobiliers dont la valeur n'excède pas fr. 100'000.- par cas, charges éventuelles comprises.
2. les acquisitions d'immeubles ou de droits réels immobiliers ou de participations dans des sociétés immobilières avec plafond du compte général arrêté à fr. 3'000'000.- pour la durée de la législature. Pour les acquisitions supérieures à fr. 100'000.- par cas, la Municipalité devra obtenir l'accord préalable de la Commission des affaires immobilières désignée par le Conseil communal.
3. les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales (à l'exclusion des sociétés immobilières), jusqu'à concurrence de fr. 50'000.- par cas, avec un plafond du compte

général arrêté à fr. 100'000.- pour la durée de la législature.

En 2009, les opérations suivantes ont été effectuées au bénéfice de cette autorisation :

- L'acquisition pour Fr 2'100.- de la parcelle 857, rue des Moulins, de 1'301 m² ;
- L'acquisition à titre gratuit de la parcelle 3696, de 831 m², au PQ 130.581 « Colline la Maladaire », contre le remboursement des frais d'équipement à hauteur de Fr 38'441.-
- La promesse d'achat-vente de 2'100 m², aux Champs Lovats, à l'imprimerie Cornaz, pour un montant de Fr 378'000.-
- Conversion d'un droit d'emption au profit de la Carrosserie Bühler, pour l'achat par cette dernière de Fr 1'811 m² à Fr 140.- le m², soit un montant total de Fr 253'540.-

Opérations immobilières dans le périmètre du Parc scientifique et technologique

Dans sa séance du 5 octobre 2006, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation, venant à échéance 6 mois après la fin de la présente législature, de donner le consentement de la commune aux aliénations, par la copropriété du Parc scientifique et technologique (PST), de parcelles à détacher de la parcelle appartenant à la copropriété précitée dans le périmètre du PST, à un prix de vente de l'ordre de fr. 120.-- le m².

En 2009, deux opérations ont été effectuées au bénéfice de cette autorisation :

- Promesse d'achat-vente d'un terrain au PST, de la parcelle 5303, de 8'661 m² en vue de la réalisation d'un complexe hôtelier et business center, pour un montant de Fr 1'905'420.-
- Vente d'une parcelle de 10'835 m² à la Copropriété du PST, pour un montant de Fr 218'800.-

COMMUNICATION

Fonctionnement

La politique de communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains contient deux volets. D'une part, le volet consacré à la communication institutionnelle, consistant à travailler un ensemble de supports

réactionnels aux fins de transmission des messages retenus. D'autre part, un travail sur les éléments qui forgent l'identité yverdonnoise et leur ancrage au travers d'actions ou de projets marketing

Délégation municipale de communication

La Délégation communication se réunit régulièrement. M. Rémy Jaquier, Syndic puis dès le 1^{er} juillet M. von Siebenthal, Mme Nathalie Saugy, Municipale et M. Marc-André Burkhard, sont chargés de piloter les démarches entreprises par la Délégée.

Presse

Tout au long de l'année, une à deux communications hebdomadaires de l'administration communale ont été organisées soit par le biais d'une conférence de presse, soit par celui de la diffusion d'un communiqué. De plus, dans le cadre des opérations de promotion de la ville, de nombreuses communications et articles nous ont permis de faire connaître différents atouts de notre Cité.

Journal communal

Le Comité de rédaction du Journal communal, composé de représentants des services, propose pour chaque édition de nombreux sujets d'articles, raison pour laquelle nous avons fait paraître 8 numéros de Bonjour en 2009. Les thèmes proposés sont variés et offrent une vision dynamique et complète des activités de l'administration.

Site internet

Un travail particulier de mise à jour du site est effectué par les Services communaux. En 2009, une relecture orthographique du site a été effectuée et, après quatre ans de mise en ligne dans sa configuration actuelle, une réorganisation totale de l'arborescence et du graphisme du site devrait voir le jour en 2010.

Positionnement de la Ville

Dans un objectif de cohérence dans le domaine de la promotion de notre Cité, la Municipalité a réfléchi durant plusieurs mois à la mise en place d'outils visant la création de liens entre les différents axes de

positionnement de la Ville (eau, formation, technologies, culture, développement durable, cadre de vie). Un mandat a donc été attribué dans l'objectif d'analyser l'environnement académique, culturel et événementiel yverdonnois, en tenant compte des programmes et des buts des acteurs locaux. La deuxième phase de cette démarche a été d'élaborer des concepts communs visant la création d'actions phares à fort rayonnement, qui serviraient de vitrine pour la valorisation de l'image d'Yverdon-les-Bains au niveau suisse et international.

Depuis quelques années, les axes identitaires d'Yverdon-les-Bains ont été renforcés par la constitution de la Heig-VD, par le développement du Parc Scientifique et Technologique et l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée, ainsi que par l'ouverture de l'Espace Jules Verne. Les perspectives en termes d'augmentation des habitants et des emplois sont grandes et les projets d'urbanisme sont ambitieux. Yverdon-les-Bains est en phase ascendante et il s'agit de lui donner des couleurs nouvelles qui lui sont propres, basées sur un positionnement clair, ressenti et géré.

Dans cet esprit, la Municipalité a choisi de valoriser particulièrement certaines de ses valeurs, soit l'eau, la formation et les technologies.

Tout en travaillant sur ses liens, Yverdon-les-Bains favorise le développement:

- D'un laboratoire à ciel ouvert pour des étudiants
- D'un vecteur pédagogique « grand public » pour les sciences et les technologies
- D'un pôle de rencontre entre des entreprises et des étudiants des écoles polytechniques, d'ingénieurs et techniques au niveau suisse et international

Projet initiés ou réalisés en 2009 :

Kinetika

Programme de valorisation des canaux d'Yverdon-les-Bains, via le déploiement de projets scientifiques et techniques, sous forme de la réalisation de prototypes dans le domaine énergétique, robotique, climatique...

Partenariats :

Yverdon-les-Bains: Ville - Maison d'Ailleurs - HEIG-VD - Black-out, association yverdonnoise porteuse de projets - hepta.aero.

Externes : HE-ARC, Haute école Arc, Le Locle, EPFL -Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Lausanne, SGM, Section génie mécanique - hepia, Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, Genève - Politecnico di Milano, Polo Regionale di Como, Como, Italia - Università di Pisa, Facoltà di Ingegneria, Pisa, Italia - EMPA, Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche, Dübendorf (ZH) - ILAND green technologies S.A., Neuchâtel- Agorabee S.A., Renens

Université d'été : « Un Musée des Beaux-Arts au XXIème siècle »

L'obtention du Prix Wakker 2009 a permis à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains de rebondir avec un projet qui vise à renforcer sa politique de promotion des sciences et des technologies auprès du grand public. L'Université d'été Waterfront a été mise sur pied grâce à la participation d'importants partenaires académiques avec des étudiants d'origines et spécialités multiples.

Partenariats: Université de Neuchâtel, direction académique, HEIG-VD, Politecnico di Milano - Technische Hochschule, Berlin - Fondation O. Kokoschka, Vevey - Académie Suisse des Sciences Techniques - Haute école Arc, La Chaux-de-Fonds - Museumfabrik, Lucerne - HES-SO, Delémont - ArchéoFacts, Neuchâtel - EPFL - Maison d'Ailleurs, Yverdon-les-Bains - Musée d'Yverdon et Région - Black-out, Yverdon-les-Bains - hepta.aero, Yverdon-les-Bains

Very:

Réalisation d'imageries 3d destinée à la valorisation de deux embarcations romaines exposées au Musée d'Yverdon-les-Bains (projet se déployant sur 3 ans).

Partenariats: Musée d'Yverdon et Région - Leica Geosystems, Hexagon Metrology Groupe, Unterentfelden, AG - hepia, Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture, Genève

Ces actions ont largement atteint les objectifs fixés. Elles ont été consacrées principalement à établir et mener des projets avec une triple fonction: établir un bilan des ressources locales, coopter des nouveaux partenaires susceptibles de soutenir nos projets et constituer un socle sur lequel d'autres démarches peuvent prendre appui.

Autres projets de promotion de la ville

Candidature pour le Musée cantonal des Beaux-Arts

Cette candidature nous a permis de mettre en avant le potentiel du site de la Place de l'Ancien Stand, notre dossier étant sorti premier de la sélection établie par le Canton. De plus, il nous a permis de fédérer un véritable Comité de soutien régional, de développer des contacts avec des instances cantonales et des représentants des domaines des arts et de l'architecture. Une couverture presse importante nous a permis de bien positionner notre ville, comme étant prête à développer des actions innovantes et créatives.

Réception du Prix Wakker 2009

La stratégie de communication liée au Prix Wakker s'est articulée autour de plusieurs axes. A noter que certaines de ces réalisations ont été menées en collaboration avec d'autres services et entités de la ville :

- Impression d'une plaquette (allemand / français)
- Cérémonie de remise du Prix Wakker – 27 juin 2009
- Création d'une université d'été – Waterfront 2009
- Visites touristiques
- Petit Festival de films courts-métrage
- Réalisation d'un film « Yverdon à fleur d'eau »
- Organisation des Journées du Patrimoine – 12 et 13 septembre

Cette récompense a été un véritable tremplin promotionnel pour la Ville notamment auprès des médias et de notre rayonnement outre-Sarine.

Soutien à l'action de Planet Solar en collaboration avec la région.

- Accueil du Village (1^{ère} internationale)
- Invitation d'une centaine de représentants régionaux
- Invitation d'environ 150 VIP, représentants du monde politique et économique de la Suisse et des instances internationales
- Exposition publique

Yverdon-les-Bains s'est positionnée à la naissance de ce projet qui enregistre aujourd'hui une couverture médiatique importante. Le PC course est installé à Y-Parc, la HEIG-VD offre un partenariat technique et nous allons, dans le cadre de nos moyens, essayer d'exploiter au mieux les opportunités qui nous seront offertes lors de cette formidable aventure du premier Tour du Monde en bateau solaire.

Présence de la Ville à la Haute-Foire de Pontarlier

Yverdon-les-Bains s'est engagée dans le rôle d'invitée d'honneur à la Haute-Foire de Pontarlier. La présence de la Ville a été marquée par l'installation d'un stand de 70m2 animé en collaboration avec le Tourisme régional, le Centre Thermal et la HEIG-VD. Cette démarche nous a permis de renforcer nos liens avec les habitants du Pays de Pontarlier qui constituent une clientèle importante pour nos installations touristiques, notamment le Centre Thermal.

Réalisation d'un magazine de présentation de la Ville

Edité à 19'000 exemplaires et traduits en allemand et en anglais, ce document a été le fruit d'une collaboration avec les éditions « Nous-Autres ». Il est diffusé très largement dans les milieux économiques, politiques et touristiques du pays par la Ville, l'ADNV, l'OTTY, la HEIG-VD ainsi que par des entreprises locales. Sa durée de vie est d'environ deux ans, l'idée étant d'actualiser cet organe d'information régulièrement. Nous pouvons constater l'accueil extrêmement positif de ces différents publics à la réception du « Nous-Autres 2009 », qui peint les différentes facettes de notre commune de façon dynamique avec une orientation tournée vers un avenir maîtrisé dans lequel la notion de rêve est encore possible.

Festivité du 750^{ème} anniversaire de la ville

Dès l'automne 2009, les actions de communication et la coordination des activités liées au 750^{ème} anniversaire de la Ville ont été menées par la Cellule de communication.

ARCHIVES

Personnel

Le personnel fixe des Archives est composé d'une archiviste à 70% et d'un assistant à 50%.

Une soixantaine de journée de travail ont été effectuées par Patricia Brand, Lorena Jaquier et Henri Guanzini engagés comme auxiliaires.

Rachel Brunner, apprentie AID à la Bibliothèque publique, a fait son stage en Archives (env. trente journées), en deux temps, mars, puis septembre à novembre. Elle a pu appréhender une large palette de tâches réalisées par les Archives.

Locaux

En attente de nouveaux dépôts à la route de Lausanne, ce sont toujours les locaux du premier étage et des combles de l'hôtel de ville qui ont été utilisés, sans changement de qualité. Quelques fonds ont été placés dans le petit local de la Marive.

Autres

La clé du local des Archives du premier étage de l'hôtel de ville s'étant cassée dans la serrure, un spécialiste a été mandaté pour ouvrir la porte, puis réparer la serrure et la clé. Ce travail difficile a permis de nettoyer complètement le mécanisme et fait apparaître la date de la serrure, 1581. Le restaurateur a sécurisé les deux autres serrures, inutilisées.

Nouveau dépôt et déménagement

De nombreuses réflexions et séances de travail ont été nécessaires pour concrétiser le projet de dépôt destiné aux collections de trois institutions yverdonnoises : Archives, Musée d'Yverdon et région et Maison d'Ailleurs. Ce projet a été mené par URBAT, en étroite collaboration avec les futurs utilisateurs. Les locaux ont été disponibles courant septembre et les Archives y ont transféré les premiers fonds dès novembre.

Les trois institutions se sont entendues pour emménager à des périodes distinctes et les Archives ont repoussé cette étape au début 2010, la fin de l'année étant consacrée aux préparatifs.

Collaborations et contacts internes

Pendant l'année écoulée, les Archives ont poursuivi plusieurs projets avec les services de l'administration communale.

GREFFE

- Recherche sur les règlements communaux afin d'en établir une collection
- Archives intermédiaires : traité env. 11.0 m. l. (procès-verbaux du Conseil communal, affaires immobilières, sociétés locales).
- Procès-verbaux du Conseil communal : scanné la série en feuilles volantes du Greffe, avant son élimination, complété les index et table des matières. Les fichiers ont été transmis au Bureau du conseil pour être placés sur le site communal, en complément de la série déjà disponible.
- Effectué de nombreuses recherches pour le traitement des affaires en cours.
- Tri de dossiers dont le classement était en retard et archivage d'une partie d'entre eux (Affaires immobilières)
- Poursuite de la mise au point du plan de classement et application aux documents papier dès janvier.

URBAT

- Présentation du plan de classement Greffe pour application similaire au service
- Réflexion sur le classement et l'inventaire des dossiers originaux d'urbanisme (plans de quartier, d'affectation, ...)
- Police des constructions : mise à disposition de quelques champs de la base de données alimentée par les Archives
- Recherche et proposition de documents à reproduire afin d'agrémenter les murs des locaux
- Participation à la réalisation du film « Yverdon à fleur d'eau », réalisé dans le cadre de l'attribution du prix Wakker

CULTURE

- Présentation du plan de classement à la Galerie de l'hôtel de ville, en vue d'une application à l'arborescence informatique
- Secrétariat des Affaires culturelles : conseil pour le classement et la conservation des dossiers du fonds de la culture.

ECOLE

- Pestalozzi : contact pour le tri et la prise en charge de dossiers anciens

STE

- Encadrement d'une étudiante chargée d'une recherche sur l'histoire du service

SEJ

- 20 ans de la Croquette : tri des archives et recherche pour établir la chronologie du service.

Versements

En 2009, les Archives ont reçu 18 nouveaux versements représentant environ 29.0 m.l. dont 6 (16.0 m.l.) des services communaux. Tous sont sommairement décrits dans un bordereau de versement.

Fonds privés

- Association Films Plans-Fixes, avec convention
- Ecran Total, ciné-club
- Gaston Richard, films et diplômes

- Albert Bécherraz, photographies
- La Récréation, photos et diplômes trouvés par les concierges dans les combles de l'hôtel de ville
- YCom, sélection des dossiers permettant de retracer les activités de la société
- Maison d'Ailleurs, documents administratifs des années 90
- Chapelle des Cygnes, archives de l'association
- Aide familiale, archives de l'association
- SARC, procès-verbaux
- Jacqueline Pillard, collection du supplément de Noël du Journal d'Yverdon
- Anonyme, photo de contemporains et bible de famille

La préparation du versement des archives de Canal NV s'est poursuivie par une réflexion sur la prise en charge globale, c'est-à-dire incluant la mise en valeur du fonds. Ce projet a bénéficié du conseil des Archives de la Ville de Lausanne.

Le tri des archives Leclanché s'est poursuivi. Elles ont été mises en palettes et le bordereau de versement rédigé en parallèle.

Inventaires

L'archivage définitif des fonds ou dossiers suivants est terminé :

Producteur	Fonds et travaux effectués	Longueur
Grefe	Sociétés locales : tri, classement, inventaire, conditionnement	4.5 m.l.
Grefe	Affaires immobilières : tri, classement, liste détaillée, conditionnement	5.0 m.l.
Grefe	Préavis : constitution d'une série et d'une liste, suite travaux 2008	2.5 m.l.
Grefe	Procès-verbaux du Conseil communal : numérisation	1.0 m.l.
Contrôle hab.	Copies des registres d'Etat civil : classement, conditionnement	1.0 m.l.
URBAT	Mises à l'enquête : inventaire, conditionnement	1.0 m.l.
URBAT	Registres et documents de la police des constructions	0.5 m.l.
Privé	Journal d'Yverdon, supplément de Noël	0.1 m.l.
Privé	Ciné-club Ecran Total : tri, classement, inventaire, conditionnement	0.1 m.l.
Privé	Leclanché : tri des catalogues et listes de prix	0.2 m.l.
	Total	15.9 m.l.

A la fin de l'année, la base de données comptait 224 fiches supplémentaires, soit au total 12'252.

Prestations au public

Demandes de recherches et consultations

Une sensible augmentation des demandes s'est fait sentir en 2009.

Sur les 115 demandes, 34 venaient de collaborateurs-collaboratrices de l'administration communale et 81 de personnes externes. Elles provenaient de 89 personnes dont 18 de l'administration.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Demandes	92	84	107	84	95	74	87	115
Consultation sur place	Pas relevé	Pas relevé	61	63	60	34	63	31

Prêts et reproductions

- 2 prêts de courte durée pour la reproduction de documents
- 1 prêt de microfilms pour la consultation dans un lieu équipé
- 1 prêt de copies de documents pour une recherche scientifique

Mise en valeur

Dans le cadre de la mise en valeur du Prix Wakker à la ville, participation à la réalisation du film « Yverdon à fleur d'eau » en collaboration avec URBAT et des partenaires extérieurs. Ce film a été l'occasion d'utiliser plusieurs extraits des films de Gaston Richard, remis à la ville en 2003.

Le projet d'un film mettant en valeur l'utilisation des documents d'archives pour la réalisation d'une maquette de la ville au 15^{ème} siècle a dû être abandonné faute de temps à consacrer à sa préparation.

Publications

Rédaction et recherche d'articles pour le journal communal *Bonjour* :

- Les fontaines de la ville, en collaboration avec SEY et STE, n°32
- La gymnastique dans les écoles d'Yverdon, Véronique Czaka, n°32
- Gaston Richard, un cinéaste amateur yverdonnois, n°36
- Yverdon à fleur d'eau, n°36

Restaurations, reproductions, reliure

- Reproduction numérique du cadastre Treytorrens, 1737, par la Bibliothèque nationale, en vue de la réalisation de la maquette de la ville au 15^{ème} siècle.
- Onglet du Conseil communal Ad 4
- Dossier Af 5
- Reliure de feuillets des registres de naissances, décès et mariages, 1930-1973
- Reliure de la Région (2008-2009) et de 24 Heures hebdo (2008)
- Réparation de quelques volumes du Journal d'Yverdon et Yverdon Revue

Délégations

Réponse à la consultation des Archives cantonales vaudoises sur le calendrier de conservation des archives communales.

Participation aux séances du comité de l'Association Films Plans-Fixes. Pour marquer le trentième anniversaire de sa création, proposé que la ville finance le portrait d'un yverdonnois et soutenu la réalisation de ce projet. La présentation publique du portrait de l'ancien syndic Pierre Duvoisin a eu lieu en novembre au théâtre Benne Besson.

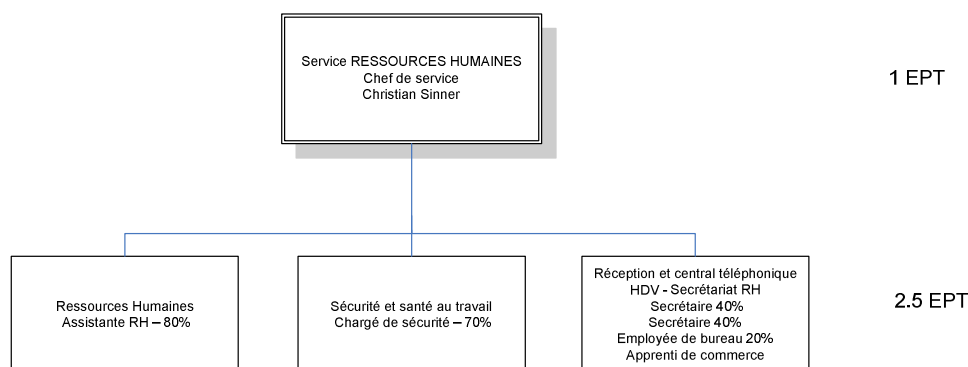
Participation aux activités de l'Association vaudoise des archivistes, en tant que membre du comité.

RESSOURCES HUMAINES

Pour mémoire, le responsable du service a changé le 1^{er} septembre 2008. L'année 2009 se caractérise donc par une profonde observation du fonctionnement de la gestion des ressources humaines (GRH) dans l'administration, des interventions en nombre grandissant, soit nécessitées par des situations spécifiques ou en réponse à des demandes toujours plus nombreuses. Les grands axes de cette année ont consisté à établir un état des lieux, sous l'angle des principaux processus de la GRH et de proposer à la Municipalité la stratégie et la méthodologie pour les prochaines années (2009 à 2016). Il est important de relever que dans tout système la GRH n'incombe pas qu'à un service des RH, mais bel et bien à l'ensemble des intervenants dans la conduite de personnel, soit également aux chefs de

service et aux cadres de la ligne qui doivent être formés au management et à la communication. D'autre part, en écho à l'état des lieux, il a été décidé de procéder à une enquête de satisfaction des collaborateurs sur la gestion du personnel, celle-ci devant être le prélude aux développements futurs de la GRH à Yverdon-les-Bains.

Le nombre de personnes travaillant dans l'administration au 31 décembre 2009 se montait à 622 personnes (603 au 31.12.2008) pour 411.33 EPT – équivalents plein-temps – (388.95 au 31.12.2008). En regard de ces nombres, il est important de mettre en relief le taux des postes au service RH ayant fonction de spécialistes RH : 1.8 EPT (une assistante RH et le chef de service), secondés pour l'ensemble des responsabilités à assumer, à l'exception des salaires, assurances sociales, gestion des temps, par 1 EPT de secrétariat assurant également la réception de l'Hôtel de ville, la gestion du central téléphonique, la vente des cartes CFF – et un chargé de sécurité à 70%.



Un état des lieux de la GRH

Entre avril et juillet 2009, un autodiagnostic de la GRH 360° a été réalisé avec trois étudiants de l'IDHEAP sous la conduite du professeur Yves Emery, dans le cadre de leur travail venant conclure le séminaire sur les RH. Une opportunité qui a été saisie d'autant plus que le nouveau chef du service envisageait de proposer à la Municipalité de construire ou compléter la GRH sur la base des processus élaborés par les professeurs Yves Emery et François Gonin (HEIG-VD – voir ci-après). Ce diagnostic a été réalisé en collaboration avec un groupe de travail constitué de M. von Siebenthal, représentant la Municipalité, de deux chefs de service, de deux représentants des cadres, des collaborateurs. Bien entendu, on ne peut pas parler d'une enquête scientifique, compte tenu du temps extrêmement court à disposition pour ce travail et d'un échantillonnage restreint pour l'enquête. Toutefois, les conclusions mettaient en évidence des lignes claires venant conforter les principales observations faites par le responsable RH, permettant de bâtir les propositions de développement et d'améliorations à venir pour les prochaines années.

Il a été mis en évidence la nécessité de renforcer le service RH largement sous-dimensionné pour permettre à l'Administration de disposer d'un personnel motivé, préparé et formé de manière adéquate pour assumer des prestations de plus en plus complexes dans un monde de plus en plus exigeant. Certains processus ont été considérés comme à risque et devant être l'objet d'une refonte ou d'un développement prioritaires. C'est donc en connaissance de cause que la Municipalité a accepté une

première phase du renforcement souhaité pour les RH, soit la création d'un poste d'adjoint à partir du budget 2010.

RH : partenariat 2009-2016

Le 2 septembre, la Municipalité a adopté un rapport étoffé du service RH proposant la stratégie pour les années 2009-2016 et la méthodologie consistant à subdiviser la GRH en plusieurs processus, en trois catégories, permettant un développement compatible avec un système qualité. Les professeurs Emery et Gonin sont parvenus à convaincre bon nombre d'entreprises ou institutions par leur vision très structurée, cohérente de la GRH.

I. Processus de pilotage	1. Politique du personnel	Indique au personnel la direction suivie par l'Administration en matière de politique de personnel
	2. Objectifs, indicateurs et tableaux de bord	La Municipalité fixe des objectifs en matière de GRH et les évalue au moyen d'indicateurs mis à disposition des responsables hiérarchiques et du service du personnel
II. Processus centraux de gestion du personnel	1. Gestion prévisionnelle	Identification des besoins en ressources humaines (quantitatifs et qualitatifs) et actions à mettre en œuvre pour les satisfaire
	2. Engagement	Définition des profils-type, recrutement, sélection, accueil et intégration
	3. Management des performances	Description de fonction, responsabilités et compétences, détermination des objectifs et critères de qualité, délégation et motivation, évaluation périodique du travail et de la collaboration
	4. Développement des compétences	Analyse des besoins en formation et compétences, plans collectifs ou individualisés, réalisation de la formation et transfert sur la place de travail
	5. Evolution professionnelle	Analyse et recueil des besoins et possibilités au sein de l'administration (évolution verticale ou horizontale), conseil et appui en développement de carrière, mise en œuvre des évolutions, transferts, etc.
	6. Rémunération	Concept de rémunération, analyse et classification des fonctions, échelle des traitements, principes d'évolution salariale et prise en compte du marché des salaires
	7. Personnalisation des conditions de travail	Marketing du personnel, aménagement des temps, taux, autres mesures, adaptation aux tendances sociétales (work-life balance)
	8. Communication interne	Concept de communication interne, processus et instruments de communication, mise en œuvre et suivi du climat social, relations avec les partenaires sociaux

	9. Processus transversaux	Egalité hommes/femmes, apprentissage, santé et sécurité au travail, prévention et gestion des conflits, du harcèlement, etc.
III. Processus de soutien	1. Fonction personnel	Coordination des fonctions de gestion de personnel au sein du service du personnel, responsabilisation des cadres en matière de gestion du personnel
	2. Système d'information et de gestion du personnel	Gestion des dossiers administratifs, paie, assurances, gestion des informations RH, documents physiques ou informatiques en lien avec l'organisation de la GRH
	3. Statut et réglementation	Statut du personnel, règlement d'application et directives de mise en oeuvre

La création, le développement et la mise en œuvre de ces processus seront assurés en partenariat, incluant dans la réflexion avec la Municipalité, les chefs de service et les représentants du personnel, le service RH étant l'animateur des groupes de travail, secondé par la HEIG-VD dans un rôle de consultant-expert. L'enquête de satisfaction dont le rapport a été rendu le 3 mars 2010 et présenté à l'assemblée générale des collaborateurs le 22 mars a été réalisée sur la base des processus-clés cités plus avant, donc en parfaite cohérence méthodologique.

Statut et réglementation

Il a été procédé à la révision de quelques articles du règlement d'application du statut du personnel. Il s'agit de :

Article 24 – autorisation de fumer. Consécutivement à l'évolution de la législation cantonale, il a été nécessaire d'interdire la fumée dans les bâtiments et locaux administratifs, ainsi que dans les véhicules professionnels.

Article 32 bis – service de piquet. Consécutivement à l'adoption par le Conseil communal des nouveaux articles 32 et 32 bis du statut concernant les heures supplémentaires et le service de piquet.

Article 37 – formation continue : facilités accordées. Il était apparu indispensable de préciser les conditions d'octroi de facilités accordées en matière de formation (typologie des formations, imputation budgétaires, participation aux frais, temps de redevance, etc.)

Santé et sécurité au travail

La forte médiatisation autour de la pandémie H1N1 a provoqué des réactions et mesures pragmatiques pour l'administration. Une cellule

pandémie a été mise sur pied à la fin de l'automne. Son rôle sera de planifier des actions, d'aider les services à se structurer pour aborder sereinement des situations où un absentéisme conséquent et durable se produit. RH a remis à chaque chef de service un classeur « pandémie » afin d'apporter des conseils et outils de gestion (choix des priorités, prestations à garantir en toute circonstance, remplacements à organiser, possibilité de télétravail, etc.). Il a été procédé à l'achat de matériel sanitaire de première urgence, en quantité modeste et au suivi régulier des informations fournies par l'OFST sur son site internet.

Il a été procédé à la vérification du statut vaccinal du personnel de STE et de CPO afin de planifier les prochaines campagnes de vaccination (tétanos, tiques, hépatite B pour le personnel exposé à des risques). Deux séances de rattrapage ont été organisées pour 16 collaborateurs dont les vaccinations n'étaient pas à jour. Rappelons que ces protections ne peuvent pas être imposées.

Le chargé de sécurité a effectué un suivi de principaux chantiers, Promenade des Pins, STEP, PST, rue de la Blancherie, notamment. Il a participé à plus de 55 séances de coordination au sein de divers services afin de contribuer à l'amélioration des mesures de santé et sécurité au travail.



En matière de formation, il a planifié ou organisé 10 séances de formation interne pour les collaborateurs de STE, SEY (REL, REG, BT, et Services généraux). Les thèmes suivants ont été traités : risques liés aux échelles, à l'amiante, choix et utilisation des élingues (charges), sécurité générale sur les chantiers, signalisation temporaire sur les routes, protection de la peau. Un cours de caristes a été mis sur pied en collaboration avec Sulser Groupe. Il y a eu plusieurs contrôles de l'amélioration des mesures de sécurité pour la STEP. Le chargé de sécurité a suivi une formation continue en matière de prévention, notamment en lien avec les accidents non professionnels et les outils informatiques. Il a contribué à l'actualisation des réglementations et des publications techniques, a assuré leur transmission aux cadres et chefs de secteurs responsables.

Une élaboration des statistiques 2007 à 2009 est en phase terminale de recueil et exploitation des données afin de connaître l'évolution et d'adapter les mesures de prévention ou de formation.

Développement des compétences, apprentissage, recrutement, évolution professionnelle

Le service RH a organisé l'intervention de consultants formateurs à Yverdon-les-Bains pour les programmes suivants :

- Le manager coach – 2 x 2 jours – 24 participants
- Etre co-acteur de mon bilan annuel de collaboration – ½ jour – 11 participants
- Préparer et conduire le bilan annuel de collaboration – 1 jour – 9 participants
- Mieux rédiger – 2x2 jours – 16 participants
- Gérer les situations relationnelles délicates – 2 jours – 10 cadres.

La collaboration a été développée avec le CEP (Centre d'Education Permanente de l'Etat de Vaud) à Lausanne où 17 personnes sont allées suivre au total 39 journées de séminaires à titre individuel.

Enfin, le service RH a tenté l'expérience du coaching ou team-building dans 5 situations précises où une intervention ciblée et très pratique lui semblait plus performante et garante d'un résultat. Les premiers signes sont

très prometteurs et cette voie mériterait d'être davantage utilisée pour les années à venir.

Le budget de formation contribue pour une part importante à financer les formations des apprentis à ce qui est appelé « cours interentreprises ». Pour des raisons d'évolution de l'éducation et de la société, les apprentis nécessitent de plus en plus un encadrement et coaching serré de la part de leurs formateurs ou de l'assistante RH. La collaboration avec les écoles professionnelles sont plutôt bonnes. Neuf apprenti-e-s ont été engagé-e-s en 2009, portant le nombre à 22. Six ont obtenu leur CFC en été 2009 (5 employés de commerce et 1 floricultrice). Relevons un échec.

Le service RH collabore avec plusieurs institutions et organise des stages destinés à des personnes en cours de réinsertion ou des remplacements de personnes en incapacité prolongée ou suite à des départs. Il s'agit principalement de l'ORP, d'IPT, de l'OSEO, de l'AI, du SEMOY, du REPUIS, pour citer les principaux partenaires. Des stages pour étudiants de la HEIG-VD ont également pu se concrétiser.

Tous les employés temporaires reçoivent désormais une attestation ou un certificat de travail.

Les demandes d'entretien de collaborateurs/trices ne cessent de croître, que cela soit suite à un malaise, une crise, un conflit, mais bienheureusement également pour des questions techniques, d'évolution professionnelle, de carrière, de formation continue, d'organisation de son temps de travail, etc. RH veut offrir cette disponibilité encore bien davantage et de manière mieux structurée et plus efficace, mais devra compter sur un renforcement de ses ressources.

Le recrutement du personnel est systématiquement effectué par RH avec les services concernés. En 2009, ce sont 36 mises au concours qui ont dû être entreprises, consécutivement à des créations de postes pour le budget 2009, mais également suite à des départs (démissions, licenciements, retraites). Certains secteurs provoquent de grandes difficultés en raison du marché tendu de l'emploi (postes techniques ou d'ouvriers qualifiés) ou d'écart importants de rémunération (certains postes de cadres ou professions très pointues). Aucun problème de recrutement par contre du côté des employé-e-s de commerce ou de la main d'œuvre non certifiée.



Evolution de la GRH à Yverdon-les-Bains

L'année 2010 verra l'élaboration d'une politique du personnel. Le service RH souhaite renforcer le processus de promotion de la sécurité et la santé au travail, ainsi que le suivi de l'absentéisme, tant sur le plan de la mise à disposition de données et d'indicateurs fiables, comparables année après année, mais également sur le plan humain ; en effet, il s'agit de s'informer sur l'évolution de la santé de personnes absentes et d'envisager le plus rapidement possible leur réintégration du milieu du travail quitte à adapter leurs responsabilités ou leur poste quand cela est possible, ceci afin d'éviter des situations qui dérivent vers l'invalidité ou vers le chômage de longue durée.

Il s'agira de clarifier les divers statuts d'auxiliaires et personnel temporaire, de proposer des processus, directives claires, une

rémunération plus structurée et mieux cadrée, afin d'améliorer l'équité de manière générale.

Enfin, le service RH commencera la rénovation ou la mise en œuvre des principaux processus de la GRH. L'un des premiers axes consistera à écrire un certain nombre de procédures, tenir à disposition des cadres et collaborateurs/trices sur intranet un certain nombre de documents et informations directement utiles et accessibles. Les priorités pourront être déterminées après une analyse fine du rapport rendu par la HEIG-VD suite à l'enquête de satisfaction.

Le service RH souhaite trouver une solution pour la réception de l'Hôtel de ville et le central téléphonique, pour des raisons de discrétion et respect des personnes s'adressant à lui. Mais il s'agit également de pouvoir disposer d'un secrétariat qui puisse vraiment se consacrer aux RH et épauler la modeste équipe dans le domaine administratif, organisationnel et mise à disposition de données et d'informations.



DICASTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE

MME NATHALIE SAUGY, MUNICIPALE

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES	40
OFFICE DU LOGEMENT	45
ASSURANCES SOCIALES	46
CENTRE SOCIAL REGIONAL	47
AFFAIRES CULTURELLES	52
THEATRE BENNO BESSON	52
PETIT GLOBE	56
THEATRE L'ECHANDOLE	57
LA COUR DU THEATRE	59
LA FETE DE LA MUSIQUE	60
GALERIE DE L'HOTEL DE VILLE	61
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (BPY)	64

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Accueil de la petite enfance

Sous le nom de RéAgy, Réseau d'Accueil de Jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs, nous avons créé une nouvelle entité qui coordonne tous les accueils de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs, afin de répondre à la Loi d'Accueil de Jour des Enfants (LAJE) mise en application en 2009. RéAgy est administré par la ville d'Yverdon-les-Bains, sous la responsabilité de Mme Dominique Clignez, et assure la coordination des structures, la qualité des prestations et le développement du réseau avec les partenaires.

Partenaires de RéAgy :

Au 31 décembre 2009, les communes suivantes ont adhéré à RéAgy : Baulmes, Belmont, Boley-Magnoux, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Essert-sous-Champvent, Gressy, Method, Treycovagnes, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et, bien entendu, Yverdon-les-Bains qui a passé un contrat de droit administratif avec les 13 autres communes.

En 2009, les entreprises suivantes ont adhéré au réseau :

- L'Association RAS Yverdon-Grandson,
- L'Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE),
- W. Hoffmann,
- Cabinet d'ORL Monod,
- Saraï Marketing.

Des contacts ont été pris avec les eHnv, le grand magasin Manor et l'heig-vd. Nous souhaitons que d'autres entreprises adhèrent au réseau afin de faciliter la recherche en places d'accueil des parents. Il est à signaler que le Canton n'a pas souhaité adhérer au réseau en qualité d'employeur.

Pour rappel, seuls les enfants domiciliés dans les communes ayant rejoint un réseau d'accueil ou dont les parents travaillent dans une entreprise adhérente au réseau, bénéficient d'une place en accueil collectif ou familial.

Pour faciliter l'organisation des parents, des conventions inter réseaux ont été signées avec les réseaux d'accueil de Grandson et environs

(RAdeGE), Yvonand (RYMaje), Orbe-Vallée (AJOVAL), Cossonay (AJERCO), La Broye (ARAJ), Echallens (EFAJE) ainsi que celui de Ste Croix.

Les réseaux découpés dans les anciens districts de Grandson et d'Yverdon se sont réunis 6 fois au cours de l'année afin de fixer une politique tarifaire commune, atteindre les mêmes objectifs et mieux collaborer. Il faut préciser que les 4 réseaux concernés sont membres de la RAS, dont un des buts optionnels est justement l'accueil familial de jour. Un des objectifs de 2010, voire 2011 serait de voir fusionner les 4 réseaux afin de ne former qu'une seule entité. Cette fusion permettrait aux parents de mieux cibler leur demande de places d'accueil.

Quelques évènements marquants doivent être signalés au cours de l'exercice écoulé

Janvier :

Le service d'accueil familial est organisé en caisse centrale. Les accueillantes en milieu familial sont salariées et les parents paient les frais de garde selon un barème dégressif. Une prouesse a été accomplie par le personnel en charge de la comptabilité pour que factures autant que salaires soient versés dans les temps.

Juin :

Le conseil communal accepte le préavis pour l'achat d'un logiciel. Ce dernier permet d'avoir une vue d'ensemble de toutes les prestations offertes, facilite la facturation et permet la gestion d'une liste d'attente. A terme, les parents en recherche de lieu d'accueil n'auront qu'un seul coup de fil à passer.

En quelques mois, le service est passé de « l'âge de pierre à l'âge informatique ». Un immense travail a été accompli tant pour entrer les données, que pour maîtriser ce nouveau logiciel afin d'être opérationnel à 100% dès janvier 2010.

Novembre :

Durant la journée réservée pour l'Accueil des nouveaux habitants, RéAgy a eu l'opportunité de présenter son service, de nouer des contacts avec des parents en recherche de lieux d'accueil et de mieux se faire connaître pour les habitants et/ou employés de la commune d'Yverdon-les-Bains.

**Décembre :**

Un règlement pour les accueillantes en milieu familial (AMF) et les parents placeurs est finalisé, qui permet une plus grande lisibilité sur l'accueil familial, les droits et les devoirs des parents.

La politique tarifaire régionale est adoptée.

Jumelage avec Nogent-sur-Marne - échange de seniors

Notre ville est jumelée avec Nogent-sur-Marne depuis 1965.

En 2009 un groupe de 10 seniors yverdonnois a été accueilli par Nogent-sur-Marne du 14 au 19 septembre. Comme chaque fois ils ont été reçus par les autorités de la ville et ont bénéficié d'un programme des plus alléchants lors de leur séjour.

La fête des voisins

Le mardi 26 mai 2009 s'est tenue la fête des voisins pour la deuxième fois dans plusieurs quartiers de notre ville. Pas moins de 37 organisateurs se sont inscrits, contre 25 en 2008.

Depuis son lancement en 2003, la fête des voisins n'a cessé de se développer. Elle est aujourd'hui célébrée bien au-delà des frontières de l'Europe, comme par exemple au Canada, au Japon, ou encore à Taiwan. Cette année, pour sa septième édition, 9 millions de personnes se sont réunies dans 29 pays, dont 20 de l'Union Européenne.

Les buts premiers de ce concept européen sont de créer une dynamique de convivialité dans les immeubles, de renforcer les liens de proximité et de solidarité, de rompre l'isolement et l'indifférence entre voisins et de favoriser les contacts et les liens sociaux.

A cette occasion et afin de promouvoir cet esprit dans les meilleures conditions possibles, l'association «La fête des voisins» a fourni des t-shirts de différentes tailles avec le logo de la fête des voisins ainsi que des ballons gonflables. De plus, la commune a mis à disposition des affiches et affichettes ainsi que des cartes d'invitation. Le Centre Thermal a également participé à cette initiative, puisqu'il offrait aux dix premiers organisateurs plusieurs cadeaux, répartis par tirage au sort. Le journal «La région Nord Vaudois» a aussi soutenu

cette manifestation en publiant plusieurs articles invitant à organiser des fêtes de quartier.

Nous avons pu constater, suite aux diverses réponses et témoignages, que la fête des voisins a été grandement appréciée par l'ensemble de ses participants. La majorité des participants a trouvé que cette initiative était une excellente idée. Certains d'entre eux remarquent également que c'est un réel besoin de partager des moments tels que ceux-ci en compagnie de ses voisins afin de resserrer des liens parfois trop faibles.

Cette deuxième expérience, qui a vu pas moins de trente-sept fêtes des voisins dans notre ville, nous conforte dans le besoin et le plaisir d'organiser cette manifestation chaque année.

Parrainage de gare – opération RailFair

Les gares sont des lieux de première importance dans notre vie sociale. Chaque jour, des personnes de tous horizons y convergent pour diverses raisons.

Malheureusement, les actes de violence et de vandalisme se multiplient dans le périmètre des gares suisses. Le projet parrainage des gares est une méthode éprouvée pour contrer ce phénomène. L'idée fondamentale de cette entreprise consiste à marquer sa présence.

A Yverdon-les-Bains, la Municipalité, en collaboration avec les CFF, a initié le concept depuis septembre 2007. Au 31 décembre 2009, 25 parrains-marraines bénévoles étaient engagés dans le périmètre de la gare pour assurer une présence. En 2009 ce ne sont pas moins de 2'500 heures de présence qui ont ainsi été assurées.

Les parrains et marraines ont confirmé leur rôle au sein de "leur" domaine et sont aujourd'hui un élément déterminant dans le territoire de notre gare. Leur présence renforce le sentiment de sécurité et le bien-être permanent des visiteurs et voyageurs.

Être marraine ou parrain de gare est une activité bénévole. Par conséquent, ils ne touchent pas de salaire en espèces hormis un petit dédommagement sous forme de titres de transport. Mais leur contribution est un service à la communauté qui mérite remerciements et reconnaissance. C'est une bonne occasion d'enrichir leur expérience et de développer leurs propres compétences.

A la fin de leur formation, les nouveaux parrains et marraines ne sont pas "lâchés"



seuls dans la nature. Nos autorités locales sont impliquées et ont délégué au comité de pilotage un représentant par service concerné : affaires sociales, police et jeunesse.

Basée essentiellement sur le contact avec les usagers, cette action s'inscrit dans un concept général de prévention que nous souhaitons encore développer pour le bien-être de notre population.

Intégration

La Déléguée à l'Intégration, Mme Katja Blanc, a été engagée au 1^{er} juin 2009 avec un temps de travail de 30%. Son bureau se situe dans les locaux du Service des Affaires Sociales et dès lors elle peut profiter de ses infrastructures et de son service administratif.

Durant l'été, elle a établi des contacts avec les Services de la Ville, les associations et le secteur privé. L'objectif principal étant de rendre visible ce poste de déléguée afin que les activités transversales entre les acteurs de l'intégration puissent se dérouler dans un climat relationnel personnalisé.

Une enquête sur l'intégration à Yverdon-les-Bains a été menée afin d'enregistrer les besoins et les demandes des partenaires. Elle a été effectuée auprès de 50 personnes choisies dans différents milieux professionnels et associatifs. Le but est de présenter une politique d'intégration à la Municipalité. Les membres de la CCSI ont été mis à contribution pour l'analyse des réponses ainsi que pour la validation des résultats et des priorités. Un rapport final sera transmis aux Autorités en mars 2010.

Au mois de novembre, elle a collaboré à l'accueil des nouveaux habitants et, avec le Service des Affaires Sociales, elle sera responsable désormais de cette animation.

Elle participe aux rencontres cantonales et fédérales des Délégués à l'Intégration ainsi que les rencontres organisées par l'Office Fédéral de la Migration.

Le 6 mai Traits d'Union a été inauguré à la rue du Collège. Il s'agit d'une plateforme de l'intégration regroupant 4 associations oeuvrant dans le domaine de l'intégration : Appartenances, Caritas, Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) du Centre Social Protestant et Lire et Ecrire.

Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

Les buts de cette commission sont les suivants :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'autorité communale.
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leurs richesses humaines et culturelles.
- Favoriser leur intégration dans le respect réciproque des identités et dans celui des valeurs qui fondent l'Etat de droit.

Membres de la CCSI

La CCSI est actuellement composée de représentants des communautés étrangères suivantes : Afrique, Allemagne, Brésil, France, Italie, Kosovo, Mexique, Macédoine, Portugal, Serbie, Sri Lanka et Thaïlande. Elle est également composée de représentants des partis politiques siégeant au Conseil communal, ainsi que de la responsable du Contrôle des Habitants et du chef du Service des Affaires Sociales. En fonction des objets débattus, d'autres personnes proches des milieux liés à l'immigration siègent avec la Commission : EVAM (anciennement Fareas), Appartenances, Tisserands du Monde, etc.

L'année 2009

La Commission s'est réunie à 7 reprises durant l'année 2009. Dès le mois de février, les séances ont été tenues au sein des associations. Ainsi chacun a appris à mieux connaître les activités des diverses associations actives à la CCSI.

Au début de l'année un accent a été donné à la participation aux élections communales complémentaires par la projection du film « Demain, je vote » suivie de la présentation des candidats à la Municipalité. Un café citoyen avec une trentaine de personnes a eu lieu au mois de mars sur le thème "Qu'est-ce que peut favoriser la cohabitation ?". La visite au Palais Fédéral le 3 juin a trouvé un large écho favorable parmi les membres de la CCSI et des communautés étrangères, qui ont été accueillis par Mme Josiane Aubert, Conseillère nationale.



Le site Internet est régulièrement mis à jour : ajout des dates des fêtes nationales, agenda des manifestations des associations, photos des activités, portraits des migrants édités dans le journal Bonjour ainsi que des liens avec toutes les associations.

La collaboration entre la CCSI et le théâtre de l'Echandole a été reconduite pour la saison 2009-2010. Pour le plus grand plaisir des participants, 3 soirées ont été organisées : Comores en décembre 2009, Mexique en février 2010 et Flamenco en mai 2010.

Des représentants de la CCSI d'Yverdon-les-Bains se sont rendus aux Assises de l'Immigration à Bex le 25 avril, où les thèmes débattus ont été très intéressants, dont le principal a été "criminalité et étrangers, entre réalités et stigmatisations".

Dans le cadre des ballades à vélo à travers la ville organisé par Agenda 21, des parcours ont été proposés pour découvrir la ville vue par plusieurs communautés étrangères.

La nouvelle Déléguée à l'intégration s'est présentée à la Commission. Elle a rendu visite à chaque association afin de faire connaissance. Avec leur collaboration, elle propose d'organiser en 2010 un forum réunissant tous les acteurs de l'intégration.

L'accueil des nouveaux habitants a été organisé conjointement avec le Service des Affaires Sociales et le bureau de la Déléguée à la Communication. La CCSI s'est particulièrement impliquée pour accueillir personnellement les nouveaux habitants étrangers et une traduction du discours du Syndic leur a été proposée. Nous avons reçu un très bon accueil de cet événement qui sera reconduit et développé en 2010. Les associations qui viennent en aide aux migrants ont apprécié d'être invitées. De tels événements leur permettent d'être plus visible auprès de la population.

Grâce à une bonne collaboration avec le Comité de rédaction du journal Bonjour, une page est désormais attitrée à la CCSI afin de présenter des portraits de migrants et d'associations. Ces portraits sont d'ailleurs systématiquement repris sur le site Internet. La mise en valeur des personnes et des associations est très appréciée à la CCSI.

Statistiques du chômage

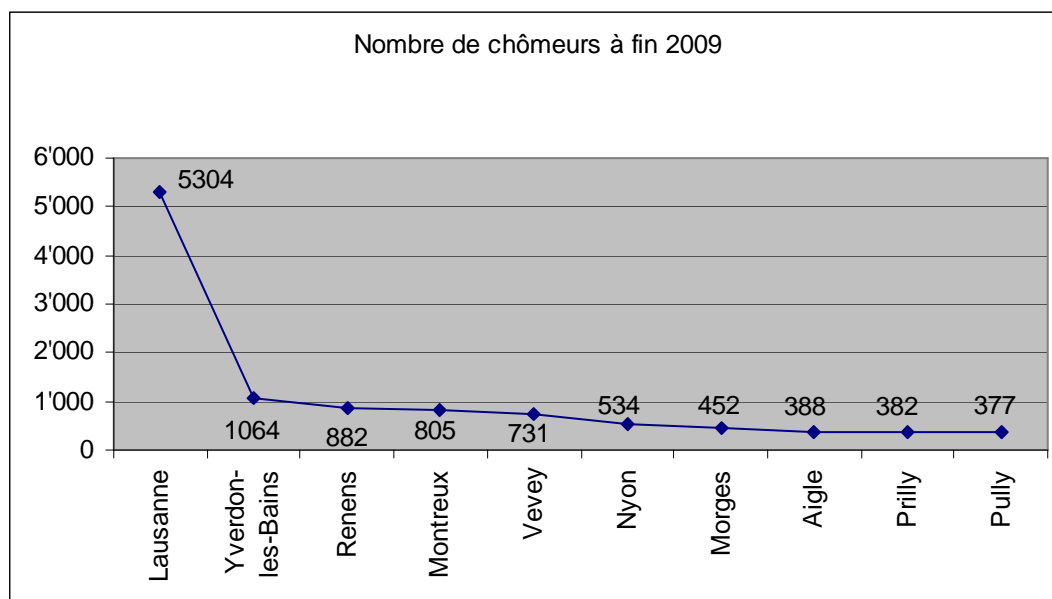
Selon la loi sur le travail adoptée par le Grand Conseil, les Offices communaux de travail ont été supprimés dès le 1er janvier 2007. La plupart des tâches avaient déjà été reprises par les ORP et le Service cantonal de l'Emploi.

Bien que l'Office du travail n'existe plus, nous estimons intéressant pour la Municipalité et le Conseil communal de prendre connaissance des chiffres relatifs à l'évolution du chômage dans notre ville, ce qui constitue une indication importante pour l'évolution de l'économie locale.

Nombre de chômeurs	Yverdon-les-Bains	Vaud	% population active Yverdon-les-Bains
décembre-08	757	14308	6.3%
décembre-09	1064	19699	8.9%

Nous pouvons donc constater que notre ville n'a pas été épargnée par la crise qui sévit actuellement. Le nombre de chômeurs a ainsi progressé de plus de 30% en l'espace d'une année.

Comparaison des 10 communes les plus touchées par le chômage



OFFICE DU LOGEMENT

Liste des logements subventionnés :

Immeuble	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	Total	type de subvention
Sous-Bois 17-23	10	27	20	3	60	fédérale
Sous-Bois 11-15	3	9	15	3	30	fin de subvention *
Bullet	2	10	8	2	22	canton+commune+fédérale
Moulins 123	0	10	9	5	24	canton+commune
Moulins 125	0	17	9	2	28	canton+commune
JA Venel 27-33	0	6	18	6	30	canton+commune
JA Venel 146-150	3	12	9	0	24	canton
Payerne 3	0	4	8	0	12	canton+commune
Sous-Bois 1	0	0	6	6	12	canton+commune
JA Venel 23-25	0	4	10	14	28	canton+commune
Plaisance 4-6-8	8	8	8	0	24	canton+commune
Moulins 36-42	6	9	11	1	27	fédérale
Jordils-Moulins 25	3	20	10	0	33	canton+commune
Total	35	136	141	42	354	

* mais toujours sous contrôle de l'Office communal du logement

Répartition des subsides communaux versés en 2008 par immeuble

Immeuble	Montant
Sous-Bois 17-23 **	SFr. 0.00
Bullet 3	SFr. 10'111.00
Moulins 25	SFr. 46'740.00
Moulins 123 *	SFr. 0.00
Sous-Bois 1	SFr. 24'096.00
J.-A. Venel 23-25	SFr. 64'836.00
J.-A. Venel 27-33	SFr. 67'860.00
Rue des Moulins 125A-B	SFr. 66'513.00
Rue Plaisance 4-6-8	SFr. 57'525.00
Rue de Payerne 3	SFr. 17'760.00

* correctif de 2001 à 2006 suite à un décompte du SELT

** échéance subsides au 31.12.2008

Demande de logements subventionnés

Notre office, en collaboration avec les gérances concernées, a procédé au contrôle d'une centaine de demandes de location. Des contrôles périodiques sont effectués afin de vérifier si les locataires occupant les logements subventionnés remplissent toujours les conditions requises.

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La tendance sur le marché du logement yverdonnois confirme la situation sur le plan cantonal. Le taux de logements vacants est dérisoire. Nous sommes toujours en situation de pénurie. Le recensement du marché des logements vacants au 01.06.2009 s'établit comme suit :

Total des appartements vacants à louer :	41
Total des appartements vacants à vendre en PPE :	0
Total des villas à louer :	5
Nombre d'objets disponibles sur le marché au 01.06.2009 :	46

soit 0.38% de l'ensemble du marché yverdonnois (1.09% au 01.06.2008).

Logements vacants

Nombre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nombre de logements	6	3	20	12	3	2	46
dont à louer	6	3	20	12	3	2	46
dont à vendre	0	0	0	0	0	0	0

Le parc locatif yverdonnois compte actuellement 11'775 logements. Ce nombre a été mis à jour suite aux informations transmises par le Service des Energies.

Prix moyen des loyers des appartements vacants

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne 2008	655.00	993.00	1'324.00	1'626.00	1'965.00	2'100.00
Moyenne 2009	741.00	1'004.00	1'338.00	1'719.00	1'980.00	3'850.00

ASSURANCES SOCIALES

Le secteur des assurances sociales a pour tâche la gestion de l'agence communale d'assurances sociales et des prestations complémentaires communales de la ville d'Yverdon-les-Bains. En effet, depuis le 1er janvier 2005, les communes des anciens districts d'Yverdon et de Grandson ont été rattachées à une des trois agences suivantes, gérées par l'Association RAS Yverdon-Grandson :

l'agence d'assurances sociales d'Yverdon-les-Bains et district;

l'agence d'assurances sociales de Grandson, avec une antenne à Yvonand;

l'agence d'assurances sociales de Ste-Croix.

Quelques chiffres sur les assurances sociales à Yverdon-les-Bains

	2007	2008	2009
Nombre de prestations complémentaires communales	520	534	547
- Dépense annuelle en francs	846'573.00	871'792.00	893'406.00
- Prestation complémentaire moyenne annuelle en francs	1'628.00	1'632.00	1'633.00
Prestations complémentaires fédérales			
- Nombre de dossiers en cours	1'428	1'481	1'566
- Nombre de nouvelles demandes	258	255	212
Contrôle de l'obligation d'assurance-maladie			
- Nombre de personnes ou familles contrôlées	1'084	1'087	1'116
- Nombre de frontaliers contrôlés	654	537	385
Demandes pour subsides pour assurance-maladie (LAVAMal)	2'316	2'396	3'520
Nombre de personnes subsidiées (LAVAMal)	8'141	8'170	8'698
Demandes d'assurance-invalidité (AI)			
- pour adultes	79	80	33
- pour mineurs	37	9	11
Demandes de rentes AVS	190	147	182
Demandes d'allocations familiales	51	31	
Demandes d'affiliation pour paiement des cotisations AVS/AI/APG en qualité de :			
- Indépendants ou employeurs	184	205	218
- Non actifs	390	473	505
- Etudiants	452	451	456
Radiations d'affiliation en qualité de :			
- Indépendants ou employeurs	98	59	12
- Non actifs	175	138	59

CENTRE SOCIAL REGIONAL

Le CSR dépend juridiquement de l'association RAS Yverdon-Grandson formée des 56 communes des anciens districts d'Yverdon et de Grandson. Un comité de direction, formé de sept municipaux et syndics, est responsable de la gestion de l'association.

Tous les chiffres indiqués comprennent l'ensemble des dossiers et interventions pour les 56 communes.

Le Revenu d'Insertion (RI)

Le 1er janvier 2006 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur l'action sociale vaudoise du 2 décembre 2003. Cela a entraîné la disparition des deux régimes d'aide antérieurs soit l'aide sociale et le revenu minimum de réinsertion (ASV et RMR). Outre la fusion de ces deux régimes, cette nouvelle loi instaure le revenu d'insertion (RI) qui a notamment pour avantage de proposer des mesures d'insertion socio-professionnelle à un plus large éventail de population. Auparavant, les bénéficiaires ASV n'y avaient pas accès.

Quatre années après son entrée en vigueur, les premières évolutions commencent à se dessiner.

Nombre de dossiers financiers

L'évolution du nombre de dossiers financier traités au cours de l'année a été la suivante :

Année	Nombre de dossiers traités dans l'année	Moyenne mensuelle
2006	1384	843
2007	1533	937
Augmentation 2006 - 2007	10%	11%
2008	1569	962
Augmentation 2007 - 2008	2%	3%
2009	1718	1033
Augmentation 2008 - 2009	10%	7%

La croissance du nombre de dossiers financiers en 2009 s'est à nouveau accélérée : reflet de la situation conjoncturelle ?

Dépenses et recette d'aide sociale vaudoise

Les montants des dépenses et des recettes d'aide sociale se présentent ainsi :

Année	Dépenses brutes	Recettes	Dépenses nettes
2006	19'817'995.85	1'167'885.50	18'650'110.35
2007	21'457'874.50	1'893'431.47	19'564'443.03
Augmentation 2006 - 2007	8%	62%	5%
2008	22'825'150.15	2'794'424.75	20'030'725.40
Augmentation 2007 - 2008	6%	48%	2%
2009	25'044'537.50	3'843'586.90	21'200'950.60
Augmentation 2008 - 2009	10%	38%	6%

L'augmentation des dépenses a suivi le même rythme que celle du nombre de dossiers financiers traités. Un bon niveau de recettes a permis d'atténuer l'augmentation des dépenses nettes.

Répartition des dossiers par commune

Nous vous communiquons ci-après le nombre de dossiers par commune pour les plus importantes. Cela nous est également utile pour nous assurer que la présence de notre personnel à l'antenne de Sainte-Croix est en rapport avec le volume de la clientèle.

Commune	2009		2008		2007		2006	
Yverdon-les-Bains	1261	74%	1151	74%	1082	71%	972	70%
Ste-Croix-Mauborget-Bullet	221	13%	217	14%	231	15%	188	14%
Grandson	58	3%	64	4%	72	5%	83	6%
Yvonand	44	3%	36	2%	37	2%	34	2%
Autres communes	119	7%	94	6%	111	7%	107	8%
Total	1703	100%	1562	100%	1533	100%	1384	100%

Jeunes adultes en difficultés (JAD)

Au cours des dernières années, nous avons observé une très forte augmentation des dossiers financiers pour la tranche d'âge des 18 à 25 ans. Il s'agit non seulement de marginaux ou de situations de rupture familiale mais aussi de jeunes n'ayant pas trouvé de place d'apprentissage ou n'ayant pas trouvé de travail à la fin de leur formation.

Année	moins de 25 ans		plus de 25 ans		Total
2006	303	22%	1081	78%	1'384
2007	339	22%	1194	78%	1'533
2008	444	28%	1125	72%	1'569
2008	492	29%	1226	71%	1'718

Après le saut de la progression de l'année dernière, nous assistons presque à une stabilisation.

Pour maximaliser les possibilités d'insertion rapide, pour tous les jeunes de 18 à 25 ans présentant une demande d'aide, nous enclenchons tout de suite le processus d'insertion en proposant, cas échéant, dans les meilleurs délais, une orientation soit vers l'Office régional de placement, soit vers une mesure d'insertion sociale.

Les mesures d'insertion sociale (MIS)

Pour rappel, les MIS peuvent être de différents types :

- des mesures d'aide au rétablissement du lien social : il s'agit de mesures qui ont pour but d'éviter la perte de ses relations sociales et l'enfermement dans la solitude. Par exemple : développement personnel et remise en confiance, reprendre pied dans la vie, ...
- des mesures d'aide à la préservation de la situation économique : la plupart des personnes entrant dans le régime RI doivent faire face à une importante baisse de revenus par rapport à leur situation antérieure. Cela implique notamment deux difficultés : changer de niveau de vie puis éviter ou limiter l'endettement. Ces mesures apportent une aide pour surmonter ce type de difficulté. Par exemple : mieux compter pour moins dépenser, atelier informatique et gestion de la vie quotidienne.
- des mesures de formation et des mesures visant à recouvrer l'aptitude au placement.

Depuis 2006, voici le nombre de mesures d'insertion sociale octroyées dans notre région :

	2009	2008	2007	2006
Nombre de MIS	213	177	193	134

Un effort de plus en plus intense est fait en faveur des jeunes adultes pour leur octroyer des mesures visant à les mener vers une formation professionnelle. Voici la répartition de ces mesures en fonction de l'âge des bénéficiaires :

Âge des bénéficiaires	2009	2008	2007	2006
moins de 25 ans	116	124	105	46
plus de 25 ans	97	53	88	88
% des moins de 25 ans	54%	70%	54%	34%

Pour un certain nombre de ces jeunes, des formations professionnelles ont pu être mises en place. Ils participent ainsi au programme FORJAD et bénéficient d'un encadrement tout au long de leur formation. Voici, le nombre de jeunes bénéficiant de cet encadrement dans notre région:

	2009	2008	2007	2006
Jeunes FORJAD	58	48	27	5

Sanctions

Le dispositif législatif prévoit une sanction financière pour les bénéficiaires n'ayant pas un comportement adéquat ou faisant peu d'effort pour retrouver leur autonomie financière. Cette sanction consiste en une diminution de 15 ou de 25 % des sommes octroyées à titre d'entretien et pour une durée d'1 mois à 1 année. Voici le nombre de dossiers concernés par des sanctions selon leur cause et le montant total qui n'a ainsi pas été versé.

	2009	2008	2007	2006
Rendez-vous manqués	32	0	0	0
Dissimulation des ressources	22	19	25	15
Démarches requises / refus	70	66	19	16
Détournement du RI	12	14	8	1
Emploi / efforts insuffisants	6	33	38	18
Absence de recherche de travail	40	6	0	0
Emploi / refus	5	10	4	6
Refus d'une mesure	7	1	0	0
Mauvaise exécution du contrat d'insertion	12	28	12	4
Abandon d'une mesure	4	1	0	0
Violation de l'obligation de renseigner	12	14	4	2
Renvoi d'une mesure	3	0	0	0
Refus d'un emploi convenable	2	0	0	0
Dissimulation d'éléments de fortune	1	0	0	0
Refus d'observer les instructions	2	0	0	0
Dissimulation de la composition du ménage	1	2	0	0
Dissimulation de la domiciliation	1	2	0	0
Allocations familiales non demandées	12	0	0	0
Total	169	169	104	58
Montant total	103'502.70	103'502.70	58'363.10	37'377.70

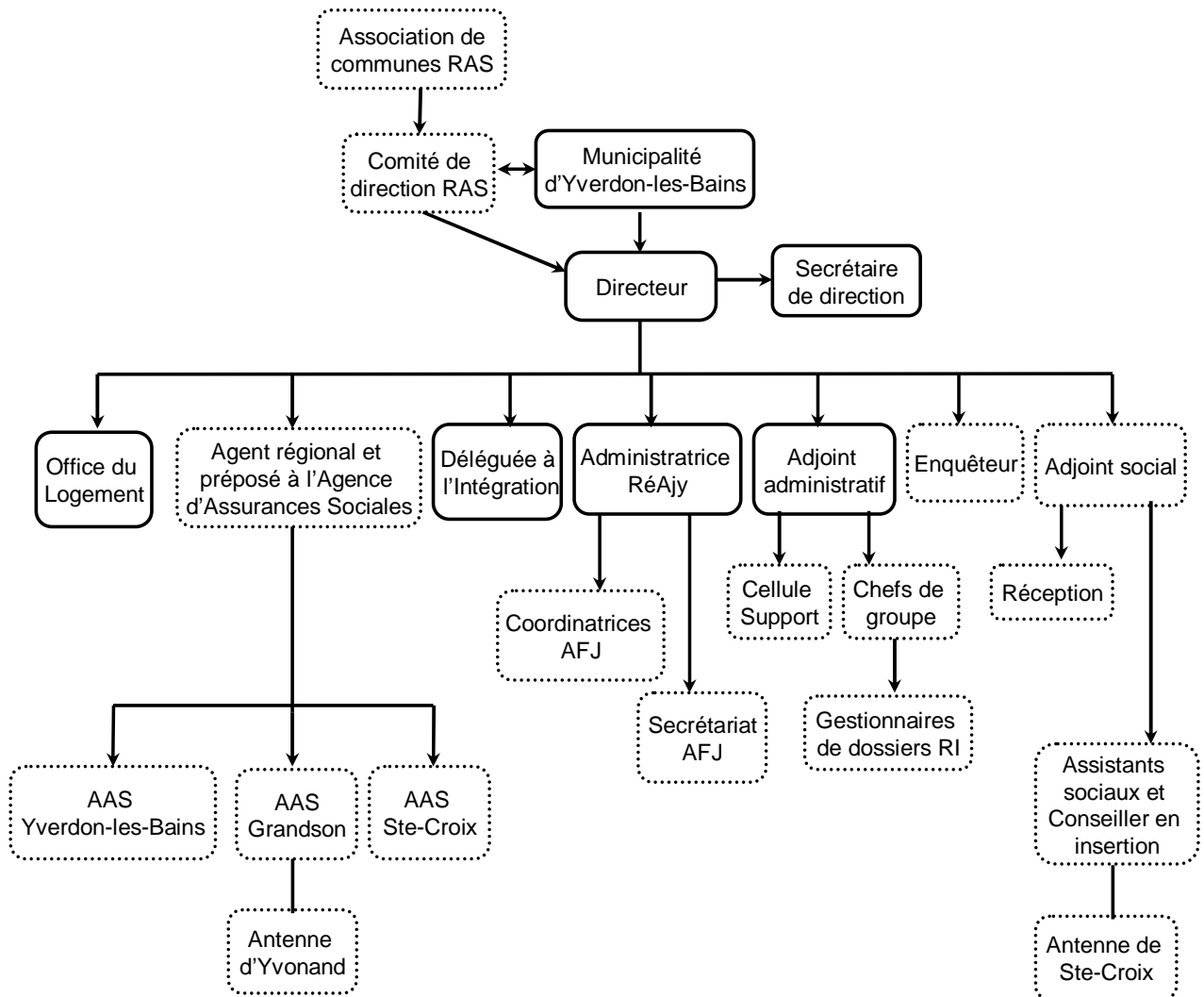
Indus

Il s'agit là de prestations financières qui ont été versées à un bénéficiaire et qui n'auraient pas dû l'être. Différents cas de figure peuvent se produire : concours de circonstance fortuit, erreur de l'administration, fausses déclaration du bénéficiaire, salaires non déclarés,... Ces indus sont remboursables. De plus, s'ils résultent d'une faute du bénéficiaire, ce dernier sera sanctionné voire dénoncé pénalement.

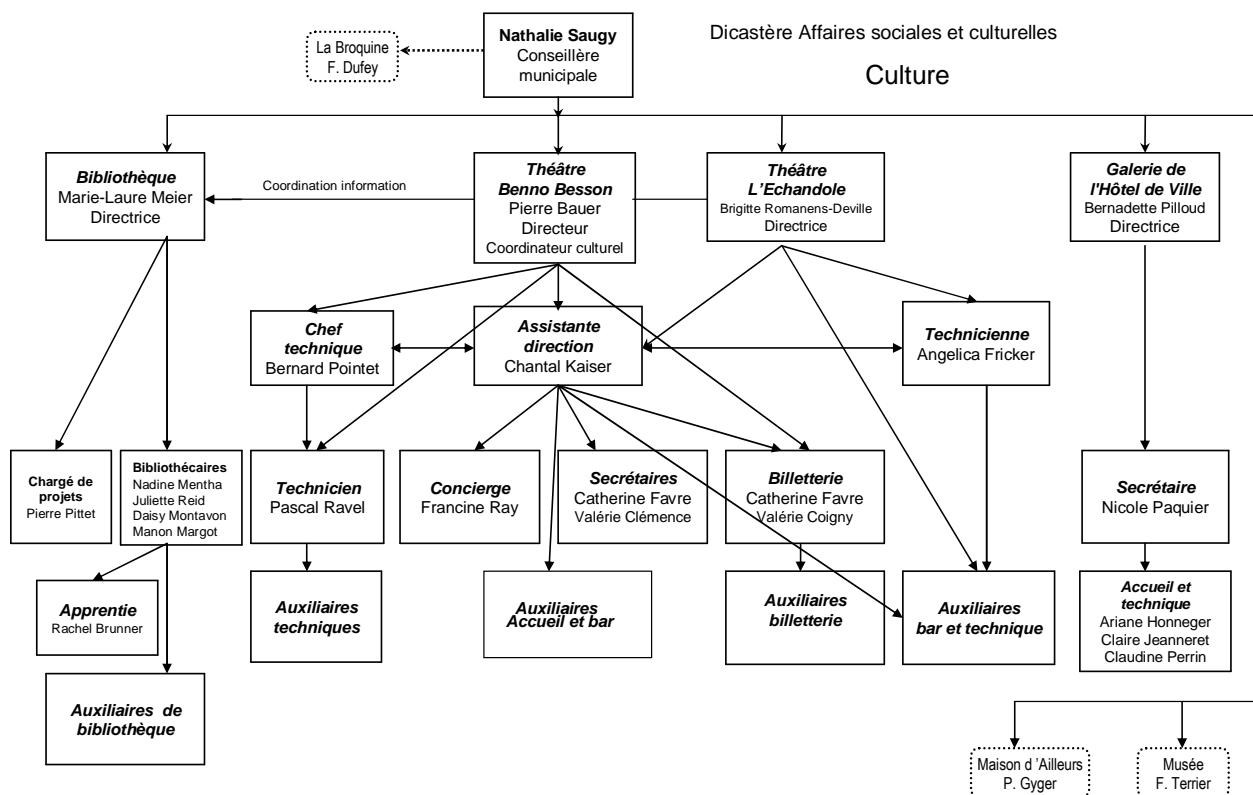
Vous trouverez ci-après le nombre de situations d'indu, leur montant total ainsi que le montant remboursé au 31.12.2009.

	Nombre d'indus	Montant de l'indu	Montant du remboursement
2006	107	280'754	6'486
2007	155	530'227	141'955
2008	177	453'492	127'678
2009	189	606'587	85'259

Organigramme SAS-CSR



AFFAIRES CULTURELLES



THEATRE BENNO BESSON

2009, année de crise. Pressentie l'an dernier, cette traversée difficile s'est concrétisée durant cet exercice. Et les questions ouvertes dans le rapport précédent ont commencé à recevoir des réponses. D'emblée, on peut dire avec plaisir que les résultats du Théâtre Benno Besson n'ont été que peu touchés par la situation conjoncturelle, peu touchés ne signifiant tout de même pas d'aucune conséquence, comme on le verra dans les chiffres. Ce phénomène ne nous est pas propre puisque, pour la saison en cours (2009-2010), les informations recueillies auprès de collègues rencontrés à Bulle, Monthey ou au Théâtre de Carouge vont exactement dans le même sens. Ce qui nous rassure : cette légère baisse de fréquentation n'est pas due à une programmation moins appréciée, mais se

trouve bien liée aux angoisses économiques. Quant au résultat plus modeste des recettes par rapport à l'an dernier (mais néanmoins supérieur de 20% aux prévisions du budget !), il est aussi lié à une saison privée de la pourvoyeuse de fonds extraordinaires qu'est Marie-Thérèse Porchet, responsable à elle seule d'un apport de Fr. 98'000.-- en 2008 ! Comme il y avait les années avec ou sans François Silvant à l'Echandole, il y a les années sans Marie-Thérèse (ou sans Bergamote !) au TBB ! Si nous tenions à signaler ces circonstances, il n'en demeure pas moins que l'année fût placée sous le signe du dynamisme, avec un excellent retour de la part de nos spectateurs ainsi que des initiatives gratifiantes. L'une d'elles est sans conteste la rénovation et la nouvelle autonomie du bar du théâtre.



La recherche d'un meilleur service et d'une meilleure collaboration avec le tenancier du Restaurant La Grange, souhaitée par la Commission de gestion, s'avérant impossible (problèmes syndicaux, mauvaise approche du rôle de ce bar, désintérêt...), l'équipe du TBB a souhaité reprendre elle-même cette responsabilité de façon plus digne d'un contexte culturel. Bien qu'imaginée dans l'urgence, cette proposition, assortie d'une reconsidération pratique et décorative de l'espace, a été agréée par la Municipalité, et les travaux ont été réalisés d'août à octobre grâce à deux crédits complémentaires (travaux et matériel). Nous avons le plaisir aujourd'hui de constater que nos spectateurs ont adopté d'emblée cette formule, et qu'après trois mois d'activité seulement, marchandises et recettes ont déjà trouvé un début d'équilibre financier.

2009 a vu également la préparation de « l'année 750^e » de la ville. Pour le Théâtre Benno Besson, cela va signifier en 2010 de nombreux services supplémentaires (une importante réalisation du Cercle littéraire et de l'Orchestre d'Yverdon-les-Bains, un giron de chorales, un festival de vidéastes, un séjour de l'École de Cirque, des concerts, la création d'une production-maison TBB). L'événement influencera donc de façon sensible un calendrier déjà difficile à établir.

Conséquence d'une motion sur l'étude de conditions préférentielles pour familles dans

différents secteurs d'activités, le TBB a proposé, en lieu et place d'une carte-famille peu adaptée à la pratique théâtrale, une réduction des tarifs pour enfants, écoliers et étudiants. Cette réduction a été mise en place dès la campagne d'abonnement 2009 et la vente des places pour la saison 2009-2010. Socialement appréciée, cette baisse de tarifs, il faut en être conscient, entraînera une baisse de recettes que nous estimons entre Fr. 10'000.-- et Fr. 12'000.--.

Au chapitre du personnel, dont la qualité du travail est toujours à souligner, le souci grandit de ne pouvoir faire face qu'avec peine à l'augmentation constante, saison après saison, des exigences et de la spécialisation technologique des spectacles contemporains, associées à un volume d'activité croissant. L'augmentation du temps de travail de notre second technicien, actuellement à 50 %, ou toute autre formule tendant à augmenter nos forces de travail dans ce domaine est donc très sérieusement à considérer malgré un premier refus de la Municipalité. Le passage d'un auxiliaire technique payé depuis des années à l'heure à un statut de technicien à 30% est un progrès certes appréciable, mais plus en termes de considération sociale que de force de travail. Côté administratif, c'est la partie promotion qui devient de plus en plus lourde, sous plusieurs aspects : la désaffection des médias, qui couvrent de moins en moins les activités culturelles ; la multiplication des lieux de spectacles ; le besoin d'être présents dans un nombre croissant de médias électroniques, et enfin l'attitude des troupes et des diffuseurs de spectacles, qui par exemple nous fournissent de moins en moins d'affiches, mais se contentent de nous faire parvenir des « visuels » informatiques que nous devons transformer nous-mêmes en supports concrets : affiches, flyers, etc. A la billetterie, la seconde préposée, Madame Josiane Schaller, partie à la retraite, est remplacée par Madame Valérie Coigny, préalablement auxiliaire.

Saison 2008 - 2009

A l'abonnement 25 spectacles, plus un inclus dans le programme de L'Echandole. Quatre concerts de la saison musicale classique ont pris place au TBB, tandis qu'en ouverture de saison, l'Orchestre d'Yverdon-les-Bains et Ad'Opéra créaient leur Dr Ox. La saison était placée sous le signe des Voyages extraordinaires et de Jules Verne, en relation avec l'ouverture de l'Espace du même nom à la Maison d'Ailleurs. Cinq spectacles étaient, de près ou de plus loin, liés à cette inauguration : un bel exemple de partenariat entre institutions yverdonnoises.

11'439 spectateurs ont suivi ce programme culturel, contre 12'463 la saison précédente, illustrant ainsi les propos ci-dessus sur la « prudence économique » du public. Mais il est tout de même à noter qu'une année plus tôt, on en était encore « qu'à » 10'700. Avec l'ensemble de nos activités de locations (5'000 personnes pour les seules Explorations du Monde) et les scolaires (7'000) le nombre d'entrées annuelles au TBB continue de tourner autour de 30'000. Un certain nombre de ces manifestations sont en effet difficilement chiffrables (conférences avec entrées libres, journée Plans-Fixes...).

Se détachant d'un programme qui nous a, une fois encore, valu beaucoup de compliments, on notera le triomphe comique du Tour du Monde en 80 jours la forte émotion dégagée par L'Enfant éternel, Macondo, Histoires d'Elles et La Vie devant soi, les moments dramatiques de John a disparu et de La Forme des choses, le plaisir généré par les classiques (L'Ingénu, Britannicus, Le Jeu de l'amour et du hasard), les performances physiques de l'équipe belgo-suisse des Argonautes, la présence de Thierry Lhermitte et Sylvie Testud dans la forte pièce de Frisch Biographie sans Antoinette... et comme il faut bien dans le théâtre contemporain un spectacle qui rencontre une certaine incompréhension du public, on signalera la perplexité de nos spectateurs face un très étrange Woyzeck.



Macondo



L'Ingénu



Saison 2009 – 2010

Nous avons cru vaincre le signe indien en constatant une micro-progression de la vente des places d'abonnement : 5800 au lieu de 5790 ! Par contre, sur les ventes directes, il faut néanmoins constater que le phénomène de récession se poursuit encore un peu. Mais compte tenu d'événements hors normes labellisés 750° tel Le Bourgeois gentilhomme ou la venue de l'Ecole de cirque, la fréquentation de la saison 2009-2010 sera finalement plus que satisfaisante. D'ores et déjà, Les Peintres au Charbon ont créé la surprise en faisant salle pleine alors qu'il s'agissait de la création d'une pièce inconnue ; Les scènes de la vie conjugale ont bouleversé un auditoire aussi attentif que nombreux, tout comme Jocaste Reine de Nancy Huston. Un signe très réjouissant : la fréquentation des spectacles romands, le plus souvent d'excellente qualité, monte sensiblement, tandis

que se sont les succès parisiens qui stagnent ou même baissent légèrement. L'exigence culturelle s'avère donc payante ! Souvent un peu surévalués et trop chers, les spectacles parisiens, espérons-le, pourront à l'avenir voir leur part diminuée au profit de textes ou de créations plus ambitieuses.

Enfin, grâce à un appui du fameux 750^e - encore lui ! - la saison pour enfants a pu être étoffée et faire l'objet d'un dépliant spécifique commun au TBB et à l'Echandole. Des ateliers pour 8 à 12 ans ont été organisés autour de deux de ces spectacles. Ce volet de notre activité doit absolument être maintenu ; il faudrait donc prendre le relais de ce fonds commémoratif et par conséquent éphémère...



Tableau comparatif des campagnes d'abonnement de la rentrée

	Musique	Théâtre Benno Besson
2000-2001	9'442.00	89'903.00
2001-2002	9'114.00	94'463.00
2002-2003	12'302.00	99'743.00
2003-2004	7'582.00	102'619.00
2004-2005	8'348.00	135'889.00
2005-2006	9'432.00	133'872.00
2006-2007	10'725.00	145'325.00
2007-2008	8'656.00	155'041.00
2008-2009	7'880.00	177'838.00
2009-2010	13'094.00	162'073.00*

*aurait atteint environ Fr. 170'000.-- sans la baisse des tarifs « jeunes ».



Manifestations au TBB en 2009

39 soirées d'abonnement ou de programmation culturelle

15 projections d'Exploration du Monde

25 représentations scolaires

22 manifestations diverses (Cercle Littéraire, locations, auditions, occupations spéciales telle Planet-Solar).

Soit 101 occupations publiques, sans compter les montages, répétitions, ainsi que les locations ou prêts du Foyer du 1^{er} étage. Quant à la billetterie, elle offre également ses services à des manifestations extérieures, tel le concert annuel d'Alain Morisod à La Marive.

Saison musicale classique

1'329 entrées pour la saison 2008-2009 ; toujours dans la moyenne de ces dernières années (1'416 en 2008 et 1'294 en 2007), la saison musicale classique reste le terrain d'un cercle de spectateurs passionnés et connaisseurs, mais encore peu extensible du côté de la jeunesse malgré tous nos efforts. L'art choral a la préférence du public, avec 376 auditeurs pour le Chœur Pro Arte, tandis que des ensembles de chambre de haute renommée internationale, tel le Quatuor Amati, ne sont malheureusement suivis que par une centaine de personnes. Deux grandes formations étaient au programme de la saison, l'Orchestre de Chambre de Lausanne avec un concert commenté très « grand public » (209 personnes) et l'Orchestre des Pays de Savoie avec un « ciné-concert » (160 entrées).

On aura sans doute noté dans le tableau statistique que le montant des ventes d'abonnements musicaux pour 2009-2010 a agréablement augmenté (Fr. 13'000.-- contre Fr. 7'900.-- l'an dernier). La commission de programmation (Christian Delafontaine, Guilhem Lavignotte, Friedemann Sarnau et Pierre Bauer) a tablé efficacement sur la présentation de l'œuvre très populaire de Stravinsky/Ramuz « L'Histoire du Soldat », montée par Patrick Lapp et Jean-Charles Simon, pour renforcer l'attractivité de cette nouvelle saison. Un brin de marketing au sein d'une offre plutôt fort sérieuse ! Par ailleurs, la

commission musicale s'attelle au projet d'une future Schubertiades à Yverdon-les-Bains. Un projet réalisable au plus tôt en 2013, plus vraisemblablement en 2015, au vu du tournus obligatoire entre les cantons romands.

PETIT GLOBE

La seconde saison du Petit Globe, théâtre d'été d'inspiration élisabéthaine, a vu la moyenne de ses spectateurs passer à 78 par représentation pour un programme s'étendant du 17 mai au 6 septembre. 26 manifestations y ont pris place, dont certaines pour plusieurs représentations. Géré par une association indépendante, le Petit Globe travaille en parfaite harmonie avec nos institutions culturelles, particulièrement le TBB et la saison musicale classique. La Loterie Romande a soutenu pour la seconde fois l'activité du Petit Globe, lui permettant d'acquérir pour Fr. 40'000.-- de matériel technique. Ce lieu s'impose de plus en plus au sein du paysage culturel romand, il convainc petit à petit les sceptiques ; l'organisation d'une séance du conseil communal dans ses murs (et surtout sous sa toile !) a constitué une excellente opération de séduction.

L'organisation de cette saison estivale théâtrale et musicale n'est cependant pas chose aisée. La cohabitation avec les autres manifestations des Rives du Lac, de plus en plus nombreuses, s'améliore mais demande encore quelques ajustements ; la gestion de la buvette est toujours un peu maladroite mais se heurte surtout à la légèreté de la structure par temps mauvais ou même simplement mitigé ; il y a encore des progrès à faire du côté de la signalisation, et la subvention est bien maigre pour les exigences qualitatives des programmeurs et le volume d'activité.

Le Petit Globe a certainement, néanmoins, un bel avenir. Dans le cadre du 750^e, le TBB y réalisera d'ailleurs sa création 2010, qui sera jouée ici pour une demi-douzaine de représentations avant une tournée.

Un rapport d'activité plus complet établi par l'association a été remis à la Municipalité.



THEATRE

L'ECHANDOLE

Fin de saison 2008 – 2009

Bref aperçu artistique

Trois créations « maison » ont vu le jour à L'Echandole en cette fin de saison : le magnifique spectacle théâtral et musical de la Cie Kbarré : Si ça aurait bien fini depuis le début, ça aurait été différent, l'époustouflant théâtre de mouvement de Philipp Boë : Somnonaut (coproduction réussie avec la ville de Bienne et le canton de Berne) et Uhru, le dernier spectacle vocal du trio yverdonnois NØRN, aux sonorités intrigantes. Les collaborations avec la C.C.S.I. (Commission Consultative Suisse Immigrés) se poursuivent à la grande satisfaction du public. Trois soirées tziganes avec le groupe Dschané et deux soirées italiennes avec le chanteur Ricardo Tesi ont remporté un franc succès. Au chapitre humour, nous recevons le nouveau spectacle

de Brigitte Rosset, *Suite matrimoniale* et *Cité Babel* de l'artiste d'origine algérienne Rachid Bouali, un récit drôle et émouvant. Deux autres artistes « seul en scène », Patrick Mohr et Pierre-Isaïe Duc, se racontent respectivement à leur manière, épique pour l'un dans *Le relais*, poétique pour l'autre dans *Le chant du bouquetin*. En chanson, les français Alain Sourigues et Alexis HK sont remarqués par leur talent d'écriture et de présence et le jeune suisse Marc Aymon attire déjà un public nombreux et fan. Notons encore deux spectacles jeune public en cette fin de saison : *Le vaillant petit tailleur* par la très créative Compagnie pied de biche, et l'espiègle Annabelle Sergent avec *Bottes de prince et bigoudis*, une adaptation fantaisiste de Blanche-Neige et les sept nains. Et pour finir, 3 concerts de jazz – dont une remarquable prestation de la chanteuse Sophie Kummer et 7 soirées d'improvisation théâtrale, drainant toujours un public nombreux et jeune.



Groupe Dschané



Trio yverdonnois NØRN

Quelques chiffres

Pour cette saison 2008-2009 – sans compter les mises à dispositions de la salle et les représentations scolaires – nous enregistrons 7'480 entrées et des recettes de Frs 148'300.--, supérieures à nos prévisions et légèrement inférieures à la saison précédente, lors de laquelle les recettes exceptionnelles étaient liées à l'accueil de l'humoriste Frédéric Recrosio. A cela, se rajoutent les entrées des manifestations hors saison soit un total d'environ 9'000 entrées. L'équipe de L'Echandole organise 31 spectacles, six concerts Jazz'o'château, onze soirées d'improvisation théâtrale et La Fête de la Musique. De plus, la salle de L'Echandole est mise à disposition pour deux soirées caritatives, pour 3 représentations de La TAC (troupe de théâtre amateur de la région), de La Cour du théâtre (Ecole de théâtre d'Yverdon-les-Bains), du Foyer du Mujon – établissement médico-social d'Yverdon-les-Bains qui organise des cours de théâtre dans les caves du château – et des cours de théâtre donnés dans le cadre scolaire. Les vernissages des expositions du bar font l'objet de soirées hors programme. Ce qui fait un total de 96 soirées et matinées de manifestations organisées par L'Echandole, sans compter les jours de répétitions, de montages et démontages techniques et les représentations scolaires données pour les écoles au nombre de 24 cette saison.

Début de saison 2009-2010

Faits marquants



Jeune public :

L'apport financier supplémentaire, obtenu grâce au 750^{ème} anniversaire de la ville, a permis d'augmenter le nombre de spectacles à destination du jeune public et de favoriser leur promotion grâce à une publication spécifique en collaboration avec le Théâtre Benno Besson. Cette opération très positive est appelée à se renouveler.

30^{ème} anniversaire :

Le 31 octobre, L'Echandole fête modestement son 30^{ème} anniversaire avec une performance réalisée sur la place Pestalozzi. Environ 200 personnes (amis-es, artistes, public, apprenti-comédiens-nes) se réunissent dans une mise en scène orchestrée, pour célébrer ce lieu œuvrant depuis 30 ans pour la diffusion des arts de la scène. A cette occasion, une carte postale est éditée et envoyée - accompagnée de deux invitations pour assister à un spectacle de leur choix à L'Echandole - à tous les trentenaires résidant à Yverdon-les-Bains.



Hommage à François Silvant :

Depuis 1983 et « Je veux plus de crème dans les mille-feuilles », François Silvant – disparu en 2007 - a fidèlement créé tous ses spectacles solo à L'Echandole. En souvenir de cette belle aventure commune, et sur l'initiative de Mme Emilienne Wagnière (conseillère communale), une œuvre commémorative a été commandée à l'artiste yverdonnoise, Claudine Bonzon. Ce portrait accompagné des chapeaux des différents personnages incarnés par l'artiste est accroché dans l'entrée du théâtre. Le vernissage de cette œuvre a lieu le samedi 14 novembre, à l'issue d'un spectacle qui réunit des artistes et amis de François : Philippe Cohen, Pierre Bauer, Christiane Vincent, Jean-Claude Issenmann...



Soirée « Debout à L'Echandole » :

Afin de diversifier l'offre musicale, de profiter de l'actualité des artistes et de s'ouvrir à un public plus jeune, des soirées sont programmées dans le courant de la saison et annoncées par le biais de la presse et de distribution de flyers. Il s'agit d'une programmation de concerts festifs et plus amplifiés qu'à l'ordinaire et pour laquelle, le public est debout.

Weepers Circus

Collaborations extérieures :

L'Echandole s'inscrit dans deux festivals transfrontaliers : Transvoisines et Jazzcontreband. Ces festivals proposent une programmation Musiques actuelles pour le premier et Jazz pour le second, dans plusieurs villes françaises et suisses romandes. L'objectif étant la circulation des artistes de part et d'autre de la frontière. Deux concerts sont organisés à L'Echandole avec à chaque fois, un groupe suisse et un groupe français, soit : Koumekiam et Trip in pour le festival Transvoisines et N'Relax et Format A 3 pour le festival Jazzcontreband. Les collaborations avec la bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains se poursuivent pour La nuit du conte et pour les rencontres artistiques avec des auteurs et/ou metteur en scène invités à L'Echandole. C'est à l'occasion de l'une de ces rencontres, en marge des représentations à L'Echandole de « La confession du pasteur Burg » que disparaîtra tragiquement l'auteur Jacques Chessex.

Ressources humaines :

Grâce à l'arrivée de Mme Fricker (technicienne) et de Mme Da Rocha Ribeiro (concierge), de grands rangements sont effectués, un immense tri et un renouvellement d'une partie du matériel. Une nouvelle organisation est mise en place du fait de la spécialisation de ces nouvelles collaboratrices, qui requiert l'emploi régulier d'auxiliaires techniques expérimentés, d'autant que l'accueil des compagnies et artistes invités nécessitent, ces dernières saisons, de plus en plus de technicité et un encadrement pointu. Une pérennisation d'une partie de l'équipe est en discussion avec les responsables des RH

et du Théâtre Benno Besson afin de ne pas épuiser l'équipe fixe déjà très impliquée.

Bref aperçu artistique

La saison s'ouvre sur la nouvelle création de notre incontournable Michel Bühler qui fête ses 40 ans de chanson. Il remplit 4 soirs de suite L'Echandole avant de poursuivre sa tournée au Théâtre de Beausobre à Morges et au Théâtre de Vidy à Lausanne. Nous accueillons le jeune chanteur franco-suisse Nicolas Fraissinet pour lequel nous devons organiser une supplémentaire afin de contenter les demandes de son nombreux public. La fréquentation du concert de Barbara Carlotti est un peu plus timide mais l'artiste fortement appréciée. Une création théâtrale voit le jour à L'Echandole : la comédie Pauvres riches de Yves Robert et nous accueillons en co-production avec le théâtre du Pommier à Neuchâtel le deuxième spectacle de la jeune auteure, Antoinette Rychner : L'enfant, mode d'emploi. Le Théâtre de La Poudrière de Neuchâtel présente son dernier spectacle de marionnettes pour enfants, L'île au trésor qui, pour des questions techniques, a lieu à l'Aula Magna devant plus de 600 enfants et parents réjouis, dans le cadre de 2 représentations publiques et 4 scolaires. Un autre spectacle jeune public est présenté en ce début de saison 09-10 : Rue des contes provençaux par le chanteur français Laurent Montagne. La première collaboration de la saison avec la C.C.S.I se fait autour des Comorres et de l'accueil de l'artiste Nawal. La saison jazz'o'château débute avec un concert extraordinaire du contrebassiste Banz Oester et les soirées d'improvisations théâtrales se jouent à guichet fermé.

LA COUR DU THEATRE

Saison 2008 – 2009

Activités artistiques

L'école de théâtre yverdonnoise propose de fin septembre à fin juin, 6 cours ouverts dans les caves du Château : 2 cours pour enfants, 3 cours pour adolescents et 1 cours pour adultes.

Le travail, les spectacles et présentations de travaux.

Les jeunes enfants : travail d'approche (Christophe)

Les moyens ados (Christophe) : expression, improvisation, travail du texte.

Les enfants et jeunes ados (Catherine) : cours jusqu'à Noël puis création d'un spectacle « Tabou » les 10, 11, et 12 septembre à l'Echandole.

Les grands ados et les adultes (Catherine) : création de deux spectacles « Pièces montées » des petites pièces par les ados et 3 pièces de René de Obaldia par les adultes. A l'Echandole les 25, 26, 27 juin.

Activités administratives

Production des spectacles

« Tabou »

- Recherche, adaptation des textes en fonction des élèves.
- Recherches de fonds.
- Coordination des intervenants.
- Publicité & presse.

« Pièces montées »

- Recherche, adaptation des textes en fonction des élèves.
- Publicité & presse.

Administration générale

- Organisation générale et gestion de l'association.
- Organisation de l'assemblée générale.

Autres événements et points à relever

- Le prix du mérite de l'association des anciens présidents du conseil communal de la Ville d'Yverdon-les-Bains.
- Contacts avec la presse très difficile, pas d'article dans L'Emoi.
- Difficulté à composer avec des personnes malades.
- Entrée d'un de nos élèves, Karim Debétaz à l'école professionnelle de théâtre des Teintureries à Lausanne.

LA FETE DE LA MUSIQUE

Bilan artistique

Les nuages ont contourné Yverdon-les-Bains le dimanche 21 juin 2009 et tous les concerts prévus ont pu avoir lieu. Le public a répondu présent sur tout le site. La collaboration avec la société de tir de l'Abbaye a été un franc succès. La fréquentation était à son apogée à 16h sur la Place Pestalozzi lors du cortège qui comptait 700 figurants. Nous pouvons évaluer à environ 7'000 le nombre de spectateurs. Plus de 80 groupes ont joué le 21 juin 2009 dans 13 lieux différents de la ville d'Yverdon-les-Bains, ce qui représente plus de 1'000 musiciens-nes et chanteurs-ses de styles différents (Hip Hop, Country, Rock, Reggae, chanson française, créations, fanfare, etc...).

Projets financés par l'association LaFMY

Suite à l'appel à projets-concours lancé fin 2008, deux projets musicaux ont vu le jour le jour le dimanche 21 juin : FAOFADA du trio vocal yverdonnois NØRN et Le Männerchor du Nord proposé par Thierry Romanens. Depuis 2008, LaFMY fait un échange de créations avec la Fête de la Musique à Vevey. Pour l'édition 2009, Le Männerchor du Nord s'est déplacé à Vevey le samedi 20 juin et la création de la Fête de la Musique veveysanne, Jeux Vagues la Poupée s'est jouée à l'espace Jules Verne de La Maison d'Ailleurs ainsi qu'à L'Echandole.



Faofada des NØRN



Männerchor du Nord

Bilan financier

Cette année encore, la ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud ainsi que la Loterie Romande ont été les principaux organes de financement de la manifestation. Le bilan financier de cette édition 2009 est très positif. Quelques sponsors et donateurs ont complété le budget, soit la BCV, la Migros, PG SA La Pub par l'Objet, Henniez, Lavazza, Sicli.

GALERIE DE L'HOTEL DE VILLE

Présentation de 5 expositions collectives et thématiques organisées par la Galerie de l'Hôtel de Ville.

Remember – Cartothèque des artistes de Suisse romande

Du 25 janvier au 8 mars 2009. Pour la 26^e édition de l'exposition des artistes dont les dossiers sont déposés dans la Cartothèque, six d'entre eux ont été invités à présenter leurs dernières œuvres. Pour le canton du Jura, Sylvie Aubry, peinture ; le Valais, Christine Aymon, sculpture ; Vaud, Philippe Jean, peinture ; Neuchâtel, Jacques Minala, peinture ; Genève, Chloé Vieli-Laederach, bijoux ; Fribourg, Jean-Marc Schwaller, aquarelle. Présentation de l'exposition par Pierre Hugli.

Deux ateliers de création, réservés aux enfants de 7 à 12 ans et animés par Claire von Martini ont affiché complet.

L'intermède musical, désormais incontournable rendez-vous mensuel du jeudi entre 17h et 18h a rencontré un énorme succès avec la participation de Christian Delafontaine flûte et Denis Fedorov accordéon.

Murmures

Du 28 mars au 24 mai 2009. Murmures des formes, de la matière presque comme un silence, un bruissement, et pourtant résonne dans ce non dit, l'émergence et la puissance de créateurs hors normes réunis pour faire entendre le dialogue des ombres. David Clerc, peintre, Paris ; Rebecca

Maeder, céramiste, Oberland bernois; Guy Oberson, peintre, Fribourg et Manuel Torres, sculpteur, Genève. Présentation de l'exposition par Françoise Jaunin, critique d'art.

Trois ateliers de création pour les enfants ont été animés par Claire von Martini et conçus autour du thème des volumes.

Aux rendez-vous du jeudi, d'une part la « Rencontre avec le Slam » en collaboration avec la Bibliothèque publique. Des textes tout spécialement écrits en relation avec les œuvres exposées et lus par les quatre auteurs. D'autre part l'intermède musical avec le Quintette à vent Séphyr a réuni de jeunes musiciens.



Retro Perspective – swiss ceramics 1959-2009

Du 13 juin au 9 août 2009. Pour marquer le jubilé de l'Association céramique suisse, cinq manifestations d'envergure ont eu lieu en Suisse. La Galerie de l'Hôtel de Ville a accueilli dix-huit céramistes dont les œuvres ont marqué la scène céramique sur le plan national et international. Parmi eux deux Yverdonnois, membres fondateurs de l'Association Edouard Chapallaz et Philippe Lambercy. Ont participé : Ruth Amstutz, Arnold Annen, Jean-Claude de Crousaz, Marianne Eggimann, Pierrette Favarger, Bruno Fischer, Sophie Honegger, Jacques Kaufmann, Rebecca Maeder, Denise Millet, Kathi Müller-B-, Setsuko Nagasawa, François Ruegg, Andréas Schneider, Isabelle Tanner, Seungho Yang. Présentation de l'exposition par Adriana Hartley, membre de l'A.C.S.

Un coffret réunissant deux publications dont celle d'Yverdon-les-Bains a été éditée par l'Association céramique suisse.

Michel Devrient

Du 30 août au 18 octobre 2009. Exposition personnelle du talentueux artiste suisse Michel Devrient, installé en Bourgogne. Virtuose pastelliste dont la technique est qualifiée de prestigieuse sur la scène artistique internationale. Présentation de l'exposition par Armande Reymond.

Un film tourné pour l'occasion dans l'atelier de l'artiste par Sébastien Devrient a été diffusé et vendu durant l'exposition. Une plaquette a également été éditée par l'artiste.

Les trois ateliers du mercredi animés par Claudine Bonzon proposaient aux enfants un travail spécifique sur la perception et les vibrations des couleurs.

Le pianiste milanais Adalberto Maria Riva a inauguré le piano mis à disposition de la Galerie de l'Hôtel de Ville par Christian Delafontaine. C'est un large public qui a participé à cet intermède musical dont le choix du répertoire était en fonction des œuvres exposées. La « Rencontre avec Sébastien Devrient » à l'occasion de la projection de son film « Dessine-moi une ligne » évoquait de manière subtile deux univers distincts mis en parallèle, celui de la montagne et celui de la peinture, traçant une frontière commune, celle de la ligne.

CONNEXION

Du 8 novembre au 20 décembre 2009. Dans le cadre de l'échange culturel avec la Ville de Sierre, la Galerie de l'Hôtel de Ville a accueilli treize artistes sierrois. Alban Allegro, Françoise Allet, Benoît Antille, Marie Esther-Lude, Marie Maturò-Salamin, Françoise May-Savioz, Véronique Michelet, Nicole Pacozzi, Anne-Chantal Pitteloud, Patricia Vicarini, Isabelle Zeltner, Pierre-Alain Zuber, Pierre Zufferey. L'exposition a été présentée par Christian Nanchen, président de la commission de la culture à Sierre. Cette exposition faisait écho à celle des artistes Yverdonnois présentée à Sierre du 13 septembre au 3 octobre 2009 à la Halle Usego, avec la participation de Cédric Bregnard, Albin Christen, Monique Darbre, Paul Estier, Françoise Froesch, Richard Aeschlimann, Etienne Krähenbühl, Hugues Lapaire, Ginette Magnenat, Pierre Oulevay, Yann Oulevay, Anne-Claude Rigo, François Ruegg, Patrick Savary, Fabian Sbarro.



Trois ateliers organisés par Claudine Bonzon permettaient d'éveiller les enfants aux nombreuses techniques utilisées par les artistes de Sierre.

Les deux intermèdes de musique ont accueilli un public averti et passionné. Il s'agissait d'une part du Duo Katerina Gancheva violoncelle et Dessislava Genova piano et d'autre part du Duo A Voix Basse Sophie Sciboz soprano lyrique yverdonnoise et Adriana Georgieva à la contrebasse.

Dossier « visiteurs en herbe »

A chaque exposition un dossier « visiteurs en herbe » est réalisé par Ariane Honegger pour être remis aux jeunes visiteurs afin de découvrir l'exposition sous forme ludique. Des quiz, jeux et des informations sur les techniques utilisées par les artistes peuvent compléter le document. Cette formule rencontre beaucoup de succès et offre également l'opportunité d'un bon moment de complicité parents-enfants.

Commission d'achat d'œuvres d'art

La commission est composée de 5 membres, Mme Nathalie Saugy, municipale en est la présidente, Mmes Françoise Jaunin, critique d'art et Anne-Claude Rigo plasticienne, M. Jean-Jacques Jobin, architecte-adjoint à URBAT et Mme Bernadette Pilloud, secrétaire. Deux achats ont été effectués en 2009. Une huile sur toile de Sébastien Mettraux établi à Vallorbe. Cet artiste a obtenu la même année le Prix fédéral d'art de l'Office fédéral de la culture à Berne et le prestigieux Prix de la Fondation Kiefer Hablitzel à Berne. Une sculpture d'Etienne Krähenbühl intitulée « Nemphet Kasateth » en fer patiné et nickel-titane a rejoint la Collection municipale du F.A .V.

Espace d'une sculpture - Place des Droits de l'Homme



Voyage immobile

Jusqu'au 31 mai, la sculpture de Denis Perret-Gentil intitulée « Voyage immobile » animait la Place des Droits de l'Homme. L'enthousiasme de la population à l'égard de cette œuvre a motivé la Ville à en faire l'acquisition. Cette sculpture fait maintenant l'admiration du public au bord du lac, à proximité du port des Iris.

Inauguré le 13 juin, l'imposant ensemble de cinq sculptures de l'artiste tessinois Ivo Soldini demeurera durant une année sur la place des Droits de l'Homme. Intitulées « Grandi verticali femminili » ces œuvres sont en résine et mesurent plus de 400 cm.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE (BPY)

S'il ne fallait retenir qu'un fait de l'année 2009, cela serait la réinformatisation de la BPY. Mais le changement de logiciel ne doit pas occulter le développement de l'action culturelle ni les efforts des collaborateurs qui souhaitent mettre à disposition une collection moderne et attractive.

Gestion des collections

2'804 documents ont été intégrés à la collection : 2'510 documents imprimés et 294 documents multimédias (DVD et livres-audio). L'actualité, le vieillissement de certains secteurs, le taux d'absence de la collection ont motivé les choix des bibliothécaires. L'objectif premier d'une bibliothèque municipale étant d'offrir des documents qui sont effectivement consultés ou empruntés par la clientèle, l'accent a été mis sur les achats de romans. Les propositions d'achats des lecteurs ont également été prises en considération. Suite à l'enquête menée auprès du public sur les revues, 7 nouveaux abonnements ont été souscrits. Les achats pour la section Adulte sont plus importants que ceux pour la section Jeunesse ; mais cela s'explique d'une part par le fait que de nombreux documentaires pour les adolescents sont classés dans la section adulte et d'autre part par le caractère tout public de nombreux DVD. Afin d'avoir de la place pour ces nouveaux ouvrages mais également pour éliminer les livres trop abimés ou au contenu obsolète, 400 livres ont été mis au pilon. Ont ainsi été désherbés les secteurs adultes « généralités », « philosophie », « histoire » et « géographie » ainsi que dans la section Jeunesse, les romans fantastiques et les romans de A à M. 183 livres ont pu être réparés et conservés. L'équipe de la bibliothèque a assuré le nettoyage des étagères et a ainsi vérifié le classement des ouvrages durant l'été.

	TOTAL	Livres	Multimédia
Nouvelles entrées (acquisitions et dons)	2'804	2'510	294
Notices cataloguées sur PMB	56'688		

Cette année encore, la BPY a reçu de nombreux dons, notre gratitude va à tous les donateurs. Le fonds ancien a été enrichi par le don de Madame Mermod Favre. Nous remercions les éditeurs de l'Express et de La Région de leur générosité.

Prêts et fréquentation

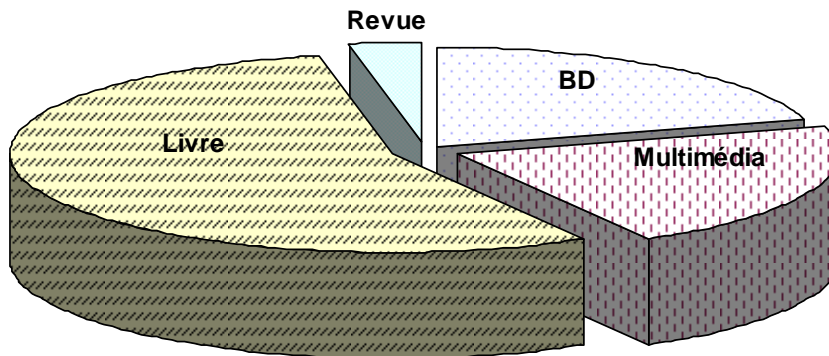
En 2009, la fréquentation s'est stabilisée le samedi matin et en semaine. En revanche, les chiffres de la fréquentation estivale sont en baisse. Il est vrai qu'après la fermeture nécessaire à la réinformatisation, certains lecteurs ont eu de la peine à retrouver le chemin de la bibliothèque. De nombreux livres ont été rendus seulement à l'automne avec beaucoup de retard ! Depuis le mois de juin, la bibliothèque est ouverte non-stop le mardi de 10h à 18h30. Ainsi, les personnes qui ont un peu de temps libre à midi peuvent profiter de la bibliothèque. Nous constatons que ce moment commence à être apprécié des jeunes qui viennent travailler en salle de lecture.

Fréquentation (moyenne par jour)		
Jour de la semaine	Samedi	Été (horaires spéciaux)
355	212	291

En raison du changement de logiciel au mois de juin, les statistiques 2009 sont peu exploitables. Par exemple, le nombre de prêts (109'416 dont 26,5 % de prêts de documents numériques) ne peut être comparé avec celui des années précédentes. En effet, le logiciel PMB ne compte pas les prolongations comme prêts alors qu'Opsys le faisait. Il est donc normal que le nombre de prêts soit moins élevé en 2009 que les années précédentes. Les statistiques pour les lecteurs sont tirées de PMB et, par conséquent, portent sur la période juin-décembre 2009. 2'711 lecteurs différents sont

venus au moins une fois emprunter des documents durant cette période à la BPY. 492 nouveaux lecteurs se sont inscrits depuis le mois de juin alors que 2008 avait vu l'inscription de 618 lecteurs. Est-ce que ce chiffre réjouissant peut déjà être rattaché à notre nouvelle politique d'action culturelle ? 55 % des nouveaux lecteurs ne sont pas yverdonnois.

Répartition des prêts entre le 02/06/2009 et le 24/12/2009



Même si le prêt est la fonction première de la BPY, il convient de rappeler que de nombreuses personnes fréquentent nos locaux sans passer par le prêt. Lecture sur place, participation à des ateliers, visite d'une exposition, accès à la salle de lecture et à Internet, voilà une liste non exhaustive des nombreuses raisons de fréquenter la bibliothèque.

Personnel

L'année 2008 avait vu la création d'un poste de chargé de projets à 60% ; Madame Laure-Anne Legrand a occupé ce poste jusqu'au mois de juin 2009 puis a quitté la bibliothèque afin de se consacrer à la direction d'un théâtre jeune public en France. Titulaire d'une licence en Lettres Madame Juliette Reid a brillamment réussi le CESID (diplôme universitaire de formation continue en information documentaire) et a repris 10% du poste de chargé de projets. Monsieur Pierre Pittet a rejoint l'équipe de la BPY au mois d'août et occupe le poste de chargé de projets à 50%. Madame Reid a également assuré le remplacement de Madame Beausire au Cheminet durant le premier trimestre de l'année scolaire 2009-2010.

La BPY poursuit son rôle de bibliothèque formatrice, Mademoiselle Rachel Brunner a commencé en août sa deuxième année d'apprentissage d'assistante en information documentaire. Depuis le mois de juin, Mademoiselle Caroline Neeser, stagiaire, renforce l'équipe de la BPY.

Nous continuons d'engager 2 étudiants pour la surveillance de la salle de lecture le samedi

matin. Plusieurs jeunes ont été accueillis pour des stages d'orientation et dans le cadre de la Journée des métiers.

Informatique

L'année 2009 est celle de la réinformatisation. La BPY a changé de logiciel de gestion des bibliothèques : Opsys, utilisé depuis l'informatisation en 2000, a été remplacé par PMB, logiciel libre en plein essor. Cette migration informatique a demandé beaucoup de temps et d'investissement et a nécessité la fermeture de la bibliothèque, pendant une douzaine de jours, pour la migration et la formation des bibliothécaires. Les lecteurs de la bibliothèque ont été invités à emprunter plus de documents afin de ne pas manquer de lecture pendant cette fermeture. Opsys et PMB sont des logiciels très différents, les collaboratrices de la BPY et de la Broquine ont dû s'adapter à leur nouvel outil de travail. Une seconde semaine de formation a été organisée, pour une partie de l'équipe, à la fin du mois de juin. A la fin de l'année, il restait encore un jour de cours à programmer. Les modules de prêt et de catalogage ont été utilisables dès la réouverture de la



bibliothèque. En ce qui concerne le catalogage, les puristes doivent fermer les yeux sur certaines inexactitudes... La migration de nos données a demandé des adaptations. La gestion des rappels n'a malheureusement pas été fonctionnelle avant le mois de septembre, ce qui a provoqué des difficultés pour récupérer les documents empruntés. La gestion des rappels pose encore problème. Le module acquisition ne nous satisfait pas non plus. Mais PMB est un logiciel en constante évolution et les problèmes devraient être résolus au fur et à mesure. En revanche, l'OPAC est très attractif et offre de nombreuses fonctionnalités. Si certains lecteurs ont éprouvé quelques difficultés au début à utiliser ce logiciel moderne, ils semblent maintenant profiter avec plaisir de tous ses avantages (prolongation et réservation depuis la maison, possibilité de faire des propositions d'achats en ligne, mise en valeur des nouveautés...).

Les pages de la BPY du site Internet de la Commune sont régulièrement mises à jour et semblent être consultées par les lecteurs.

Action culturelle

Même si Madame Legrand a quitté la BPY en juin 2009, le riche programme de l'année 2009 lui appartient. Les ateliers, conférences, rencontres se sont succédés tout au long de l'année, pour les jeunes et les adultes. Les traditionnels Prix chronos, Choque tes profs ! Lis un livre ! et cours Internet ont été organisés. Quatre conférences, les rencontres du Groupe lecteurs et celles de Lettres frontière ont eu lieu. Pour la deuxième année consécutive, des rencontres artistiques ont été organisées en collaboration avec les théâtres yverdonnois. Metteurs en scènes, auteurs ont échangé avec le public de la BPY. Le jeune public n'a pas été oublié, une rencontre artistique autour de « L'île au trésor » lui ayant été consacrée. Proposée en collaboration avec l'Echandole, la venue de Gérard Potier a passionné les conteurs amateurs. A l'occasion de la journée mondiale du livre, on a pu prendre part à une « Rencontre avec le slam » à la Galerie de l'Hôtel de Ville. Deux expositions dont une consacrée à l'œuvre de Maximilien Bruggman et au Sahara ont été présentées et ont rencontré un grand succès. Les livreurs de mots, animation proposée par Bibliomedia, a intéressé un large public. Les jeunes ont pu participer aux ateliers organisés pendant les vacances de Pâques, cet été et en automne. 21 classes sont venues visiter la bibliothèque ; à notre grand plaisir, les liens

avec les écoles se resserrent. Une visite guidée de la section moderne a été organisée pour les Tisserands du Monde et les résidents du Foyer du Mujon.

Ne pouvant présenter toutes les animations de l'année, seules certaines feront l'objet d'une description plus détaillée, à savoir l'exposition de l'été, les ateliers d'écriture et la résidence d'auteur.

L'exposition « Regards sur la faune et la flore du Nord Vaudois » est le fruit d'une collaboration avec le Cercle Ornithologique et de Sciences Naturelles d'Yverdon-les-Bains. Ont été présentés des photographies et dessins de membres du Cosny, des herbiers, des planches d'insectes et des livres du Fonds ancien de la bibliothèque.

Travailler avec le Cosny était la garantie de toucher un large public qui ne connaissait pas encore la bibliothèque et de pouvoir compter sur des spécialistes qui n'ont pas hésité à donner des conférences. Pour la promotion de la BPY, cela était également intéressant de pouvoir figurer dans le bulletin distribué à tous les membres. De par son contenu, l'exposition a touché toute une région et a également intéressé les touristes. Elle a été l'occasion de mettre en avant les ouvrages de botanique et d'ornithologie de la collection moderne.

Cette exposition a largement contribué à la bonne fréquentation estivale de la bibliothèque et l'a fait vivre. Le bilan est également extrêmement positif pour le Cosny qui a ainsi pu bénéficier d'une « plate-forme » communale.

Faire venir le public à la bibliothèque par le biais de l'écriture, voilà une des raisons de la mise sur pied des Cycles d'écriture de la Bibliothèque Publique. Pour le premier cycle, nous avons voulu proposer des ateliers originaux, ouverts à toutes les générations ; le slam a été retenu. Le slameur Narcisse a animé cinq ateliers d'une heure et demie indépendants les uns des autres. Cela a parfaitement fonctionné : une dizaine de slameurs en herbe entre 13 et 65 ans par atelier ! Ce mélange de générations a contribué à la réussite du projet qui a atteint voire dépassé ses objectifs. En effet, environ 2/3 des participants venaient pour la première fois à la bibliothèque et l'atelier slam a fait rayonner la bibliothèque en Suisse romande en bénéficiant d'un reportage dans le Téléjournal de la Télévision suisse romande et d'un second sur la Radio suisse romande. Afin de fidéliser ce nouveau public, un deuxième cycle d'écriture a été proposé, animé par l'écrivain Eugène et ce pendant sa résidence d'auteur à la bibliothèque. Pendant deux



semaines, Eugène a investi nos locaux, a observé la vie de la bibliothèque et a rencontré les lecteurs. De cette résidence est né un texte mis en ligne sur le site de la Commune.

Il est impossible de parler des actions culturelles sans évoquer le décès de Jacques Chessex survenu en octobre lors d'une rencontre artistique organisée en collaboration avec l'Echandole. Venu parler de « La confession du Pasteur Burg » et des thèmes récurrents de ses écrits, ce grand écrivain a tiré sa révérence dans les locaux de la BPY.

Fonds ancien

L'état des finances de la Fondation du fonds ancien de la BPY n'a pas permis de réaliser des restaurations en 2009. L'accent a donc été mis sur la recherche de fonds. Une demande a été faite à la Loterie Romande pour la restauration des derniers volumes de l'Encyclopédie de Diderot. Les contacts noués avec des privés pour la restauration de la « Géographie Blaviane » ont été entretenus. Le projet de sondage des dégâts du fonds ancien suit son cours, il devrait être réalisé prochainement.

Des ouvrages du fonds ancien ont été présentés dans le cadre de l'exposition « Regards sur la faune et la flore du Nord Vaudois », trois volumes de l'Encyclopédie de De Felice sont exposés au Musée d'Yverdon et région.

Une nouvelle fois, la BPY a pu compter sur la Protection des Biens culturels pour assurer des nettoyages spécialisés.

Collaborations et rencontres

Dans le cadre de son programme d'action culturelle, la BPY a collaboré avec les théâtres yverdonnois, la Galerie de l'Hôtel de Ville, Bibliomedia. La Broquière, le Musée d'Yverdon et Région, les Presses Polytechniques et Universitaires Romandes font partie des partenaires de la BPY. Mesdames Françoise Waridel et Marie-Laure Meier ont répondu à l'invitation des collaboratrices d'Agenda 21 et ont proposé une balade à vélo sur le thème de l'histoire du livre à Yverdon-les-Bains. En collaboration avec différentes institutions du canton de Neuchâtel, des jalons ont été posés pour fêter les 300 ans de Rousseau et les 250 ans de son passage à Yverdon-les-Bains. La BPY était présente à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de la ville. Elle a accueilli les Etats généraux de la Culture et a mis à disposition une salle pour des séances de Procap et de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP).

Jours ouvrables : 279



DICASTERE ÉDUCATION ET JEUNESSE

**M. DANIEL VON SIEBENTHAL,
MUNICIPAL** *(jusqu'au 30 juin 2009)*

**M. JEAN-CLAUDE RUCHET,
MUNICIPAL** *(dès le 1er juillet 2009)*

FAITS MARQUANTS 2009	71
DELEGUEE A LA JEUNESSE	76
UAPE « LA CROQUETTE »	77
CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE (CDJ)	80
EDUCATION DE RUE OU TRAVAIL SOCIAL HORS MURS	84
ANIMATION SOCIOCULTURELLE	88
CAMPS, COLONIES ET VACANCES	90
PRESTATIONS PARASCOLAIRES	93
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD	95
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNE-BARTHELEMY DE FELICE (ESDF)	96
ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD	99

CONSEILS ET COMMISSIONS

Commission jeunesse

La commission jeunesse s'est réunie à deux reprises. Lors de la première rencontre, ses membres ont pris connaissance du bilan des activités du service éducation et jeunesse deux ans après la constitution du service. Un état des lieux et d'avancement des dossiers et projets du service a également été présenté. La deuxième séance a été organisée sous la forme d'un atelier. Le but était premièrement de préciser les rôles et les attentes des membres par rapport à leur participation à la commission jeunesse et deuxièmement de définir les thématiques, respectivement les questions à approfondir au sein de la commission. Ainsi on peut citer parmi les sujets susceptibles d'être développés : le partage des informations sur les préoccupations et les projets des partenaires du domaine de l'enfance et de la jeunesse, l'accès aux services pour les professionnels et les bénéficiaires, l'accès au logement pour les jeunes et les familles, le renforcement de la place des familles, l'amélioration de la connaissance des jeunes de 16-18 ans (leurs besoins, partager les représentations), la formation et la motivation des jeunes afin de faciliter leur intégration dans le monde social et politique, la prévention de la violence ou encore la dimension géographique (rôle et influence de la politique de l'enfance et de la jeunesse menée par la ville d'Yverdon-les-Bains sur la région).

Conseil d'établissement

Suite à son adoption par le Conseil communal en décembre 2008, le règlement relatif à la mise sur pied d'un Conseil d'établissement pour les quatre établissements scolaires yverdonnois a été ratifié par les Conseils généraux des communes membres de l'entente scolaire intercommunale et approuvé par la Cheffe du département cantonal de la formation, de la jeunesse et de la culture. La première constitution du Conseil d'établissement aura lieu dans le courant du premier semestre 2010 conformément au règlement qui prévoit que celle-ci doit intervenir dans les six mois qui suivent l'adoption du règlement par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Commission de l'entente scolaire intercommunale

Durant l'année sous revue, la commission de l'entente scolaire intercommunale s'est réunie à six reprises. Elle a notamment traité des sujets suivants :

- discussions préliminaires sur les besoins et les perspectives en matière de constructions scolaires ;
- règlement du Conseil d'établissement ;
- harmonisation des horaires scolaires dès la rentrée 2009-2010 ;
- analyse de la faisabilité de l'harmonisation des horaires au secondaire ;
- présentation des résultats des études Microgis ;
- discussions préliminaires sur les besoins et les perspectives en matière de constructions scolaires ;
- projet de construction d'un nouveau collège à Ependes et validation du processus de demande d'un crédit d'étude par la commune d'Ependes auprès de son Conseil général ;
- transports scolaires (notamment 1. réorganisation suite à l'harmonisation des horaires scolaires des classes enfantines et primaires et 2. sécurisation du transport scolaire de et vers Cheseaux-Noréaz) ;
- procédure budgétaire et budget 2010.

Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la ville. Il a pour but d'offrir aux jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent (en particulier en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou n'importe quel domaine pouvant intéresser les jeunes) ainsi que de permettre aux jeunes de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Au mois d'avril 2009, la Municipalité a validé le nouveau règlement du CDJY. Après 5 ans il était important de le remanier afin de dynamiser le Conseil et l'ouvrir à tout jeune motivé souhaitant apporter ses propositions, projets sous plusieurs formes d'engagement. Ainsi et parmi les adaptations, on relève la constitution d'un comité de 7 membres et l'abandon du quota par établissement scolaire qui empêchait les jeunes qui n'étaient pas élus de participer aux rencontres du CDJY. La tranche d'âge des participants a été élargie ; de 15-20 ans, elle passe à 13-25 ans. La participation au CDJY est également élargie aux jeunes qui ont



résidé, étudié ou travaillé sur la commune et qui y ont gardé un lien et un intérêt manifeste. Enfin, le CDJY n'est plus composé d'un nombre limité de 40 participants, mais ouvert au nombre intéressé.

Réalisations du CDJY en 2009

- débat sur les caméras à la gare ;
- table ronde sur les jeunes et la violence à Yverdon-les-Bains ;
- deux soirées café social au Tempo (préparation du repas, gestion du service en salle et au bar, fermeture du lieu et bouclage de la caisse). Animation lors de la 2e soirée avec un concert acoustique (chant et guitare) de l'artiste yverdonnoise Ifé ;
- concerts rock régional à l'Amalgame avec Drop Out, Palmers et Grand Bastard Deluxe ;
- soirée pour les moins de 16 ans à Espace Jeunes ;
- adaptations techniques au studio d'enregistrement pour améliorer la qualité des enregistrements. Visite à Fribourg du Nouveau Monde et du studio d'enregistrement de la Fonderie. Formation de 2 jours du responsable du projet par un ingénieur du son (studio de la Fonderie) avec l'enregistrement d'un titre d'un groupe d'Yverdon-les-Bains ;
- réalisation de t-shirts et de bâches CDJY par une des membres du comité, apprentie sérigraphe.

Projets soutenus

- « Son du bitume », festival alternatif de musique. Soutien financier et participation en tant que bénévole de 5 jeunes du CDJY ;
- Fest'y'rives, association de jeunes yverdonnois pour la création et la réalisation d'un festival pop-rock aux Rives-du-Lac pour l'été 2011. Soutien financier au projet et participation à leur comité de membres du CDJY ;
- Semaine de la mobilité, « Qui a dit, des graffitis c'est moche ? » Balade guidée à vélo en collaboration avec le CDJY ;
- Fit Lux, le lampadaire. En réponse à une demande du CDJY d'installer de l'éclairage public à la plage, le service des énergies a mis en place un lampadaire à la fois écologique et pédagogique.

Sondage sur l'ennui des jeunes

Les jeunes s'ennuient-ils à Yverdon-les-Bains ? Suite à la table ronde sur le thème de la

violence, le CDJY a aussi réalisé un sondage permettant de récolter les points de vue de quelque 1'250 jeunes sur le sujet. Sur une échelle de 0 à 10 (0 = inexistant ; 10 = omniprésent) les jeunes d'Yverdon-les-Bains situent leur ennui majoritairement à 5. Si l'ennui n'est pas omniprésent, il est bien réel et fait partie du quotidien des adolescents. On relèvera que l'ennui a aussi des vertus ; le désœuvrement permet, en effet, de développer l'imaginaire, la créativité et la connaissance de soi. Ainsi et loin de rester passif par rapport à la situation, les jeunes formulent dans leurs réponses des propositions pour faire bouger leur ville.

Commission «Alcool chez les jeunes »

Les travaux se sont concentrés sur les mesures préconisées dans le cadre de la problématique liée à la surconsommation d'alcool chez les jeunes. Les actions préventives dans les manifestations festives destinées à la jeunesse et les interventions dans les bars ont été poursuivies grâce à l'excellent partenariat entre Espace Prévention, la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA) et la police administrative et du commerce d'Yverdon-les-Bains.

FAITS MARQUANTS 2009

Maison de la jeunesse

Fin juin, le service éducation et jeunesse a emménagé dans ses nouveaux locaux à la rue de Neuchâtel 2. La « Maison de la jeunesse » abrite dès lors le Municipal du dicastère de l'éducation et de la jeunesse, la direction et le secrétariat du service, la déléguée à la jeunesse, le chargé de mission jeunesse et culture, les travailleurs sociaux hors murs, les animateurs socioculturels ainsi que la clinique dentaire. Des espaces sont également mis à la disposition de la direction des PPLS (Psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) qui ne bénéficiait pas de locaux appropriés. Le déménagement a permis de rapprocher plusieurs collaborateurs du service. La communication s'en trouve améliorée, les gens se connaissent et les relations sont meilleures. La collaboration autour de projets d'intérêt commun est facilitée. Cela permet aussi des contacts plus fréquents avec des collaborateurs travaillant hors-mur (TSHM) ou



en dehors des horaires usuels (Espace Jeunes). Ce regroupement permet aussi de développer la solidarité et un véritable esprit de service. Le déménagement de la clinique dentaire dans le même bâtiment a notamment permis d'améliorer son fonctionnement et d'intégrer dans le même temps la prophylaxiste dentaire qui exerçait son activité en dehors de la clinique dentaire. Tous les collaborateurs concernés se disent ravis de leurs nouveaux locaux et de pouvoir fonctionner ensemble au sein d'une Maison de la jeunesse.

Chargé de mission jeunesse et culture

La politique d'encouragement à la culture s'applique aux domaines de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma, des arts appliqués et de la littérature, La culture institutionnelle (TBB, Echandole, Bibliothèque publique, Galerie de l'Hôtel de Ville) se porte bien. Les institutions subventionnées, les musées notamment, fonctionnent correctement. L'offre culturelle s'est enrichie tout dernièrement d'un théâtre d'été (Petit Globe), d'un Espace Jules Verne à la Maison d'Ailleurs et bientôt deux micro-salles de cinéma d'art et d'essai compléteront l'offre. Mais toutes les institutions nommées ci-dessus font le même constat : comment attirer le jeune public, notamment les adolescents et les jeunes adultes ? Il y a ce que les institutions proposent aux jeunes et il y a ce que les jeunes souhaitent ... On relèvera aussi l'absence de ressources communales pour la culture alternative sous représentée dans les systèmes classiques et issue de l'expression de la créativité d'individus culturellement marginaux et souvent novateurs. Les ressources communales sont également lacunaires, voire absentes pour mettre en lien les différents acteurs culturels de la ville, pour promouvoir certains événements issus de projets jeunes ou associatifs, pour accompagner des mouvements émergents (Leclanché, par exemple), pour accompagner la politique culturelle des partenaires (écoles notamment) ou encore pour faciliter les projets transversaux touchant à plusieurs domaines culturels. C'est sur la base de ce constat que la municipalité a décidé de confier un mandat de deux ans à un « chargé de mission jeunesse et culture ». Ce dernier établira un « état des lieux » de la vie culturelle yverdonnoise et proposera en collaboration avec les acteurs concernés, différentes mesures visant à stimuler et renforcer l'offre culturelle, notamment auprès des jeunes.

Animation socioculturelle

Avec l'arrivée d'un nouveau responsable, des réflexions ont été conduites pour préciser les buts, les missions, les valeurs et les modes de fonctionnement de l'animation socioculturelle en ville d'Yverdon-les-Bains. En particulier, l'analyse a conduit au besoin de différencier les lieux d'accueil selon deux tranches de population. Ainsi et jusqu'à fin 2003, il y avait à Yverdon-les-Bains deux centres de loisirs: le Check Point pour les 12-16 ans et Horizon Jeunes pour les 17 ans et plus. En janvier 2004, les centres étaient « fusionnés » au sein d'Espace Jeunes qui accueillait désormais sous le même toit ces deux populations selon des horaires différents. L'expérience a montré que les plus grands ne sont pas toujours prêts à faire de la place aux plus jeunes et que les demandes ou besoins se situent souvent à des niveaux différents. De plus, le principe des horaires différenciés prétérite l'appropriation des locaux par les jeunes. C'est pourquoi deux lieux différents sont désormais mis à la disposition des jeunes d'Yverdon-les-Bains : Espace Jeunes réservé aux 12-16 ans et le Check Point pour les 17-20 ans.

Selon les axes de la politique de la jeunesse, les démarches qualité de vie se développent et requièrent également des ressources d'animation dans les quartiers. Ainsi et par exemple, le local mis à la disposition de la population de Pierre-de-Savoie est sollicité par les jeunes du quartier. Lors de l'ouverture du local, l'encadrement et l'accompagnement des jeunes par des professionnels de l'animation s'avèrent néanmoins nécessaires. Cette situation constitue aussi une opportunité pour l'équipe de l'animation socioculturelle qui a commencé à développer ses activités dans le cadre des démarches communautaires mises sur pied en ville d'Yverdon-les-Bains.

Travail social hors murs

L'équipe des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) a vu sa dotation augmenter de 1.6 EPT. Ces ressources supplémentaires garantissent une présence et une disponibilité accrues des TSHM (présence et permanence de rue, suivis individuels, accompagnements collectifs). Le travail de rue demande du temps, de la constance et de la cohérence et il faut des professionnels en nombre suffisant pour assurer une présence efficace sur le terrain. Les TSHM font face à un cercle vicieux : plus ils créent de liens et de relations de confiance, plus ils sont sollicités pour de l'accompagnement et moins ils ont le temps d'accorder une présence sur le terrain, au centre-ville par exemple, pour d'autres



personnes. L'augmentation de la dotation a permis également de pérenniser la démarche communautaire initiée à Pierre-de-Savoie (qualité de vie) ainsi que d'initier un tel processus à la Villette. Ce sont ainsi deux fois 0.3-0.4 EPT de TSHM qui sont désormais consacrés au bon déroulement des projets communautaires à Yverdon-les-Bains.

Démarches communautaires / quartiers

Le projet qualité de vie s'est poursuivi dans le quartier de Pierre-de-Savoie avec notamment l'organisation du 5ème forum qui a eu lieu en novembre 2009. Fort de résultats visibles et vécus, les partenaires du projet « Qualité de vie » à Pierre-de-Savoie ont décidé de signer une convention de collaboration pour mener le projet à son terme avec comme objectif de continuer à développer les liens et les initiatives autonomes propres aux habitants.

Suite à cette expérience positive, un nouveau projet a démarré à la Villette en été 2009. Conduit en collaboration étroite avec Pro Senectute, le projet vise à intégrer de nouveaux partenaires (école du quartier, association des habitants du quartier, association Croque la Vie, par exemple). D'autres considérations (proximité de la HEIG-VD ou du lac, intégration du quartier de Sous-Bois), ainsi qu'une dimension supplémentaire liée au développement d'une zone à bâtir attenante (le projet de nouveau quartier « Coteau-Est ») sont aussi à prendre en compte dans le cadre de la démarche. Certains développements du nouveau quartier (maison de quartier, aménagement de lieux de rencontre, places de jeux, etc.) sont ainsi susceptibles d'être discutés aujourd'hui avec les habitants. Deux travailleurs sociaux (un travailleur social hors murs du service éducation et jeunesse et un animateur de proximité de Pro Senectute Vaud) ont commencé à investir le terrain à la rencontre des aînés et des jeunes. L'objectif est de créer du lien au sein des groupes d'habitants ciblés et de prendre contact avec les forces vives du quartier. Des échanges ont été initiés dans la perspective de réfléchir avec les habitants sur les projets pouvant être mis sur pied dans le quartier et de les mobiliser autour des événements existants à la Villette (fête du quartier, par exemple).

Ma gare ?

La Ville d'Yverdon-les-Bains s'est engagée dans un processus visant à rendre la gare attractive, vivante et conviviale ainsi qu'à renforcer sa vocation de lieu de

rassemblement et de sociabilité. Les objectifs sont de faire de la gare :

- une porte d'entrée accueillante et une vitrine qui ouvre sur la ville ;
- un lieu convivial où l'on se rencontre, où l'on échange et où chacun a une place et une identité ;
- un lieu fonctionnel pour les habitants, les voyageurs, les usagers, les personnes qui y travaillent ou les badauds.

Les résultats des interviews conduits sur la place de la gare ont été discutés au sein d'un « World Café » qui a réuni le 24 mars 2009 quelque 45 participants représentant les autorités, les partis politiques, les protagonistes et les différents partenaires du projet, les personnes ayant participé aux interviews ou encore des représentants des usagers de la gare. Les différentes thématiques ressortant des résultats ont été débattues en groupes. Les débats du World Café ont ainsi confirmé les orientations issues des interviews avec les usagers de la gare. En particulier, il appert une réelle volonté de rendre la gare accueillante et d'en faire un véritable lieu de vie facilitant les contacts et les rencontres. A cet égard, le développement de l'animation est considéré comme un facteur essentiel. L'aménagement de la place de la gare figure aussi au rang des priorités. La question du lien entre la place de la gare et le centre-ville de même que son articulation avec la place d'Armes a également été citée comme étant un axe de réflexion majeur. Au travers des entretiens, il ressort que la gare se doit d'être accueillante et qu'elle est un lieu où l'aspect humain prédomine. La population interrogée propose ainsi de travailler à l'animation et il est question de mettre sur pied des spectacles et des manifestations culturelles telles que représentations musicales, festivals, expositions itinérantes, voire des animations sportives.

Fort de ce constat, le service éducation et jeunesse a proposé d'installer un couvert d'environ 100m² comprenant un plancher en bois. Le but était de pouvoir disposer d'une structure permanente (mais non définitive) permettant d'abriter la population/les usagers lors d'un événement particulier (exposition, débat, présentation au public, spectacle, animation). Le service a commandé l'infrastructure et engagé son installation sans avoir préalablement procédé à la mise à l'enquête du projet. Les responsables du projet ont malheureusement préjugé cette obligation compte tenu du caractère non définitif de l'installation et de son mode de construction ne laissant pas d'impact sur la place (assimilable



à une structure provisoire légère). Les travaux d'installation ont été interrompus après que le service ait été rendu attentif au vice de forme. La mise à l'enquête s'est déroulée en automne 2009 et l'installation de la structure devrait avoir lieu au printemps 2010.

Croquette

La rentrée scolaire 2009 a été marquée par l'harmonisation des horaires scolaires des élèves de l'enfantine et du primaire. Cela a signifié un ramassage unique des écoliers à 11h50 et la distribution des repas en un seul service. L'organisation de la Croquette a ainsi été adaptée en conséquence. En particulier, elle est désormais ouverte le mercredi matin pour les enfants du cycle enfantin.

Ouverture d'une cantine scolaire aux 4 Marronniers

Le dispositif parascolaire a été complété depuis la rentrée scolaire d'août 2009 par l'ouverture d'une cantine aux 4 Marronniers (dans les immeubles de l'Ermitage - appartements protégés). La prestation s'adresse aux élèves des écoles de la Villette, des 4 Marronniers, de la Passerelle et de Pierre-de-Savoie qui ne pouvaient pas profiter de l'offre des cantines de la Thièle et du Cheminet. L'ouverture d'une cantine scolaire dans le quartier des 4 Marronniers a également permis de soulager la Croquette de certaines inscriptions de « grands » enfants fréquentant les écoles de cette partie de la ville et qui n'avaient pas d'alternative de prise en charge.

Vacances scolaires

En complément à l'offre existante (Centre aéré, colonies à Mauborget et à Jolie-Brise ainsi que Camps des jeunes sportifs organisé par le secrétariat aux sports), le service éducation et jeunesse a une nouvelle fois étendu ses prestations durant les vacances scolaires. Après l'ouverture de la Croquette durant les vacances d'automne et de Pâques, celle du Centre aéré à la Cure d'Air pendant les sept semaines des vacances d'été et la mise sur pied pour les adolescents d' « Ados

loisirs », 2009 a été l'année de l'inauguration d'une colonie à Jolie-Brise pendant les deux semaines de vacances d'automne. Ce sont ainsi 34 enfants qui ont pu profiter de cette nouvelle offre. Compte tenu des travaux en cours dans le bâtiment de la colonie, le nombre de places offertes est resté en-deçà de la capacité d'accueil (45 places).

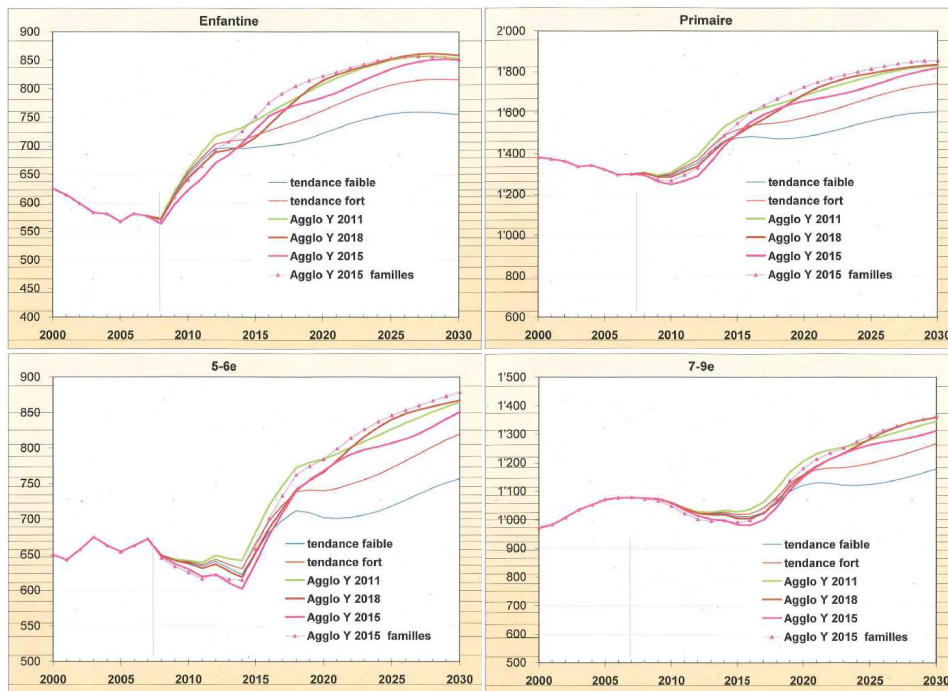
Harmonisation des horaires scolaires

Suite à l'étude sur la faisabilité et les modalités d'une harmonisation des horaires scolaires et de la mise en place d'un horaire continu et aux résultats de la procédure de consultation sur cet objet, les horaires des classes enfantines et primaires des établissements scolaires d'Yverdon-les-Bains ont été harmonisés dès la rentrée scolaire d'août 2009. Du fait des incertitudes quant aux modifications découlant de la refonte de la loi scolaire liée à HarmoS (primarisation des degrés 5 et 6 notamment) et sur proposition du comité de pilotage du projet, la commission de l'entente scolaire et les directions des établissements scolaires ont décidé d'harmoniser les horaires CIN – CYP et de reporter à une date ultérieure l'harmonisation des horaires et la mise en place d'un horaire continu pour le cycle de transition et les degrés 7 à 9. Compte tenu de la pertinence et de la cohérence du projet, Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon a accordé les dérogations à la loi scolaire qui lui avaient été soumises (répartition des demi-journées d'enseignement, nombre de périodes du CIN et nombre de périodes par demi-journée). Ainsi et dès la rentrée scolaire 2009, les enfants du CIN 1 (1ère enfantine) fréquentent l'école 16 périodes par semaine, soit 4 matins de 4 périodes (congé le mercredi) et les enfants du CIN 2 (2ème enfantine) 24 périodes par semaine, soit 4 matins à 4 périodes, et 4 après-midis à 2 périodes (congé le mercredi). Les horaires de début et de fin de matinée sont dès lors identiques pour les élèves des classes enfantines et primaires (CYP) ce qui tend ainsi à faciliter l'organisation des familles.

Projections démographiques et constructions scolaires

Après les résultats des projections démographiques des effectifs scolaires pour les communes membres de l'entente scolaire intercommunale effectuées par le SCRIS, le service éducation et jeunesse a pris connaissance des études conduites par le bureau Microgis sur la planification des effectifs et des infrastructures scolaires nécessaires. Parallèlement, le service de l'urbanisme et des bâtiments présentait un état des lieux des bâtiments scolaires existants et des possibilités de leur agrandissement. Ces études et analyses préliminaires permettront ainsi au service éducation et jeunesse d'établir les principes d'une planification des constructions scolaires aux horizons 2020 et 2030. L'objectif est de déposer un préavis au Conseil communal pour un mandat d'étude dans le courant de l'année 2010.

Les tableaux présentés ci-dessous illustrent la tendance à la croissance des effectifs scolaires dans tous les scénarios démographiques retenus.



Source : SCRIS, 2008

ÉDUCATION ET FORMATION

Nombre d'élèves et d'étudiants fréquentant les établissements sis à Yverdon-les-Bains (2009-2010)

	2008-2009	2009-2010
Élèves de la scolarité pré-obligatoire (enfantines)	578	658
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'132	3'155
Primaires 1 à 4	1'204	1'254
Degrés 5 à 6	653	640
Degrés 7 à 9	1'105	1'088
Classes d'accueil	21	34
Classes de développement	68	71
Raccordement I et II	81	68
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	154	134
Centres d'enseignement spécialisé	221	223
Fondation Entre-Lacs	98	98
Fondation de Verdeil	123	125
dont enseignement spécialisé	58	55
dont TEM	59	64
dont RECI	6	6
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	4'480	4'674
Gymnase	960	994
dont division maturité	682	691
dont division diplôme	278	303
CPNV	2'025	2'155
dont apprenti -e	1'734	1'867
dont maturité professionnelle	291	288
HEIG (environ)	1'495	1'525
Écoles privées	133	107
École Rudolf Steiner	22	Épendes
École Aquarelle	73	74
École Courte Échelle	38	33
Insertion professionnelle	241	241
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	157	160
Semoy	84	81
TOTAL	8'939	9'192

DELEGUEE A LA JEUNESSE

La déléguée à la jeunesse participe à la mise en œuvre de la politique du service éducation et jeunesse de la ville d'Yverdon-les-Bains. Elle développe des projets et des actions s'inscrivant dans le cadre de la politique jeunesse. Elle soutient et promeut le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains notamment en

encadrant son comité et en coordonnant les actions sur un plan administratif et organisationnel. Elle appuie et coordonne des projets issus des jeunes, en collaboration avec les professionnels de la Maison de la jeunesse (TSHM, ASC), dans les domaines culturels, sportifs et sociaux. Le suivi du Conseil des jeunes représente l'activité stratégique la plus importante du cahier des charges de la déléguée à la jeunesse de par son lien direct avec la jeunesse yverdonnoise via la



réalisation de projets concrets réalisés par, pour et avec les jeunes.

Un des axes de la politique de l'enfance et de la jeunesse porte sur le soutien aux familles et aux parents. Dans cette perspective la déléguée à la jeunesse a réuni une table ronde de professionnels pour savoir quels étaient les besoins et manques éventuels sur ce plan à Yverdon-les-Bains. Issu de ces rencontres, le projet « Jardin des parents » a été mis en place à la rentrée scolaire 2009. Il s'agit d'un groupe de parole destiné aux parents d'enfants et d'adolescents dont le but est de leur permettre de renforcer leurs compétences, de sortir de l'isolement, d'aider leurs enfants à grandir.

Sur le plan de la communication et après deux années d'activités, il a été constaté que les médias utilisés (flyers, affiches, courriers, etc.) ne permettaient pas une diffusion efficace et ciblée de l'information auprès de la jeunesse d'Yverdon-les-Bains et alentours. Afin de toucher un plus grand nombre de jeunes et d'élargir la diffusion d'informations au-delà des membres du Conseil des jeunes, l'utilisation des nouveaux outils d'information et de communication s'est avérée essentielle. Le choix de la plate-forme de réseau social Facebook a été retenu pour son succès auprès des jeunes de 15 à 25 ans de tous milieux et de toutes formations et professions. Elle permet également une participation interactive des jeunes en adéquation avec leur mode de communication actuel. Le profil Facebook « Déléguée jeunesse Yverdon » a été activé fin 2009 ; il a permis d'entrer en contact direct avec plus de 900 jeunes et de diffuser régulièrement des informations liées aux activités, projets et manifestations concernant les jeunes. L'acquisition de nouveaux contacts (« amis ») se poursuivra de manière continue.

Enfin et à la demande du chef de service, un groupe de travail regroupant les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), les animateurs socioculturels, le chargé de mission jeunesse et culture et la déléguée à la jeunesse a été constitué afin d'améliorer le travail en équipe et l'échange d'information entre les différents professionnels de la Maison de la jeunesse en lien avec les jeunes de 13-25 ans. Coordonnées par la déléguée à la jeunesse, le but de ces rencontres vise aussi à fédérer l'équipe autour de projets communs destinés au même public-cible.

UAPE « LA CROQUETTE »

Modification des horaires scolaires

Chaque rentrée scolaire apporte son lot de changements ! Cette année ce sont les horaires d'école modifiés qui ont eu une incidence directe sur l'organisation de la Croquette. Ainsi et depuis août 2009, tous les enfants terminent l'école à 11h50.

Transportés en deux fois auparavant (11h00 et 11h45), les enfants sont dorénavant véhiculés en une seule fois à 11h50. Un bus supplémentaire est mis à disposition et les enfants des écoles primaires des 4 Marronniers et des Jordils font les trajets à pied, accompagnés par des membres de l'équipe. Cette année, les enclassements font que le nombre d'enfants provenant de la Passerelle est, certains jours, supérieur aux places disponibles dans le bus. Sachant que les adultes accompagnant les enfants occupent eux aussi des places assises, l'organisation des transports est une tâche de plus en plus ardue à gérer qui laisse de moins en moins de place et de souplesse pour les dépannages ou l'accueil d'enfants en cours d'année.

L'organisation des repas, leur distribution et les rangements qui s'ensuivent ont également subi des modifications. Avec l'harmonisation des horaires scolaires, le repas se déroule dorénavant en un seul service, dans trois salles différentes dont la cuisine. Le stock de vaisselle et de plats de service a dû être augmenté ; les repas sont transportés à l'aide de chariots et la mise en place de la table pour le repas prend du temps. La vaisselle, qui auparavant était faite au fur et à mesure grâce aux deux services, se fait maintenant en une fois, ce qui a demandé aussi une adaptation des horaires des aides de cuisine.

La deuxième modification au niveau de l'organisation scolaire est le congé du mercredi matin pour tous les enfants du CIN. La Croquette a pris le relais et propose une ouverture continue toute la journée du mercredi ; 15 enfants de 1^{ère} et 2^{ème} enfance étaient inscrits le matin. Cette matinée permet aux enfants d'avoir un rythme différent, de prendre du temps pour investir les lieux et les activités proposées.



Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon et environs (RéAjy)

Conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), le réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjy) a été constitué pour organiser l'accueil pré- et parascolaire dans la région. Administré par la Ville d'Yverdon-les-Bains, RéAjy assure la coordination des structures, la qualité des prestations et le développement du réseau avec les partenaires.

Organisation de l'équipe

Bien qu'il paraisse essentiel que tous les membres de l'équipe connaissent tous les enfants, la capacité d'accueil est dorénavant trop importante pour que chacun puisse établir un lien avec tous les enfants. De leur côté, les enfants qui sont chaque jour en contact avec un adulte différent, ont moins de repères et peuvent s'en trouver déstabilisés (ce qui est particulièrement le cas pour les 4 – 6 ans). D'une façon générale, il est aussi plus aisé de porter un regard complet sur l'enfant lorsque les adultes qui les prennent en charge peuvent les observer plusieurs fois durant la semaine et à différents moments de la journée. Après quelques semaines d'une organisation orientée sur une répartition des écoliers en trois groupes, le bilan s'est avéré positif : les enfants sont rassurés, l'action éducative en général et autour des repas en particulier s'en trouve améliorée et offre une meilleure continuité sur la semaine. Dès la rentrée scolaire 2009-2010 et avec les modifications des horaires scolaires, l'organisation a été renforcée dans ce sens.

L'équipe à Saint-Roch est répartie en deux groupes (CIN et CYP). Les éducatrices s'occupent du même groupe d'âge tout au long de la journée et aux différents moments de la journée (repas, après-midi, goûter) ; certaines activités ou certains moments restent en commun permettant ainsi à l'enfant de côtoyer des plus grands/petits et à des frères/sœurs/copains de se retrouver. L'objectif reste d'avoir un regard le plus global possible sur l'enfant et non de séparer les affinités. L'organisation des activités s'en trouve facilitée grâce à des « sous-groupes ».

La nouvelle répartition a également permis de mettre sur pied un système de « référence » : chaque adulte a un certain nombre d'enfants en référence ; il est chargé de les observer au moyen d'une grille prévue à cet effet et d'exposer les situations individuelles au colloque. Ces observations permettent de

d'ajuster l'action éducative en fonction du besoin de l'enfant.

Les Cygnes

La nouvelle répartition des populations d'écoliers selon leurs âges est également bénéfique pour les enfants accueillis au pavillon des Cygnes et permet aux éducatrices de s'organiser sur plusieurs jours, ce qui augmente aussi leur motivation. Le nombre d'enfants a été augmenté avec l'arrivée des deuxièmes années qui ont dû être intégrés aux Cygnes, afin de décharger le groupe primaire de Saint Roch. La charte de « bonne compagnie » qui a été adoptée est bien accueillie et relativement bien respectée par les enfants. L'organisation des Cygnes avec des repas livrés par la Cuisine du Parc, fonctionne globalement bien. Même si la vaisselle est faite par la Cuisine du Parc et si les enfants donnent volontiers un « coup de main », il reste beaucoup à faire après le repas : gestion du brossage des dents et des activités, rangement de la vaisselle, nettoyage rapide des tables et du sol.

Vacances de Pâques et d'automne

L'organisation des vacances de Pâques s'est bien déroulée ; 34 enfants ont profité de la prestation avec une fréquentation moyenne d'environ une vingtaine d'enfants par jour. Ce sont 35 enfants qui ont été présents pendant les relâches d'automne avec une moyenne de 13 enfants par jour.

20 ans de la Croquette

Cette année, la Croquette a fêté ses 20 ans d'existence ! L'occasion de regarder en arrière et de mesurer les différentes adaptations de l'unité d'accueil au fur et à mesure de l'évolution des demandes de prises en charge. Une journée « portes ouvertes » a été organisée, visant à faire connaître la Croquette, ses locaux, les activités proposées et son organisation. Les parents et les enfants ont été invités à participer aux ateliers animés par l'équipe éducative suivants :

- contes : 3 contes proposés sur des thèmes différents ;
- peinture : faire une peinture avec la possibilité d'un lien avec l'atelier conte (un conte parle d'une plume et les enfants ont pu utiliser une plume de couleur pour leur peinture) ;
- maquillage : possibilité de se faire maquiller et de jouer dans la salle de jeux



qui comprend le matériel de poupées, des déguisements, une dinette... ;

- parcours de gym : parcours permettant aux enfants de tester leur équilibre, de grimper, sauter ;
- atelier du goût : revisiter les différents groupes alimentaires sous forme de mousses et pâtes à tartiner au sein d'un repas équilibré. Possibilité de deviner quelles matières premières composent le produit. Influence du visuel sur le goût : fromage blanc teinté en bleu, eau du robinet teinte en jaune et rouge, par exemple.

Ligne pédagogique et objectifs

Les réflexions d'équipe ont débouché sur une valeur commune : le respect. Cette notion est déclinée selon trois axes :

- le respect de soi : connaître et respecter son corps ; reconnaître et accepter ses émotions (discussions avec les enfants, jeux, prévention santé...) ;
- le respect de l'autre : écouter l'autre, avoir le droit à la parole, pas de violence physique ou verbale, accepter les différences (âge, sexe, couleur de peau, culture...). Le respect de l'autre est abordé au travers de discussions, d'histoires, de jeux d'équipe et/ou de jeux coopératifs, de l'actualité, etc.) ;
- le respect du matériel, de la nature : prendre soin du matériel, le laisser sur place, consommer avec modération (par exemple le papier), utiliser si possible du matériel recyclé (principe de développement durable), mise en place d'une étagère avec du matériel recyclé (bouchon, chute de papier, tissu, laine...) pour le bricolage « libre ».

« Apprendre à se connaître, c'est apprendre à avoir confiance en soi, à se respecter, à devenir soi-même ; c'est aussi apprendre à connaître l'autre, à lui permettre d'être différent et à lui faire confiance. » (Promotion de la santé et prévention des dépendances dans les associations de jeunesse du canton de Vaud). Cette valeur a servi de « fil rouge » lors de l'élaboration d'activités, mais aussi à chaque moment du quotidien, ce qui demande à chaque membre de l'équipe de réfléchir à son intervention auprès de l'enfant.

Programme « vers le Pacifique » prévention de la violence

Débuté à l'automne 2008 pour 19 séances, ce programme est animé par une éducatrice de la

Croquette ; il s'adresse spécifiquement aux enfants de 5 ans et les invite à un voyage pour la paix. En compagnie d'une colombe, Madame Pacifique, les enfants visitent les sept îles de la Paix. Chacune de ces îles représente un thème précis en lien avec la résolution pacifique des conflits. Tout au long du parcours, les enfants font connaissance avec différents personnages, amis de Madame Pacifique. Chaque île a son personnage et chacun de ces personnages fait découvrir aux enfants des outils qui leur apprendront graduellement à vivre des relations plus harmonieuses et plus pacifiques.

Semaine prévention dentaire

Afin de compléter le brossage de dents quotidien qui est fait souvent de manière superficielle et rapide par les enfants, une semaine de sensibilisation a été mise sur pied en collaboration avec Mme U. Gaillard, collaboratrice chargée de la prophylaxie dentaire à la clinique dentaire de la jeunesse. Différentes activités autour du sujet ont été proposées. Le bilan de cette semaine s'est avéré positif : elle a permis de pouvoir prendre plus de temps avec les enfants pour démontrer l'importance d'un bon et régulier brossage de dents.

Fête d'au revoir pour les enfants quittant la Croquette

Chaque année, un certain nombre d'enfants quittent la Croquette. Cette année une soirée a été organisée afin de clore l'année scolaire et les années à la Croquette de manière festive. Toute l'équipe s'est montrée motivée et a participé avec plaisir à cette soirée et à son organisation. Au programme : concours de châteaux de sable, grillades grâce au grill géant mis gracieusement à disposition par le boucher et jeux à la plage. Après un orage en fin d'après-midi, la soirée a pu se dérouler comme prévu. Une grande partie des enfants invités a pu participer à cette soirée et chacun, adulte comme enfant, a beaucoup apprécié ce moment particulier.

Repas canadien des familles

Comme chaque année, le repas canadien des familles a permis à tous de se rencontrer, de partager autour d'un repas au refuge de l'Escarbille idéalement situé puisqu'il laisse le loisir de profiter du grand air même en cas de temps incertain.

Équipe

Différents changements sont survenus durant cette année. Mme Denise Jatton (50%), cuisinière à la Croquette depuis de longues années, en retraite depuis le 31 décembre 2008, est décédée durant l'été d'une maladie qu'elle a courageusement combattue. Mme Joëlle Matthey (80%) et Mme Sandra Perrin (50%), éducatrices, ont quitté l'entité pour d'autres perspectives professionnelles. Mme Rose-Marie Loup (35%), aide de cuisine, a pris une retraite bien méritée.

Après le départ de deux éducatrices et une création de poste, la Croquette a accueilli trois nouvelles personnes dans son équipe et deux stagiaires. Une personne s'est désistée dès son troisième jour de travail et une

remplaçante a été trouvée au pied levé ; au début du mois de septembre, c'est une deuxième personne qui renonce pour des raisons de santé alors que la troisième personne engagée n'a pas encore pris ses fonctions, prévues le 1^{er} novembre. Malgré tous ces changements s'ajoutant aux modifications d'horaires, l'équipe a su rester soudée vers un même objectif : offrir un accueil de qualité en veillant à la sécurité des enfants. Ces divers changements, amorcés dès le printemps avec l'arrêt maladie/congé maternité d'une éducatrice, ont rendu difficile le travail de fond, soit la finalisation du projet pédagogique et la charte des transports. Un projet de deux cahiers des charges, l'un pour le personnel formé, l'autre pour le personnel sans formation, a aussi été proposé.

Occupation rentrée scolaire 2009-2010	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Petits déjeuners (6h45-8h)	14	18	25	17	18
Repas de midi (11h50-14h)	79	79	38	75	67
Après-midi (14h-16h)	13	15	26	14	13
Goûters (16h-18h)	45	50	26	45	38

CLINIQUE DENTAIRE DE LA JEUNESSE (CDJ)

L'année 2009 a été pleine de changements pour la Clinique dentaire : nouvelles collaboratrices, nouvel équipement informatique, nouveaux locaux et nouvelle appellation.

Personnel

En avril, une nouvelle assistante dentaire (20%) – Mme Anne-Marie Schaller – a rejoint l'équipe de la CDJ pour améliorer l'accueil des patients et de leurs parents ainsi que pour diminuer la surcharge de travail clinique et administratif. La création d'un poste d'hygiéniste dentaire (20%) a permis de renforcer l'équipe de la CDJ. Mme Céline Colomb a commencé le 1^{er} septembre 2009 et a permis de décharger les médecins-dentistes des soins prophylactiques afin que ces derniers puissent se consacrer essentiellement aux traitements conservateurs ou chirurgicaux. L'hygiéniste collabore également étroitement avec l'animatrice en santé buccodentaire. Mme K. Schlegel, médecin-dentiste, a démissionné au 30 septembre 2009. Ce sont les deux médecins-dentistes – Mmes E. Matkova et L. Neveu – qui ont assuré son remplacement ; une assistante dentaire a aussi dû augmenter

son taux de travail afin de pouvoir assister les médecins-dentistes.

En fin d'année, le taux d'occupation des postes à la CDJ était de 200% de médecins-dentistes, 210% d'assistantes dentaires, 60% d'animatrice en santé buccodentaire et 20% d'hygiéniste dentaire. Les médecins-dentistes ont assisté à différents cours de formation continue afin de se perfectionner en médecine dentaire pédiatrique (Congrès de l'association suisse de médecine dentaire pédiatrique, « up date » de médecine dentaire pédiatrique, anesthésies indolores, congrès SSO). Les 4 assistantes dentaires, Mmes N. Ducret, A. Grin, R. Guilloud et A.-M. Schaller ont participé à un cours de formation pour assistantes dentaires lors du Congrès SSO à Montreux. Toute l'équipe a assisté à une conférence sur le sujet « patients difficiles » organisée par l'école de médecine dentaire de Genève. Mme U. Gaillard s'est perfectionnée en participant à des cours de formation continue en prophylaxie buccodentaire et des cours de perfectionnement en thérapie myofonctionnelle.

Équipement informatique

Fin avril 2009, la nouvelle version du système informatique Dentagest incluant un agenda électronique a été installée ce qui a permis à

l'équipe d'être plus efficace dans de nombreuses tâches administratives (rendez-vous, facturation, rappels, etc.) La prochaine étape devrait être l'installation d'une radiologie digitalisée permettant de gérer tous les dossiers uniquement par informatique.

Nouveaux locaux

En août, la clinique dentaire scolaire a quitté les lieux qu'elle occupait depuis sa création il y a plus de 40 ans. Le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux à la rue de Neuchâtel 2 se sont bien déroulés. Les membres de l'équipe ont rapidement pris leurs marques. La nouvelle clinique a ouvert ses portes à la rentrée scolaire. Ces nouveaux lieux ont permis une disposition des locaux conforme à un service dentaire pédiatrique de qualité auquel la clinique aspirait, une stérilisation respectueuse des normes instaurées, une salle d'attente pouvant accueillir les classes d'élèves lors du dépistage et trois salles de traitement : deux pour les médecins-dentistes et une troisième que se partagent l'animatrice en santé buccodentaire et l'hygiéniste dentaire.

Nouvelle appellation

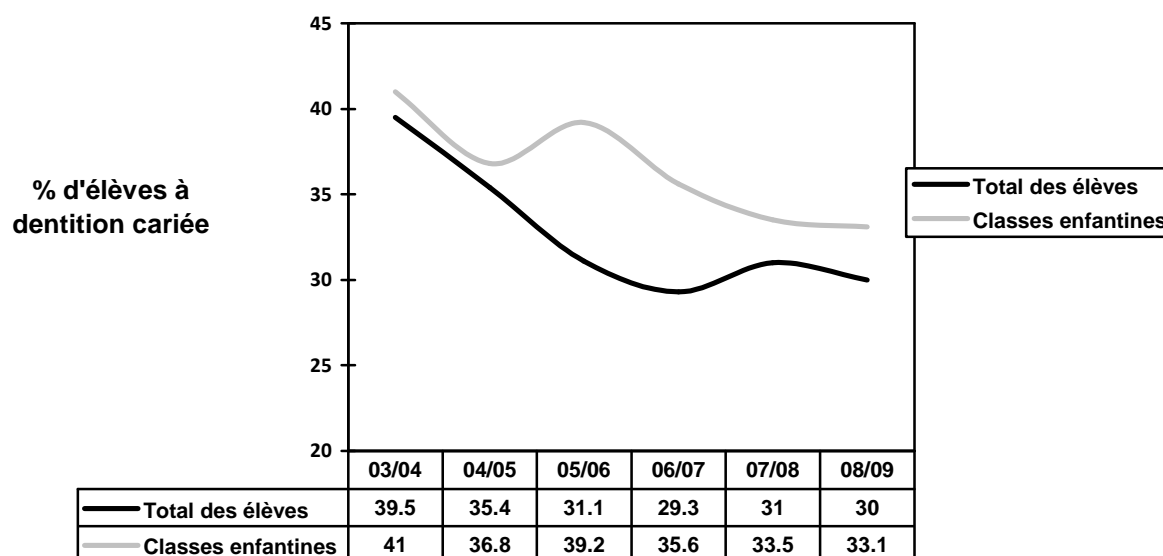
Afin de marquer son rattachement au service éducation et jeunesse ainsi qu'à la prise en charge des patients pré- et post-scolaires, la clinique dentaire scolaire a changé

d'appellation et se nomme désormais « Clinique dentaire de la Jeunesse ». Ce nouveau nom ne modifie pas la collaboration et le travail effectué dans les écoles.

Dépistage scolaire

Depuis la suppression du fauteuil dentaire de l'école des 4 Marronniers en août 2008, les élèves de cet établissement ainsi que des classes de la Villette, de Pierre de Savoie et de la Passerelle se déplacent à pied jusqu'aux locaux de la Clinique pour le dépistage annuel. Les enfants et leurs enseignants ont bien accepté le changement. Pour les élèves de l'établissement Léon-Michaud et des bâtiments scolaires de Pré-du-Canal et de Général-Guisan, le dépistage a eu lieu comme d'habitude dans le local de l'infirmière à Léon-Michaud. 4'056 élèves ont été examinés durant l'année scolaire 2008-2009. Le nombre d'enfants présentant des caries semble se stabiliser. Ainsi, 30% des élèves présentaient une dentition nécessitant des soins, contre 31% en 2007-2008, 29,3% en 2006-2007 et 31,1% en 2005-2006. Le taux de catégorie III et IV (dentition nécessitant des soins/dentition négligée) est plus ou moins resté le même chez les enfants des classes enfantines : 33,1% contre 33,5% en 2007-2008. Ces petits écoliers continuent cependant d'être un peu plus touchés par la carie que les élèves des classes supérieures.

Évolution du taux des élèves à dentition cariée diagnostiqués lors du dépistage



Prophylaxie buccodentaire

Comme chaque année, toutes les classes du CIN et du CYP ont bénéficié d'une animation concernant l'hygiène buccodentaire. Une deuxième séance d'information – recommandée par la SSO – a été refusée en classe CYP par 42 enseignants. 242 parents d'élèves du CIN ont assisté à une leçon de prophylaxie dans la classe de leur enfant (en moyenne 8,2 parents par classe). Durant le dépistage, les élèves du CYT/5 ont pu visiter l'exposition « Stop carie » et les élèves de 8^{ème} ont assisté à une séance d'information sur « les dangers du piercing dans la cavité buccale ». En décembre, tous les élèves de 7^{ème} ont pu profiter d'une instruction théorique et pratique concernant l'utilisation du fil dentaire. En mars, la Croquette a organisé une semaine « santé buccodentaire » à laquelle la CDJ a participé en organisant des colorations de la plaque dentaire et une instruction du brossage après le repas de midi. La CDJ a fourni des jeux, des fiches didactiques et un flacon révélateur de plaque dentaire et a beaucoup apprécié cette collaboration enrichissante. Mme U. Gaillard s'est aussi rendue dans les cantines scolaires de la Thièle et du Cheminet afin d'aider dans l'organisation du brossage dentaire après les repas. En mai, toutes les classes de la Fondation de Verdeil ont, pour la première fois depuis plusieurs années, profité d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorée. 29 nouveaux élèves ont été signalés pour un suivi individuel. 46 élèves ont terminé leurs séances (y compris ceux signalés en 2008), 25 élèves ont encore des rendez-vous. Le support pour brosses à dents imaginé par Mme U. Gaillard a été commandé par les cliniques dentaires scolaires de Frauenfeld et d'Arbon pour leurs établissements scolaires où des brossages collectifs de fluorure ont lieu 6 fois par année selon les recommandations de la SSO. Le dépistage et la prophylaxie sont des prestations qui ne sont pas facturées par la CDJ.

Prestations facturées de la CDJ

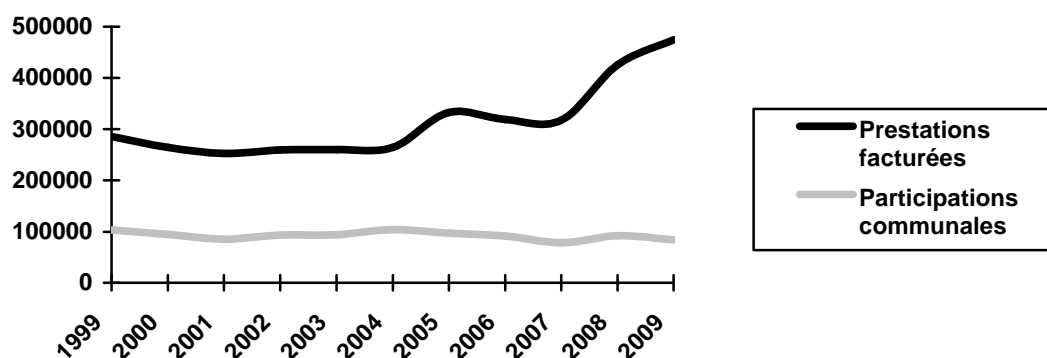
La Clinique dentaire de la jeunesse continue d'être très sollicitée et le nombre des différentes prestations s'est, en conséquence, accru. Les traitements conservateurs ont augmenté de 28% pour les dents lactéales et de 21% pour les dents définitives. Le nombre de sédations conscientes sous protoxyde d'azote a doublé en 2009 : 204 contre 98 en 2008 et 20 en 2007. Cette augmentation importante est le fruit du succès de la technique. La sédation consciente sous protoxyde d'azote permet aux enfants anxieux de mieux supporter les soins buccodentaires et par la suite de revenir chez le médecin-dentiste avec moins d'appréhension. Beaucoup de nouveaux patients s'adressent à la CDJ spécifiquement pour une prise en charge sous protoxyde d'azote. 11 enfants ont bénéficié d'une consultation en thérapie myofonctionnelle et 6 enfants ont suivi ce traitement.

Statistique des prestations facturées de la CDJ

	2009	2008	2007	2006	2005
Consultations	1'299	1'240	1'171	970	895
Radiographies	1'914	1'896	1'788	1'614	1'582
Anesthésies	1'472	1'295	1'055	1'135	1'140
Anesthésies protoxyde d'azote	204	98	20	0	0
Extractions	509	411	322	340	371
Composites sur dents de lait	964	752	561	608	598
Composites sur dents définitives	616	475	475	485	598
Scellements de fissures	621	673	709	468	380
Fluorations	1'676	1'535	1'277	946	841
Séances thérapie myofonctionnelle	77	64	58	0	0
Rendez-vous manqués	220	232	220	174	203

Grâce à l'augmentation du nombre de patients et malgré le départ d'un médecin-dentiste, la facturation des prestations a augmenté de 11% cette année. Il est important de noter que malgré ces augmentations, les participations communales restent stables. De plus en plus de patients s'adressent à la CDJ pour une prise en charge spécialisée alors que le nombre de patients y faisant appel pour des raisons économiques reste stable.

Évolution des prestations facturées par la CDJ et des participations communales pour les traitements dentaires



En 2009, le nombre de consultations d'enfants préscolaires a augmenté : 53 enfants en âge préscolaire (0 à 4 ans) contre 38 en 2008 et 38 en 2007. Pour des raisons liées au jeune âge, au manque de collaboration ou à l'importance du traitement, 14 enfants ont dû être transférés à l'Hôpital de l'Enfance pour des soins buccodentaires sous anesthésie générale (contre 8 en 2008). La CDJ espère toujours pouvoir un jour offrir cette prestation à ses patients à l'Hôpital d'Yverdon-les-Bains.

Réunions/rencontres

En plus des discussions hebdomadaires informelles, l'équipe de la CDJ s'est réunie à trois reprises pour discuter de projets, parler de problèmes et échanger des idées. Le groupe « Santé » composé du médecin scolaire, des infirmiers et infirmières scolaires, du médecin-dentiste scolaire et de l'éducatrice en santé buccodentaire s'est réuni à deux reprises. Ces réunions sont des moments d'échange permettant de mieux connaître les activités professionnelles de chacun et de créer des liens. La Clinique dentaire de la jeunesse a également pu exposer ses activités lors des soirées d'information organisées par les établissements primaires et par l'établissement secondaire de Felice. La Clinique dentaire de la jeunesse a participé au passeport vacances organisé par Espace Jeunes. Rendez-vous annuel très apprécié de toute l'équipe de la CDJ, 15 enfants ont été accueillis par Mmes E. Matkova et L. Neveu pour la formation de « médecins-dentistes en herbe ». Un candidat y avait déjà participé l'année précédente, pour un autre ce fût sa troisième expérience. Ce passionné de médecine dentaire est revenu à la CDJ pour la « Journée Oser tous les Métiers » (JOM). Il a assisté Mme U. Gaillard lors d'une animation en classe et a découvert les différents métiers représentés à la CDJ ainsi que quelques techniques (radiologie, endodontie) de la médecine dentaire.

Mesures prises pour 2010

Face à l'augmentation des patients, la Municipalité a décidé d'augmenter le point tarifaire à 3.3 pour les patients extérieurs aux communes membres de l'entente scolaire yverdonnoise. Cette mesure sera appliquée à partir de janvier 2010. L'augmentation de 20% du poste d'assistante dentaire étant insuffisante pour les besoins de la CDJ, la nouvelle assistante dentaire passera à 40% à partir de janvier 2010. Une nouvelle médecin-dentiste scolaire (remplaçante de Mme K. Schlegel partie fin septembre 2009) prendra ses fonctions le 1^{er} février 2010.

Perspectives

Le fauteuil dentaire Siemens – acheté il y a plus de 20 ans – nécessite de plus en plus de réparations. Les pièces de rechange n'étant plus disponibles, ce fauteuil est à remplacer. Face à la surcharge de travail (2 à 3 mois d'attente pour un rendez-vous), la clinique espère pouvoir augmenter le taux de travail de l'hygiéniste de 20 à 40%. Cela permettra de lui transférer la majorité des soins prophylactiques et de concentrer la prestation des médecins-dentistes sur des soins plus spécialisés et à plus forte valeur ajoutée. Cela permettra certainement aussi de réduire le temps d'attente et d'améliorer la rentabilité des médecins-dentistes. La CDJ travaille actuellement sur un projet prophylactique dans les crèches et garderies. Si ce dernier aboutit,

il sera assuré par Mme U. Gaillard dans le cadre de son temps de travail actuel.

EDUCATION DE RUE OU TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

« L'équilibre n'existe pas, nous sommes seulement des équilibristes » Eva Ruchpaul

Une introduction...

L'année 2009 a été marquée par l'arrivée à la fin de l'été de deux nouveaux collaborateurs que l'équipe en place a accueillis, mis en lien et introduits sur le terrain. Les présences dans la rue et dans les milieux de vie se sont poursuivies avec de nouvelles forces de travail qui ont permis d'investir davantage les quartiers des Moulins, des Cygnes, de la Passerelle et de Vilette/Sous-Bois.

Les TSHM ont poursuivi leur activité en assurant une permanence à la gare, en se déplaçant dans certains quartiers ou en étant présents lors de diverses manifestations. Ils ont ressenti les effets de la crise financière qui a eu des répercussions très concrètes pour des personnes avec lesquelles ils sont en lien. La diminution des missions des entreprises temporaires notamment a augmenté les critères de sélection à l'embauche et, de fait, la précarité économique de ces personnes.

Un TSHM poursuit ses présences à la rue du Lac ou dans le périmètre de la gare certains vendredis et samedis entre 22 et 3h du matin. Il relève que le dispositif sécuritaire en place génère parfois des effets pervers. Ainsi, de nombreuses personnes, jeunes en particulier, se sentent provoquées et sont tentées de provoquer à leur tour. Qui a dit « Trop de sécurité tue la sécurité » ? Dans le cadre de ses présences, le TSHM poursuit son action de prévention en distribuant de l'eau, de la nourriture et des préservatifs. Son intervention lui permet d'observer, de se rendre visible, d'entretenir le lien et d'en tisser de nouveaux.

Démarches communautaires

Pierre de Savoie

A l'Hôtel de Ville, une conférence de presse relative à la signature de la convention de collaboration autour du projet « Qualité de vie » a marqué le début de l'année. A cette occasion, le TSHM, fortement impliqué dans le processus communautaire à Pierre-de-Savoie,

était accompagné de jeunes et d'adultes du quartier.

A la fin de l'été, un des nouveaux TSHM a été introduit dans le quartier dans la perspective de prendre progressivement sa place d'ici à l'automne. Ce passage a été difficile pour certains jeunes et adultes qui se sont parfois sentis abandonnés par « leur » TSHM malgré des passages ponctuels et le suivi d'accompagnements individuels par celui-ci. L'acceptation ou l'« apprivoisement » des habitant-e-s est un processus lent, le dévoilement de la personnalité du TSHM étant très attendu dans la relation de proximité.

Les jeunes, coachés par un TSHM, ont préparé le 4^e forum qui s'est tenu à la fin du printemps dans une ambiance très chaleureuse. Sous le thème choisi de « rêver son quartier », le programme comportait le matin un tournoi de foot intergénérationnel et la remise de récompenses par le municipal du service de l'urbanisme et des bâtiments. Des grillades suivies de discussions autour de différentes thématiques allant de la solidarité aux nuisances, en passant par la validation de la charte du terrain multisports, charte établie en co-construction par des jeunes du quartier et de celui du Cheminet. Agrémentée par une sono mobile alimentée à l'énergie solaire, cette journée s'est terminée par de nouvelles grillades et la projection nocturne du film « La belle verte » qui a réuni une soixantaine d'habitant-e-s de tous âges confondus. Le 5^e forum, organisé en début de soirée par le groupe des aînés, s'est tenu en novembre à Pavisud (maison de paroisse) pour les adultes et les aînés et au local où certains jeunes ados se sont impliqués dans un atelier rap, mis en place par le nouveau TSHM. Dans un second temps, quelques ados sont courageusement venus s'exprimer au micro pendant que les uns et les autres se mettaient à table pour un repas en commun.

En ce qui concerne la gestion du local mis à la disposition des habitants, les heures d'accès prévues pour les jeunes restent parfois sous-exploitées en attendant de trouver un compromis qui permettrait d'impliquer un jeune pair majeur avec le concours d'un-e habitant-e. Pour certains, cette idée doit encore faire son chemin et le partage de l'espace ne se fait pas sans complications (usage du matériel et de la nourriture inadéquat, attente de propreté différenciée...). Un conflit assez fort, assorti de la mise en place d'un espace de médiation avec un groupe important de jeunes et d'aîné-e-s, a permis d'évoquer la gêne et le chagrin consécutifs à l'absence quasi totale de liens intergénérationnels à l'intérieur même des



familles présentes. A cela s'ajoutent de nouveaux types de familles : nucléaires, monoparentales, recomposées, homosexuelles, etc. Depuis l'automne, des ouvertures ont régulièrement lieu les vendredis et les jeudis grâce au soutien et à la collaboration des animateurs socioculturels du service.

Le groupe de mamans résidentes à la rue de la Faiënerie et qui avaient évoqué l'idée de faire du « Nordic walking » se sont résignées à rester à la maison face à la pression du cadre familial. Ce sont finalement leurs enfants, des jeunes filles, qui en ont profité en transformant très vite ce projet en balade et en activité fitness au local.

Un projet intégrant le statut de volontariat est à l'étude avec pour objectif la formalisation d'une implication d'habitants dans une action communautaire. Il s'adresse en particulier aux personnes en marge des dispositifs intégratifs classiques (travail, formation, permis de séjour, santé physique et psychique, etc). Un projet de cantine de quartier est également en discussion.

Villette / Sous-Bois

A la fin de l'été, le TSHM présent dans le quartier depuis 2003 a introduit un des nouveaux TSHM auprès des jeunes principalement. Il constate le même phénomène qu'à Pierre de Savoie quant au sentiment d'abandon exprimé par certains jeunes et poursuit certains accompagnements avec des jeunes adultes. Le nouveau TSHM participe depuis l'automne au démarrage du processus communautaire qui va s'étendre jusqu'au quartier de Sous-Bois. Avec l'animatrice de Pro Senectute Vaud, ils ont effectué un repérage des lieux, rencontré des habitants et commencé à tisser du lien. Un espace proche de la voie de chemin de fer entre la Villette et Sous-Bois apparaît disposer d'un excellent potentiel pour organiser des forums et éventuellement pour projeter d'y installer un espace qui pourrait être mis à la disposition des jeunes en gestion accompagnée.

Ma Gare

Deux TSHM ont participé avec « leur » public « de » la gare (population de la coupole - le kiosque à musique – et un groupe de jeunes) à la présentation à la presse des résultats des entretiens conduits auprès des usagers de la gare. Une occasion pour certains d'exprimer « l'avantage de participer à la vie de la commune sans avoir la possibilité de voter » et

pour d'autres d'évoquer « les personnes qui disent que c'est chaud vivent en dehors de la ville » ou « combien le sentiment d'insécurité baissait à mesure que s'instaurait un dialogue sur cette place ».

Portée par les populations de la coupole qui la confectionnent et la distribuent, la « soupe populaire » est relancée. Ce moment de partage avec un large public (écoliers, adolescents, sympathisants, personnes en situation de grande précarité ou d'autres avec des problèmes d'addiction) est très apprécié.

Les résultats de la votation sur la vidéosurveillance qui a abouti en faveur des initiants, posent des questions quant à l'investissement des TSHM sur la place de la gare. Cela ne risque-t-il pas de déplacer certaines populations dans un premier temps ? Cela va-t-il réellement empêcher des situations de violence de se produire ? Les personnes qui commettent des délits vont-elles se contenir devant une caméra ? De la « télé-réalité » en perspective ? La présence d'un tel dispositif ne risque-t-elle pas d'engendrer des tenues vestimentaires de camouflage comme c'est le cas en Angleterre ou en France ?

Yverdon-les-Bains, Nyon, Prilly

Des TSHM et des animateur-riche-s de proximité engagés dans les processus communautaires à Yverdon-les-Bains ont organisé une première rencontre vaudoise des professionnels impliqués dans ce type de démarche. Dans ce contexte, ils ont invités des collègues des communes de Nyon et de Prilly.

Accompagnements individuels

Les TSHM assurent des accompagnements individuels auprès des jeunes pour leur redonner du pouvoir d'agir sur leur quotidien. Ils exercent leur activité en particulier au niveau du renforcement social (en brisant l'isolement et en favorisant le contact avec les familles, les proches, les enseignants ou les organismes communautaires, par exemple) ou en aidant les jeunes à prévenir, respectivement à surmonter certaines difficultés (au plan familial, scolaire et dans toute autre sphère de la vie).

La médiation ou l'accueil du « chaos »

La médiation est un processus dans lequel les protagonistes en conflit et le médiateur s'engagent à respecter le principe de confidentialité. Le médiateur facilite l'expression des non-dits, des émotions et la circulation de l'information. Il intègre la



réflexion et la créativité de chacun, ouvre à un esprit de contribution pour la résolution des différends et des problèmes, sans engendrer de longues procédures qui peuvent se révéler coûteuses. Les situations rencontrées par les TSHM sont souvent conflictuelles ou requièrent un arrangement entre deux parties qui n'arrivent plus ou pas à communiquer, à se comprendre, voire à se supporter. Des demandes diverses allant de parents qui se sentent dépassés par leur adolescent à la maison (suspensions, projections, transferts en tous genres) en passant par des situations de violence en famille, des bagarres dans la rue, des conflits intergénérationnels dans les quartiers, des problèmes de voisinage, d'une présence suite à une arrestation policière ou des patrons qui se font du souci pour leur apprenti. Dans toutes ces situations, la médiation porte ses fruits et permet de tisser ou retisser du lien. Souvent, elle peut s'exercer en tout temps et en tout lieu, elle est un outil qui s'adapte. Tantôt elle nécessite une grande rigueur organisationnelle, tantôt elle ne peut se faire que « sur le pouce », ici et maintenant.

La tension entre la proximité des personnes et la posture de médiation est très présente pour le TSHM qui entretient une relation privilégiée, voire intime, avec un public et qui peut être amené, à tout moment, à prendre un rôle de médiateur auprès de ce même public. Un exercice qui s'apparente bien souvent à celui du funambule, qui nécessite des pré-requis, de l'entraînement et puise au minimum ses ressources dans un espace réflexif.

Des situations...

- Un jeune adolescent et son père qui souhaitent retrouver leur nom d'origine et lâcher le nom d'emprunt qui leur a sauvé la vie en quittant le pays.
- Un jeune adulte veut monter un spectacle avec d'autres jeunes pour envoyer une image de la Suisse à partir de sa réalité et de ses observations.
- Accompagner un jeune vers d'autres musiciens et enregistrer un cd avec lui.
- Organiser un rituel – présence et tambours d'Afrique de l'Ouest – au cimetière avec un groupe de jeunes adultes et amis d'un jeune, connu de la rue, décédé.
- Mettre en contact un jeune grafeur avec une responsable d'un immeuble régulièrement tagué pour la réalisation d'un graf sur une porte de garage.
- Coacher un jeune pour un spectacle de danse en discothèque à Lausanne.
- Accompagner une maman pour un regroupement familial de ses trois filles qui

vivent en camp de réfugiés suite au « génocide » du Sri Lanka qui a fortement marqué la diaspora tamoule à travers le monde.

- Visites en milieu carcéral pour des séjours courts en préventive ou longs de réhabilitation.
- Participation à un réseau en milieu psychiatrique où la personne s'est sentie oppressée par la forte présence de professionnels, vécue pour elle comme un tribunal.
- Accompagner une personne en fin de vie ayant plongé dans un coma profond, permettre une réconciliation avec ses proches et organiser des funérailles.
- Accompagnement d'urgence d'une personne qui mettait en danger sa vie et celles des autres en milieu psychiatrique.
- Médiation entre des jeunes venus de Suisse allemande hébergés au Gîte du Passant et des jeunes d'un quartier qui a abouti, après de longues discussions, à une partie de foot en commun.
- Médiation avec un jeune couple suite à de la violence verbale et physique.
- Soutien à la gérance de la ville pour une conciliation entre locataires et concierges de Sous-Bois. Un temps qui a permis d'entrer en contact avec quelques habitants, jeunes et moins jeunes, toutes cultures d'origine confondues.

Projets et accompagnements collectifs

Nightfoot

Pour la 3^{ème} année consécutive, les tournois de foot en salle du mercredi soir connaissent un grand succès. L'implication du jeune pair a gagné en sérénité (il est même devenu président du Conseil des Jeunes, une première pour un jeune issu des Balkans) et, en son absence, la relève est assurée. Le cadre général est assuré par le TSHM qui passe plus de temps à l'extérieur, devant la porte, ou en « consultation » pour des angoisses du quotidien ou une lettre à rédiger... Cette activité est une extrapolation de la rue au sens qu'elle met l'accent sur un accueil à très bas seuil avec quelques règles de base non négociables.

BeachSport

Le TSHM poursuit cette action de promotion santé et constate une participation très irrégulière avec de belles surprises. Des jeunes filles ont même participé une fois ou



l'autre. Le passage au marché connaît toujours ses moments de noblesse : un commerçant, à l'origine plutôt réticent à parler avec des jeunes qu'il toisait avec une certaine méfiance, s'est montré progressivement généreux au point même d'offrir des fruits ou du travail à l'occasion.

Soirée « Stop la violence »

Un TSHM, sollicité dans la réalisation d'un projet de soirée hip-hop émanant des jeunes filles de l'association des Africains du Nord vaudois (Asanov), mobilise tout un staff de jeunes qui vont s'impliquer dans cette action. Le centre pour l'action non violente Cenac et Espace Prévention ont été partenaires de cette manifestation qui a eu lieu en mai et réuni pas loin de 400 personnes. Un groupe « bienveillant » composé de jeunes d'Yverdon-les-Bains a permis rapidement de désamorcer divers petits conflits ; la société de sécurité dit avoir rarement vu pareilles conditions de travail pour une telle soirée.

Soirée au Théâtre Benno Besson

Le TSHM impliqué à Pierre-de-Savoie y accompagne une famille yéménite et quelques jeunes pour un documentaire commenté sur le Yémen.

Visite d'un centre de détention à Genève

Le TSHM impliqué à Pierre-de-Savoie emmène quatre jeunes du quartier visiter l'établissement de la Clairière à Genève (Centre éducatif, d'observation et de détention pour adolescents et adolescentes) où sont détenus des jeunes au statut de résidence précaire et en phase d'être renvoyés dans « leur » pays d'origine.

Sortie Rap Titan à Lausanne

En vue de penser à la formation d'un collectif hip-hop régional, un TSHM accompagne huit personnes, issues du milieu et qui ne se connaissent pas, pour une sortie culturelle sur les traces des origines du hip-hop et notamment son engagement pacifiste autour de l'illustre Afrika Bambaata (musicien américain qui participe activement au développement du hip-hop aux USA).

Collectif hip-hop régional

Un TSHM lance la réflexion autour de la création d'un collectif « Yverdon-Région » réunissant les expressions du graf, de la danse et de la musique. Il invite à deux reprises une trentaine de personnes autour d'une table avec

le chargé de missions jeunesse et culture de la ville. Divers projets sont imaginés tels que la création d'un centre culturel hip-hop, l'organisation d'un événement phare annuel ou encore la production d'une maquette compilant diverses identités de la scène locale. Affaire à suivre...

Funérailles

Des TSHM sont impliqués dans l'accompagnement d'un groupe de proches et d'amis qui se sont organisés pour rendre un dernier hommage.

Journée mondiale du Sida

Le 1er décembre, les TSHM sont présents sur la place de la Gare avec divers partenaires (Espace Prévention, Zone Bleue, Planning familial) à travers diverses actions telles que la distribution de préservatifs, de café, de soupe et l'engagement d'un grafeur dans un but de promouvoir la santé.

Distribution de préservatifs

Avec le soutien du canton, les TSHM distribuent des préservatifs tout au long de l'année. Ainsi, plusieurs centaines ont été écoulées auprès de divers publics (jeunes, adultes, personnes toxicodépendantes, travailleurs du sexe, etc.) en situation de rue ou exposés à diverses formes de précarité.

Quartier de la Vilette

Afin de contribuer au renforcement de certains liens avec des jeunes du quartier, le nouveau TSHM actif dans le quartier de la Vilette a organisé un déplacement à Genève pour un événement hip-hop (ateliers et concert), une sortie grimpe à St-Loup ou encore un après-midi jeux de table (poker, scrabble, etc.).

Quartier des Moulins

Présents dans le quartier les jeudis, les TSHM accompagnent des jeunes vers la constitution d'une association de jeunes pour la promotion de la construction d'un terrain synthétique et la mise à disposition d'un local (un projet est à l'étude avec l'école). Les TSHM engagés dans le quartier sont aussi en lien avec la population et des concierges qui ont des différends avec certains jeunes, notamment ceux qui occupent les cages d'escaliers.

Tournoi de football

Deux TSHM ont apporté leur soutien pour l'organisation avec les jeunes d'un tournoi de foot sur le terrain synthétique (mini-pitch) du



quartier du « Cheminet » qui a réuni une soixantaine de jeunes. Dans ce contexte, des liens et un partenariat ont pu être créés avec la police.

Réseau

Le partenariat avec le réseau naturel des personnes ou celui des professionnels est souvent capital pour un professionnel en travail de rue et demande une extrême vigilance quant au respect des rôles de chacun-e. Un exercice qui s'apparente bien souvent aussi à celui du funambule. Ainsi et par exemple :

- deux rencontres avec des représentants du corps de police municipale ont eu lieu dont une à la nouvelle Maison de la jeunesse autour de la présentation du travail social hors murs à Yverdon-les-Bains ;
- soutien aux animateurs socioculturels lors d'une crise qui a émergé suite à une altercation entre jeunes. Durant la fermeture du centre, un TSHM en lien avec de nombreux jeunes concernés a permis une médiation et un nouvel espace de dialogue avec les animateurs ;
- participation d'une TSHM aux séances d'inter-vision à Zone Bleue depuis l'automne. Cela permet des échanges plus ciblés autour des dépendances ;
- coordination de la plateforme romande du travail social hors murs par un TSHM d'Yverdon-les-Bains. Les rencontres qui sont mises sur pied regroupent des professionnels de toute la Suisse romande ; elles se veulent avant tout des espaces d'analyse réflexive et de regards croisés sur les réalités régionales. Préparation des deuxième assises du travail social hors murs qui auront lieu à Genève au printemps 2010 après la première édition qui d'est déroulée à Yverdon-les-Bains en 2008 ;
- participation d'une TSHM au groupe femmes de la plateforme vaudoise du travail social de proximité. Ce groupe se rencontre toutes les six semaines et affine sa réflexion quant à la posture d'une intervenante dans la rue ;
- participation d'un TSHM à la rencontre du réseau international des travailleurs de rue à Québec du 7 au 14 juin 2009.

On notera aussi les contacts récurrents établis avec les organismes suivants : Pro Senectute, Semestre de motivation d'Yverdon-les-Bains, cafés-contact, Appartenances, Caritas, association Mosaïque, Evam, Jardins du cœur, Université de Lausanne, Agenda 21 de la Ville, etc.

Formation et supervision

Les TSHM ont suivi et suivent les formations suivantes :

- « Diplôme universitaire Art en thérapie - Responsable d'atelier thérapeutique ou psycho-éducatif à médiation artistique » Université Paris Descartes. Dans le cadre de cette formation, des stages, effectués à la fondation Bartimée et au Centre psychiatrique du Nord vaudois, ont permis une meilleure compréhension des différentes problématiques ;
- « Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales - Responsable d'études et de projet social », Université de Strasbourg et HES La Source à Lausanne.

Deux TSHM suivent des séances de supervision (interdisciplinaire par les méthodes d'action et systémique).

Durant le printemps et avant l'arrivée des deux nouveaux collaborateurs, l'équipe a dégagé un temps de réflexion et de partage quant aux notions de coordination et de responsabilité. La conclusion les a amenés à opter pour une fonction de responsable d'équipe – responsabilité partagée ou, à défaut, unique. En octobre, les TSHM « au complet » ont effectué une sortie au vert pour favoriser et contribuer à la construction de l'esprit d'équipe.

ANIMATION SOCIOCULTURELLE

L'année 2009 s'est vue colorée de plusieurs changements au niveau du concept de l'animation socioculturelle. Dès début mars et suite à l'engagement du responsable, de nouvelles options ont été testées afin de mieux définir les orientations répondant aux besoins de la jeunesse yverdonnoise. L'équipe d'animation se trouvait alors en confrontation avec plusieurs jeunes qui n'étaient pas inscrits au centre et avec ceux qui avaient plus de 17 ans. Ces groupes essayaient régulièrement de rentrer en force malgré les « filtrages » effectués aux portes par les animateurs. Après analyse de la situation, la limite d'âge et les inscriptions ont été supprimées afin de rentrer en lien avec ces jeunes qui revendiquaient le droit de fréquenter le centre. Espace Jeunes a été vite envahi par un grand nombre de jeunes ayant plus de 16 ans. Intimidés par les grands qui prenaient possession des lieux, les plus jeunes ont quitté au centre. Pour pallier les problèmes d'incivilités et de négligences diverses, une charte a été élaborée avec les



jeunes qui ont été quelque 130 à la signer. Malgré l'élaboration de la charte, une bagarre a impliqué en septembre 2009 une trentaine de jeunes. L'équipe des animateurs a alors décidé de fermer le centre afin que les protagonistes réfléchissent à leur acte. Cette période de fermeture a été pour l'équipe l'occasion de prendre le temps de redéfinir le concept de l'animation socioculturelle pour les jeunes de 12 à 20 ans. Les animateurs ont ainsi travaillé en étroite collaboration avec les TSHM, la déléguée à la jeunesse et le chargé de mission jeunesse et culture dans le but de trouver ensemble des réponses à apporter face à l'attitude, au comportement, voire au désœuvrement inquiétant en particulier des jeunes adultes concernés.

Des lieux spécifiques pour des tranches d'âge différentes

Suite à la fermeture du centre, plusieurs réunions ont permis aux jeunes de 16 ans et plus de s'exprimer sur leurs besoins et attentes. Il est ressorti clairement la nécessité d'avoir un lieu de rencontre offrant des activités à thèmes, diverses informations et/ou des actions de prévention. Parallèlement, les TSHM, la déléguée à la jeunesse ainsi que plusieurs jeunes ont fait part de l'intérêt des moins de 16 ans de pouvoir disposer d'un espace pour se rencontrer et organiser des soirées. Le sondage effectué au mois de juin dans les écoles par le Conseil des jeunes auprès de plus de 1'200 élèves de 14 à 17 ans a aussi confirmé nettement ce besoin. En tenant compte des expériences du passé, l'option de différencier les âges en deux tranches et de les accueillir dans deux lieux différents a été retenue (Espace Jeunes pour les 12-15 ans et le Check Point pour les 16 ans et plus). Dès le mois de novembre, les accueils ont débuté au Check Point pour les jeunes de plus de 16 ans les vendredis et samedis soirs. Afin de favoriser la transition des plus grands vers leur nouveau lieu, l'ouverture d'Espace Jeunes a été différée au mois de janvier avec des portes ouvertes pour inviter les 12-15 ans à redécouvrir cet espace.

Implication dans la démarche communautaire à Pierre de Savoie

L'équipe d'animation a aussi été sollicitée dans le cadre de la démarche qualité de vie développée à Pierre de Savoie. En effet les jeunes du quartier ont demandé des ouvertures régulières du local mis à disposition des habitants. Ainsi, dès avril, les animateurs

se sont investis petit à petit dans la démarche communautaire en permettant une ouverture hebdomadaire fixe et en participant aux différentes réunions du quartier ainsi qu'aux forums.

Travail avec les pairs

Ouvrir le Check Point pour des jeunes de plus de 16 ans a amené l'équipe à réfléchir sur la manière de les accompagner et de mettre un cadre qui soit respecté. La plupart de ces jeunes vit en marge des standards de la société et beaucoup d'entre eux sont issus de la migration ou de familles à bas statut social. Leurs difficultés se caractérisent par des problématiques multiples : parents dépassés et/ou mal intégrés, parcours scolaire chaotique ne donnant pas accès à la formation professionnelle, discriminations diverses d'où un sentiment de non-reconnaissance, peu ou pas de moyens financiers pour les loisirs, etc. De par leur parcours difficile, certains ont des attitudes déplacées et des comportements qui peuvent parfois être violents. Dans ce contexte, il est apparu important de favoriser le travail pour et par les pairs. En effet, souvent les jeunes se sentent à l'aise avec leurs semblables et la présence d'un pair peut faciliter la communication. Le travail avec les pairs est un magnifique outil de valorisation qui leur permet de développer des compétences et de se responsabiliser. Le constat reste qu'il est difficile de trouver les jeunes ayant les capacités à tenir ce rôle. Il n'est pas facile pour eux de trouver la bonne distance et la bonne attitude entre « je suis votre pote » et « ici il y a des règles ». Afin de valoriser les jeunes qui s'engagent comme pair, il est prévu de les engager contractuellement. Le travail sera ainsi reconnu (attestation) et ils obtiendront un défraiement pour le temps qu'ils mettent à disposition.

Activités réalisées avec les jeunes

Hormis Ados Loisirs et le passeport vacances, cette année mouvementée et les différentes adaptations mises sur pied n'ont pas laissé beaucoup de place pour des activités particulières. Cependant quelques animations ont fait le plaisir de tous :

- fête avec buffet pour le départ d'un auxiliaire à fin mars ;
- collaboration avec la Ludothèque qui organisait pour la première fois la Nuit du Jeu. Tenue du bar pendant la manifestation, confection de gâteaux, cakes et autres agapes ;



- sortie à Europa Park avec 7 jeunes qui entraient en apprentissage ;
- participation à l'action Bouteilles d'Eau avec Espace Prévention. Coller des étiquettes avec des messages de prévention sur des bouteilles d'eau à distribuer à la plage ou lors de manifestations a suscité beaucoup de discussions et permis de sensibiliser les jeunes présents sur les risques relatifs à la consommation d'alcool ;
- aménagement des bureaux de l'équipe à la Maison de la jeunesse a permis d'effectuer un chantier avec 5 jeunes pour repeindre les locaux du 2^{ème} étage. Trois jeunes ont également participé au déménagement du mobilier ;
- fête de clôture avant les vacances d'été avec des grillades sur la terrasse d'Espace Jeunes ;
- organisation d'une boum avec les jeunes de moins de 16 ans pour fêter Noël le 12 décembre à Espace Jeunes jusqu'à minuit ;
- atelier chant et pose de voix en collaboration avec le studio d'enregistrement ;
- deux groupes de danse hip-hop ;
- sport en salle le samedi après-midi ;
- ménage hebdomadaire des locaux.

Quelques chiffres

En 2009, Espace Jeunes a accueilli en moyenne 40 jeunes par jour d'ouverture ; en comparaison avec l'année dernière, cela représente 14 jeunes de plus par jour. Cette différence peut s'expliquer par la suppression des inscriptions et de la limite d'âge. L'accueil le plus fréquenté a vu passer 57 jeunes. On constate une fréquentation régulière indépendamment des périodes de l'année et des saisons. On peut relever la faible proportion de filles, elles représentent 12% des présences. Quant au Check Point, 21 jeunes en moyenne y sont venus depuis son ouverture au mois de novembre et pour l'instant les filles ne font que de furtifs passages.

Perspectives 2010

Dans un premier temps, l'énergie va être mise dans la promotion d'Espace Jeunes en organisant des portes ouvertes afin que les plus jeunes sachent qu'ils ont un lieu pour eux. Une attention particulière sera apportée pour favoriser une fréquentation plus importante des filles. Dès janvier, les horaires seront harmonisés avec ceux de l'école. Des travaux vont être effectués à l'intérieur du Check Point

et des jeunes participeront au chantier. Il est également prévu d'y installer une table de ping-pong et de racheter du matériel d'animation. Le travail avec les pairs va être poursuivi et développé dans les différents accueils. Il faut notamment penser à des modules de formation pouvant donner des outils à ces jeunes en termes de médiation, gestion de conflit...

Il est prévu que des jeunes du/des centre/s s'investissent dans l'« Action 72 Heures » visant à réaliser un projet d'utilité publique, qui se déroulera au mois de septembre 2010 dans toute la Suisse. Favoriser l'émergence et la concrétisation de projets venant des jeunes reste, bien sûr, une priorité que se soit à l'intérieur des centres ou à l'extérieur.

En conclusion, l'animation socioculturelle se trouve à Yverdon-les-Bains dans une phase de restructuration. Le travail effectué avec les différents groupes de jeunes (12-15 ans et plus de 16 ans) lors de la fermeture d'Espace Jeunes a permis de tisser des liens avec les participants et de les impliquer dans les démarches d'organisation des deux centres. Ces réunions ont pris du temps, les jeunes n'étant pas forcément habitués à être des acteurs dans ce genre de processus. Cette démarche va être poursuivie pour la mise sur pied d'événements ou d'activités, en favorisant le renforcement de capacités telles que l'autonomie, les relations sociales, la responsabilisation, l'animation socioculturelle devenant ainsi un facteur d'intégration sociale.

CAMPS, COLONIES ET VACANCES

Depuis deux ans, le service éducation et jeunesse a étendu son offre de camps et d'activités durant les vacances scolaires. Le Centre Aéré (4-10 ans) a eu lieu durant les 7 semaines de vacances d'été à la Cure d'Air au bord du lac. Les deux colonies du Jura (4-13 ans) ont accueilli quelque 200 enfants durant les six semaines de colonie organisées en juillet. Ados Loisirs (11-16 ans) a proposé plus de trente camps (photographie, art et récupération, danse, etc.) ou sorties « fun » et sportives (spéléologie, chiens de traîneau, canyoning, voile, pêche, via ferrata, etc.) à 130 jeunes gens d'Yverdon-les-Bains et région.

Globalement, ce sont 430 familles qui ont pu profiter de l'extension du dispositif de prise en charge des enfants et des jeunes durant les vacances d'été. Vacances pour certains, travail pour d'autres... La mise sur pied de ces camps

d'été a été l'occasion pour des adolescents et des jeunes adultes de décrocher un précieux job d'été. Ce sont ainsi plus de 60 contrats de travail de moniteurs, d'aides-moniteurs ou d'aides de cuisine/de maison qui ont été conclus pour épauler les directeurs et les responsables de camps. Premier job pour certains, vocation pour d'autres, expérience pour de nouveaux professionnels, découverte pour des professionnels en devenir... Qui des participants (enfants) ou des accompagnants (moniteurs) a retiré le plus de plaisir et de satisfaction de cette expérience, c'est selon...

Centre aéré

Le Centre aéré destiné aux enfants de 4 ans révolus jusqu'à 10 ans (4^e année de la scolarité) a lieu au bord du lac, à la Cure d'Air, à proximité du camping. Les enfants sont amenés le matin directement sur place par leurs parents (entre 7h30 et 8h45) qui viennent les rechercher au plus tard à 18 heures. Le nombre de places est limité à 60 par jour. Les activités sont organisées sous la responsabilité des moniteurs et monitrices (baignades, ateliers de bricolage, modelage, peinture,

Nombre d'enfants

Colonies	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4
Bellevue, Mauborget	41	42		
Jolie-Brise, Les Replans	44	47	48	42
Totaux	85	89	48	42

Passeport vacances

La 30^e édition du passeport vacances d'Yverdon-les-Bains et région s'est déroulée du 12 au 23 octobre 2009. 515 enfants de 8 à 16 ans venant d'une quarantaine de communes différentes (dont 225 venant d'Yverdon-les-Bains) y ont participé. La tranche d'âge majoritaire est toujours celle des 9 -11 ans et la répartition entre filles et garçons reste toujours égale (50 % - 50 %) quasiment au nombre d'enfants près. 3'857 places réparties sur 167 activités étaient proposées. Plus de la moitié des enfants ont participé à 6 activités et plus avec un record de 13 activités cette année. 26 nouvelles activités ont été proposées dont par exemple : golf, repas turc, pilote de bolide, mur d'escalade de Chavornay, journée à Berne, balade photographique.

Une équipe de 50 bénévoles soutenue par 5 personnes de la protection civile ont permis d'assurer les 85 activités accompagnées et les 70 activités nécessitant un transport, soit un total de 274 accompagnements. Une flotte de

cuisine, théâtre, etc.) Depuis 2008, le Centre aéré est désormais ouvert durant les 7 semaines des vacances scolaires estivales.

Lors de cette édition quelque 2'100 journées-enfants ont été organisées pour 256 enfants inscrits.

Camps de vacances – colonies Jolie Brise/Les Replans et Bellevue/Mauborget

Une nouveauté dans les camps de vacances dès cette année. En plus des 4 semaines estivales (du 4 juillet au 1^{er} août 2009), le chalet Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix accueille désormais les enfants aussi durant les deux semaines des vacances d'automne. Pour cette première édition, dont l'accueil a été limité en raison de travaux de réfection des bâtiments, ce sont 34 élèves qui ont fréquenté le chalet durant 15 jours, soit un total de 510 journées. Bellevue à Mauborget de son côté a reçu des enfants durant 2 semaines d'été, soit du 4 au 18 juillet 2009.

7 minibus a été nécessaire à l'accomplissement de tous les transports.

Au niveau opérationnel, la mise en place du nouveau logiciel « Farfadet » en 2008 s'est poursuivie cette année avec la possibilité pour

les parents et les enfants de remplir leur inscription et leurs choix d'activités par internet. Hélas, des bugs à répétition ont fait que très peu de personnes ont pu profiter de ce nouveau service. Sinon le 30^e passeport vacances s'est correctement déroulé par un temps froid mais généralement clément.

Un peu d'histoire à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du passeport vacances d'Yverdon-les-Bains. Le passeport vacances serait originaire d'Allemagne, plus précisément du Land de Hambourg qui délivrait des « certificats de vacances » à tous les enfants âgés de 6 à 15 ans. Il permettait ainsi l'accès gratuit par les moyens de transport de la ville

aux piscines, jardins, musées et à divers autres lieux. Cette information date de 1969 et elle est tirée d'un article du journal Le Peuple de La Chaux-de-Fonds. Par la suite, le passeport vacances traversa la frontière pour faire son apparition à Bâle et Zürich et, en 1978, naquit à Fribourg le premier passeport vacances de Suisse romande avec plus de 400 enfants inscrits. A cette même époque, Mme Madeleine Duvoisin, cheffe du service des affaires sociales de la ville d'Yverdon-les-Bains voulait proposer quelque chose pour les enfants qui ne partaient pas en vacances. Le passeport vacances d'Yverdon-les-Bains est alors devenu le premier passeport vacances du canton de Vaud et le deuxième de Suisse romande à être mis en place. A l'époque, on relevait une vingtaine d'activités et autant de mamans bénévoles qui les accompagnaient. Les services de la ville étaient sollicités et proposaient des activités qui, 30 ans plus tard, existent toujours : camion poubelle, ambulance, pompiers.

L'édition « historique » 2009 a été l'occasion de proposer une cérémonie de clôture à l'intention des enfants et de leurs parents, des organisateurs d'activités, des accompagnants et chauffeurs et des différents partenaires dont la cinquantaine de communes participantes avec au programme : partie officielle, clown, maquillage, animation et démonstrations d'activités de sociétés locales, séances photos avec les organisateurs d'activités et les accompagnants, ateliers pour enfants et parents, concert de Jacky Lager... Une sortie spéciale 30^e pour remercier les accompagnants bénévoles sous la forme d'un repas-croisière sur le lac de Neuchâtel a clôturé ce trentième anniversaire.

Concernant les chiffres et après avoir connu une hausse sensible des inscriptions en 2008, la tendance s'est inversée avec une diminution de 9% par rapport à 2008 et de l'ordre de 3 à 5% en comparaison avec les années précédentes. Une tendance surprenante compte tenu de l'investissement dans un flyer d'information et dans une brochure beaucoup plus attractive qu'à l'accoutumée... Côté finances, les comptes 2009 voient sans surprise une augmentation de tous les postes pour cause de 30^e anniversaire (activités exceptionnelles plus coûteuses, hausse des transports ferroviaires, flyer et brochure spéciale, sortie offerte aux accompagnants et fête de clôture à la Marive) et une diminution des recettes du fait de la baisse des inscriptions. L'excédent engrangé en 2008 couvre toutefois la quasi totalité du déficit de l'édition sous revue.

Ados Loisirs'09

En 2008, dans le but d'élargir aux adolescents (11-16 ans) les prestations du service durant les vacances scolaires d'été, l'équipe d'animation socioculturelle a organisé Ados Loisirs. Au travers d'échanges, de liens créés et du succès rencontré lors de la première édition, il a été constaté que cette offre répondait à un réel besoin pour les jeunes concernés ainsi que pour leurs parents. Un questionnaire de satisfaction envoyé aux participants a permis de confirmer cet enthousiasme général. Compte tenu des remarques et suggestions apportées par les participants de la première édition, il a été décidé de mettre sur pied en 2009 des loisirs sur deux jours et d'élargir la prise en charge des jeunes en proposant un accueil le matin dès 07h30 avec petit déjeuner avant l'activité ainsi qu'un accueil au retour de l'activité jusqu'à 18h30.

A l'occasion d'Ados Loisirs'09, ce sont 38 loisirs qui ont été proposés aux adolescents. Seule une activité sur deux jours a dû être annulée par manque d'inscription. Durant quatre semaines, l'équipe d'animation socioculturelle a eu le plaisir d'accueillir 132 jeunes (40 jeunes de plus que l'année précédente) qui ont occupé 411 places de loisirs sur les 582 disponibles, soit un taux global de participation de 71%. Il a été constaté une demande prononcée pour les activités en rapport avec les animaux (chevaux, chiens, ânes...), ainsi que pour divers sports « fun » (acrobranche, kayak, canyoning). D'autres activités plus manuelles (construire son boomerang ou sa raquette de ping-pong) ont également été appréciées.

Après avoir sollicité l'autorisation des parents, il a été possible cette année de mettre en lien sur le site de la commune d'Yverdon-les-Bains et à l'intention des participants des centaines de photos prises lors des activités. Celles-ci reflètent la bonne ambiance ainsi que les joies vécues et exprimées par tous durant les activités partagées. Au fil des jours et durant un mois, des complicités et des liens se sont tissés entre les jeunes et avec les animateurs qui parfois se sont retrouvés de loisir en loisir et de matin en matin dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale. L'équipe d'animation socioculturelle se réjouit de relever le défi de rendre l'édition 2010 encore plus novatrice, accueillante et propice à l'épanouissement de tous.

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Le secrétariat du service éducation et jeunesse a géré l'organisation des prestations parascolaires, soit en particulier les cantines scolaires, les semaines d'école à la montagne, le contrôle de l'obligation scolaire, les devoirs surveillés et la salle d'étude de l'établissement Léon Michaud, les transports scolaires et le ramassage des élèves pour les classes spéciales, le remboursement des frais de transport des élèves (motion Cotting et + de 2,5 km), la prévention routière ainsi que le sport scolaire facultatif.

Semaines d'école à la montagne

Les plans des semaines d'écoles à la montagne dans les deux maisons du Jura (Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et Bellevue à Mauborget) ont été établis pour les classes des établissements scolaires yverdonnois. La commune a participé au financement de cette prestation à hauteur d'un subside de Frs 3 par élève et par jour (Frs 4 pour les classes de développement, langage et enfantines). Elle a alloué un montant de Frs 20 par jour pour les accompagnants et rémunéré les heures de travail des deux cuisiniers.

	Jolie Brise (Les Replans s/Ste-Croix)	Bellevue (Mauborget)
Nombre total de semaines occupées	14	17
Nombre de semaines occupées par les établissements primaires	11	10
Nombre de classes enfantines et primaires	14	13
Nombre d'élèves des classes enfantines et primaires	248	220
Nombre de semaines occupées par l'établissement secondaire de Felice	3	7
Nombre de classes secondaires	4	13
Nombre d'élèves des classes secondaires	74	223

Sport scolaire facultatif

La cuvée 2009 du sport scolaire facultatif a enregistré 303 inscriptions pour la session d'été et 1'144 pour celle d'hiver. On note un fléchissement des inscriptions pour les cours de natation « débutants » alors que les cours de perfectionnement à la piscine couverte connaissent une tendance inverse. L'organisation mise en place par les établissements scolaires primaires (54 leçons dispensées au cours des 3 cycles CIN, CYP1 et CYP2) peut certainement expliquer cette tendance. Le patinage fait un retour dans les disciplines proposées. 180 enfants et adolescents ont manifesté un intérêt pour cette activité et suivent désormais les cours dispensés par des monitrices du club de patinage artistique d'Yverdon-les-Bains et du Nord Vaudois. Selon l'offre et la demande et afin de permettre l'accès à tous les enfants inscrits, le nombre de séances d'une activité a dû parfois être limité drastiquement. A ce jour, aucune inscription n'a été refusée... ! Les responsables du sport scolaire facultatif tiennent à remercier ici toutes les parties solidaires de la démarche, au niveau de la commune d'Yverdon-les-Bains, de l'État de Vaud, ainsi que, bien sûr, au niveau des clubs.

Session printemps-été 2009

- Athlétisme
- Aviron
- Flag (football américain)
- Mini golf
- Rugby
- Tennis
- Tir à l'arc
- Voile

Session d'hiver 2009-2010

- | | | |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| - Agrès filles | - Gym artistique garçons | - Natation perfectionnement |
| - Athlétisme | - Hip-hop | - Patinage artistique |
| - Aviron | - Jeux et danses | - Ragga |
| - Badminton | - Jonglage et coordination | - Rock et danses latinos |
| - Billard | - Judo | - Rugby |
| - Boule lyonnaise | - Karaté | - Squash |
| - Capoeira | - Mini-golf | - Tennis |
| - Escalade | - Mini-handball | - Tir à l'arc |
| - Escalade parents-enfants | - Mini-volley | - Unihockey |
| - Escrime sportive | - Modern Jazz | - Voile |
| - Flag football | - Natation débutant | - Volley |

Devoirs surveillés

Le service éducation et jeunesse organise les devoirs surveillés pour les élèves des établissements primaires (de la 2^e à la 4^e année) et secondaires (5^e année pour l'établissement Léon Michaud et 5^e - 6^e années pour l'établissement de Felice). Contre une finance d'inscription de Frs 30, les élèves sont inscrits aux devoirs surveillés pour toute l'année (de la semaine du Jeûne jusqu'à milieu juin) du lundi au jeudi. Au secondaire, différentes heures sont proposées quotidiennement pour répondre aux horaires irréguliers des élèves. Au collège Léon-Michaud, une salle d'étude est également mise à disposition de 12 à 14 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de début octobre à fin mars. La rémunération des surveillants est assumée par la commune.

Du 22 septembre 2009 au 17 juin 2010		Heures / semaine	Nbre élèves
EPP	19 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	76	173
EPEG	15 groupes (1 heure/jour x 4 jours)	60	133
ESLM	3 personnes: 1x10h 1x9h 1x5h	24	39
ESDF	6 personnes: 3x10h 2x8 h 1x4 h	50	84
ESLM	Salle d'études du 05.10.09 au 26.03.10 (20 semaines)	8	25

Cantines scolaires

Depuis la rentrée scolaire d'août 2009, ce sont trois structures qui sont désormais à la disposition des élèves scolarisés dans les établissements yverdonnois. Il s'agit des cantines du collège du Cheminet, du Quai de la Thièle et des 4 Marronniers (dans les bâtiments de l'Ermitage attenants à l'EMS) qui accueillent les élèves sur inscription de 11h00 à 14h00, sauf le mercredi et durant les vacances scolaires. La collaboration se poursuit avec la Fondation Entre-Lacs par l'intégration des élèves à la cantine du Quai de la Thièle. Les repas distribués dans cette structure et dans celle du Cheminet sont préparés et livrés par la Cuisine du Parc (Fondation Petitmaitre) tandis que ceux de la cantine des 4 Marronniers sont élaborés et délivrés par la cuisine de l'EMS. Le label Fourchette verte junior garantit pour les trois lieux une alimentation équilibrée et de qualité. Les élèves de l'établissement Léon-Michaud ont la possibilité de bénéficier des prestations fournies par la cafétéria du Centre Professionnel du Nord vaudois (CPNV). Ces repas sont subventionnés à hauteur de Frs 3 par repas, sur la base de coupons vendus aux élèves par l'établissement scolaire et remis au restaurant du CPNV.

Statistique des repas et des places occupées en 2009 (1er janvier - 31 décembre)

	Cheminet	Thièle	4 Marronniers	Total
Repas servis (nombre annuel)	3'942	4'834	525	9'301
Nombre de places occupées (moyenne par jours)	27.0	33.1	8.9	69.0
Nombre d'élèves inscrits	40	43	18	101

ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES PESTALOZZI ET EDMOND GILLIARD

Nombre d'élèves par cycle au 30.11.2009

	Pestalozzi	Edmond Gilliard
CIN	340	324
CYP1	295	314
CYP2	307	318
Classes de langage	18	-
Classes de développement	31	-
Classe d'accueil	-	9

Projets pédagogiques

Comme les années dernières, de nombreux projets pédagogiques financés par le canton et la commune ont été proposés par les enseignants et acceptés par les directions. Les enseignants des deux établissements ont proposé des projets pour chaque bâtiment scolaire afin de fêter le 750^{ème} anniversaire de la Ville nouvelle d'Yverdon. Deux projets rassembleurs ont également vu le jour. Il s'agit d'une mascotte qui passera de collègue en collègue reliant ainsi les écoles primaires yverdonnoises et d'un grand livre souvenir qui rappellera aux générations futures cet événement important pour notre cité.

Prévention et santé

Les projets des classes visant à favoriser le maintien d'une bonne santé des élèves ont été encouragés. De nombreuses classes ont participé à l'action « L'école bouge ». Le groupe partenaires santé a organisé une matinée pédagogique sur le thème « Maltraitance sur mineurs : intervention et prise en charge ». Pour la première fois, les quatre établissements scolaires yverdonnois se sont associés pour mener réflexion et actions sur la thématique des incivilités et de la violence en milieu scolaire. Le Professeur Jean Dumas de l'Université de Genève, psychologue et spécialiste de l'anxiété et de la violence chez l'enfant et l'adolescent, accompagne ce projet de grande envergure. Une première journée pédagogique a eu lieu le 16 septembre 2009 réunissant plus de quatre cents enseignants. Les partenaires institutionnels tels que le SPJ, la psychologie scolaire, le Foyer Petitmaitre, le service de

l'éducation et de la jeunesse, la préfecture et la police de proximité ont été invités à se joindre à l'événement. Le Pr Dumas a rencontré des délégations d'enseignants le 28 octobre afin de

recueillir leurs témoignages et de réfléchir à des pistes d'action. Les quatre conseils de direction planchent actuellement sur la suite des opérations qui passera entre autres par la définition de valeurs et d'une « vision » commune aux quatre établissements.

Éducation physique et sport

Les classes primaires yverdonnoises se sont rendues à la nouvelle piscine couverte et à la patinoire selon un tournus régulier ou en utilisant les plages libres. Afin de développer chez les élèves une curiosité pour les sports proposés par les sociétés locales, un projet de promotion de la santé par le sport a vu le jour. Les classes qui ont choisi de participer à ce projet vont à raison d'une période hebdomadaire durant quatre semaines participer à des activités de l'école du cirque, jouer au badminton ou découvrir le judo.

Nouveau collège des Isles

La commune d'Yverdon-les-Bains a mis à disposition de l'établissement primaire Pestalozzi un collège de six classes plus une classe d'activités créatrices pour les élèves des quartiers des Isles et des Moulins.

Dictée

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves du CYP2 de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués



à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé à l'école de Toyoyomé au Bénin. Ses élèves ont ainsi pu bénéficier de deux visites médicales durant l'année scolaire. Une doyenne de l'établissement a pu se rendre au Bénin pour rencontrer les partenaires et visiter la nouvelle bibliothèque scolaire.

Robotique

La cinquième coupe scolaire de robotique s'est déroulée en mai 2009. Elle a permis aux élèves primaires des deux établissements yverdonnois de confronter leurs stratégies avec celles des élèves d'Yvonand. Des élèves de Grandson et de Moudon ont rejoint les équipes pour participer à une compétition qui a rencontré un vif succès.

Coup de pouce lecture

Cette activité en est à sa cinquième année et consiste à soutenir l'apprentissage de la lecture. Des élèves du secondaire viennent rencontrer des élèves de première année primaire et partager avec eux des activités de lecture. Dans chaque groupe, une enseignante primaire supervise le déroulement des opérations. Dans d'autres bâtiments scolaires, les enseignantes ont fait appel à une animatrice de l'Association romande pour la lecture qui vient animer des ateliers

d'expression et de lecture. D'autres activités sont organisées autour de la lecture, notamment dans le cadre de « Lire et faire lire ». Des retraités viennent une fois par semaine lire des histoires à de petits groupes d'élèves d'une même classe et vivre ainsi un magnifique moment de partage transgénérationnel et interculturel.

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Le vendredi, en fin d'après-midi, les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille ont pu se retrouver au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Championnat de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées des mercredis après-midi et des samedis pour permettre aux élèves de quatrième année de se préparer pour les éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE FORTUNE-BARTHELEMY DE FELICE

L'établissement secondaire F. B. de Felice est placé sous la direction de Mme Martine Blanc-Dély, assistée de Mmes Annette Mühlestein Gerber, Nelly Rouiller, doyennes, et de MM. Yves Cavin et Yves Vuagniaux, doyens. 108 enseignants sont rattachés à l'ESDF et exercent leurs activités (2'239,5 périodes d'enseignement par semaine) dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, La Passerelle, Place d'Armes, Pestalozzi, Jordils et Marive.

Personnel

Mutations

En juillet 2009, 9 départs ont été enregistrés (transferts dans d'autres établissements ou départs à la retraite) contre 8 arrivées (maîtres de classe, d'arts visuels, d'allemand, d'anglais et de musique).

Effectifs, orientations et certificats

Effectif des classes au 23 novembre 2009

Classes	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Classes du cycle de transition 5ème	8	154
Classes du cycle de transition 6ème	8	164
Classes de 7ème voie secondaire de baccalauréat	2	40
Classes de 7ème voie secondaire générale	3	74
Classes de 7ème voie secondaire à options	4	63
Classes de 8ème voie secondaire de baccalauréat	2	51
Classes de 8ème voie secondaire générale	3	57
Classes de 8ème voie secondaire à options	5	73
Classes de 9ème voie secondaire de baccalauréat	2	51
Classes de 9ème voie secondaire générale	2	49
Classes de 9ème voie secondaire à options	4	52
Classes de raccordement type I	3	54
Classes de développement	4	39
Total	50	921

Effectif moyen (les classes de développement et de raccordement de type I n'entrent pas dans cette statistique)

Classes	Effectif moyen
Cycle de transition	19.9
Voie secondaire de baccalauréat	23.7
Voie secondaire générale	22.5
Voie secondaire à options	14.4

Orientation au terme du cycle de transition (CYT)

Au terme de l'année scolaire 2008-2009, l'orientation définitive a donné les résultats suivants pour l'établissement secondaire F. B. de Felice :

- voie secondaire à options : 36% ;
- voie secondaire générale : 44 % ;
- voie secondaire de baccalauréat 19 % ;
- pédagogie compensatoire : 1 %.

Aucun recours relatif à l'orientation n'a été déposé.

Degrés 7 à 9

Deux recours ont été formulés par des parents. Dans les deux cas, les parents n'ont pas payé l'avance de frais. Le DFJC a donc annulé ces demandes : promotion sur dossier au 8^e degré au lieu d'un redoublement au 7^e degré VSO ; octroi d'un point pour l'obtention du certificat d'études secondaires VSG.

Certificats et attestations de fin de scolarité : année scolaire 2008-2009 :

- 66 certificats ont été délivrés aux 66 élèves quittant la voie secondaire de baccalauréat (VSB) ;
- 41 certificats et 1 attestation ont été délivrés aux 42 élèves quittant la voie secondaire générale (VSG) ;
- 58 certificats et 4 attestations ont été délivrés aux 62 élèves quittant les classes de raccordement de type I ;
- 45 certificats et 6 attestations ont été délivrés aux 51 élèves quittant la voie secondaire à options (VSO) ;
- 12 attestations ont été délivrées aux 12 élèves quittant les classes à effectif réduit ;
- 7 attestations ont été délivrées aux 7 élèves quittant les classes de développement ;
- 2 attestations ont été délivrées aux 2 élèves achevant leur scolarité avant le 9^{ème} degré.

Établissement partenaire de formation

Une quinzaine de « praticiens-formateurs » collaborent avec la HEP à la formation des enseignants dans le cadre de stages et d'ateliers didactiques ou pédagogiques.

Camps et courses**Camps sportifs**

Cette année encore, l'établissement a organisé :

- des camps de ski de piste et de fond en mars 2009. 523 élèves de 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} y ont participé ;
- des camps sportifs en juin 2009. 153 élèves de 8^{ème} y ont participé.

Suite aux camps de 2009, il a été décidé de ne pas renouveler certains contrats d'hébergement. Les locaux dans certaines stations (Haute-Nendaz et Mayens-de-Riddes) devenaient en effet vétustes. Les moyens financiers à disposition n'ayant pas évolué, nous nous sommes rabattus sur des logements plus adéquats, mais dans des stations au domaine skiable plus petit ou n'assurant pas un enneigement sur l'ensemble de celui-ci en mars. Le nombre de familles demandant une dispense de camp pour motif économique est toujours à la hausse. En 2009, un camp de ski de randonnée a été organisé dans la région du Lac Noir. Accompagnés d'un guide et d'enseignants expérimentés de l'établissement, 12 élèves ont vécu une expérience de vie en autarcie dont ils parlent encore. La formule de camp sportif d'été avec nuitées à domicile introduite en 2008 a été reconduite. Malgré un nombre d'inscriptions en baisse, elle mérite d'être pérennisée.

Voyages de fin de scolarité

Le coût des voyages de fin de scolarité effectués par toutes les classes de 9^{ème} année a été plafonné à Frs 500 par élève, tout compris. Les enseignant-e-s préparent ces voyages avec les élèves en faisant ainsi des liens pertinents avec les programmes scolaires.

Échange scolaire

28 élèves de 8^{ème} année des 3 voies VSO – VSG – VSB ont accueilli leurs camarades du lycée Coppi de Berlin en septembre au sein de

leurs classes et dans leurs familles. Les Berlinois ont également visité Yverdon-les-Bains, la Vallée de Joux, le musée olympique de Lausanne et le château de Chillon. Les élèves de l'établissement se rendront à Berlin en avril 2010.

Projets d'établissement**Activités du Groupe de prévention santé (GPS)**

Les activités suivantes destinées aux différents degrés de la scolarité ont été organisées durant cette année : Solidarité SIDA (CYT 5-6 ; classes DE, 8^{ème}, 9^{ème} et RAC) ; Théâtre-forum (théâtre interactif) : thèmes de la cigarette (6^{ème}) et des relations garçons-filles (9^{ème} et RAC) ; Thème de l'exclusion traité par les contes (5^{ème}) ; Réponses aux demandes des enseignants : journée d'information sur le diabète ; Internet et nouvelles technologies (élèves 7^{ème}, DE + enseignants d'informatique) ; Forums de discussion autour de thèmes proposés par les élèves.

Lors de la séance d'information de septembre destinée aux parents des élèves entrant au CYT 5, les différents membres du groupe ont présenté leur travail et les activités de prévention organisées dans l'établissement.

Coupe scolaire de robotique

La 4^{ème} édition de la Coupe scolaire de robotique s'est déroulée à la Marive les 8 et 9 mai 2009. Cette compétition est

l'aboutissement d'une démarche pédagogique qui est lancée chaque année en mars et qui réunit des acteurs des 4 établissements scolaires yverdonnois, du CPNV et des établissements primaires et secondaires de Grandson et Yvonand. Deux équipes d'élèves de 8^{ème} année de F.B. de Felice ont participé à cette compétition parmi 12 équipes de la même catégorie. L'équipe « Mystère 2 » de notre établissement a caracolé en tête du classement au terme d'une journée captivante durant laquelle elle s'est âprement défendue contre ses adversaires.

Championnat suisse de la First Lego League

Le 14 novembre 2009, 24 équipes romandes se sont affrontées au CPNV, dans le cadre du championnat suisse de la First Lego League. Notre établissement était représenté par deux équipes. Les élèves se sont entraînés assidûment dès la mi-septembre sous la houlette de M. Marc Chapuis et Mme Virginie Lagniaz. « Les Voyageurs du futur », élèves du CYT 6 ont terminé en 7^{ème} position alors que « Star's du NXT », élèves de 7^{ème} année se sont classés 11^{ème}. Les deux équipes se sont vaillamment battues durant cette journée.

Activités culturelles

Cette année, 3 spectacles ont été offerts aux élèves des classes de 5^{ème} à 9^{ème} et de raccordement. Avant chaque représentation, Mme C. Pauchard ou les maîtres concernés ont présenté le spectacle aux élèves.

Bâtiments et équipement

En 2009, le renouvellement du mobilier des classes du collège de Fontenay a été poursuivi et mené à son terme. Quelques commandes de compléments de mobilier ont été passées pour les différents bâtiments en cours d'année. Fin 2009, c'est à Pestalozzi que des moyens ont été consentis pour remettre en état les portes et serrures des armoires de classe de ce collège notamment. D'autres investissements seront nécessaires en 2010. Au chapitre des travaux manuels, une dépense importante est à mettre sur le compte de la révision complète des machines de débitage du bois. La plus récente datant de 2001, il devenait nécessaire de contrôler certains éléments (courroies...) afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD

L'établissement secondaire Léon-Michaud (ESLM) est dirigé par une équipe composée de M. Georges Berney, directeur, de Mmes Estelle Ferrari, Renée Heubi et Catherine Majola, doyennes, et de M. Jacques Ravussin, doyen.

Personnel

Effectif des maîtres à la rentrée d'août 2009

ENSEIGNANT-E-S	F	H	TOTAL
Maîtres sous CDI*	55	32	87
Maîtres sous CDD**	12	6	18
Stagiaire HEP	1	0	1
Total	68	38	106

* Contrat de durée *indéterminée ou ** déterminée

Mutations

Mme Zoé Niggeler, depositaire des fournitures scolaires a succédé à M. François Cochet, enseignant à la retraite, qui avait gardé ce mandat administratif au sein de l'établissement.

Coaching

Onze maîtres ont été accueillis à la rentrée et ont pu profiter des conseils d'un praticien formateur chargé d'accompagner ces nouveaux collaborateurs, qui sont pour la plupart en début de carrière.

Effectifs, orientations et certificats

L'établissement accueille le cycle de transition (CYT 5-6), les 3 voies secondaires (VSB, VSG et VSO) dans les trois degrés 7-8-9, des classes d'accueil et une classe de raccordement de type II permettant à des élèves motivés de 9VSG de satisfaire aux exigences du certificat de la voie secondaire de baccalauréat au terme d'une année supplémentaire. Les élèves fréquentant l'établissement sont domiciliés dans les communes suivantes : Yverdon-les-Bains (855), Avenches (1), Bercher (1), Chamblon (10), Chavornay (2), Cronay (1), Grandson (1), Gressy (1), Method (20), Rueyres (1), Ste-Croix (1), Treycovagnes (15), Valeyres-sous-Ursins (1), Yvonand (23).

Effectifs des classes 2009

Classes	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Classes de 5e Cycle de transition	9	163
Classes de 6e Cycle de transition	8	159
Classes de 7e Voie secondaire à options	6	84
Classes de 7e Voie secondaire générale	3	58
Classes de 7e Voie secondaire baccalauréat	2	50
Classes de 8e Voie secondaire à options	5	68
Classes de 8e Voie secondaire générale	3	58
Classes de 8e Voie secondaire baccalauréat	2	50
Classes de 9e Voie secondaire à options	4	65
Classes de 9e Voie secondaire générale	3	62
Classes de 9e Voie secondaire baccalauréat	4	80
Classe de raccordement II	1	14
Classes d'accueil	2	22
Total	52	933

Évolution des effectifs

L'établissement a perdu 27 élèves par rapport à la rentrée 2008. Ce léger fléchissement constaté en septembre n'a pas été compensé durant l'hiver par l'arrivée d'élèves allophones, comme on aurait pu le penser.

Choix des options spécifiques en 7e VSB

Options en 7e VSB	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Économie et droit	31	28	20	24	21	13
Italien	16	16	14	16	13	19
Latin	7	11	11	6	0*	4
Mathématique-physique	17	18	29	33	15	14
Total	71	73	74	79	49	50

Certificats délivrés en juillet 2009

Classes	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Échecs	% de réussite
9VSO	4	58	8	88
9VSG	3	60	11	85
9VSB	3	60	3	95
RAC II	1	15	0	100
TOTAL	11	193	22	90

Projets d'établissement

Journée pédagogique

Le 16 septembre a eu lieu la première journée pédagogique réunissant l'ensemble des enseignants des quatre établissements yverdonnois (EP Pestalozzi, EP Edmond-Gilliard, ES F. B. de Felice, ES Léon-Michaud). « Connaître et comprendre les acteurs de l'école afin de mieux vivre et agir ensemble » telle est la thématique qui a été proposée aux enseignants par le Pr Jean Dumas, professeur de psychologie à l'Université de Genève. Grâce à la collaboration du CPNV, d'URBAT et de STE, la salle de gymnastique de l'ESLM a été transformée en salle de conférence pour accueillir l'ensemble des participants (400 maîtres). Les travaux entamés par les enseignants à cette occasion seront poursuivis en mars 2010 lors d'une seconde journée prévue sur le même modèle.

Prévention

Le Groupe Prévention Santé (GPS) est composé de deux animatrices de santé (ADS) dont l'une est en formation, de l'infirmière scolaire, de deux médiatrices, de la psychologue scolaire, d'une des responsables des spectacles et d'une doyenne.

Programme 2009-10

- Prise de contact avec toutes les classes (1/2 période de la 6^e à la 9^e) ;
- rencontre des ADS et de l'infirmière avec chaque classe de 5^{ème} durant 2 périodes pour permettre aux nouveaux élèves de s'exprimer sur leurs premiers contacts avec l'ESLM (« Mon arrivée à ESLM »). Les thèmes abordés sont les suivants : l'intégration au sein de l'école ; l'estime de soi ; les relations avec les membres de la communauté scolaire (élèves, maîtres, secrétaires, concierges) ; les éléments permettant d'être bien dans sa peau (sommeil, alimentation, mouvement, etc.) ;
- les petits trucs pour gérer le stress ; l'organisation personnelle au quotidien (école, maison, devoirs, horaires, activités) ; les personnes ressources (mise en évidence d'une liste de personnes à qui parler - parents, maîtres, médiatrices, infirmière, 144). Cette démarche a pour but d'apprendre à cerner et gérer au mieux les soucis, trouver des pistes ou des solutions ;
- prévention Sida : la journée du 1^{er} décembre est traditionnellement marquée dans l'établissement par la distribution d'un ruban rouge à chaque élève. Une action de parrainage en faveur de l'association créée par Lotti Latrous est organisée et proposée à tous les élèves. Les élèves de 5^{ème} reçoivent une information de 2 périodes sur la maladie et l'action menée par cette association ;
- 8^{ème} : les élèves rencontrent des personnes atteintes du Sida par le biais de l'organisme « Projet-École, réalité de vie » qui a pour but de créer des échanges autour du Sida (modes de transmission, vivre avec, traitement, exclusion, stigmatisation...);
- 6^{ème}/8^{ème}/9^{ème} et ACC : les animatrices de Profa (éducation sexuelle) assurent une animation de 2 périodes dans chaque classe ;
- les dangers de l'internet : chaque année, Action Innocence intervient auprès des élèves de 5^{ème} et d'ACC. Le but de cette démarche est d'informer les élèves sur les risques liés à l'utilisation de l'internet (blog, chat, messageries, sites, dépendance, etc.). Les élèves reçoivent un document à visée informative à transmettre à leurs parents et ont ainsi l'occasion d'en reparler à la maison ;
- internet au sein de l'ESLM : une réflexion est en cours pour que les maîtres d'informatique poursuivent la prévention avec toutes les classes au-delà du 5^{ème} degré ;



- travail sur la malbouffe en 6^{ème} : à la suite d'une demande émanant d'enseignants de 6^{ème}, le GPS a créé une animation en collaboration avec la Compagnie Caméléon (théâtre forum). Une représentation en soirée a été proposée à tous les enseignants de l'ESLM et à tous les parents de 5^{ème} à 9^{ème}. Les élèves de 6^{ème} ont assisté à une représentation avec leur classe et ont eu la possibilité de revoir le même spectacle en compagnie de leurs parents. L'infirmière et les ADS ont assuré un suivi dans les classes de 6^{ème} (1 période par classe) en abordant les thèmes suivants : les divers comportements alimentaires (ados, adultes, parents) ; énumération des bons et mauvais comportements (idées reçues, etc.) ; discussion autour de la pyramide alimentaire ; pourquoi bouger ? accent mis sur l'importance de bouger tous les jours sans forcément pratiquer un sport (par exemple, marcher pour venir à l'école ou faire ses courses, prendre les escaliers et non l'ascenseur, se défouler après l'école - foot, promenade, etc. -, bouger durant le week-end) ;
- marche de l'établissement : toutes les classes de l'établissement participent à une marche d'environ 3 heures au cours de la dernière semaine d'école (culture d'établissement). Le parcours est choisi et testé par le GPS et les maîtres impliqués dans l'Agenda 21. Sur le parcours, quelques activités ludiques sont proposées aux élèves (réalisation d'une photo de classe, questionnaire en lien avec l'itinéraire emprunté, par exemple). Ce projet a pour but de faire découvrir aux élèves les chemins pédestres de la région et la marche ;
- joutes de fin d'année : une information relative aux dangers du soleil, à la nécessité d'une bonne hydratation et d'une bonne alimentation a été donnée aux élèves par l'intermédiaire des maîtres d'éducation physique dans le cadre des joutes.

Le développement durable

L'Agenda 21, mis en place au sein de l'ESLM dans le cadre d'un projet interdisciplinaire en 2005, se poursuit selon le même principe et avec les mêmes objectifs. Cette année, 121 élèves de 8^{ème} et de 9^{ème} VSG y ont participé, encadrés par 11 maîtres dont un maître de TMA. La plupart des actions proposées sont les mêmes que l'année précédente : exploitation du rucher, exploitation du jardin,

gestion des déchets et suivi des dépenses énergétiques du collège, création d'éoliennes, entretien des biotopes existants, fabrication de savon, radio sur l'internet et finalisation de courts-métrages. Parmi les nouveautés proposées aux élèves figurent « le poulailler » avec la fin de sa fabrication, la construction du parc et la gestion par les élèves (nourrissage, soins, vente des œufs) ; dans le cadre de l'exploitation du rucher, chaque ruche est désormais sous la responsabilité d'un groupe d'élèves et une partie des bénéfices tirés de la vente du miel est distribué aux élèves ; la Fête de l'Agenda 21 a été l'occasion pour les élèves de présenter au public différents projets en lien avec le développement durable ; le projet de construction d'une cabane de jardin entre le bâtiment De Budé et le bâtiment principal pour permettre le rangement du matériel d'apiculture et d'entretien du jardin (manque de place dans les locaux actuels situés au sous-sol). Comme les années précédentes, les frais engendrés par ces différents projets sont répartis entre l'enveloppe budgétaire de l'établissement, le budget communal et le compte Agenda 21 géré par l'Association des enseignants de l'ESLM.

Les échanges linguistiques

Une fois de plus, nous nous réjouissons de constater que les 23 élèves inscrits à l'échange linguistique organisé en septembre avec le Wilhelm-Busch Gymnasium de Stadthagen (Allemagne) se sont montrés agréables et intéressés par cette aventure. Nous avons apprécié leur attitude positive, responsable et leur enthousiasme à découvrir le pays et la langue de l'autre. L'habitude de part et d'autre, d'organiser ce type d'échange a permis de proposer des activités et des visites qui ont intéressé les élèves. L'obtention de l'attestation d'échange est soumise à la rédaction d'un journal de bord relatant le séjour (en allemand). Tous les participants, souvent aidés par les familles d'accueil, ont répondu à l'exigence posée. Nous nous plaignons à souligner la chaleur de l'accueil du directeur, des collègues allemands et tout particulièrement de l'engagement du groupe des maîtres de français, tous concernés par l'échange de leur école. Nous nous réjouissons de l'arrivée des élèves allemands en Suisse à la mi-mars.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves, qui regroupe les 52 délégués de classe, a siégé à quatre reprises durant l'année. Il se préoccupe de la vie dans l'établissement (installation de casiers dans les



corridors, organisation d'événements, lutte contre le vandalisme et les déprédations, prévention des vols dans l'enceinte de l'établissement, par ex.) et, avec l'aide d'enseignants, conduit des projets dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Robotique

Durant la semaine choisie pour les camps de ski, tous les élèves de 8^{ème} année ont été initiés à la robotique, encadrés par des apprentis du CPNV et par quelques enseignants. Les élèves les plus motivés ont pris sur leur temps libre pour préparer le cinquième tournoi de robotique des écoliers organisé les 8 et 9 mai à la Marive. Cette manifestation a rassemblé des équipes provenant des quatre établissements yverdonnois, de Grandson et d'Yvonand et a permis à ces élèves de côtoyer des étudiants qui participaient à la Coupe suisse de robotique organisée par la HEIG-VD et Robot-CH.

Les activités sportives

Les activités sportives extra-muros auxquelles les élèves de l'établissement participent sont organisées à la patinoire (toutes les classes), à la piscine couverte (6^{ème}), à la piscine ouverte (toutes les classes) et sur les terrains extérieurs (Vuagères, Isles, stade de l'USY). Deux équipes de 7^{ème} ont représenté l'ESLM dans le cadre d'un tournoi cantonal de football à Renens (garçons et filles). Onze élèves de 9^{ème} ont participé à la Journée cantonale de glisse (Alpes). Une équipe a pris part à un tournoi cantonal de volley organisé à Montreux. Tous les élèves prennent part à un camp de ski ou un camp sportif d'été, à des joutes sportives sous la forme d'une journée d'athlétisme et d'une journée de tournois de jeux. Les élèves de 9^{ème} participent en plus à des joutes organisées à la veille des vacances de Noël.

Le mentorat

La mise sur pied d'une étude guidée assurée par des enseignants à raison de quatre séances hebdomadaires a fait chuter la fréquentation du mentorat par les élèves. Un bilan sera établi en fin d'année scolaire afin de répondre le plus efficacement possible aux besoins des élèves souhaitant être aidés lorsqu'ils éprouvent quelques difficultés à faire leurs devoirs.

Les activités culturelles

Au cours de l'année et pour chaque degré sont organisés trois spectacles. Il s'agit, par la diversité et la qualité de l'offre (film, animation, conférence, musique, théâtre), de susciter l'intérêt des élèves et de provoquer une rencontre entre artistes et classes quand cela est possible. Ces activités sont financées par la commune (Frs 16.50/élève) et par les parents (Frs 20.-/élève). Les élèves de 8^{ème} et 9^{ème} ont en outre la possibilité de se rendre avec leur maître à un spectacle en soirée choisi dans la saison yverdonnoise. Les responsables de ces activités travaillent en collaboration étroite avec les affaires culturelles, le Groupe Prévention Santé (GPS) et leurs collègues de l'ES F. B. de Felice assumant la même responsabilité.

Les concours d'été

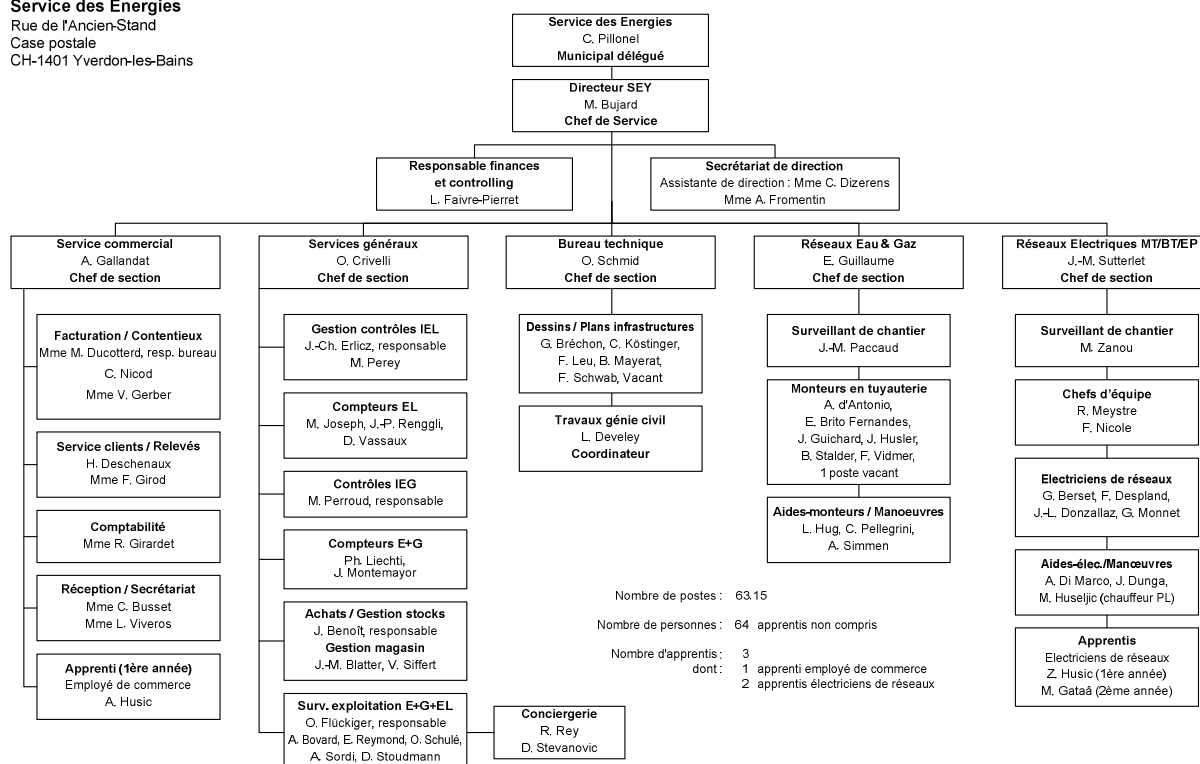
La remise des prix attribués aux lauréats des « travaux-concours de vacances » s'est déroulée le lundi 7 décembre dans le hall principal de l'établissement. Elle a été animée et commentée avec bonheur par le maître responsable M. J.-L. Vial. Les élèves ont tous été récompensés par des bons d'achat. Ce projet est principalement parrainé par la Fondation Petitmaitre.



DICASTERE DES ENERGIES

MONSIEUR CEDRIC PILLONEL, MUNICIPAL

PRÉAMBULE	106
RESSOURCES HUMAINES.....	107
SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION.....	107
RÉSEAUX EAU ET GAZ	108
EAU	108
GAZ NATUREL.....	110
ELECTRICITÉ	111
SERVICES GÉNÉRAUX.....	114
BUREAU TECHNIQUE	118

Organigramme décembre 2009


PRÉAMBULE

Une année 2009 riche pour le SEY

L'année 2009 apparaît comme celle de plusieurs nouveautés :

- la future reprise du réseau de distribution d'eau du village de Gressy a nécessité des préparatifs et de nombreux contacts, toujours très chaleureux, entre le SEY et les responsables locaux. Ce n'est pas chaque année qu'un réseau d'un village est repris par notre service;
- l'éclairage public Fitlux, développé avec le concours d'une PME locale, a été installé à la plage. Il s'agit d'une première consistant en une diode alimentée par des aimants actionnés manuellement. L'expérience de ce lampadaire expérimental reste à suivre;
- la maîtrise des équipements de soufflage de la fibre optique acquis en 2009 par le SEY lui a permis, pour la première fois, de poser lui-même plusieurs faisceaux de fibres le long d'artères électriques de la ville. Le SEY est ainsi bien placé pour relever le défi du développement d'un réseau de fibre optique dans notre ville;

- dans le domaine électrique, les clients équipés de compteurs avec télérelevé se multiplient à Yverdon-les-Bains. Ce sont les prémices d'une phase technologique nommée « smart metering » qui pourrait, c'est à suivre de près, encore fortement se développer ces prochaines années. Le savoir-faire acquis par le SEY en la matière est précieux;
- le démarrage de la Sagenord.

Citons aussi l'excellent savoir-faire du SEY quant à l'élaboration des tarifs de l'électricité. Le grand chamboulement imposé par les lois fédérales ouvrant les marchés de l'énergie s'est passé en douceur à Yverdon-les-Bains. Contrairement à beaucoup d'autres sociétés, aucune plainte n'a été déposée contre le Service auprès du régulateur fédéral dénommé EICom.

Les éléments exposés ci-dessus démontrent que le SEY et ses collaborateurs ont su se montrer proactifs pour assurer leur mission au sein de la commune. Qu'ils en soient vivement remerciés.



RESSOURCES

HUMAINES

Soixante-sept collaborateurs³ travaillent au SEY dans les domaines techniques et administratifs. En plus des activités traditionnelles comme le contact avec la clientèle ou le travail sur les chantiers, il apparaît de plus en plus de tâches de suivi juridique (lois, directives), ainsi que le suivi des changements aux échelles régionale et nationale qui accompagnent le domaine des énergies.

Le SEY organise trois services de piquet : pour les conduites eau et gaz, pour l'exploitation eau/gaz et pour l'électricité. Ils nécessitent de nombreux collaborateurs qui sont disponibles 24h/24 tout au long de l'année. Ces services de piquet sont cruciaux pour garantir l'approvisionnement en énergie des Yverdonnois.

Deux collaborateurs sont arrivés en 2009, un pour les réseaux eau et gaz et un pour le service commercial et nous avons enregistré une démission. Par ailleurs, deux nouveaux apprentis sont arrivés alors qu'un a poursuivi son apprentissage dans un autre service communal et qu'un autre a interrompu sa formation.

SERVICE COMMERCIAL ET FACTURATION

La mise en application de la nouvelle structure des tarifs électriques a été le fait marquant de l'année pour le Service commercial. Ce passage s'est effectué grâce à la compétence et à l'engagement du personnel concerné, sans difficulté particulière en interne et, malgré la complexité des nouvelles factures, à la satisfaction générale des clients en externe. Une bonne préparation de cet exercice et une information adéquate, par visites personnalisées pour les plus grands clients, ne sont pas étrangères à ce succès. Succès confirmé sur le plan strictement commercial par la fidélité des clients éligibles, aucun n'ayant répondu positivement aux sollicitations « alléchantes » de la concurrence.

Avec 94 raccordements posés en 2009, la promotion du gaz naturel continue à porter ses fruits. A noter que ces nouveaux

consommateurs utilisent tous le gaz naturel pour le chauffage de bâtiments. La totalité des grands consommateurs industriels sis à Yverdon-les-Bains et dans les communes desservies en gaz naturel par le SEY étant maintenant raccordée, la possibilité de diversification d'applications de l'utilisation du gaz naturel, et par là-même la progression du volume des ventes, s'en trouve atténuée. Ce d'autant plus que les nouvelles normes en vigueur obligent les maîtres d'œuvre à utiliser au moins en partie les énergies renouvelables et d'isoler de manière optimale les nouvelles constructions. Seul le gaz naturel carburant, avec une consommation régulière répartie sur toute l'année, a un potentiel d'augmentation des ventes encore important (+ 38 % comme en 2008).

Traditionnellement organisée en novembre et au Grand Hôtel des Bains, la Rencontre du SEY s'est déroulée cette année début septembre dans le cadre de l'inauguration du Village PlanetSolar au théâtre Benno Besson avec comme thème les énergies renouvelables. M. Pierre Veya, journaliste au Temps, M. Thomas Hinderling, Directeur du CSEM à Neuchâtel, et M. Bruno Hürlimann de EWZ (Elektrizitätswerk Zurich), orateurs, ont permis à cette rencontre de remporter un franc succès avec plus de 50 participants du monde économique et politique yverdonnois.

Les envois de factures, de mutations, de rappels et d'avis de coupure ont sensiblement progressé par rapport à 2008. Ceci témoigne d'une part de l'augmentation du nombre de logements dans la région desservie par le SEY, mais plus particulièrement à Yverdon-les-Bains, et d'autre part d'une volonté de diminuer les pertes sur débiteurs. Effet collatéral de cette politique, une diminution du nombre de poses de compteurs à prépaiement (25 contre 63 en 2008).

La mise en place des systèmes automatiques de lecture de compteurs à distance (télérelevés) a permis une diminution du nombre de relevés mensuels effectués manuellement, 500 contre 650 en 2008.

Conformément à la législation en vigueur, les clients du SEY ont reçu début juillet, avec leur facture/acompte, les informations relatives au marquage de l'énergie électrique et à la qualité de l'eau potable distribuée. Ces données, ainsi que d'autres informations concernant les énergies, tels les tarifs ou conseils d'économies, ont été disponibles tout au long de l'année sur le site internet de la ville et régulièrement actualisées.

Lien privilégié du SEY avec la clientèle, le Service commercial et sa réception ont

³ Certains postes sont actuellement vacants.



accueilli 3'686 visiteurs et répondu à 11'278 appels téléphoniques avec sourire et compétence, ce qui contribue à la bonne image du Service des Energies au sein de la population yverdonnoise.

RÉSEAUX EAU ET GAZ

La section « Réseaux Eau et Gaz » (REG) garantit l'acheminement de l'eau de boisson et du gaz jusqu'aux clients finaux yverdonnois.

Elle assure, conformément aux directives et à la législation en vigueur, la pérennité des réseaux qui lui sont confiés et en assume l'extension. Elle est également responsable de la qualité des informations relatives auxdits réseaux, données nécessaires à leur maintenance et à leur exploitation.

Elle entretient l'éclairage public au gaz de la rue du Milieu et de la rue du Collège (33 candélabres dans la vieille ville).

Elle établit les plans directeurs, instruments de pilotage et de planification du développement de la distribution de l'eau et du gaz.

Elle collabore aux projets internes et externes touchant ses réseaux et propose à la Municipalité les investissements nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Elle assume la gestion financière de la section et fournit les valeurs permettant le calcul des taxes de raccordement.

Elle installe pour les services communaux ainsi que pour les tiers les alimentations provisoires lors des chantiers et des manifestations.

Elle établit, à la demande de particuliers, les branchements relatifs à leur alimentation en eau et en gaz.

Elle assure un service d'intervention d'urgence 24h/24.

EAU

Concession de la distribution d'eau sur la commune de Gressy

Durant l'année 2009, le Service des Energies et tout particulièrement sa section REG se sont préparés à devenir concessionnaire de la distribution d'eau sur le territoire de la commune de Gressy. Plusieurs visites sur place pour le repérage des installations et pour

resserrer le contact avec les responsables de Gressy ont eu lieu. Dorénavant, le réseau principal de Gressy, cédé gratuitement à Yverdon-les-Bains, devient équivalent à celui d'un quartier yverdonnois. Yverdon-les-Bains en assume les charges et perçoit en échange les revenus y afférant. La concession entrera en force le 1^{er} janvier 2010.

Contrôle du réseau

La campagne annuelle de recherche systématique des fuites a été entreprise sur l'entier du réseau en partenariat avec l'entreprise spécialisée Corelltec. Elle a permis de détecter cinq fuites dont une sur des bornes hydrantes coulant en purge. Le volume des pertes d'eau relatif à ces fuites est estimé à 226'008 m³ par an.

Au cours de l'année, 41 ruptures du réseau principal d'eau sont à déplorer, dont la majeure partie a nécessité des interventions en urgence. Pour les 126.6 km de réseau principal, l'indice linéaire de réparations de conduites principales pour fuites ou ruptures s'élève à 0.32 (41/126.6). Cette valeur est 2 fois supérieure à la moyenne suisse (environ 15 fuites par 100 km par an ou un indice de 0.15).

Pour le réseau de défense incendie, 192 bornes hydrantes ont été inspectées et 38 ont été réparées.

Sur les conduites de transport, 14 chambres de vannes ont été contrôlées et entretenues.

Le réseau d'eau de 45 rues a été inspecté et, au besoin, réparé.

Renouvellement et extension du réseau

Au total, 1'180 m de conduites (1'000 m de PE (polyéthylène) et 180 m de fonte) ont été posés pour remplacer et renforcer le réseau principal de distribution. Les principaux chantiers ont concerné la promenade des Pins, rue de la Blancherie, rue du Curtil-Maillet, rue d'Orbe. Douze nouvelles bornes hydrantes ont été posées.

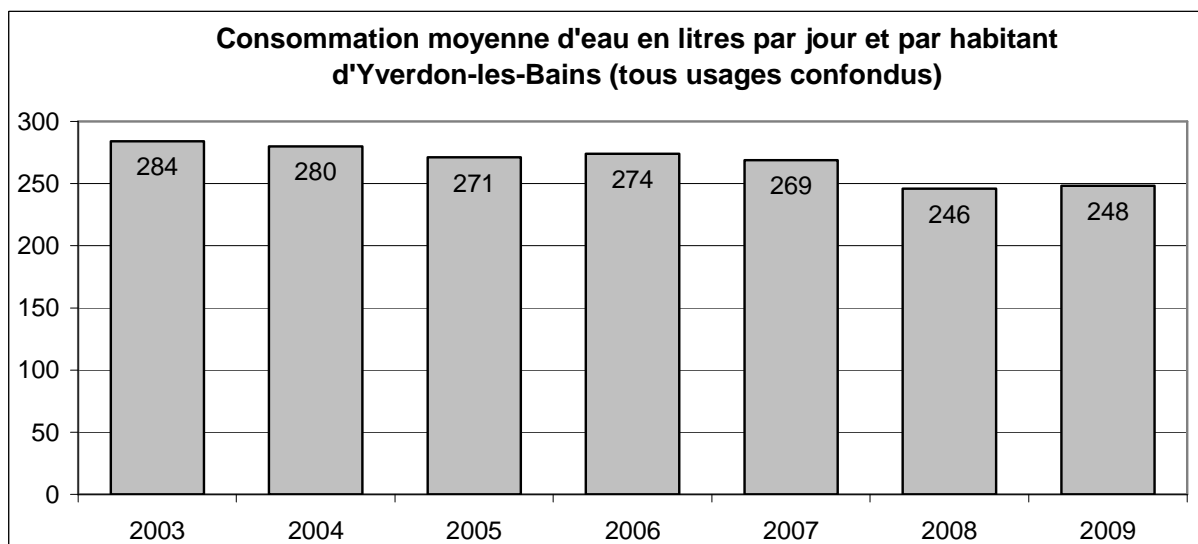
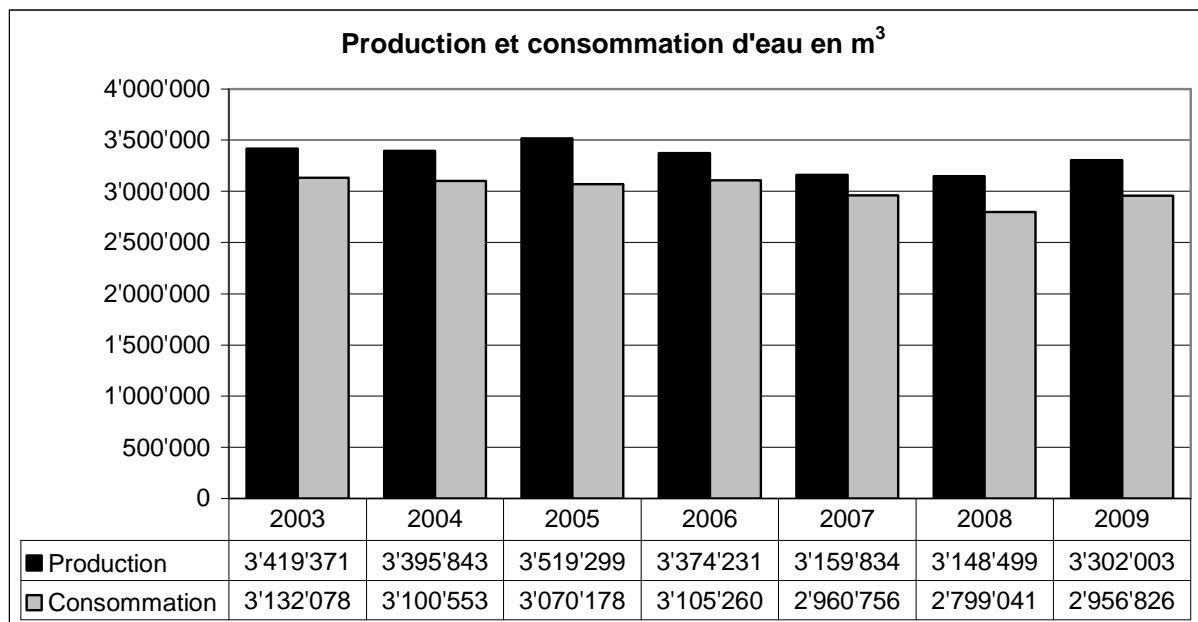
Le réseau principal s'est étendu de 1'000 m au Parc Scientifique Technologique et sur la parcelle adjacente Champs-Torrrens, située sur la commune de Gressy. Au total, 14 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés.

Le taux de renouvellement des conduites principales de notre réseau est proche de 0.93 % (1'180/126'600x100). Il reste inférieur au taux moyen standard de 1.5 % (basé sur

une durée de vie estimée de 65 ans). Ce taux inférieur à la moyenne, traduisant un vieillissement global du réseau, peut entraîner un report des charges d'entretien sur les années futures et une augmentation du risque

de fuites. Il est à mettre en corrélation avec l'indice linéaire de réparations de conduites principales pour fuites ou ruptures mentionné ci-dessus.

Graphiques et statistiques



Moyenne annuelle suisse : 355 litres

Eau	2009		2008		2007	
Réseau						
Renouvellement du réseau	1180	m	465	m	917	m
Extension du réseau	1000	m	130	m	700	m
Taux de renouvellement annuel	0.93	%	0.37	%	0.74	%
Nombre de fuites réparées	41		37		40	
Nombre de nouveaux branchements réalisés	14		18		70	
Nombre de compteurs	3'286		3'149		3'174	

GAZ NATUREL

Contrôle du réseau

Conformément à la réglementation en vigueur, la recherche des fuites de gaz a été réalisée en partenariat avec une entreprise spécialisée. Les tronçons non accessibles en véhicule ont été contrôlés séparément, à pied, avec un système de détection et de mesure autonome. Les travaux de localisation de fuites, conduits tout au long de l'année, ont permis de réparer trois fuites. Le réseau haute pression (exploité jusqu'à 5 bar) a été intégralement inspecté.

Les passages sous voies ont été spécialement contrôlés.

L'éclairage public au gaz est régulièrement inspecté et maintenu.

Renouvellement et extension du réseau

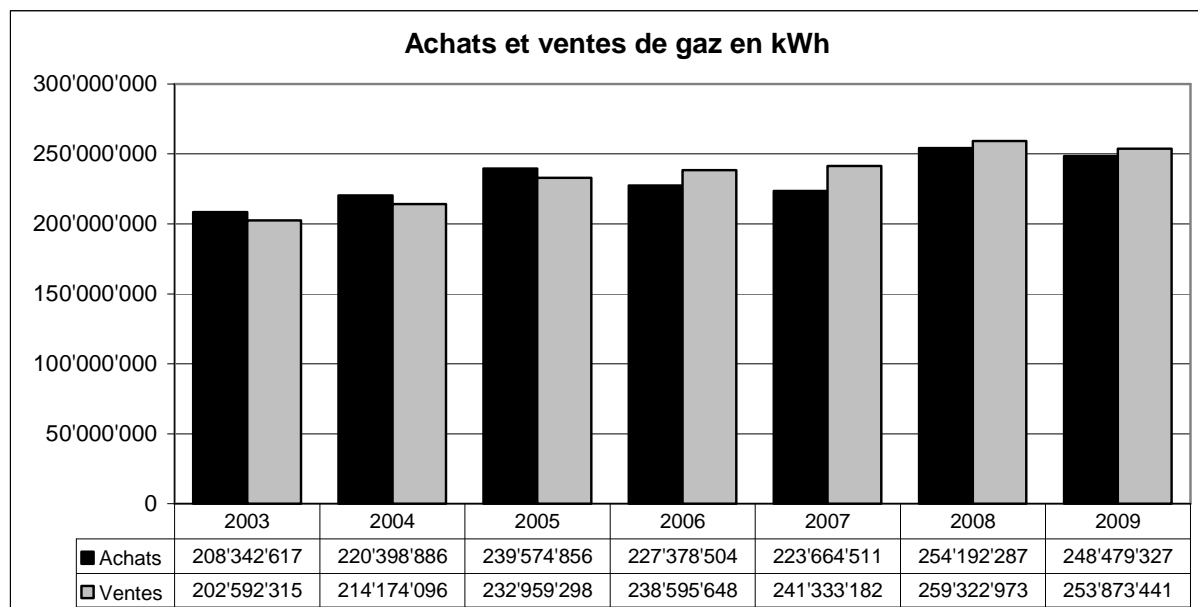
Au total, 3'580 m de conduites en PE (polyéthylène) ont été posés pour renforcer, renouveler et étendre les réseaux basse et haute pression longs d'environ 122 km.

Les conduites ont été renouvelées sur 950 m et étendues de 2'630 m. Les principaux chantiers ont touché les communes de Valeyres-sous-Montagny, Gressy, Grandson et Cheseaux-Noréaz ainsi que la rue d'Orbe, le PST, la promenade des Pins, la rue de la Blancherie et la rue du Curtil-Maillet.

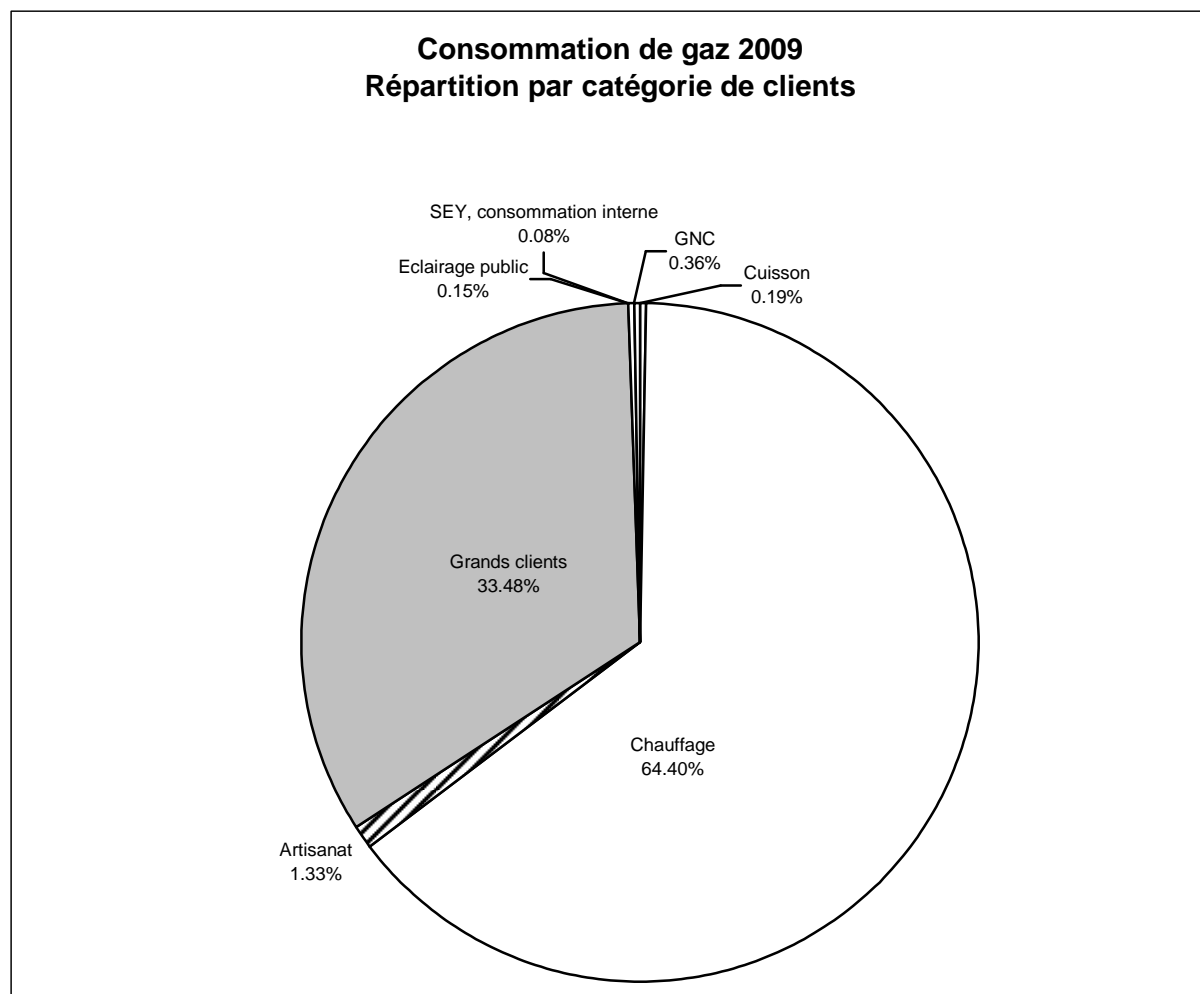
Au total, 23 nouveaux branchements d'immeubles ont été réalisés sur la commune d'Yverdon-les-Bains et 50 sur les autres communes alimentées.

Le taux de renouvellement des conduites s'élève globalement à 0.78 %. Ce taux qui est à comparer avec le taux moyen standard de 1.5 % (durée de vie estimée à 65 ans) n'est pas suffisant à terme pour assurer la pérennité du réseau de distribution.

Graphiques et statistiques



La date des relevés de compteurs, donc les statistiques de vente, ne coïncide pas avec l'année civile. Les achats correspondent eux à la période du 1er janvier au 31 décembre.



GAZ	2009	2008	2007
Nombre de nouveaux branchements réalisés	73	72	126
Nombre de fuites réparées	3	12	7
Renouvellement du réseau BP	950 m	300 m	1'060 m
Extension du réseau BP	1'770 m	330 m	1'600 m
Renouvellement du réseau HP	0 m	300 m	470 m
Extension du réseau HP	860 m	320 m	1'060 m
Taux de renouvellement annuel	0.78 %	0.5 %	1.31 %
Nombre de compteurs	2'787	2'758	2'754

ELECTRICITÉ

Distribution de l'électricité

L'équipe du « Réseau électrique » (REL) a pour mission d'acheminer l'électricité aux clients Yverdonnois.

Le REL exploite le réseau électrique et en assure la pérennité par l'entretien, le renouvellement et la planification des extensions, conformément au plan directeur. Son service de piquet peut intervenir 24h/24h.

Le REL organise les raccordements électriques provisoires pour les chantiers et les manifestations.

Généralité : ouverture du marché de l'électricité

Le SEY a bien géré l'ouverture du marché de l'électricité. Les mécanismes compliqués de calculs du timbre sont maîtrisés en interne. Malgré l'augmentation du prix de l'énergie sur le marché européen, la facture électrique des clients yverdonnois est restée stable. Aucune plainte provenant de clients yverdonnois n'a été enregistrée à l'EICOM.

Réseau haute tension (HT)

Le transformateur 120/20 kV de la station de Montagny a été livré et installé. La mise en service prévue pour 2009 a été repoussée en 2010 afin de revoir le concept de protection contre les surcharges et les défauts.

La ligne d'alimentation 125 kV du futur poste de Pierre-de-Savoie devrait enfin être mise à l'enquête au printemps 2010. Cela reporte d'autant la réalisation du 2^{ème} poste d'injection HT. Le SEY suit l'évolution du dossier de près et étudie des solutions alternatives.

Réseau moyenne tension (MT)

Le réseau MT 20 kV a été inauguré officiellement en juillet 2009.

Après quelques maladies de jeunesse, la nouvelle télécommande fonctionne de manière stable. Cet outil a permis, par exemple, d'éteindre, en se branchant sur le réseau informatique à l'Hôtel de Ville, l'éclairage de la Place Pestalozzi et de la rue des Remparts pour les feux d'artifice du 1^{er} janvier 2010.

Le réseau MT a subi une coupure de moyenne importance le 9 août 2009. Une cellule MT de la station "Centre professionnel" a explosé. 1'900 clients ont été coupés pendant 75 minutes.

Réseau basse tension (BT)

Quelques extensions ont été réalisées à l'occasion de nouvelles constructions.

Pas de renouvellements importants en 2009.

Eclairage public

Le REL gère l'éclairage public. Dans ce domaine, le REL s'engage à optimiser la consommation électrique par diverses mesures.

La première mesure consiste à enclencher le plus tard et éteindre le plus tôt possible. Avec 4'165 heures d'enclenchement par an, ce sont environ 35 minutes/jour de temps d'enclenchement économisé par rapport à l'aube et au crépuscule. Pour la ville, cela correspond à environ 90 MWh, respectivement CHF 20'000.-- d'économie de consommation d'électricité.

Deux rues ont été équipées de luminaires à technologie LED, soit le bout de la rue des Prés-du-Lac et la rue du Mujon. Les résultats sont encourageants mais la technique doit encore évoluer. La politique du SEY en la matière est conforme aux recommandations : faire des expériences, mais ne pas se précipiter.

Fibres optiques (FO)

Le Conseil Communal a autorisé le SEY à continuer de développer le réseau primaire de FO, soit celui reliant les stations MT-BT.

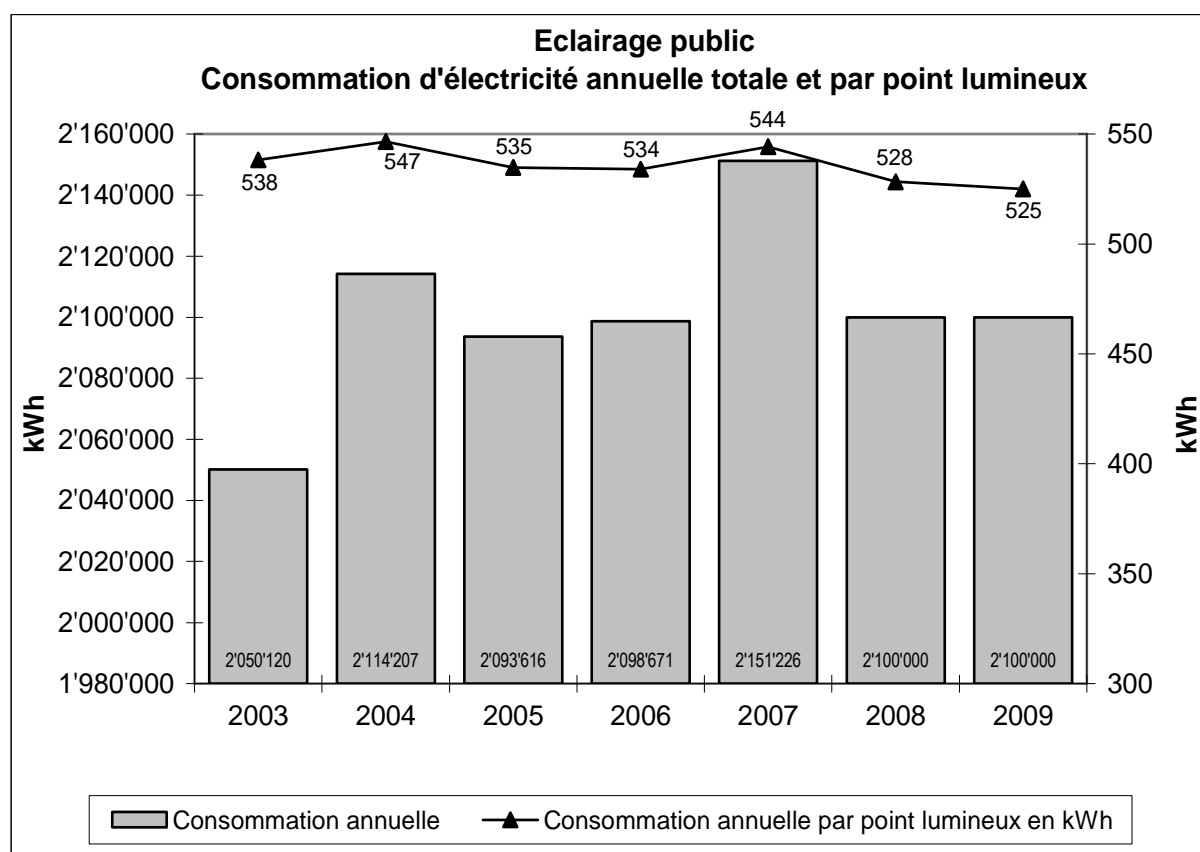
Une étude a démarré pour évaluer le potentiel yverdonnois en matière de FO, ainsi que l'opportunité pour la ville d'investir dans ce domaine. Les résultats sont attendus pour le printemps 2010.

Production photovoltaïque

Les deux installations photovoltaïques Y-Parc et Léon Michaud, mises en service respectivement en 2005 et 2006, ont produit 70'331 kWh durant l'année. De nouveaux capteurs solaires photovoltaïques ont été installés sur la toiture du collège du Cheminet. Ils ont été mis en service durant le mois d'octobre. Ils ont déjà produit 3'100 kWh.

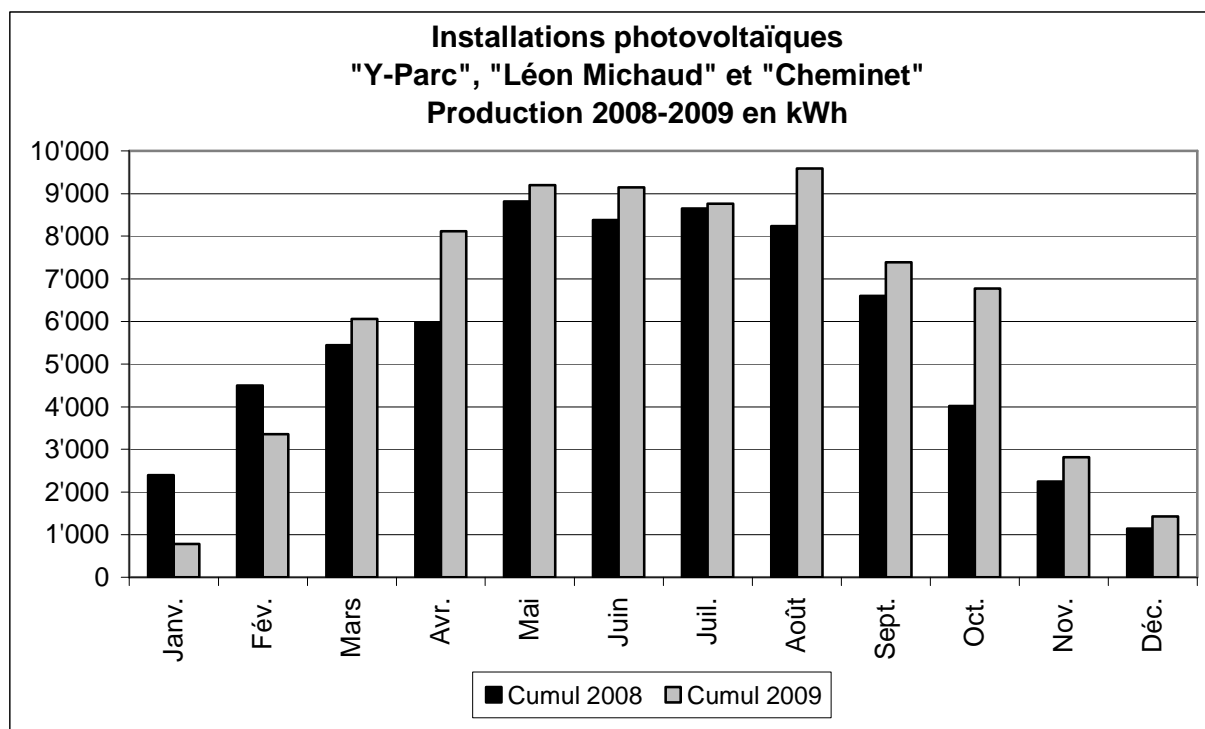
Graphiques et statistiques

Électricité	2009	2008	2007
Nombre de compteurs	16'974	16'734	16'531
Renouvellement/entretien réseau BT	0.9 km	1.0 km	1.0 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.9 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.7 %	0.4 %	0.8 %
Extension réseau BT	0.0 km	0.0 km	2.3 km
Extension réseau MT	0.2 km	0.0 km	0.8 km



Dès 2003, la consommation inclut la signalisation routière, l'éclairage de fête, WC publics, etc.

Éclairage public	2009	2008	2007
Renouvellement / Entretien réseau EP	1.5 km	0.5 km	0.9 km
Extension réseau EP	0.0 km	1.0 km	0.5 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'000	3'975	3'952
Nombre de candélabres gaz	34	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'165 h	4'280 h	4'377 h



Mise en service de l'installation de Y-Parc : février 2005.

Mise en service de l'installation de Léon Michaud : avril 2006.

Mise en service de l'installation du Cheminet : octobre 2009.

Période	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Cumul 2008 (kWh)	2'392	4'500	5'452	5'978	8'812	8'378	8'651	8'235	6'604	4'017	2'247	1'141	66'407
Cumul 2009 (kWh)	782	3'362	6'061	8'117	9'204	9'151	8'758	9'593	7'386	6'772	2'819	1'426	73'431

SERVICES GÉNÉRAUX

Les activités de la section « Services généraux » (SG) concernent les trois énergies distribuées par le SEY.

La quantité d'énergie consommée par chacun des clients est mesurée par des compteurs gérés par les SG, que ce soit pour les nouvelles constructions ou pour les rénovations.

Les installations électriques chez les particuliers, dénommées installations électriques intérieures, doivent être régulièrement contrôlées. La gestion de ces contrôles est assurée par les SG, qui reçoivent, si l'installation correspond aux normes en vigueur, un rapport de sécurité "RS", délivré par une entreprise accréditée, indépendante du SEY, notamment l'entreprise CITEG, dont le SEY est un des actionnaires.

Les SG exploitent les réseaux d'eau de gaz et contrôlent les « mouvements d'énergies » afin d'assurer par exemple un remplissage toujours adéquat des réservoirs d'eau. Ils interviennent

24h/24 en cas de dysfonctionnement ou de pannes.

En ce qui concerne la logistique, les SG gèrent le parc de véhicules ainsi que l'approvisionnement et la gestion du stock pour les pièces indispensables aux réseaux d'eau, de gaz et d'électricité.

Eau et Gaz

Afin de pouvoir assumer le suivi des installations intérieures et la gestion des dossiers (modifications et mise en place de nouvelles installations sanitaires), les installateurs ont l'obligation de demander une autorisation d'installer aux SG. Seuls les installateurs ayant reçu la concession du SEY sont habilités à formuler une demande d'autorisation d'installer. A fin 2009, le nombre total d'entreprises ayant reçu la concession Eau ou Gaz s'élevait à 48. Parmi ces entreprises, 7 ont reçu la concession pour installer l'eau, 10 ont reçu la concession pour installer le gaz et 31 entreprises ont obtenu les deux concessions.

Les compteurs, étalonnés par le fabricant et contrôlés par l'Office fédéral de métrologie METAS, font aussi partie des occupations des SG. Si plusieurs compteurs sont installés dans de nouveaux bâtiments, d'autres font l'objet de dépose et de repose afin de subir les contrôles nécessaires et imposés par METAS. Afin de remplacer un nombre important de compteur gaz à réétalonner, il a été nécessaire d'engager de la main-d'œuvre d'entreprises extérieures au service.

Les SG effectuent aussi des contrôles sur les installations intérieures. Ces contrôles se font obligatoirement, lors d'une nouvelle construction, lors du remplacement du compteur eau ou gaz et à la suite d'une modification de l'installation.

Electricité

Les compteurs électriques sont soumis aux directives de l'Office fédéral de métrologie METAS. C'est la raison pour laquelle nos services remplacent périodiquement une partie des compteurs qui se trouvent chez nos clients.

En 2009, nous avons installé 245 nouveaux compteurs suite à de nouvelles constructions et 35 autres suite à des transformations de bâtiments existants.

Le Service des Energies gère un parc de quelque 17'000 compteurs (16'959 pièces).

En ce qui concerne les installations intérieures, les divers documents à compléter comme les avis d'installations et les contrôles sont régis par l'Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension (OIBT). Cette ordonnance, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, est un outil de travail essentiel au sein des SG. C'est sur la base de cette ordonnance que les propriétaires sont périodiquement appelés à faire contrôler les installations électriques de leurs biens.

Les contrôles périodiques de rattrapage (à la charge du SEY) sont en voie d'achèvement.

En ce qui concerne la libéralisation complète de l'énergie, nos services suivent l'évolution des diverses réglementations ainsi que les divers systèmes qui se développent dans le domaine de la lecture à distance des compteurs.

Achats et gestion du stock

Le stock du Service des Energies, partagé entre le quai de Nogent et l'avenue des Sports, comporte un ensemble d'articles dont le nombre, toutes énergies confondues, s'élève à 3'373 types de pièces.

Cet ensemble est réparti à raison de 604 articles pour l'eau, 378 pour le gaz, 879 articles communs à l'eau-gaz et 1'512 pour ce qui touche à l'électricité. Au 31 décembre 2009, la valeur du stock était de CHF 1'448'172.--. Ce montant est réparti à raison de CHF 604'533.-- pour l'électricité, CHF 521'200.-- pour l'eau, CHF 203'393.-- pour le gaz et CHF 119'046.-- pour le matériel commun eau-gaz.

Logistique et gestion des stocks

Depuis son installation, le nouveau système a permis de traiter 1'874 commandes en relation aux 620 fournisseurs de matériel et de prestations pour un montant total de CHF 4'258'755.--.

Sa fonctionnalité en réseau informatique et l'utilisation des crayons optiques, qui permettent de lire les codes-barres du catalogue des articles, facilitent l'établissement des réservations et des commandes internes aux contremaîtres et aux monteurs des sections Réseau électrique et Réseaux Eau et Gaz.

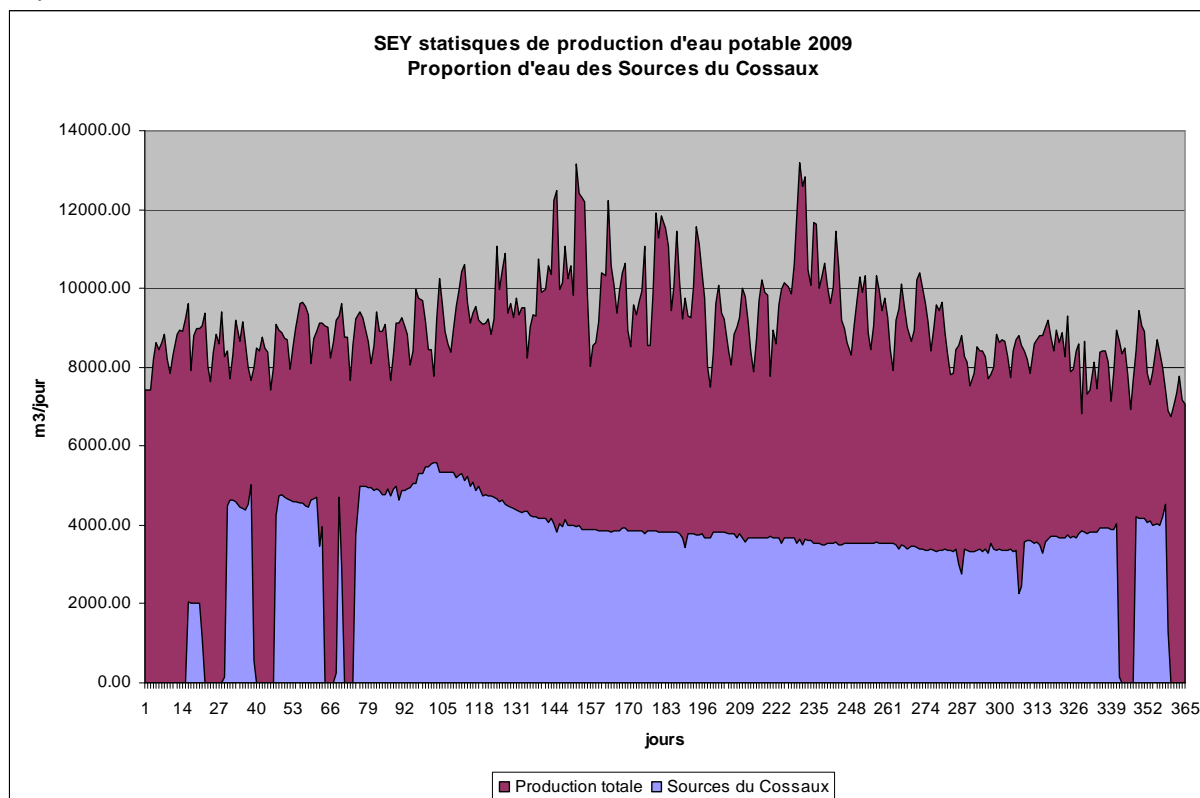
Groupe Exploitation des Services généraux

Exploitation Eau

Production d'eau

Après deux années consécutives de baisse de production, l'année 2009 connaît une augmentation de 4.8 %. La consommation des villages a augmenté de 15 %, la production nécessaire à l'alimentation de la ville a augmenté de 3.3 %.

Les sources du Cossaux ont dû être mises hors service pour cause de turbidité à plusieurs reprises au début et en fin d'année. La production annuelle, légèrement supérieure à 1'200'000 m³, est stable depuis 2006.



Stations de pompage et réservoirs

En 2009, les stations de pompage et les réservoirs ont fonctionné sans incident notable. En collaboration avec la section REG, des travaux d'entretien du réservoir de Beauregard ont été effectués :

- la porte en bois a été remplacée par une porte en inox avec serrure trois points;
- la conduite d'admission en acier a été remplacée par une conduite en PE;
- la crépine de départ en acier a été remplacée par une crépine inox.

Sources du Cossaux

De 2003 à 2008, les sources du Cossaux ont été utilisées par un étudiant du Centre d'Hydrogéologie de l'université de Neuchâtel (ci-après CHYN) comme site principal de recherches. Le Doctorat réalisé par M. Michiel Pronk nous a permis de collecter de nombreuses connaissances du réseau souterrain, en particulier des relations entre la perte de la Feurtille, les sources du Moulinet et celles du Cossaux. Notre dossier d'autocontrôle a été adapté en fonction des résultats de ces études.

Le CHYN a organisé de nombreuses visites des sources d'Yverdon-les-Bains. Les Universités de Zurich et Lausanne se sont intéressées aux travaux effectués par le CHYN.

En 2009, la Drs Barbara Morasch, microbiologiste à l'EPFL, a obtenu le prix L'Oréal pour financer un projet de recherche sur les micropolluants. Pour cette nouvelle étude, les sources du Cossaux et du Moulinet ont été choisies comme points de prélèvement principaux.

Autocontrôle de la qualité de l'eau

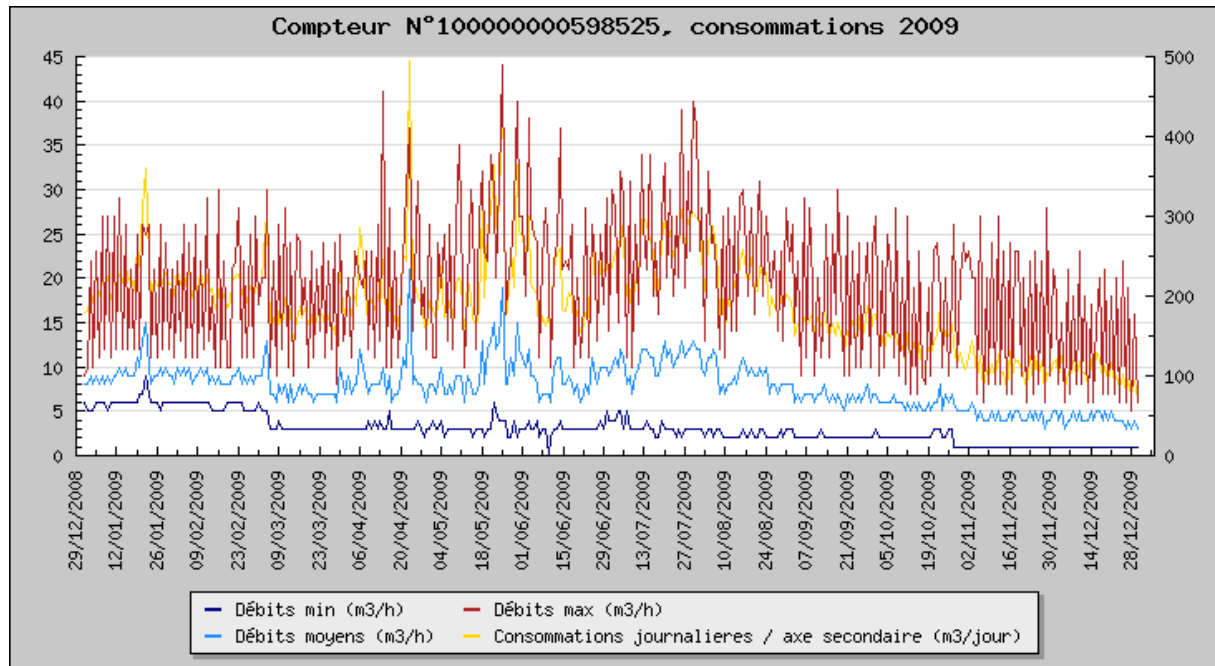
En 2009, les travaux d'analyses d'autocontrôle ont été confiés au laboratoire d'analyses d'eauservice à Lausanne. Cette collaboration, initiée en 2007, a été reconduite à notre entière satisfaction.

Durant l'année, les résultats des analyses ont révélés un léger dépassement des normes à trois reprises. Les prélèvements de contrôle ont permis de définir qu'il s'agissait d'une contamination lors du prélèvement.

La valeur moyenne des analyses des germes aérobies mésophiles est de 12.5 « Unité formant colonie par millilitre » [UFC/ml]. Cette moyenne est 24 fois plus basse que la valeur de tolérance qui est de 300 UFC/ml. Le prélèvement avec le plus grand nombre d'UFC/ml en dénombrait 189, résultat bien en-dessous de la valeur limite.

Télécomptage

En 2009, le système de télérelevé a permis à la commune de Cheseaux-Noréaz de visualiser les économies réalisées suite à la recherche et à la réparation des fuites. Au mois de janvier 2009, la consommation journalière du village était de 225 m³. Au mois de décembre 2009, la consommation était de 100 à 110 m³ par jour. Les pertes en réseau étaient supérieures à 50%.



Exploitation Gaz

Poste de Détente et de Comptage de Pomy

Le Couplage Chaleur Force (CCF), installé en 2007 pour sécuriser l'alimentation électrique du PDC de Pomy, a permis d'injecter sur notre réseau électrique 30'500 kWh.

Poste de Comptage de Vuiteboeuf

L'hiver 2008-2009 a été particulièrement difficile pour l'exploitation du poste d'alimentation de Ste-Croix. De la poussière est venu perturber son fonctionnement en colmatant les filtres. Durant la journée la plus

froide, les techniciens ont dû intervenir à 6 reprises pour remplacer les cartouches filtrantes. De janvier à mars, 25 intervention ont été nécessaires.

En collaboration avec les Services Techniques de Ste-Croix et Gaznat, le poste de détente a été entièrement rénové. Les travaux ont été réalisés par le Service des Energies. La commune de Ste-Croix a participé à la prise en charge des frais à hauteur de 50 %.

Station de détente Gaz

Le fonctionnement de la station de détente de la gare d'Essert-sous-Champvent a été perturbé par la présence d'eau dans la



conduite de gaz à 5 bar. Cette eau s'étant introduite dans notre réseau suite à l'arrachage de la conduite de transport, les frais ont été facturés et pris en charge par l'assurance de l'entreprise de génie civil.

La station de détente située au carrefour Moulin-Kiener a été entièrement rénovée. Le régulateur et les systèmes de sécurité ont été remplacés.

Télérelevés Gaz

Sur les 24 installations interruptibles, 23 sont relevées chaque heure pour obtenir les consommations horaires. Nous suivons heure après heure 98 % de la puissance interruptible. Pour la plupart des installations interruptibles, nous disposons des données horaires depuis le 1^{er} janvier 2007.

Télégestion Gaz

Des tests du suivi des pressions, du débit et de la température du gaz sont en cours. L'installation pilote a été réalisée dans la station des Quatre Marronniers.

Exploitation Electricité

Télérelevés Electricité

Durant le premier semestre 2009, nous avons poursuivi l'installation des systèmes de télérelevés pour les clients éligibles. A ce jour, nous relevons quotidiennement :

- 101 compteurs électriques avec courbe de charge;
- 53 compteurs électriques ménages.

Les données de ces compteurs sont utilisées pour la facturation et pour alimenter la base de données du logiciel EDM (Energy Data Management). Elles peuvent être mises à disposition de nos clients via notre site Internet.

En collaboration avec nos partenaires, le Groupe E et Axpo, nous avons transmis, chaque jour, les données ¼ horaires conformément à la nouvelle législation.

BUREAU TECHNIQUE

Le Bureau technique du SEY a poursuivi ses activités en maintenant le même esprit et la même organisation que l'année précédente. Le plus important changement est l'acquisition d'un nouveau système informatique, dont il sera question plus bas.

Chantiers

Les réalisations 2009 ont été guidées par une certaine retenue imposée par le développement attendu des intentions du projet d'agglomération aggroY. Les projets étudiés et/ou réalisés ont tenu compte des intentions du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments. C'est pourquoi les activités se sont essentiellement développées dans des quartiers potentiellement peu concernés par les développements du projet aggroY.

Les rues dans lesquelles les infrastructures ont été réhabilitées sont :

- rue de la Blancherie : réseaux eau et gaz, électricité basse tension;
- rue du Curtil-Maillet : réseaux eau et gaz, électricité basse tension et éclairage public;
- promenade des Pins : réseaux eau et gaz, éclairage public, achèvement du chantier commencé en 2008.

Quelques extensions ont été également nécessaires, en partie hors du territoire communal :

- PST : équipement de la troisième étape;
- Cheseaux-Noréaz : extension du réseau de gaz au chemin du Collège;
- Grandson : extension du réseau de gaz au chemin de Bellevue;
- Gressy : équipement de la zone industrielle de Champs-Torrens.

Projets

L'étude de plusieurs importants projets s'est poursuivie ou a été initiée en 2009 :

- liaison du réseau d'eau entre Grandson et Yverdon-les-Bains, remplacement partiel de la conduite d'eau entre le port de Grandson et le Bey, dont la réalisation est prévue en 2010-2011 en collaboration avec la SAGENORD;
- raccordement sur le réseau d'eau de l'ACRG au lieu-dit « le Repuis »;
- remplacement de la conduite Montéla - Beauregard.

Interventions sur fuites

La statistique montre une augmentation du nombre de fuites par rapport à 2008, dont quelques-unes ont eu des conséquences financières importantes :



- rue de l'Ancien-Stand : rupture d'une conduite de 300 mm, fermeture de la route pendant plus d'une semaine;
- route de Bellevue : rupture d'une conduite de 150 mm. Gros dégâts à la chaussée et réfection complète nécessaire sur plusieurs dizaines de mètres;
- rue des Iles, avenue Pierre-de-Savoie, rue des Chaînettes : fuites sur des conduites de quartier ayant entraîné des dégâts importants aux chaussées.

En revanche, le réseau de gaz ne demande pas d'interventions importantes et leur nombre reste limité.

Cadastre informatique

Un important changement a été mis en place avec l'achat du nouveau logiciel informatique de SIT (Système d'Information du Territoire)

choisi par la Municipalité. En effet, l'ancien système connu sous l'acronyme APIC avait été mis en place en premier lieu pour les besoins du réseau électrique, puis étendu aux réseaux eau et gaz. Il était en majeure partie géré par les dessinateurs du Bureau technique qui en possédaient la maîtrise.

Le nouveau système s'appelle GEONIS. Il présente des aptitudes beaucoup plus larges et offre des possibilités à l'ensemble des activités administratives communales. Le Bureau technique du SEY devient un utilisateur au même titre que les autres entités communales avec lesquelles il se réjouit de partager sa longue expérience de l'utilisation d'un cadastre informatisé. L'année 2009 aura été consacrée en grande partie à la migration des données des réseaux eau et gaz et à l'apprentissage de ce nouvel outil, qui doit entrer en service officiellement le 4 janvier 2010.



DICASTERE DE LA POLICE ET SPORTS

**M. JEAN-DANIEL CARRARD,
MUNICIPAL**

DIVISION ADMINISTRATIVE.....	122
STATISTIQUES GENERALES POUR L'ANNEE 2009	122
POLICE MUNICIPALE	133
CONTROLE DES HABITANTS.....	144
SERVICE D'INCENDIE ET SECOURS (SIS)	147
SECRETARIAT AUX SPORTS.....	152

DIVISION ADMINISTRATIVE

STATISTIQUES GENERALES POUR L'ANNEE 2009

Mutations du personnel

Anciennetés

Est remercié pour :	
25 ans de service	M. Jean-John ROCHAT, enquêteur responsable

Gestion des amendes d'ordre

Amendes	2009	2008	Diff.
Amendes d'ordre (A.O.)	25'110	25'365	-255
Rappels A.O.	7'560	7'954	-394
Sentences municipales (A.O.)	2'140	2'735	-595
Sommations (A.O.)	1'871	2'545	-674
*Citations	52	--	
Poursuites	1'403	1'710	-307
Actes défaut de biens	354	413	-59
Transmissions au Juge d'application des peines	383	60	323
Contraventions commises par des mineurs	39	65	-26
Dénonciations au Règlement de police	489	528	-39
Dénonciations sur domaine privé	941	882	59
Encaissements amendes d'ordre	1'452'001	1'469'141	-17'140
Encaissements parcomètres	1'809'478	1'866'441	-56'963

* Nouvelle rubrique dès 2009

Rapports administratifs

Rapports administratifs	2009	2008	Diff.
Correspondances police administrative et du commerce	3'089	2'951	138
Correspondances amendes d'ordre	1'437	1'290	147
Total	4'526	4'241	285

Manifestations

Autorisation de manifestations

Autorisations de manifestations	2009	2008	Diff.
Manifestations sportives	64	58	6
Manifestations publiques diverses (soirées, concerts, spectacles, bals, expositions, brocantes, etc.)	288	277	11
Cirques	5	4	1
Assemblées, réunions	110	73	37
Total	437	412	55
Billetterie communale			
Nombre de billets vendus	4'247	6'605	-2'358

Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques

Permis temporaires	2009	2008	Diff.
Etablis	199	209	-10
Exonérés de taxe	14	11	3
Total en francs	21'680	26'390	-4'710

Banderoles publicitaires

Banderoles publicitaires - Autorisations délivrées	2009	2008	Diff.
Total autorisations délivrées	18	17	1
Taxes d'autorisation encaissées en francs	3'150	2'630	520

Foires, marchés, utilisation du domaine public

Foires

Mois/année	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Janvier	50	48	36	4	15	31	45	39	36
Février	36	31	33	25	18	21	33	35	32
Mars	61	60	72	70	64	27	70	8	55
Avril	62	67	65	80	72	77	78	70	34
Mai	72	72	70	85	84	63	37	76	57
Juin	87	67	70	97	105	83	22	79	90
Juillet	75	80	77	95	94	84	77	72	83
Août	61	60	67	77	84	65	83	67	54
Septembre	59	30	64	64	85	50	54	69	74
Octobre	74	72	70	18	77	85	50	36	66
Novembre	31	34	51	55	17	60	47	45	16
Décembre	70	78	90	68	95	85	81	65	91
Moy./année	62	58	64	62	68	61	56	55	57
Total annuel	738	699	765	738	810	731	677	661	688

Marché

Locations des emplacements	2009	2008	Diff.
*103 marchés (francs)	37'560	35'975	1'585
12 foires (francs)	22'745	23'282	-537

Utilisation du domaine public

Utilisation du domaine public	2009	2008	Diff.
Stands de prospection	129	108	21
Stands d'information	132	115	17
Stands de vente occasionnels aux marchés (caritatifs, écoles etc.)	63	65	-2
Musiciens de rue - autorisations délivrées	104	232	-128
Musiciens de rue - auditions	7	19	-12
Colportage (domaine public)	4	6	-2
Journaux, calendriers	2	3	-1
Etalagistes (tableaux, habits, etc.)	165	175	-10
Animations de rue	68	76	-8
Bus d'information	5	9	-4
Fouilles et dépôts sur la voie publique			
Permis de fouilles	77	117	-40
Permis de dépôts	47	52	-5

La diminution des autorisations délivrées, au niveau des musiciens de rue provient du fait que depuis le 1^{er} juin 2009, ces derniers sont soumis à une prise d'emploi et doivent solliciter une autorisation cantonale pour exercer leur activité.

Commerces soumis à autorisation

Commerces soumis à autorisation	2009	2008	Diff.
Débites à l'emporter au détail	44	43	1
Commerces d'occasion	34	31	3
Traiteurs	6	4	2
Appareils automatiques	229	223	6
Total	313	301	12

Etablissements publics

Permissions accordées

Etablissements publics	2009	2008	Diff.
Permissions de café (nombre)	2'805	3'308	-503
Autorisations animations musicales (nombre)	103	163	-60
Taxes permissions de café en francs	45'790	52'455	-6'665
Taxes animations (musicales et autres) en francs	2'940	5'190	-2'250

La diminution du nombre de permissions de prolongation d'ouverture, par rapport à 2008, provient de la cessation d'activité de 4 établissements (Suisse, Triplex, Hollywood et Lido) ainsi que de la fermeture momentanée de 2 autres commerces.

Licences

Etablissements publics au bénéfice d'une licence	2009	2008	Diff.
Bar à café	5	5	0
Buvette	11	11	0
Café-bar	9	9	0
Café-restaurant	69	64	5
Discothèque	2	3	-1
Hôtel (fermeture de l'Hôtel de l'Ecusson Vaudois et du Motel des Bains)	7	7	0
Night-club	2	2	0
Salon de jeux	4	4	0
Tea-room	18	18	0
Autorisation spéciale	9	9	0
Total établissements publics	136	132	4

Lotos

53 autorisations (70 lotos) selon le système fribourgeois, ont été accordées à la salle de spectacles de la Marive, durant la saison 2008-2009. Le chiffre d'affaires des lotos s'est monté à Fr.1'284'354.--, soit Fr.18'347.-- par loto (Fr.18'505.-- en 2007-2008).

La taxe cantonale s'élève à 6 % des recettes brutes. Par contre, la taxe communale a été abandonnée au 1^{er} janvier 2009 au profit de la perception d'un émoulement de Fr. 100.-- par loto.

Lotos	Saison 2008-2009	2007-2008	Diff.
Autorisations accordées	53	54	-1
Chiffre d'affaires brut	1'284'354	1'295'408	-11'054
Location des cartons	7'500	7'450	50
Taxes communales encaissées (francs)	28'862	77'726	-48'864

Loteries – Tombolas

Avec l'autorisation de la Direction de police, il a été organisé, en 2009 :

Loteries	2009	2008	Diff.
Nombre	4	3	1
Billets (nombre)	42'000	27'000	15'000
Recettes brutes (francs)	93'000	74'000	19'000
Tombolas	2009	2008	Diff.
Nombre de tombolas (autorisations délivrées)	31	31	0
Billets (nombre)	57'850	43'912	13'938
Recettes brutes (francs)	93'400	78'474	14'926
Emoulement communal (en francs)	1'080	3'662	-2'582

La taxe communale (6%) a été abandonnée au profit de la perception d'un émoulement communal de Fr. 50.--.

Taxes cantonales et communales de séjour

Hôtels + camping + divers	2009	2008	Diff.
Camping saison	29'065	26'725	2'340
Camping à l'année	14'322	13'950	372
Hôtels	119'882	133'515	-13'633
Autres	6'708	10'109	-3'401
Taxes perçues (francs)	169'977	184'299	-14'322
Nuitées	72'141	74'511	-2'370
Exonérations légales	11'787	11'198	589
Nuitées soumises à la taxe de séjour	60'354	63'313	-2'959

Enquêtes administratives

		2009	2008	Diff.
Naturalisations				
Rapports naturalisations ordinaires		73	102	-29
Rapports naturalisations facilitées		55	49	6
Rapports naturalisation art. 22-25-53 LDCV		91	79	12
Service de la population (SPOP)				
Rapports		65	55	10
Procès-verbaux d'audition		59	52	7
Office des poursuites				
Rapports notifications impossibles		190	294	-104
Contrôle des habitants				
Rapports de dénonciations		0	1	-1
Total rapports		442	553	-111
Office des poursuites				
Commandements de payer à traiter		6'755	6'302	453
Mandats OP		759	754	5
Conduites OP		84	111	-27
Recherches d'adresses				
Office des impôts		60	82	-22
Contrôle des habitants		30	25	5
Service communal des finances		40	59	-19
Total des recherches d'adresses		130	166	-36
Encaissements				
* Commandements de payer reçus (francs)	à Fr. 21.--	125'769	118'818	6'951
Mandats OP	à Fr. 25.--	15'300	14'350	950
Conduites OP	à Fr. 50.--	4'200	5'550	-1'350
Total encaissements		145'269	138'718	6'551
Coûts postaux				
Convocations commandements de payer, naturalisation et SPOP	francs	5'729	5'615	114

Signalisation, marquages et aménagements routiers

Principales modifications durant l'année 2009

Nous avons procédé, durant l'année, à la rénovation ou à la pose à neuf de la signalisation endommagée accidentellement, à l'installation de la signalisation des chantiers provisoires, à celle nécessaire au déroulement des nombreuses manifestations, assuré les déviations du trafic, réservations de places de parc, ainsi que de multiples petites interventions à la demande.

Nous avons également effectué des contrôles de la signalisation des chantiers mise en place par les entreprises ou par les services communaux, ainsi que vérifié les dispositions prises pour la sécurité des dépôts sur la voie publique.

Le marquage a été rafraîchi dans le cadre d'un programme annuel, confié aux entreprises Traceroute, Weber et Road Art.

Pose de signalisation

- Signalisation verticale et marquage au sol des emplacements taxis (Bel-Air, Remparts, Plaine)
- Signalisation verticale pour interdire le stationnement sur l'avenue Kiener, à l'intersection Général Guisan.
- Signalisation verticale et marquage au sol, au chemin de Vermont, à la rue des Condémines et à la Villette afin d'interdire le stationnement à certaines heures, pour permettre au nouveau camion-poubelles de faire demi-tour.
- Signalisation verticale "zone de parage" au chemin des Bosquets.
- Pose d'une interdiction de stationner vers les plantages, côté chaussée de Treycovagnes.

Aménagements

- Création d'un trottoir et d'un passage piétons à la rue des Fleurettes.
- Création d'une place "livreurs" à la rue Cordey (signalisation verticale et marquage au sol)
- Réalisation d'un parc vélos et autos devant l'entrée de la patinoire.
- Aménagement d'un trottoir au carrefour Midi-Moulins.
- Balisage de bandes cyclables de couleur rouge, sur les rues de Montagny, du Midi, des Remparts, de l'Ancienne-Douane et sur le quai des Ateliers.
- Suppression de trois places de stationnement sur l'avenue de la plage, afin de permettre aux camions de pouvoir accéder aux terrains de football.
- Création d'un parc autos sur l'avenue Kiener, peu avant la Thièle, côté Moulins.
- Création de places de parc pour la dépose d'élèves à la rue des Petites-Roches, à la rue des Jordils, à la rue Pestalozzi.
- Modification de la sortie du parc du collège de la rue de Montagny (enlèvement d'une haie et marquage au sol modifié).
- Pose d'un miroir rue d'Entremonts – rue du Levant.
- Pose de 10 bornes "abeille" sur le parc de la place d'Armes, côté avenue de la Gare.
- Déplacement du panneau "entrée de ville", côté Gressy.
- Nom de rue : pose de la plaquette "rue des Prés-du-Lac" qui faisait défaut à l'intersection avec la rue William Barbey.
- Rue du Valentin, marquage d'un passage pour piétons.
- Rue du Mujon, balisage de 2 places de parc au droit de la nouvelle déchetterie.

Marquages routiers

- Rue de la Paix, rue du Canal, remise à neuf du marquage après la pose du Microsil.
- Pont Kiener, marquage définitif.
- Rue des Casernes, suite de la réfection du tapis à la hauteur de l'accès aux Anciennes Casernes
- Giratoire des Thermes, marquage provisoire.
- Giratoire Champ-Torrens, marquage provisoire.
- Marquage de la piste cyclable le long du chemin de La Sallaz, entre le pont CFF et la route de Lausanne

Suivi des chantiers (pose signalisation)

- Rues du Midi, des Bouleaux, chaussée de Treycovagnes (chantier Swisscom).
- Rues de l'Ancien-Stand et route de Bellevue (ruptures de conduites d'eau), rue du Casino, du Cheminet (réfection bâtiment), chemin de la Chèvre (giratoire), rues du Curtil-Maillet (rénovation) des Cygnes, ruelle de la Gare, avenue de la Gare (rénovation Raiffeisen), rues Gasparin-Thermes (giratoire), quartier des Iles (construction d'un collège), avenue Kiener (fouille-déviations), rues du Lac, d'Orbe, promenade des Pins, rues de la Plaine, des Prés-du-Lac, des Remparts (échafaudages), de la Roselière, avenue des Sciences (nouvelle rue), quai de la Thièle (constructions de villas ou de bâtiments) rues des Tuileries, des Uttins (chantier Swisscom), du Valentin.

Réparation, rénovation, entretien

- Des barrières vauban, de la signalisation de chantier et routière (durant l'hiver).
- Pose de trois panneaux "Taxis".
- Remplacement de signaux routiers endommagés ou anciens.

Manifestations

Pose des dispositifs (signalisation, Vauban, Fuster), lors des nombreuses manifestations et divers événements organisés dans la localité, dont notamment, le Tour de France, le Tour de Romandie, Planet Solar, le World festival, portes ouvertes aux Ateliers CFF, Fyne Marathon, matchs de foot ou de hockey.

Divers (marquages)

Les rues/secteurs suivants ont nécessité des interventions légères ou totales :

- Parking de la Place d'Armes côté Casino, parc de l'Ancienne-Douane, parc de la Villette, rue de l'Ancien Stand, promenade Auguste Fallet, rue de l'Arsenal, place Bel-Air, route de Bellevue, rues de la Blancherie, des Bouleaux, de Calamin, de Chamblon, des Charmilles, route de Cheseaux, chemins de la Chèvre, du Coteau, rues de Clairmont, de Clendy, des Cygnes, Edouard Verdan, chemin de Floreyres, rue de Gasparin, avenues de Grandson, Haldimand, rues de l'Hôpital, des Jordils, du Jura, du Levant, avenue des 4 Marronniers, rues de Montagny, des Moulins, de Neuchâtel, quai de Nogent, rues de la Paix, des Pêcheurs, Pestalozzi, des Philosophes, de Plaisance, avenue la Plage, rue des Prés-du-Lac, promenade des Pins, rue Roger-de-Guimps, promenade J.-J. Rousseau, nouvelle route de Sainte-Croix, rue Saint-Roch, chemin des Sources, avenue des Sports, quai de la Thièle, chaussée de Treycovagnes, rues des Uttins, Jean-André Venel, des Vergers, du Valentin, de la Villette, allée Winterthur.

Service des taxis

Au mois d'avril 2009, la commune d'Yverdon-les-Bains se dotait d'un nouveau Règlement communal sur les taxis, remplaçant celui datant de 1975.

Simultanément, la gestion de ce service était confiée au sgt Bernard PACCAUD, dès le 1^{er} mai 2009. Une épuration des dossiers et une modernisation des documents a été mise en œuvre. Les carnets de chauffeur ont été remplacés par des nouveaux documents, format carte de crédit, plastifiés. De nouvelles cartes taxis, de couleur jaune pour les concessions de type A et de couleur bleue pour les concessions de type B, ont été mises en service. Les émoluments perçus sont restés inchangés.

Concession de type A (avec place de stationnement)

31.07.2009	M. Giuseppe MESSINA renonçait à sa concession A pour raison de santé, après 38 ans comme chauffeur de taxi à Yverdon-les-Bains.
30.09.2009	La Municipalité acceptait la candidature de M. Pierre VIDMER, pour la reprise de la concession A laissée vacante par M. Messina. M. VIDMER débuta son activité au sein du Groupement des taxis yverdonnois le 1er décembre 2009.
30.09.2009	M. Pietro MASTROIANNI décidait, après 36 ans d'activité, d'abandonner sa concession A au profit d'une concession B, ce qui a été accepté par la Municipalité.
16.12.2009	La Municipalité acceptait d'attribuer la concession libérée par M. Mastroianni à M. Stéphane TAUXE, qui a débuté son activité au sein du Groupement des taxis yverdonnois en janvier 2010.
31.12.2009	M. Antonio D'ALMEIDA annonçait son départ en retraite et l'abandon de sa concession A, qu'il exploitait depuis 37 ans.

Concessions de type B (sans place de stationnement)

26.08.2009	M. André BRANDT, titulaire de deux concessions de type B, sous la raison sociale "Taxi Dynam" nous informe que pour des raisons de restructuration de son entreprise, il souhaite résilier l'une de ses deux concessions.
31.08.2009	La Municipalité retire définitivement la concession de type B d'un bénéficiaire ne s'acquittant plus de ses taxes et ne donnant pas suite aux diverses convocations qui lui sont adressées. De plus, son permis taxi n'avait pas été renouvelé depuis deux ans et l'intéressé n'était plus en possession d'un véhicule.
09.09.2009	M. Michel BRANDT, qui œuvrait déjà comme chauffeur auxiliaire, sollicite l'octroi d'une concession de type B, qui lui est accordée par la Municipalité et qu'il exploite sous la raison sociale "Taxi Brasil".
01.10.2009	Une concession de type B est attribuée à M. Pietro MASTROIANNI, lequel a renoncé à sa concession A, après 36 ans d'activité. Il exploite sa nouvelle concession sous la raison sociale "Taxi Piero".

Chauffeurs auxiliaires

Quatre chauffeurs auxiliaires, dont le taux d'activité n'était pas en adéquation avec le nouveau Règlement communal sur les taxis, ont été invités à déposer leur carnet. De plus, deux chauffeurs de nationalité française et domiciliés dans leur pays d'origine, qui n'avaient pas renouvelé leur document depuis plus de deux ans ni donné suite à nos courriers, ont été radiés.

Places de stationnement

Le balisage des cases de stationnement "taxi" des stations de Bel-Air, des Remparts et de la Plaine, a été refait au mois d'août. De nouveaux signaux ont également été mis en place, d'afin d'être en conformité avec le nouveau Règlement communal sur les taxis.

Récapitulation

Service des taxis - situation actuelle	
Concessions de type A (avec place de stationnement)	11
Concessions de type B (sans place de stationnement)	8
Chauffeurs auxiliaires	8

Contrôle des champignons

(M. Gilbert Brodard-Bourgeois, expert VAPKO)

Marchés et récoltes particulières destinées à la vente dans les restaurants, du mardi 30 décembre 2008 au mardi 29 décembre 2009.

Le contrôleur a vérifié 4'815,850 kg de champignons frais, contre 4'591,000 kg en 2008, soit 224,850 kg de plus. 129 bulletins de contrôle ont été délivrés (101 en 2008). Le choix se composait de 57 espèces (60 l'an dernier) sur les 126 sortes que comprend la liste officielle, qui est très restrictive. Des champignons séchés ainsi que des conserves au vinaigre ou à l'huile d'olive figuraient également sur les bancs de marché.

A l'heure actuelle, la nouvelle loi sur les denrées alimentaires, qui est devenue très permissive concernant les champignons séchés, offre la possibilité de vendre de la poudre de champignons, voire des produits concassés. 21,500 kg de champignons avariés ou piqués de vers (19,800 kg en 2008) ont été retirés, séquestrés et détruits.

Environ la moitié des champignons commercialisés sur les marchés proviennent de la culture (de Suisse ou de l'étranger). De nouvelles espèces arrivent de Chine ou du Japon, ce qui permet de répondre à la

demande, car les champignons sauvages du pays n'y suffisent pas.

La vente des champignons coupés et mélangés est autorisée depuis maintenant 4 ans sous l'appellation "Mélange coupé". Cette façon de procéder place l'expert devant un réel dilemme, le contrôle étant totalement impossible. 297,750 kg de marchandise présentée sous cette forme a été vendue au marché, en 2009 (contre 175 kg en 2008), heureusement sans incident. Ce type de vente est soumis à l'auto-contrôle du vendeur, si bien que l'expert en champignons n'est nullement concerné, en cas d'accident. En dehors des périodes de grand froid, nous trouvons 2 bancs de champignons le mardi (3 durant le printemps et l'été) et 1 le samedi (2 durant le printemps et l'été).

143 contrôles de récoltes particulières ont été effectués au domicile du préposé, ainsi que sur les 2 marchés hebdomadaires en 2009 (contre 377 l'année dernière).

Il faut relever ici que l'office de contrôle d'Yverdon-les-Bains n'a pas été ouvert cette année, les cueilleurs étant si rares qu'ils ont été renvoyés directement au domicile du préposé, à Cronay, moyennant avis téléphonique préalable.

		2009	2008	Différence
Bons et comestibles	kg	155.150	360.450	-205.300
Mauvais et vénéneux, voire quelques mortels, ou ceux contenus dans des cornets plastique	kg	55.750	108.550	-52.800
Total des récoltes particulières	kg	210.900	469.000	-258.100

Sur le plan mycologique, l'année 2009, fut catastrophique. Elle restera dans les annales pour être la plus mauvaise depuis plus de 40 ans. La sécheresse persistante, de même que la bise qui a sévi en sont la cause. Quelques récoltes intéressantes ont pu être réalisées, mais seulement au mois de novembre, juste avant l'arrivée du froid.

En raison de l'état déplorable de nos forêts, nous pouvons évaluer que les 2/3 de nos sites à champignons ont disparu depuis 10 ans. Constat très amer et peu réjouissant. Pas plus de 150 espèces de champignons ont été dénombrées en 2009, contre environ 300 l'année précédente.

Le contrôleur déplore toujours le manque flagrant de connaissances de la part des cueilleurs de champignons (récoltes sales ou mélangées). De plus en plus de personnes ne présentent qu'un seul spécimen de leur cueillette, prétendant connaître le reste. Cette

manière de procéder est particulièrement dangereuse, car les confusions possibles sont très nombreuses en mycologie. Malgré toutes les recommandations relayées par les médias, certaines récoltes sont encore contenues dans des cornets en plastique, ce qui implique malheureusement l'élimination complète de la cueillette, la fermentation, dans de tels emballages, étant très rapide et dangereuse.

De nombreux autres cryptogames vénéneux, voire pour certains très toxiques, sont régulièrement retirés des récoltes des particuliers, le reste de la marchandise n'en étant nullement altéré.

L'expert est également responsable de l'éducation du ramasseur de champignons. Aucune récolte, cette année, ne contenait la mortelle Amanite phalloïde. Cinq cueillettes, l'an dernier, avaient dû être détruites, en raison de la présence de ce redouté sporophore.



Par ailleurs, de nombreux champignons non comestibles (âcres, amers, brûlants, trop poivrés, sentant mauvais, etc.) font partie du rebut, tout comme ceux avariés, pourris, moisissés, piqués de vers, trop vieux ou ayant gelé. Toute cette marchandise est rendue à la nature par le contrôleur lui-même, dans un but uniquement écologique.

Malheureusement, en 2009, nous avons enregistré un empoisonnement fongique nécessitant l'hospitalisation de son imprudent consommateur, qui n'avait pas fait contrôler sa récolte. Après enquête, il s'avère que le cryptogame incriminé était le Bolet blafard. C'est un champignon traître, que nous ne laissons pas consommer, car insuffisamment cuit (dans le cas présent, simplement sauté à la poêle) il provoque de violentes nausées et une forte diarrhée. La victime en avait trop consommé et de plus avec de l'alcool, ce qui accentue l'empoisonnement de tout le tube digestif. Cette intoxication a nécessité 24 heures d'hospitalisation à l'eHnv, heureusement sans suite fâcheuse. Deux personnes de la même famille, elles aussi intoxiquées, en ont été quittes pour une nuit de désagréments (diarrhée, vomissements). De nombreux empoisonnements ont été enregistrés au Centre de toxicologie de Zürich, dont un cas mortel par l'Amanite phalloïde dans le canton du Tessin.

Nous constatons que nos élus fédéraux avancent dans la bonne direction, en ce qui concerne les lois régissant le contrôle des champignons et le respect de la nature. Ils

reconnaissent le rôle important du contrôleur officiel, surtout en tant qu'agent de la santé publique; il s'agit d'une institution unique au monde, qui a fait ses preuves depuis plus de 100 ans dans notre pays et qui suscite l'intérêt des pays voisins.

Fréquemment requis par des personnes en quête de conseils, de renseignements sur la consommation, la conservation des champignons ou sur la protection de la flore fongique, ce service à la population doit subsister.

Pour ce qui concerne la ville d'Yverdon-les-Bains et ses environs, le local de contrôle se situe aux Anciennes-Casernes (pavillon des officiers) au 1^{er} étage, dans l'une des pièces louée à la société mycologique du Nord vaudois. Il est ouvert en automne, dès mi-septembre et jusqu'à la fin des poussées fongiques de novembre, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 15h00 à 18h30. Dans les cas urgents, le contrôleur peut être atteint en tout temps à son domicile à Cronay, moyennant un avis téléphonique préalable au 024/ 433.13.78. De plus, il peut être rencontré tous les jours de marché, (mardis et samedis) de 10h00 à 12h00, à proximité des bancs de champignons.

Relevons encore que le préposé la Ville d'Yverdon-les-Bains assure également, depuis 2009, le contrôle des champignons pour la Commune d'Orbe, en raison de la démission de la titulaire du lieu, pour raison de santé.

Service des inhumations

Service des inhumations	2009	2008	Diff.
Dossiers traités (toutes catégories confondues)	570	568	2
Occupation des chambres mortuaires	373	367	6
- Personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	208	213	-5
- Personnes domiciliées à l'extérieur	165	154	11
Etablissement de permis d'inhumation - d'incinérer (inscriptions au registre des décès en 2009, seulement les personnes décédées à Yverdon-les-Bains)	240	317	-77
Cérémonies funèbres à Yverdon-les-Bains	253	265	-12
- à la Chapelle du Centre funéraire	211	228	-17
- dans d'autres lieux de culte	42	37	5
Affichage de cartes mortuaires	124	161	-37
Soudages	6	12	-6
Exhumations de corps	0	3	-3
Inhumations à la ligne	37	36	1
Inhumations en concession	3	3	0
Incinérations de personnes domiciliées à Yverdon-les-Bains	180	183	-3
Dépôt de cendres au Souvenir/Repos	142	160	-18
Dépôt de cendres au Carré des Anges (dès août 2007)	7	14	-7
Dépôt de cendres au Columbarium	35	27	8
Dépôt de cendres en tombe cinéraire	11	18	-7
Dépôt de cendres sur tombe existante	14	15	-1

Camping des Iris

Ouvert du 1^{er} avril au 30 septembre, le camping des Iris est placé sous la responsabilité de M. Pierre Moennoz, gérant.

Camping des Iris	2009	2008	Diff.
Nombre de nuitées adultes : tentes	6'181	6'010	171
Nombre de nuitées adultes : caravanes + bus camping	3'809	2'514	1'295
Nombre de nuitées enfants (tentes + caravanes)	2'597	2'000	597
Total des nuitées	12'587	10'524	2'063
Total des recettes en francs	390'952	352'556	38'396
Emplacements loués à la saison	175	172	3
Total des nuitées résidents (estimation)	5'000		
(les nuitées des résidents ne sont pas comptabilisées, mais encaissées selon un forfait)			

POLICE MUNICIPALE

Au 1^{er} janvier 2009, la Police municipale se présente comme suit

État-Major

- Le Commandant, Chef de service, Maj Serge Richoz;
- Le remplaçant du commandant et Chef du Corps de police, plt Serge Freymond;
- L'adjoint administratif du Commandant, adj Gérald Ceppi;
- Le responsable du groupe proximité, sgtm Jean-Marc Collet.

Police-secours – brigades d'intervention

Brigade 1	Brigade 2	Brigade 3	Brigade 4	Brigade 5	Unité de proximité
Sgtm Nidegger	Sgtm Bacso	Sgtm Stucky	Sgtm Groux	Sgtm Finger	Sgtm Collet
Sgt Tzaut	Sgt Martin	Sgt Schweizer	Sgt Vuagniaux	Sgt Erath	Sgt Paccaud
App Burnat	Brg Graber	Brg Jeanneret	Brg Gigandet	Brg Paillard	App Junod
App Lugon-Moulin	App Carpentier	App Mieville	Brg Mauron	Brg Rodriguez	
Agt Hofmann	App Thesaury	Agt Knabenhans	Agt Zinder	Agt Martinelli	
Agte Struzka	Agt Thalman	Agte Pasquier	Agt Fornerod	Agte Hiertzeler	
Agt Holzer	Agt Grandjean	Agt Fleury	Agte Schuwey	Agt Oulevey	
		Agte Giuliacci	Agt Meillaz	Agt Mauron	

Instructeur scolaire

- Brg Alain Angéloz.

Assistants de police

- Yves Carrard - Michel Pierrehumbert - Victorine Deschenaux – Jean-Pierre Gerber.

Réception

Elle est assurée par Mesdames Véronique Burnens, Margareth Burkhard (50%), Paola Zwahlen et Brigitte Schiller.

Statistiques générales

Interventions effectuées par la Police yverdonnoise

Patrouilles	2009	2008	2007	Dif.
Motorisées	7362	9258	12211	-1896
Pédestres	998	1069	1159	-71
Plantons gare	182	182	301	0
Cyclistes	98	43	75	55
Equestres	63	110	93	-47



Criminalité	2009	2008	2007	Diff.
Vols avec effraction	177	219	128	-42
Vols simples	57	49	60	+8
Vols à l'étalage	124	121	73	+3
Brigandages	14	12	7	+2
Vols à l'arraché	17	9	12	+8
Vols avec effraction dans voitures	40	50	71	-10
Vols de voitures	20	40	6	-20

Judiciaire	2009	2008	2007	Diff.
Examens de situation	40	74	32	-34
Plaintes - rapports de constat	717	838	726	-121
Suicides tentatives de	22	22	20	-2

Violences / incivilités	2009	2008	2007	Diff.
Incendies	66	67	50	-1
Feux de containers	11	9	10	+2
Mœurs	10	21	20	-11
LStup	117	136	96	-19
Voies de fait	43	32	37	+9
Lésions corporelles	20	8	11	+12
Homicides	0	0	1	0

Violences conjugales	2009	2008	2007	Diff.
Violences conjugales	42	51	43	-9

Mœurs	2009	2008	2007	Diff.
Contrôles des salons de massages	139	120	136	+16
Infractions à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers	5	8	8	-3
Actes d'ordre sexuel	2	6	4	-4
Viols	4	4	2	
Exhibitionnistes	4	11	18	-7
Comportements suspects	0	1	2	-1
Contrôles Kiosques / commerces / stations articles pornographiques	0	0	36	0
2ème contrôle desdits	0	0	8	0

Autres interventions	2009	2008	2007	Diff.
Identifications	1515	1923	1134	-408
Affaires d'animaux	168	196	201	-28
Agressions / brigandages / racket	33	32	26	-1
Bagarres	95	159	117	-64
Demandes d'assistance	2092	2'423	2'199	-331
Différends entre personnes	99	160	187	-59
Incendies / pollutions / catastrophes	66	67	67	-1
Ivresses au volant / guidon (répression)	113	126	54	-13
Mises en cellules	23	26	17	-3
Mises en box de maintien	410	293	186	+117
Nuisances sonores	322	343	378	-21
Recherches / disparitions / évasions	71	65	61	+6
Alarmes (réelles et fausses)	73	37	9	+36
Accidents arrangements	69	95	155	-26
Accidents avec blessés	48	54	67	-16
Accidents dégâts matériel	158	132	107	+26
Accidents avec fuite	73	18	5	+55
Accident avec ivresse	2	16	23	-14
Accident avec ivresse et blessés	1	0	7	+1
Rapports préalables	164	136	121	+28
Rapports de renseignements	309	249	207	+60
Dénonciations chiens interdits ou non tenus	31	45	59	-14
Dénonciations circulation adultes	296	260	191	+36
Dénonciations circulation mineurs	85	217	50	-132
Dénonciations fermetures tardives	5	2	10	+3
Dénonciations mictions	37	53	41	-16
Dénonciations nuisances sonores	48	62	52	-14
Dénonciations RP et divers	107	140	83	-33
Dénonciations scandale/bagarres	114	109	73	+15
Dénonciation véhicules sans plaque	10	3	16	+7
Dénonciation à la LStup	153	194	109	-41

Dénonciations au RGP	2009	2008	2007	Diff.
Dénonciations	474	506	413	-32

Dénonciations en préfecture	2009	2008	2007	Diff.
Dénonciations	457	320	259	+137



Objectifs

Les objectifs du Corps de police 2008 ont été naturellement reconduits en 2009 soit :

- Marquer une présence policière sur le centre-ville et la place de la Gare;
- Marquer une présence policière aux abords des collèges;
- Assurer des patrouilles motorisées dans les quartiers de la ville;
- Gérer la problématique des deux-roues.

Unité de proximité

Les policiers de cette unité ont participé à 240 séances et rencontres diverses avec les concierges, commerçants, associations, institutions et autres partenaires, et 51 dossiers ont été ouverts.

L'unité de proximité a été engagée au côté de la Police du commerce et du spécialiste antibruit lors de 5 contrôles des établissements publics, effectués les vendredis ou samedis entre 2200 et 0230. Les objectifs étaient les suivants :

- Contrôle de la présence de mineurs;
- Vente d'alcool aux mineurs;
- Affichage des boissons;
- Nuisances sonores.

Ce ne sont pas moins de 62 établissements qui ont été visités, certains à plusieurs reprises; 9 dénonciations ont été établies.

Ces collaborateurs ont également participé à la journée internationale du bruit, qui a eu lieu le 29 avril 2009. Un stand mobile a circulé en ville et tenu les endroits suivants :

- Place Pestalozzi;
- Place Bel-Air;
- Place de la Gare.

A cette occasion, la population intéressée a bénéficié de divers conseils portant sur la protection de l'ouïe, les nuisances sonores provoquées par les véhicules ou le voisinage. Des flyers ont été distribués.

Campagne de sécurité routière "rentrée scolaire".

Elle a été faite conjointement avec le personnel de l'Unité de proximité, les assistants de police et les brigades de Police-secours aux abords des établissements scolaires, du 24 août au 4 septembre 2009. La

présence policière se voulait préventive dans le domaine de la circulation routière et celui des délits (bagarres, rackets, etc.). Durant cette période, 38 contrôles ont été faits pour 42 h 15.

Prévention en milieu scolaire.

Le chargé de la prévention des délits en milieu scolaire a visité 20 classes de 6^{ème} année, soit environ 400 élèves. Il a également été sollicité par l'institution Le Repuis pour environ 30 apprenants. Quant au chargé de la prévention routière, il a visité 305 classes, soit environ 5494 élèves.

Evénement particulier à relever dans le cadre de la prévention auprès des jeunes adolescents par les polices municipales.

Les polices municipales de Lausanne, Riviera, Nyon et Yverdon-les-Bains ont mis sur pieds les 12 et 13 septembre 2009 un raid "24 heures Aventure".

De quoi s'agit-il ? Il s'agit d'une activité de plein air se déroulant sur 24 h, durant laquelle les participants réalisent, par groupe de 5 accompagné d'un policier, un parcours pédestre parsemé de postes actifs et réfléchitifs.

Au travers des postes, les participants sont amenés à faire preuve d'une performance collective mettant en scène chaque individualité. Les exercices alliant collaboration, coopération, réflexion, dextérité, résistance, vie de groupe, courage, gestion des risques, agrémentent le parcours. Chacun a pu ainsi tester ses propres limites et son intégration dans un groupe. La progression s'est faite par la réussite des épreuves. Il n'y a pas de notion de victoire ou de compétition entre les équipes. Chacun avait le libre choix de renoncer à une épreuve s'il estimait celle-ci au-delà de ses limites personnelles.

Au terme du raid, les participants ont été invités à confectionner leur repas à l'aide d'ingrédients reçus à la fin de la journée. Après avoir passé la nuit à la belle étoile, l'aventure s'est terminée par un débriefing.

Le but et ses objectifs

But

Prévention des comportements à risque à l'adolescence.

Objectif global

- Promouvoir une vie saine et équilibrée;
- développer une relation de confiance et de partenariat au sein d'un groupe.

Objectifs à moyen terme

- Renforcer l'estime de soi;
- apprendre à gérer les comportements à risques;
- favoriser l'esprit d'équipe en lieu et place de l'individualisme.

Objectifs à court terme

Sensibiliser les participants aux comportements à risques.

Objectifs spécifiques

- Ils représentent les objectifs propres aux différentes activités proposées dans le cadre du programme;
- mettre les jeunes dans différents types de situations à risques;
- échanger entre jeunes et adultes dans un climat de confiance et de respect;
- utiliser les ressources du groupe pour la réalisation d'une activité collective.

Public cible

Des jeunes filles et jeunes garçons, contactés par les corps de police participants, sur une base volontaire, qui montrent de l'intérêt et de la motivation pour un concept novateur, âgés entre 14 et 17 ans. Les corps de police respectifs fixent leur propre critère de sélection.

Celui d'Yverdon-les-Bains avait recruté six jeunes volontaires auprès du SEMOY qui ont été rencontrés en même temps que leurs parents afin de leur expliquer le concept.

Le policier encadrant

Pour chaque équipe, il s'agit d'un policier émanant du corps de police de la ville concernée, à même de développer très rapidement une dynamique d'équipe positive. Il joue le rôle d'adulte en s'assurant de la sécurité et de l'homogénéité du groupe. Il est le contact direct avec la direction de la course.

Il est astreint aux mêmes exigences que l'équipe et participe aux épreuves sur les mêmes critères de réussite.

J'ai, au sein de mes cadres intermédiaires, une collaboratrice qui correspond parfaitement au profil demandé. Il s'agit du brigadier Fabienne Gigandet qui n'a pas hésité un seul instant à accepter ma demande.

Le brigadier Fabienne Gigandet a donc été la référente auprès des jeunes du SEMOY, durant les "24 h Aventure" qui s'est déroulé dans la région de Bulle, près de la Sarine.

Les points forts du raid ont été la marche, l'orientation, la descente en rappel et le saut à l'élastique.

Ce concept a été imaginé par M. David Reichenbach, animateur socio-culturel à Lausanne, domicilié à Yverdon-les-Bains. Il l'a présenté au chef de la Brigade de la jeunesse, de la police judiciaire lausannoise, l'adjudant Jean-Marc Granger qui, séduit, en a fait part aux diverses polices municipales susceptibles d'y adhérer.

Le quotidien 24 Heures avait couvert l'événement dont le reportage était paru le 14 septembre 2009. La TSR avait également relaté cette belle histoire lors du TJ de 1930.

Concept de sécurité lié aux établissements publics du centre-ville

Le concept sécuritaire imaginé, en 2006, avec les tenanciers a donné satisfaction. Il a été reconduit pour l'année écoulée.

Instructeur scolaire

Pour cette année scolaire 2008 - 2009, les objectifs de l'instructeur de prévention routière ont été les suivants :

- Traversée de la route pour les élèves du CIN et du CYP1;
- Cours théoriques et pratiques pour les élèves du CYP1 CYP2 et secondaire;
- Campagne de sécurité;

- Contrôles aux abords des collèges.

L'ensemble des classes yverdonnoises, soit 305, a reçu la visite de l'instructeur scolaire, à raison d'une à trois périodes consacrées à la théorie ou la pratique. L'enseignement était adapté à l'âge des enfants ainsi qu'à leur degré de compréhension, notamment en ce qui concerne les classes de développement, d'accueil et de langage.

Enseignements donnés	Elèves concernés	Nbre classes	Nbre élèves
Sécurité et traversée de la route	CIN et CYP1	51	947
Cours de prévention routière	CYP1 (2P) et CYP2	60	1102
Merle Blanc (distance d'arrêt)	CYP1 (2P et 1-2P)	25	452
Jardin de circulation	CYP" et CYT5	61	1037
Cours de circulation	5 à 9ème	87	1578
Prévention routière (angle mort)	6ème	22	378
	Total	306	5494

Traversée de la route

Tous les élèves du CIN et du CYP1 ont reçu un triangle offert par le TCS ainsi que le calendrier "Faisgaffe" fourni par le BPA. Les plus petits ont reçu la brochure "Chère papa, chère maman", à l'intention des parents ainsi que les cahiers à colorier "Faisgaffe". La traversée de la route a été enseignée à chacun.

Cours théorique CYP1 et CYP2

Les élèves du CYP1 ont, en sus, reçu les directives théoriques du comportement piétonnier aux abords de la route et les risques y relatifs.

Ces mêmes enfants ont également appris le comportement des véhicules, lors de la traditionnelle campagne du "Merle blanc" de l'ACS, qui s'est déroulée du 20 avril au 3 mai 2009. Lors de cette leçon, les classes sont sensibilisées sur la vitesse des véhicules et leur comportement au freinage, ainsi que sur le port adéquat de la ceinture de sécurité et de l'efficacité du siège pour enfants.

Les élèves du CYP2 ont acquis la connaissance des signaux routiers et le comportement à adopter sur une présélection routière. Ils ont été sensibilisés sur l'équipement obligatoire du vélo. Lors de ces

leçons tous les élèves reçoivent le jeu "Roulez, Roulez", la traditionnelle brochure des signaux,

ainsi que le cahier "Fit à vélo". De même, ils ont été sensibilisés à l'usage des trottinettes, rollers et planches à roulettes. Il est à relever que de plus en plus d'enseignants travaillent avec ces documents et certains les utilisent dans le cadre d'évaluations.

Cours théoriques pour les élèves du secondaire

Les classes du CYT 5 ont été rendues attentives sur le bon usage des nouvelles formes de mobilité et les parents ont été informés à la bonne pratique de ces engins par le dépliant ad hoc du BPA, qui a été distribué par l'intermédiaire de l'agenda scolaire des enfants. De plus, ces enfants ont acquis la connaissance des règles de priorités par la diffusion du cd-rom édité par le TCS, "Coolcycling". La brochure "La priorité et moi" a été offerte à chaque enfants.

Les classes du CYT6 ont été sensibilisées par le cours "Angle mort", au moyen d'un diaporama. Une démonstration pratique est ensuite effectuée au moyen d'un camion et d'un cycle où les jeunes prennent place à tour de rôle. Un dépliant édité par l'ASTAG leur est remis à tous.



Les élèves de 7^{ème} ont pu évaluer leurs connaissances en matière de circulation routière sur les expériences acquises les années précédentes au moyen du formulaire "Examen pour cyclistes" du TCS. La réglette du TCS leur est offerte.

Leurs congénères de 8^{ème} année ont appris quelles pouvaient être les conséquences d'un accident de circulation. De plus, une explication du Règlement de police, traitant des incivilités, du tabac, des rentrées à 2200, de la fréquentation des établissements publics et des directives de la LADB, a été dispensée. Une annotation dans l'agenda de la prise de connaissance par les parents du dépliant "10 – 18 ans" éditée par le Service de la Jeunesse, traitant de ces diverses réglementations a été faite.

Pour les classes de 9^{ème} année les problèmes d'alcool liés à la circulation routière ont été abordés, ainsi que les conséquences pénales et civiles, notamment en cas d'accident. Le film du TCS a été présenté à cette occasion. La brochure "Si seulement j'avais su..." du TCS a été distribuée.

Cette année 1035 élèves ont suivi les cours dispensés au Jardin de circulation. Un nouveau diaporama adapté à chaque âge leur a été présenté.

Les campagnes de préventions

Une trentaine d'affiches « Rentrée scolaire, attention enfants », du BPA ont été apposées à la hauteur de tous les collèges et d'autres endroits de la ville de mi-août à mi-septembre 2008. Cette campagne était appuyée la première semaine par une présence policière à proximité des principaux établissements scolaires ; plusieurs conseils ont été donnés tant aux parents qu'aux élèves. Le dépliant "Rentrée scolaire" était distribué.

Les diverses campagnes d'affichage du BPA ont été suivies tout au long de l'année, telles que "Alcool", "A vos casques", "Vitesse", "Journée de la lumière".

Cette dernière campagne a été accompagnée du contrôle général des cycles, effectué dans tous les collèges de la ville. Lors de ces contrôles nous relevions, au moyen de fiches techniques, les défauts de chaque engin. Ce sont 420 cycles qui ont été contrôlés, dont une bonne moitié présentait des défauts. Lors de ces contrôles, nous avons apposé 250 catadioptrés blancs ou rouges sur les vélos qui en étaient dépourvus.

La traditionnelle "Foire aux vélos" mise sur pied conjointement par l'ATE, Pro Vélo et la Commission Deux-roues et Circulation de

notre ville, a eu lieu le samedi 25 avril 2009 ; elle a rencontré un vif succès. Lors de cette manifestation, la prévention routière organisait une vente d'éclairage pour cycles.

Le 27^{ème} rallye cyclotouriste de la ville d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le samedi 30 août 2008. 471 participants ont parcouru les chemins balisés.

Environ septante heures ont été consacrées aux contrôles des entrées et sorties de classes. Lors de ceux-ci, plusieurs avertissements ont été donnés.

Brigade équestre

C'est la quatrième année consécutive que se déroulent les patrouilles équestres en ville d'Yverdon-les-Bains, mais des gens s'étonnent encore qu'il y ait ce genre de brigade dans la région. Quant à ceux qui connaissaient déjà son existence, notamment les marginaux et les enfants, ils étaient ravis de revoir la police à cheval.

Durant la saison 2009, plusieurs avertissements ont été donnés, que ce soit à l'encontre de mendiants, ou pour des chiens et des cyclistes. Divers contrôles RIPOL ont été effectués, deux véhicules sans plaque garés sur la voie publique signalés, une dénonciation circulation rédigée et trois amendes d'ordre apposées.

Lors de chaque sortie de la brigade équestre, des patrouilles ont été effectuées au camping des Iris, entre les tentes et les caravanes, afin de montrer une présence policière. Elle a également été amenée à effectuer une surveillance à l'avenue de la Gare, suite aux propos d'un adolescent qui déclarait qu'il allait y avoir une bagarre générale à cet endroit.

Nous avons régulièrement reçu des compliments sur l'originalité de cette spécialisation au sein de la police municipale qui se veut évolutive, innovante, utile et avec de la prestance.

Les cavalières ont fait l'objet de nombreuses photographies, que ce soit en compagnie de jeunes mariés sur la place Pestalozzi ou en ville avec des touristes de passage. Ces personnes ont notamment déclaré qu'une image positive, sympathique de la ville et de la police était donnée.

Les cavalières ont parfois répondu à des questions farfelues comme une dame qui a demandé si elles venaient de Lausanne ou si c'était un gag.

Des gens curieux les ont questionnées sur le but, l'utilité et le travail effectué par la brigade.

Un jeune homme a même déclaré que payer des impôts pour la brigade équestre ne le gênait pas car elle ne produisait pas de CO₂ et que c'était un moyen écologique de faire le travail de police.

Le brigadier GIGANDET et "Orwell 2 CH" ont représenté la police d'Yverdon-les-Bains, en participant à des épreuves hippiques. Lors des Championnats suisses police de saut, qui se

sont déroulés le mardi 3 février 2009, à Bülach, dans la région zurichoise, aucun résultat probant n'a été réalisé. Quant aux épreuves civiles, ce couple s'est classé sur la moitié des parcours effectués, en catégorie R1, notamment à Yverdon-les-Bains, Puidoux et Bulle.

Brigade des assistants de police

Elle est composée d'une collaboratrice et de trois collaborateurs, Madame Victorine Deschenaux, Messieurs Yves Carrard, Michel Pierrehumbert et Jean-Pierre Gerber. Outre le contrôle du stationnement, ces collaborateurs sont engagés dans les missions suivantes :

- Entretien/réparation des parcomètres et horodateurs;
- Foires et marchés;
- Services de circulations (matches – manifestations diverses – accidents etc.)
- Surveillance des zones scolaires (remplacement des patrouilleurs adultes);
- Notifications des commandements de payer;
- Contrôle des dépôts sur la voie publique;
- Contrôle des chiens non tenus ou sur des lieux interdits.

Assistants de police	Nombre	AO	Heures
Contrôle du stationnement	1692	21886	3'448
Entretien des horodateurs	483		972
Foires et marchés	149		318
Travaux administratifs	577		178

Manifestations

Le corps de police a également dû gérer des manifestations qui sont lourdes en heures et présence policière. Nous relevons les plus importantes, à savoir :

Manifestations culturelles

Baleinev 09 – Les Brandons – 1^{er} août – Marché de Noël – Comptoir yverdonnois – Word Festival Music - Natura.

Manifestation sportives

La Favorite – Walking – Marathon Yverdon-Neuchâtel – Tour de France – Tour de Romandie.

Fourrière à voiture et à bateau

Exploitation 2009

Fourrière à voitures et bateaux	2009	2008	2007	Diff.
voitures mises en fourrière	93	75	117	+18
voitures rendues	82	68	95	+14
voitures détruites	13	10	4	+3
voitures vendues	0	0	3	0
bateaux mis en fourrière	0	0	5	0
bateau vendu	0	0	1	0
factures établies	24	19	25	+5
parution FAO	11	4	6	+7

Centrale réception

Le personnel de la police municipale, plus particulièrement les réceptionnistes-téléphonistes, ont accueilli 18'707 personnes qui se sont présentées à la réception du poste de police. De plus, 22'239 communications ont abouti à la centrale téléphonique.

Objets trouvés

1'202 (1'195 en 2008) objets perdus ont été rapportés à la réception du poste de police, soit :

267 porte-monnaie;

192 papiers d'identités, permis, cartes bancaires ou autres documents;

75 téléphones portables;

101 bijoux divers;

45 paires de lunettes;

176 autres (ainsi que l'argent uniquement);

346 clés.

Il est à relever que 646 objets ont pu être restitués à leur légitime propriétaire, ainsi que 124 clés.

Fourrière deux-roues

Gestion de l'information à la réception

- 9 personnes se sont présentées à la réception pour signaler la présence d'un cycle ou autre engin abandonné sur la voie publique, contre 75 personnes en 2008;
- 170 deux-roues ont été ramassés et mis en fourrière, contre 155 en 2008.

Sur ces 170 engins, 55 ont été détruits.

Enregistrement des plaintes pénales pour vols de véhicules

- 305

Véhicules volés	2009	2008	2007	Diff.
Voitures	20	8	6	+12
Motos	3	5	7	-2
Scoters	13	18	13	-5
Cyclomoteurs	27	36	16	-9
Cycles	250	355	279	-105
Plaques	12	12	16	0
Remorques	0	0	0	0
Quadricycles	0	0	0	0

Véhicules retrouvés	2009	2008	2007	Diff.
Voitures	13	1	1	+12
Motos	4	1	1	+3
Scoters	8	6	5	+2
Cyclomoteurs	21	21	10	0
Cycles	42	56	35	-14
Remorques	0	0	0	0
Plaques	4	2	1	+2

Cours et cours de recyclage

Le manager coach, 2 jours à Yverdon-les-Bains

- Monsieur Vincent Audemars
- Sgtn Gilbert Stucky

JEP, cours des formateurs, 2 jours à Renens

- Sgtn Michael Groux
- Sgt Bernard Paccaud
- Sgt Christian Martin
- Brg Joël Jeanneret
- App Jérôme Burnat
- Agt Vincent Martinelli
- Mme Véronique Burnens

JEP, cours designer, 1 jour à Lausanne

- Sgt Bernard Paccaud

JEP, cours de base, 1 jour à Yverdon-les-Bains

- Ensemble du personnel

Cours pour cycliste "Bikepatrol", 2 jours à Lausanne

- App Alexandre Lugon-Moulin
- App Vincent Carpentier
- Agt Sébastien Fleury
- Agte Natacha Hiertzeler
- Agt Antony Meillaz
- Agt Laurent Zinder

Formation sous-officier CC1, séminaire 4 jours à Bevaix

- Brg François Tzaut

Formation sous-officier CC1, cours de conduite 10 jours à Morat

- Brg François Tzaut
Circulation, véhicules à gaz – gpl –hybride, 4 heures à Grône/VS
- Sgtn Laurence Finger
- Agt Sébastien Fleury
Instructeur BT, formation de base, 3 jours à Blonay
- Agt Sébastien Fleury
Certification instructeur de tir TTP, 2 jours à Moudon
- Sgtn Michael Groux
Formation de base instructeur de tir TTP, 10 jours à Moudon
- Agt Steve Knabenhans
Formation DIC instructeur/formateur de conducteurs de chiens, 27 jours à Lausanne
- Brg Stéphane Paillard
Camp d'entraînement conducteur de chiens, 4 jours aux Cluds
- Brg Stéphane Paillard
Camp d'entraînement conducteur de chiens, 5 jours à Bière
- Brg Stéphane paillard
Académie de police, cours des 18 mois, 5 jours à Savatan
- Agte Marie Schuwey
- Agte Caroline Struzka
- Agt Serge Oulevey
Tir, formation continue, 2 jours à Chamblon
- Ensemble du personnel

Evénement interne

Départs – démissions

Dates	
31.01.2009	L'agt Christophe May a démissionné pour poursuivre son activité à la Police de Pully
31.03.2009	L'agt Cédric Thalman a démissionné pour poursuivre son activité à la Police cantonale du Jura
30.05.2009	L'aide de police Francesco Panteri a démissionné pour poursuivre son activité à la Police de l'Ouest lausannois
30.06.2009	L'app Vincent Carpentier a démissionné pour poursuivre son activité à la Gendarmerie vaudoise
31.07.2009	Le brg Stéphane Rodriguez a démissionné pour poursuivre son activité dans le privé
31.08.2009	L'agt Laurent Zinder a démissionné pour poursuivre son activité à la Gendarmerie vaudoise
31.12.2009	L'app Alexandre Lugon-Moulin a démissionné pour poursuivre son activité dans le privé.

Engagements

Dates	
01.03.2009	Cédric Seewer, aspirant - Julien Moret, aspirant
15.06.2009	assistante de police Jean-Pierre Gerber, qui vient du privé

Promotions

Sur proposition de la Direction de police la Municipalité a promu :

Dates	
01.01.2010	appointé Jérôme Burnat est promu brigadier
01.01.2010	appointé Claude-Alain Junod est promu brigadier
01.01.2010	assitant de police Yves Carrard est promu appointé

CONTROLE DES HABITANTS

Population	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Total au 31.12.09	Total au 31.12.08	Diff.
Suisses	6'637	8'150	1'388	1'294	17'469	17'025	444
Etrangers Permis B et C	3'811	3'377	967	926	9'081	8'757	324
Total population établie	10'448	11'527	2'355	2'220	26'550	25'782	768
Courte durée (L)	83	26	8	4	121	140	-19
Admis provisoires (F)	107	98	32	36	273	289	-16
Requérants (N & attest.)	84	40	14	19	157	138	19
Autres + en suspens	39	35	16	24	114	64	50
Total étrangers non établis	313	199	70	83	665	631	34
POPULATION TOTALE	10'761	11'726	2'425	2'303	27'215	26'413	802
Résidences secondaires	164	143	8	7	322	369	-47
POPULATION RESIDENTE	10'925	11'869	2'433	2'310	27'537	26'782	755
Frontaliers	969	408			1'377	1'403	-26

Commentaire :

le chiffre officiel de la population d'Yverdon-les-Bains est publié dans la Feuille des Avis Officiels en février 2010. Il comprend les suisses, les établis (permis B et C) et les permis L de plus d'une année et s'élève à 26'592 personnes. Comme de coutume, il y a un léger décalage sur les permis de courte durée et les dossiers en suspens.

Mutations enregistrées

	2009	2008
Mariages	188	309
Séparations	105	207
Divorces	135	173
Décès	246	254
Naturalisations	259	312
Arrivées et retours	2'535	2'152
Départs	1'603	1'679
Naissances	326	284
Déménagement au sein de la commune	1'964	2'081
Total des mutations	7'361	7'451

Registre des électeurs

Electeurs inscrits / dernier rôle levé de l'année		
	2009	2008
Femmes suisses	7868	7736
Hommes suisses	6365	6205
Femmes étrangères	1886	1890
Hommes étrangers	2211	2208
Total	18330	18039
	2009	2008
Initiatives et référendums contrôlés	20	30
Nombres de signatures validées	4206	9516

Papiers délivrés

	2009	2008
Cartes d'identité enfants	712	648
Cartes d'identité adultes	1'239	1'244
Total cartes d'identité	1'951	1'892
Passeports enfants	414	381
Passeports adultes	519	615
Total passeports	933	996
Titres de voyage pour étr. et formulaires scannage	797	110
Attest. de résidence ou d'établissement, cert.vie	4'976	2'765
Attest. de résidence gratuites pour le chômage	1'735	1'430
Attestations de départ	186	239
Demandes de renseignements par écrit et par fax	4'092	3'907
Permis étrangers délivrés et renouvelés	4'873	5'680
Personnes reçues à nos guichets (y.c. naturalisations)	26'631	24'910

Naturalisations

	2009	2008
Dossiers déposés	126	156
Dont : procédure ordinaire	40	75
Facilitées et 2ème génération	86	81
Nombre de personnes concernées	166	253
Décisions municipales	116	199
Dossiers traités	294	230

Commentaires

Durant l'année 2009, les opérations liées à l'apurement des registres en vue de l'application de la Loi sur l'Harmonisation des Registres ont été entamées, le gros du travail étant prévu pour 2010.

Les accords de libre circulation progressive avec la Roumanie et la Bulgarie sont entrés en vigueur le 1^{er} juin 2009.

Depuis le 19 décembre 2009, les ressortissants de Serbie, Macédoine et Montenegro n'ont plus besoin de visa pour un séjour touristique en Suisse.

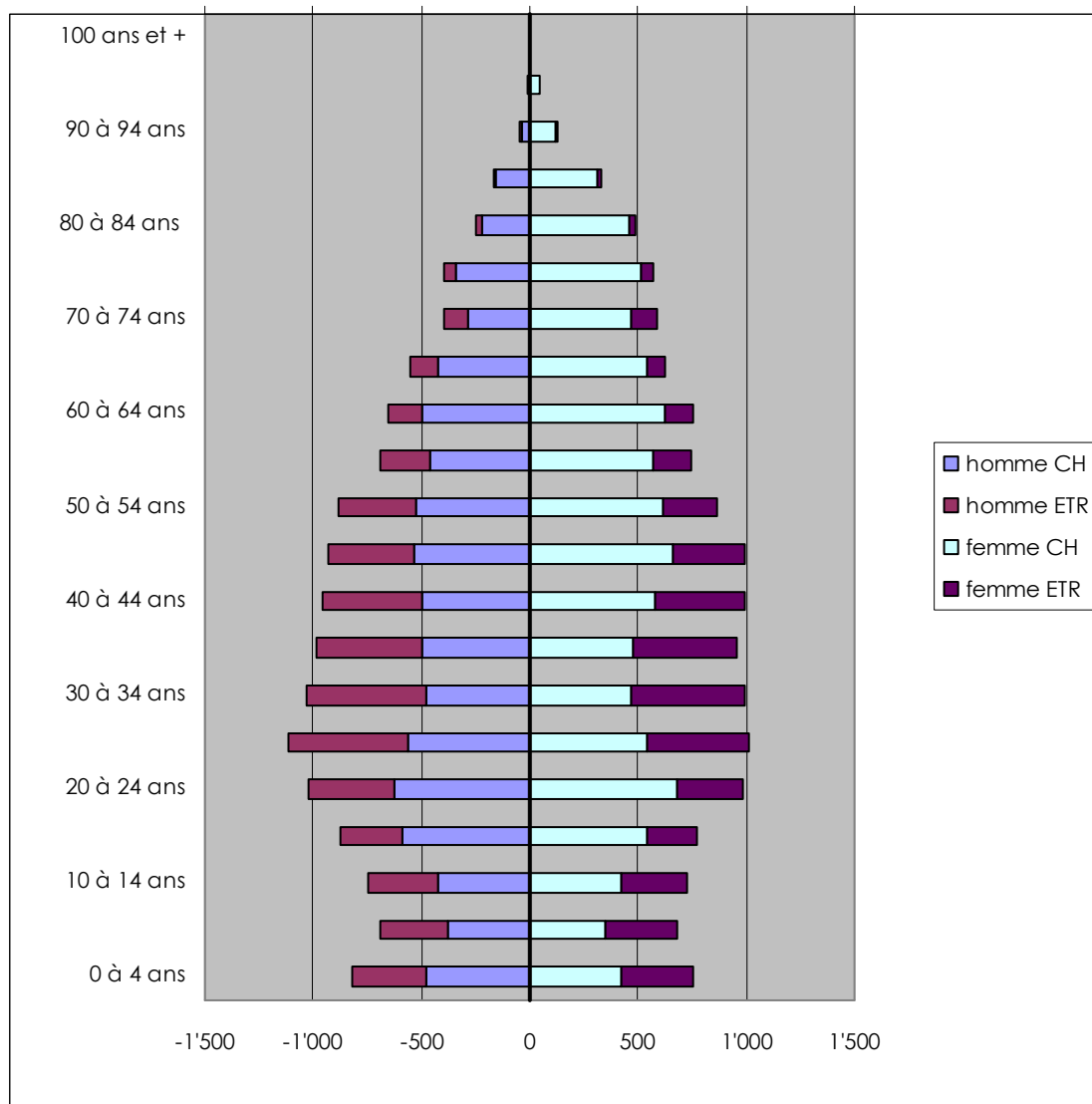
Perspectives

Depuis le 1^{er} mars 2010, les passeports sont tous biométrique et la prise de données se fait à Lausanne. Pour l'instant, les formules de demande de cartes d'identité continuent à être établies dans les communes, en principe pour deux ans encore.

Dès novembre 2010, les cartes pour étrangers non européens seront biométriques, et les intéressés devront également se rendre à Lausanne pour la prise des données.

Les opérations liées à l'Harmonisation des Registres suivent leur cours, la commune d'Yverdon-les-Bains pourra certainement fournir les informations pertinentes pour le recensement 2010.

Pyramide des âges



SERVICE D'INCENDIE ET SECOURS (SIS)

Au 1^{er} janvier 2009, le Service d'Incendie et Secours se présente comme suit :

Etat-Major

- Le Commandant, Chef de service, maj Jean-Michel Benay ;
- Le remplaçant du Commandant et responsable de l'instruction, cap-adj Christophe Masson ;
- Le quartier-maître, cap Olivier Jaquier ;
- Le responsable du matériel, cap Jean-Paul Mauron ;
- Le responsable de l'instruction ARI, cap Pascal Livet ;
- Le responsable des plans d'interventions, cap Eric Morleo ;
- Secrétariat, app Isabelle Bonhôte.

Effectif du SIS

Au 1^{er} janvier 2009, l'effectif du bataillon du SIS était de 79 personnes, soit une diminution de 1 unités par rapport à l'année précédente. L'organisation dans laquelle s'intègre cet effectif est la suivante :

	Officiers	Sous-officiers	Sapeurs	Total
Etat-major	6			6
Compagnie DPS	7	9	32	48
Compagnie Régionale	1	3	21	25
Total	14	12	53	79

Rapport d'activités du SIS

Le rapport d'activités du SIS pour l'année 2009 a eu lieu le vendredi 19 décembre à l'Aula Magna en présence des Autorités de la ville et des représentants des instances cantonales.

Commission du Feu

Cette commission est composée de Monsieur Jean-Daniel Carrard, Conseiller Municipal et président de la Commission, Monsieur Roland Büttiker, Madame Heidi Botteron, Monsieur Pascal Fer, Monsieur Pascal Gafner, Monsieur Walter Müller, Monsieur Etienne Mutrux, Monsieur Roger Randin et de l'Etat-Major du SIS. Les PV de séances sont tenus par l'app Isabelle Bonhôte.

Personnel du SIS

Pour renforcer l'effectif d'intervention en journée et pour prendre en charge des tâches administratives toujours plus importantes, la Municipalité a validé la création d'un cinquième poste à plein temps de sapeur-pompier permanent. De nombreux dossiers de candidatures ont été étudiés. Le choix s'est finalement porté sur un homme, déjà incorporé au SIS, en qualité de sapeur-pompier milicien. Le lieutenant Stéfan Dutoit a pris ses fonctions le 1er septembre 2009.

Quant au recrutement du personnel de milice, la difficulté s'accroît d'année en année. Malgré une campagne d'affichage sur la ville, 250 lettres personnalisées adressées à tous les habitants âgés de 25 ans, une annonce dans le journal communal, une page dédiée sur le site internet du SIS, ce ne sont que 22 personnes qui se sont présentées aux séances d'information. Finalement, neuf personnes seront nouvellement incorporées au SIS le 1er janvier 2010. Les facteurs de renoncement à s'engager sont toujours les mêmes : les contraintes, le manque de disponibilité et l'empiétement considérable sur la vie de famille et le temps de loisirs.

Si, en valeur absolue, l'effectif du SIS reste stable d'une année à l'autre, les nouveaux arrivants compensant les départs, l'expérience et la connaissance de l'intervention se perd. Cet état de fait péjore et complique considérablement la formation. Cette situation n'est pas propre au SIS, tous les Centres d'intervention connaissent ce phénomène ce qui a pratiquement obligé les grands Centres du

canton à adopter et développer depuis quelques années une structure mixte. C'est-à-dire des sapeurs-pompiers permanents et miliciens. Les permanents doivent garantir l'encadrement et pérenniser l'expérience de l'intervention.

Démissions

En cours d'année et pour le 31 décembre 2009, 10 personnes ont démissionné pour des raisons diverses. Elles représentent 13 % de l'effectif.

Il s'agit des personnes suivantes:

- Premier lieutenant : Juillerat Pierre-Yves ;
- Caporal : Guex Ludovic ;
- Sapeurs : Berney Florence ; Bosshard Stéphanie ; Carrera Yvan ; Chavallaz Yannick ; Duperret Delphine ; Gast Kilian ; Heutschi Barbara ; Millet Yannick.

Distinctions pour années de service

Années d'activités	Grades	Noms
5 ans	Sapeur	Gunthardt Jonathan Pereira Veronica Hirschi Jean-Blaise Lüthi Christophe Maliki Ali
10 ans	Sergent Caporal	Berthoud Joël Marendaz Thierry Dos Santos Armindo
20 ans	Cap-adj	Masson Christophe

Promotions sous-officiers avec effet au 1er janvier 2010

Grades	Noms	Promotions
Sapeur	Buchs Steves Favre Laurent Guignard Cyrille Resin Pascale Schmid Didier	Distinction d'appointé
Sapeur	Stauffer Eric	Promu au grade de caporal
Caporal	Marendaz Thierry	Promu au grade de sergent

Promotions officiers avec effet au 1er janvier 2010

Grades	Noms	Promotions
Lieutenant	Nicole Frédéric	Promu au grade de 1 ^{er} lieutenant
Capitaine-adjutant	Masson Christophe	Promu chef opérationnel

Groupe des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Ce groupe formé de 16 filles et garçons, suivent une formation de base de sapeurs-pompiers, formation dispensée le mercredi et le samedi par des officiers et sous-officiers du SIS. Ils participent également à une course d'étude annuelle.



Régionalisation de la défense incendie

En 2009, poursuite du processus de régionalisation de la défense incendie. L'ancrage politique et la répartition des coûts de cette régionalisation posent encore quelques problèmes complexes. Il est vrai que regrouper politiquement 47 Communes pour la défense incendie n'est pas chose facile. Il en est de même pour faire reconnaître que ce sont les DPS (Détachements de Premiers Secours) et les grands Centres comme le SIS d'Yverdon-les-Bains qui assurent la majeure partie des missions et du financement. Ce sont aussi ces Centres qui garantissent en tout temps et en toutes circonstances la mise sur pied de personnel formé et disponible. Il semble évident que ces grands Centres conservent une large part d'autonomie de gestion et d'une représentation politique majoritaire dans le Comité de direction.

Par contre, du côté opérationnel, la collaboration s'est poursuivie avec succès. Au niveau du commandement, un Etat-Major formé d'officiers d'Yverdon-les-Bains, d'Yvonand et de Grandson, auxquels se sont joints en 2009 des officiers de Concise ont organisé et coordonné l'instruction des 170 sapeurs-pompier qui constituent l'effectif de ces quatre Communes. Uniformiser la formation des recrues et des intervenants, standardiser les méthodes d'interventions, développer l'esprit de collaboration sont des garanties de sécurité pour les habitants de la région. L'influence sur la motivation des troupes est aussi importante. Un des moteurs qui pousse un sapeur-pompier milicien à accepter les contraintes des services de piquet, de consacrer un nombre d'heures important à sa formation est : l'intervention. Le DPS d'Yvonand, qui a peu d'interventions en regard du nombre d'heures de formation qu'il doit effectuer, pourrait voir à terme son personnel s'essouffler. Bien que plus contraignant, un essai est en cours depuis le début de l'année 2009. A savoir, deux personnes d'Yvonand participent à chaque service de garde des week-ends et jours fériés et interviennent systématiquement avec le DPS d'Yverdon-les-Bains. Là aussi, toute la région bénéficie de cette organisation qui garantit des effectifs et une formation à l'intervention. Concluant, cet essai deviendra définitif l'année prochaine.

Actions sur le plan cantonal

Le SIS a participé à plusieurs actions sur le plan cantonal. On peut en relever une en particulier, qui touche tous les sapeurs-pompier du canton. La fiscalisation des soldes. Un groupe de travail présidé par le Municipal J.-D. Carrard et formé de représentants de l'ECA, de Municipaux, de Boursiers de Communes et de Commandants de SP a étudié et négocié un accord avec l'Administration Cantonale des Impôts (ACI) pour limiter les velléités de taxer la solde des sapeurs-pompier. Une négociation difficile, mais avec la volonté de bon sens, a permis de trouver un accord qui satisfait toutes les parties. Cet accord pourrait être remis en question par des directives de l'Administration fédérale, avec des effets extrêmement négatifs sur le principe de volontariat des sapeurs-pompier.

Interventions

Le nombre d'interventions en 2009 est supérieur aux années précédentes, soit 467 sorties contre 401 en 2008. Elles représentent un total de 5'610 heures.

197 sorties, soit environ le 43 % des sorties, se sont produites les jours ouvrables entre 7h00 et 18h00.

Les principales activités sont :

- 62 interventions pour des feux dans des bâtiments ;
- 7 interventions pour feux de cheminées ;
- 11 interventions pour feux de forêts et broussailles ;
- 15 interventions pour feux de voitures et véhicules divers ;
- 21 interventions pour feux divers ;
- 2 interventions pour alarmes automatiques avec détection justifiées ;
- 30 interventions pour alarmes automatiques défauts techniques ;
- 50 interventions pour alarmes automatiques ou boutons poussoirs non justifiées ;
- 15 interventions pour désincarcérations et pionnier ;
- 2 interventions pour accidents chimiques ;



- 106 interventions pour pollutions et défense contre hydrocarbures ;
- 34 interventions pour le sauvetage de personnes bloquées dans un ascenseur et assistance ;
- 3 interventions pour le sauvetage d'animaux ;
- 48 interventions suite à des intempéries ;
- 33 interventions pour inondations par accidents ou usure ;
- 28 interventions pour prévention diverses ;
- Participation de plusieurs jours à la rue de Provence à Lausanne, feu d'archives.

Instruction et formation

La formation de base, la formation continue, l'acquisition de nouvelles techniques d'interventions occupe une place prépondérante dans l'agenda du sapeur-pompier de milice. En 2009, ce sont 10'133 heures qui ont été dévolues à la formation. En complément des formations standards, on peut citer en particulier des formations telles que : intervention sur les ascenseurs, formation dispensée par plusieurs fabricants de ce matériel, les détecteurs de fumée et d'incendies, véhicule de transmissions cantonal, engagement d'un poste médical avancé, stage chez IFOPSE en France pour la formation de porteurs d'appareils respiratoires en milieu confiné, matériel et techniques d'assurage pour des interventions en toitures, collaboration avec la Gendarmerie pour des interventions à risques lors de manifestations.

L'évolution des constructions de bâtiments, des véhicules, les nombreux moyens techniques de plus en plus sophistiqués, la diversité des interventions à maîtriser, montrent clairement qu'un système exclusivement basé sur du personnel de milice n'est plus du tout adapté.

Matériel et locaux

En complément indispensable aux cinq permanents, des miliciens viennent à la caserne le soir et le samedi matin pour participer à l'entretien et au rétablissement du matériel. Ce groupe effectue également des tâches de conciergerie pour l'entretien des locaux. Ces divers travaux représentent pour 2009 un total de 1'479 heures de travail.

Un groupe de spécialistes, contrôle, rétablit et répare les appareils de protection respiratoire (ARI). Le SIS est doté de deux modèles d'appareils, des appareils à air comprimé et

des appareils longue durée à oxygène. Pour traiter un parc de 80 appareils, 872 heures ont été nécessaires. Ces appareils ont été portés 616 fois, soit une moyenne de 7,7 fois par appareil, en exercices ou en interventions.

Acquisition de matériel

En complément du remplacement courant du matériel, on peut souligner quelques acquisitions particulières :

- Un véhicule de type Mercedes, fourni par l'ECA, pour le transport de personnes et de matériel ;
- Transformation et adaptation par le personnel du SIS d'un véhicule de type Iveco en véhicule technique pionnier ;
- Un tank à poudre de 250 kg ;
- Des radios antidéflagrantes Ex ;
- Remplacement partiel du matériel d'éclairage portatif individuel ;
- Une armoire de séchage pour les vêtements d'interventions.

Locaux

De par son statut de Centre régional, (3 Centres ont ce statut dans le canton) le matériel et les véhicules dont est doté le SIS, font que des locaux supplémentaires sont loués aux anciens Arsenaux. Considérant l'avenir incertain de ces bâtiments, une solution alternative doit être étudiée, avec la possibilité de créer des locaux communs avec d'autres Services.

Police du feu

La police du feu, est de plus en plus sollicitée pour traiter principalement :

- De la sécurité feu, chemins de fuite, évacuation des personnes, respect des exigences AEAI lors de manifestations ;
- Commission de construction, accès aux bâtiments, normes de construction, sécurité feu dans les établissements publics ;
- Visites et contrôles avec la Commission de salubrité.

Activités diverses

Concours de la Fédération Vaudoise à Montreux samedi 9 mai 2009

Pour le SIS, une équipe « Combiné » et une équipe « Motopompe » étaient engagées.

Les résultats obtenus sont les suivants :

- « Combiné B » classée à la 1^{ère} place ;
- « Motopompe B » classée à la 4^{ème} place.

A l'issue des concours, toutes les délégations ont défilé dans les rues de Montreux. C'est sous les applaudissements du public que le SIS s'est vu décerner le 1^{er} prix, avec les félicitations du Jury pour sa tenue.

Pique-nique et rallye du SIS

Le dimanche 28 juin était organisé le traditionnel pique-nique et rallye pédestre du SIS. Environ 150 personnes ont participé à cette journée magnifique. Trente-deux équipes se sont disputées la très convoitée première place. Au final c'est l'équipe de M. Pascal Blum, ex-Président du Conseil communal qui remporte le prestigieux 1^{er} prix : l'organisation du rallye 2010. Ce sera le 31^{ème} rallye et le 35^{ème} pique-nique. Félicitations et remerciements à tous.

Championnats du monde de VTT

Les 26 et 27 juin 2009 une manche des championnats du monde de VTT était organisée à Ste-Croix / les Rasses. Dans la catégorie sapeurs-pompiers, une équipe du SIS s'est engagée avec brio. Conditions météo peu favorables, boue, un vrai parcours VTT, taillé sur mesure pour des sapeurs-pompiers.

Téléthon

Le Lt Stéfan Dutoit et le sgtm Thierry Hofmann ont organisé le Téléthon 2009. Une soupe aux pois préparée par Patrick Gosteli, Serge Stehlé et Bastien Raymondaz a réchauffé plus d'un passant sur la place Pestalozzi. C'était aussi le départ d'une étape du « Tour du canton » courue par le Club sportif des sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne. Ces diverses actions ont permis de récolter plus de Frs 11'000.--.

Passeport vacances

Pendant les vacances scolaires d'automne, nous accueillons traditionnellement, à la caserne du SIS, une soixantaine d'écoliers dans le cadre de « Passeport vacances ». C'était pour eux l'occasion de découvrir les différentes missions confiées aux sapeurs-pompiers, d'apprendre à éteindre un feu de friteuse, d'assister à la découpe d'une voiture, d'être attentifs à quelques conseils, et terminer cet après-midi par un tour en camion.

SECRETARIAT AUX SPORTS

Les diverses tâches inhérentes au secrétariat aux sports peuvent être présentées comme suit :

- Gestion du stade municipal ;
- Gestion des installations de la patinoire et piscines ;
- Gestion des réservations des salles de gymnastique ;
- Gestion du bus du Secrétariat aux Sports ;
- Gestion de l'aide financière aux sociétés sportives ;
- Organisation du sixième camp sportif des jeunes ;
- Organisation du Grand Prix des Villes Sportives ;
- Organisation du cinquième Festival Sportif Yverdonnois, avec la Semaine « Yverdon-Bouge » ;
- Organisation et gestion de la patinoire mobile sur la Place Pestalozzi ;
- Organisation étape du tour de Romandie ;
- Organisation du passage du tour de France ;
- Secrétaire de la Commission des Sports ;
- Secrétaire de la Commission du Stade ;
- Secrétaire de la Commission Patinoire - Piscines
- Préparation de conventions pour les utilisateurs des zones des Vuagères, de la patinoire et de la piscine ;
- Membre délégué par la Municipalité d'une étude mandatée par l'ADNV sur le sport régional ;
- Membre pour la commune de l'organisation d'une étape contre-la-montre du Tour de Romandie 2009 ;
- Membre de la commission de projet du centre sportif des Iles

Développement de quelques activités

Gestion du stade municipal

Le stade municipal est ouvert 7 jours sur 7 durant 11 mois par année aux 22 équipes utilisatrices en plus de l'école de football, ce qui représente plus de 55 entraînements par semaine en plus des matchs en fin de semaine.

En 2009, nous avons accueilli 3 équipes étrangères dans la période du 3 juillet au 18 août.

4'250 heures ont été nécessaires pour entretenir le stade municipal en plus des 2.5 personnes employées au stade pour la conciergerie et le marquage des surfaces de jeu.

Patinoire

La mise en glace de la patinoire a débuté le 20 juillet pour une entrée en fonction le 25 juillet. Comme chaque année depuis 5 ans, celle-ci a été louée pour tout le mois d'août par l'Association Cantonale Vaudoise de hockey sur glace.

Durant l'année 2009 le public a fréquenté 8'944 Le public a, quand à lui, eu le loisir de patiner du 16 septembre 2009 au 14 mars 2010.

Fréquentation pour l'année 2009 :

Publics	Enfants	Etu/AI/AVS	Adultes	Groupes	Familles
Entrées	5'433	457	1965	45	1044

Fréquentation durant la période des écoles :

Yverdon-les-Bains	Primaires	3'591	Secondaires	7'264	Total	10'855
	CPNV	469				
	Gymnase	549				
	Fondations	208				
Arr. Grandson	Primaires	3'591	Secondaires	7'264	Total	1'810

Piscine plein-air

La saison 2009 a débuté le 16 mai et s'est terminée le 13 septembre ce qui représente 121 jours d'exploitation. Durant cette période, il y eu 66 jours de beau temps, 38 jours couverts et 17 jours de pluie.

Fréquentation public :

	Journée	Familles	Midi	Soir	Groupes	Total
Enfants	12'987	11'143				24'130
Adultes	11'619	7'219	571	2'708		22'117
Etu/Al/AVS	3'175		25	444	280	3'924

Tableau comparatif de la fréquentation des 5 dernières années

Nombre d'entrées payantes (hors écoles)

	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total	Moyenne/ mois
2005	8'491	21'933	20'231	12'059	3'478	66'192	16'548
2006	1'272	15'898	21'013	3'049	1'558	42'790	10'698
2007	4'629	10'450	14'623	11'873	726	42'301	10'575
2008	2'380	15'292	16'135	11'905	1'074	46'786	11'697
2009	7'861	10'244	17'552	23'776	1'198	60'631	15'158

Fréquentation des écoles et autres :

Yverdon-les-Bains	Primaires	956	Secondaires	2'196	Total	3'152
	CPNV	184				
	Gymnase	47				
	Fondations	680				
Arr. Grandson	Primaires	979	Secondaires	1'353	Total	2'332
Thierrens		347				
Divers		213				

Durant les 4 mois d'exploitation, il a été enregistré plus de 67'000 entrées.

Vente d'abonnements :

	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Famille		
				adultes	1 à 2 enf.	3 ^{ème} enf.
Saison	19	14	24	17	17	1
12 entrées	71	23	34			

Piscine couverte

En 2009, le nombre d'entrée payante a diminué de 15% par rapport à 2008 (-5'023 entrées). Cette diminution est dû en partie au manque de ligne de nage pour le public (3 pour le public et 3 pour les clubs) durant les heures de bonnes affluences de 17h00 à 19h00.

Fréquentation pour l'année 2009 sur 10 mois et demi :

Tableau comparatif de la fréquentation depuis son ouverture						
Nombre d'entrées payantes (hors écoles)						
	Adultes	Etu/AI/AVS	Enfants	Total	Moyenne/mois	%
2007 (3mois)	6'508	1'847	4'745	13'100	4'366	
2008	17'566	5'357	10'931	33'892	3'227	-26
2009	15'766	4'531	8'572	28'869	2'750	-15

Fréquentation des écoles et autres :

Yverdon-les-Bains	Primaires	1'500	Secondaires	2'815	Total	4'315
	Gymnase	40		40		
	Fondations	300		300		
Arr. Grandson	Primaires		Secondaires	144		
Thierrens				165		
Baulmes				144		
Chavornay				37		

Ventes d'abonnements :

Annuel des 2 piscines	Piscine couverte	12 entrées	Entreprises
152	142	632	4

Depuis le mois de septembre 2009, il n'y a plus de location possible pour donner un cours dans une ligne d'eau, durant les heures d'ouverture public du lundi au jeudi, ceci justement pour ne pas porter préjudice au public.

Bus du Secrétariat aux Sports

Durant l'année 2009, le bus a été réservé à 31 reprises pour plus de 80 jours d'utilisations.

Depuis le 1^{er} juillet 2009 un nouveau règlement sur l'utilisation du bus est en vigueur. Ce nouveau règlement permet aux sociétés hors d'Yverdon-les-Bains de louer le bus à un coût très attractif.

Organisation du sixième camp sportif des jeunes

Ce sixième camp pour les jeunes sportifs s'est déroulé du lundi 6 au vendredi 10 juillet. Ce camp était réservé aux enfants nés entre 1994 et 1998. Malgré un temps frais pour la saison, tous les jeunes sont repartis heureux mais très fatigués de cette semaine de sports. Le

cocktail proposé par les 3 moniteurs et monitrices de sports à cette trentaine de jeunes étaient magnifiques et variés tels que le badminton – tennis – natation – rugby - triathlon – ski nautique – marche - wakeboard – wave surfing et VTT ; tous les déplacements se sont effectués à vélo.

Les journées étaient donc bien remplies ! Pour exemple : le mercredi, rendez-vous fixé à 8h00 au centre de badminton avec un pique-nique. Les jeunes accompagnés de 2 monitrices et de 2 moniteurs ont pris la direction de Grandson puis de Fiez à vélo, puis ils se sont rendus à pied au sommet du Chasseron. C'est devant un panorama idyllique qu'ils ont mangé le casse-croute. Descente en bus puis retour au point de départ à vélo.

Le lendemain matin toutes et tous étaient prêts pour un Triathlon avec des distances en fonction de l'âge : 200 ou 300m de natation, 4 ou 6km de vélo et 1.5 ou 2km de course à pied.

Grand Prix des Villes Sportives

Le 6 juin, la ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli le 21^{ème} Grand Prix des Villes Sportives "GPVS" aux Rives du Lac.

Malgré un temps mitigé, cette rencontre fût l'occasion de voir s'affronter une trentaine de villes provenant en majorité de Suisse romande lors de joutes sportives de très au vol. La Ville d'Yverdon-les-Bains a obtenu son meilleur classement depuis qu'elle participe à ces joutes avec une brillante 4^{ème} place

Festival Sportif Yverdonnois

14 épreuves étaient proposées aux participants du festival sportif avec en point d'orgue la semaine « Yverdon Bouge » du 17 au 22 août. Cette semaine « Yverdon Bouge » a une nouvelle fois rencontré un beau succès avec 268 inscriptions pour total de 483 inscrits pour toutes les épreuves.

Lors de la cérémonie de clôture de cette semaine « Yverdon Bouge », 55 personnes ont participé à la marche avec pique-nique à l'escarbille.

Gestion de la patinoire mobile

Pour la 2^{ème} année, la population yverdonnoise et environnante a eu le loisir de patiner sur la Place Pestalozzi. Une patinoire mobile de 180m² a été installée dès le mois de décembre et ce gratuitement. Seule la location des patins était à la charge des personnes qui n'en possédaient pas. Durant le mois de décembre, 856 locations de patin ont été effectuées,

principalement pendant la tenue du Marché de Noël.

Commission des sports

La commission s'est réunie à 4 reprises. Elle a traité une vingtaine de demandes d'aide financière. Elle a retenu 14 dossiers et distribué Fr. 31'000.- aux diverses sociétés. 7 pour l'achat de matériel, 5 pour l'organisation de camp d'entraînement. Cette aide est accordée uniquement si le projet présenté par la société sportive concerne le mouvement junior de l'association ou du club.

Il est à noter que 2 nouveaux clubs sportifs se sont créés en 2009 ce qui porte à 87 le nombre de sociétés sportives à Yverdon-les-Bains.

Tour de Romandie

Le groupe de travail s'est réuni 15 fois en 2009 pour finaliser l'organisation du contre-la-montre par équipe du Tour de Romandie qui a eu lieu le 1^{er} mai. Cette étape fût en tout point une réussite de par son organisation avec un nombreux public au bord de la route. Cette épreuve a nécessité la participation de 27 policiers municipaux, de 59 miliciens de l'ORPCi et de 100 bénévoles.

Tour de France

Le passage le 19 juillet du tour de France à Yverdon-les Bains a nécessité la présence de 24 policiers municipaux, de 30 miliciens de l'ORPCi et de 68 bénévoles.



DICASTERE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

**M. MARC-ANDRE BURKHARD,
MUNICIPAL**

GÉNÉRALITÉS.....	158
VOIRIE	158
BUREAU TECHNIQUE	161
JARDINS.....	164
STEP	167
ATELIER/GARAGE.....	171
DOMAINES.....	173
PLANTAGES.....	173
VIGNES	173
FORETS.....	174
ENVIRONNEMENT	175

GÉNÉRALITÉS

2009, une année toute en rondeurs ! En effet, cette année riche en projets et en réalisations, a été menée « sans vague », tous les secteurs ont profité des retards pris sur plusieurs projets stratégiques, pour avancer sur les éléments essentiels.

Le début de l'année a été marqué par la neige qui est tombée abondamment et dans des conditions très difficiles. Les chutes de neige du 1^{er} janvier ont engendré des travaux tout ont long de l'année. Dans un premier temps, pour dégager les voies de circulation principale, puis pour enlever la glace accumulée sur les parkings et certaines rues. Pendant un mois, les équipes de la voirie et des jardins, épaulées par des entreprises privées, ont travaillé sans relâche. Cet événement exceptionnel s'est poursuivi par un travail d'analyse, de planification et des mesures concrètes pour réparer les dégâts aux infrastructures et aux machines et améliorer les interventions dans des situations d'urgence.

Le 31 mai, une bise soutenue a causé des dégâts. Des arbres ont été sectionnés et la passerelle de la Cure d'air a été déplacée par un bateau qui a rompu ces amarres.

Toujours en regard des conditions climatiques de plus en plus capricieuses, la période de mars à octobre a été très sèche. Nous avons enregistré seulement 414mm d'eau en 8 mois ! Ce qui est encore inférieur à l'année 2003 (474mm) en regard de la période considérée. Cette sécheresse n'a pas été sans conséquences sur les activités du service, particulièrement pour les secteurs des jardins, de la STEP et des déchets.

La Direction est très satisfaite du fonctionnement du service et des moyens qui lui sont alloués pour remplir ses missions. Le personnel est motivé, les retours sont positifs et les améliorations à apporter ne remettent pas en cause la stratégie en termes de management. Les efforts initiés depuis 2008 doivent se maintenir dans le domaine de la gestion de la qualité, la définition du standard de nos missions et l'anticipation des problèmes.

La Municipalité a mandaté la haute école d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud, pour réaliser une enquête de satisfaction du personnel communal. Le taux de participation du service avoisine les 80%, les résultats seront rendus au début 2010.

Effectif du service au 31.12.09

- 74 collaborateurs, 10 auxiliaires, deux collaborateurs au bénéfice d'une rente AI et 8 apprentis,

L'année 2009 a vu :

- Le départ à la retraite d'un employé
- L'arrivée de 3 nouveaux collaborateurs

VOIRIE

Réfections et interventions sur le réseau routier communal

Entretien courant du réseau routier

- Travaux de déneigement particulièrement soutenus en janvier. Le service a engagé 2 entreprises privées, ainsi que la protection civile, pour assurer la mobilité en ville d'Yverdon-les-Bains. Pour le seul mois de janvier, 125 tonnes de fondant chimiques ont été répandus et le personnel a effectué plus de 500 heures supplémentaires entre le 1^{er} et le 26 janvier.
- Campagne d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussées : par STE, travaux préparatoires soit purges locales, reprofilages ponctuels avec des enrobés bitumineux et mise à niveau de regards. Spécifique à la rue du Canal, dépose et pose de bordurettes le long du Mujon, bétonnage d'une semelle et pose de planelles d'écoulement. Par l'entreprise Ziegler : rue du Canal entre les rues de Montagny et du Cheminet (2'470m²), rue de la Paix (1'960m²).
- Campagne de traitement des fissures sur revêtements bitumineux à la lance thermique par l'entreprise Pittet, giratoire Verdan (RC 254b) – rue des Uttins prolongée, avenue de Grandson, rue de Neuchâtel, pont de Gleyres et avenue des Bains. Fissures traitées 4'580m¹.
- Sur l'ensemble du réseau routier communal, suite aux conditions hivernales rigoureuses, interventions ponctuelles par l'entreprise Gabella, soit, réfection des couches bitumineuses de support et de surface ~ 1'000m².

- Rue des Casernes, par l'entreprise Gabella, remplacement du revêtement coloré faïencé par un AC MR 11 noir épaisseur 40mm, surface 360m².
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe STE a appliqué 1'065t d'enrobés bitumineux.
- Campagne de désherbage manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communales, par l'équipe du STE qui a bénéficié de l'assistance, selon nécessité, d'une épareuse de l'entreprise Schaerer, durant 10 jours.
- Chemin des Sources, en vue du transfert au DP (C.I. 499.51466) : par l'entreprise Gabella, branche du haut, application de la couche de surface (AC 11N 30mm).
- Carrefour Gasparin – Thermes – J.-A. Venel en vue du transfert au DP (C.I. 499.51476) : par l'entreprise Gabella, matérialisation d'un mini giratoire d'un diamètre de 15 mètres avec tomme centrale franchissable. Construction d'un bastion servant de quai avec abri de bus sur la rue des Thermes. Aménagement d'une zone de verdure au droit de l'immeuble « PPE Les Rosiers ». Prolongation des trottoirs existants.

Extension du système séparatif, entretien, interventions sur collecteurs communaux et sacs d'eaux pluviales

- Collecteur unitaire des Moulins (C.I. 499.51474), tronçon rue du Midi - avenue Kiener : réhabilitation par chemisage selon le procédé « Brandenburger » soit Ø 400mm sur 123m', Ø 350mm sur 75m', Ø 300mm sur 163m' et Ø 250mm sur 42m'.
- Campagne d'entretien de regards « Gatic », localisée dans le secteur du PST.
- Collecteurs de concentration dans les marchepieds du Buron, piquage et rhabillages ponctuels avec du mortier.
- Entretien général au moyen de notre camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs EU (carrefour rue des Jordils/rue Roger de Guimps, carrefour rue d'Entremonts/rue du Levant, rue de Pythagore, etc...) et curage des sacs dépotoirs de routes et évacuation des boues à CRIDEC. Curages préalables des collecteurs nécessitant une inspection au moyen d'une caméra soit environ 4km.

Interventions diverses, prestations pour d'autres services communaux et tiers

- Entretien et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la Place de l'Ancienne Poste, des bassins de la Place de la Gare, des giratoires de Tivoli et de Floreyres.
- Bancs publics : pose de 3 nouveaux bancs à l'avenue Pierre de Savoie et 2 à la promenade du Buron.
- Pose de 5 nouvelles poubelles type « Requin » aux rues du centre ville (Lac, Milieu, Collège, Four et devant le château).
- Campagne de remplacement des corbeilles demi-rondes par des rondes, soit 13 pièces.
- Collecte des déchets ménagers incinérables : aménagements d'emplacements pour dépôts de conteneurs, un à la rue de la Maladaire, un à la rue des Remparts et un à l'avenue Kiener.
- Abris de bus : Réfection de l'étanchéité de la toiture de l'abri de bus « Prairie ». Dépose de l'abri de bus de la rue des Thermes.
- Suppression des barrières architecturales : exécution d'abaissement de trottoir en ville au droit des passages piétons, rue de Montagny (au droit des rues de la Blancherie, du Châtelard, de Bullet et du Canal), carrefour rue d'Orbe/Chasseron, carrefour Saint Georges/Châtelard, avenue de l'Hippodrome vers le parc des Abattoirs et avenue des Sports au droit de l'hôpital psychiatrique.
- Avenue Haldimand et promenade Auguste Fallet : mise à niveau des pavés des entourages d'arbres.
- Station d'épuration : local de la station de relevage, démolition et fabrication de divers socles en béton pour les nouvelles armoires électriques, les machines du

laveur des sables et exécution de plusieurs carottages dans les murs de l'enceinte pour le passage de tuyaux. Bassins d'aération 5 + 6 et biologie 2, création d'une rigole pour l'évacuation des eaux de rinçage des diffuseurs en direction d'un puisard situé au fond de chaque bassin. Construction de collecteurs pour le déversement dans le Buron des eaux provenant des pompes pluie, des eaux de toiture du local des soufflantes et du couvert à bennes.

- A la demande d'URBAT, construction d'une rampe d'accès pour handicapés aux WC du Camping des Iris.
- Signalisation verticale, régie CPO : mise en place et scellement de bases sur le territoire communal.
- Mise à disposition, pour CPO, de la main d'œuvre nécessaire pour les inhumations.

Ponts et cours d'eau

- Passerelle métallique des Champs Lovats (Gogniat), mise à niveau.
- Passerelle des Quatres Marronniers, remplacement des 6 porteurs lamellés collés et du plancher.
- Passerelle de la Cure d'air, dépose de celle-ci suite aux dégâts causés par un bateau, remplacement des porteurs cintrés, pose du plancher et des garde-corps conservés et mise en place de la passerelle.
- Mujon, entre la rue des Cygnes et le Lac : nettoyage du lit et fauchage des berges.
- Fossé du Maréchat (RC 276b-canal Occidental) : fauchage des talus et évacuation des déchets.
- Fossé du Saut : fauchage des talus et nettoyage des abords et évacuation des déchets.
- Vounoz : nettoyage du lit du cours d'eau entre le stand de tir et les ciblées, curage du dessableur de la route de Pomy.
- Dragage de l'embouchure de la Thièle, afin d'assurer le passage de la CGN.

Rives du lac

- Rhabillage des marchepieds sur le front de la grande plage.
- Zone Thièle-Mujon : suppression d'une entrée baigneurs sise en face de l'Îles aux oiseaux, pose d'enrochements et aménagement d'une butte d'observation.

- Parc des Rives : nettoyage de la rive et des enrochements, chargement et évacuation de 250m³ de sable mélangés avec des algues et déchets divers.
- Faucardage des algues devant la plage et le port des Iris : par l'entreprise spécialisée Saugbagger - Drague, 2 interventions totalisant 9 jours.

Forêts

- Nettoyage du chemin forestier entre le passage à niveau de Châble Perron en direction d'Yvonand, exécution de renvois d'eau, raclage de la surface bétonnée au moyen de notre chargeuse, balayage mécanique du chemin.

Travaux de la menuiserie

Place de jeux

- Parc de Bullet : changer les filets de grimpe sur la tour et les buts, quelques poteaux de barrière et réparer la passerelle suspendue.
- Rue du Parc : changer le toboggan. Reposer une contre marche sur l'escalier de la tour.
- Parc des Quatre Marronniers : enlèvement de la petite tour, y compris son toboggan, dû à une déprédation.
- Ecoles Fontenay et Moulins : réparer les parois sur les tours de grimpe.
- Sous-Bois : démontage des deux grandes tours de grimpe avec la grue de l'entreprise Friderici.
- Forêt de Clair-Chaney : pose d'une tyrolienne.
- Rives du Lac : changer les filets de Beach-volley.

Pour la Voirie

- Préparation d'abris de conteneurs en bois rétifé.

Pour les Jardins

- Fabrication d'une porte de local, de chevalets, d'un escalier escamotable et d'une paroi pour les vestiaires.

Divers

- Reposer les poteaux indicateurs du chemin pédestre « La Clé des Prés ».
- Réparation des tables et des chaises du chalet dernier.

- Préparation de divers coffrages pour les maçons.

Ponts et Passerelles

- Passerelles du parcours de santé : changer les rondins.
- Contrôle des passerelles à la rue de l'Indépendance et aux Chaînettes.
- Passerelle de la Cure d'air : dépose avec le camion de l'entreprise Friderici Transport, suite à son déplacement par un bateau. Pose d'une passerelle provisoire, puis changement des poutres cintrées et rénovation des guindages, poteaux et mains courantes. Goudronnage du tablier par GC.
- Passerelle des Quatre Marronniers : démontage complet du plancher, reposer des poutres lamellées collées en mélèze, pose de caillebotis sur l'allée centrale et plancher en mélèze sur les deux autres parties.

Rives du lac

- Changer les chaînes sur les bouées de la plage avec l'aide de la gendarmerie.

Greffe

- Pose et dépose des affiches pour les élections.

Personnel

- M. Jean-Philippe Carrard a commencé l'article 32 pour l'obtention du CFC de menuisier.

BUREAU TECHNIQUE

PGEE

- Suivi et approbation des différents rapports élaborés par les mandataires : cours d'eau, eaux claires parasites, état des canalisations, zones d'infiltration, bassins versants, zones de danger, débits eaux usées, eaux claires, eaux mixtes, concept PGEE et avant-projets. Transmission du dossier final au Canton en septembre 2009. Suivi des coûts et subventions.
- Présentations aux différents acteurs de projets communaux sensibles, des mesures PGEE à envisager dans le secteur, par exemple par un principe d'écoulement majeur en surface.

Gestion du patrimoine routier

- Finalisation du cahier des charges, appel d'offre mis en attente par manque de ressources.

Suivi de projets, travaux et procédures

Chemin des Sources, branches du haut et du bas, transfert au DP

- Branche du haut, suivi des travaux effectués par l'entreprise Gabella, soit application de la couche de surface. Procédure transfert au DP.

PST, fin étape 2 et viabilisation de l'étape 3

- Participation aux diverses séances du groupe technique et de chantier, suivi des travaux effectués par l'entreprise Bernasconi Romandie pour les secteurs appelés à être transférés au DP ou au chapitre privé communal.

Carrefour Gasparin – Thermes – J.-A. Venel

- Procédure d'expropriations, enquête publique, participation aux diverses séances techniques et de chantier, suivi des travaux effectués par l'entreprise Gabella SA.

Collecteur unitaire des Moulins, tronçon rue du Midi / avenue Kiener

- Appel d'offres, analyse et proposition d'adjudication, suivi des travaux de réhabilitation du tuyau (Ø 250 à 400mm sur 400m') par chemisage selon le principe « Brandenburger ».

Collecteur du Vounoz à l'aval du stand de tir, inscrit au cadastre des sites pollués

- Inspection du collecteur au moyen d'une caméra, constat d'un risque d'écrasement du tuyau. Elaboration d'un projet de réhabilitation du tuyau TC Ø 80cm selon le principe « Brandenburger » et construction d'un puits de visite. Etablissement du

préavis pour la demande de crédit d'investissement.

Collecteur du Vounoz, déplacement lié à l'octroi du PC 7974, construction de 2 habitations à la route de Pomy 10

- Etude du projet + devis, négociation et établissement d'une convention avec le propriétaire du fonds (participation financière), rapport et préavis pour l'octroi du crédit d'investissement.

Pont(s) sur le réseau routier communal

- Pont du Curtail Maillet, réfection zone de joints, participation aux séances de chantiers.

Rue de l'Indépendance et rues perpendiculaires

- Projet d'introduction du système séparatif avec l'application d'une mesure PGEE (principe d'écoulement majeur en surface). Etablissement du devis par BT et selon articles CAN. Enquête publique, projet d'exécution, séances d'information avec les riverains. Appels d'offres (GC + ingénieurs / architectes), analyse et proposition d'adjudication.

Rue des Uttins, tronçon rue Saint-Georges / avenue de Grandson

- Projet d'introduction du système séparatif. Etablissement du devis par BT et selon articles CAN. Enquête publique, projet d'exécution, séances d'information avec les riverains. Appels d'offres (GC + ingénieurs / architectes), analyse et proposition d'adjudication.

Rue des Mouettes

- Participation au groupe de travail piloté par URBAT et leurs mandataires. Participation aux présentations du projet aux riverains.

Modérations du trafic et zones 30km/h

- Participation au groupe de travail piloté par URBAT et leurs mandataires, Quartier des Chainettes OUEST, Quartier de Calamin/Pins, liaison Floreyres/Bellevue, Valentin/Jordils, rue des Philosophes.

PPA « Champs Torrens »

- Projet de cheminement « mobilité douce » entre le giratoire de la A1 et le chemin de la Chèvre, avec liaison à la rue des Petits Champs et au passage supérieur sur l'A1. Procédures administratives, examen préalable du projet par le DINF, proposition d'aménagement d'un giratoire provisoire sur la RC 401a, rapport à la Municipalité et envoi du dossier au SR.

P.I. CFF de la Sallaz, tronçon carrefours avenue des Sciences / avenue Pierre de Savoie

- Procédures administratives, examen préalable du projet par le DINF et les CFF, séances avec le bureau d'ingénieurs et les mandataires URBAT pour l'établissement du dossier d'enquête, négociation avec les expropriés et établissement de conventions, mise à l'enquête publique.

PS de Pomy avec réaménagements routiers entre le giratoire des Thermes et le carrefour RC 401a / RC 422b

- Séances avec les mandataires URBAT et le bureau d'ingénieurs pour l'élaboration du projet, suivi de l'examen préalable du dossier par le DINF et les CFF.

Aménagement du DP 40 (avenue des Bains Nos 28 à 32)

- Projet d'aménagement d'un passage piétonnier et accessible aux services d'urgences, démarches auprès des propriétaires du fonds voisin et demande de dispense d'enquête.

Désaffectation d'une portion des DP Nos 467 / 468 (rue Galilée et chemin des Prés aux Oies)

- En vue d'une vente du terrain à l'ECA, procédure de mise à l'enquête et suite administrative.

Projets en cours d'élaboration

- Rue du Couchant (place de rebroussement), goulet de la rue de Montagny (cheminement mobilité douce), rue des Moulins tronçon rue du Midi/avenue Kiener (limitation du parcage),

avenue Kiener tronçon Thièle/rue d'Orbe
collaboration avec le bureau TEAM +
(modération du trafic).

Divers

- Assistance aux autres sections du Service (budget, demandes d'offres pour les travaux d'entretien du réseau routier, plans, demandes de dispenses d'enquêtes, implantations diverses, etc.).
- Participation aux séances de la CISY (Commission des infrastructures souterraines yverdonnoises).
- Participation aux séances des différents paquets de mesures AGGLO Y.

- Participation aux séances URBAT + mandataires pour le Coteau EST et la route de liaison rue de Graveline/rue Roger de Guimps.
- Participation aux séances de la Commission des constructions.
- Participation aux séances de la Commission 2R.
- Renforcement de l'effectif du bureau technique, engagement d'un dessinateur génie civil début septembre 2009.

Collecte des déchets

Tableau du résultat des collectes par fractions :

	2007			2008			2009			Delta % 08-09					
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total						
Urbains Incinérables	177	7'339	7'516	155	7'160	7'315	31	7'504	7'535	3.01%					
Compost	336	2'130	2'466	562	1'901	2'463	449	1'840	2'289	-7.07%					
Papier	416	1'363	1'780	427	1'473	1'900	432	1'441	1'872	-1.45%					
Verre	212	709	921	200	734	934	233	725	958	2.57%					
Métal	101	14	115	73	18	91	86	43	128	41.01%					
Encombrant	311	398	709	306	379	685	379	444	823	20.12%					
Total annuel			13'507			13'388			13'606	1.63%					
Delta % par an	2007			-0.88%			2008			1.63%			2009		

- Les 7'504 tonnes d'urbains incinérables, comprennent 6'240 tonnes de déchets acheminés par le train. Le résultat est au-delà des espérances, soit 83% de la collecte.
- Campagne de taxation des commerces conformément au règlement communal sur les déchets : les formulaires remplis par les commerçants ont permis de déterminer le tonnage annuel généré par leurs activités, soit : 980 tonnes.
- La production d'OMI par habitant est de 240kg/an, (27'215habitants permanents au 31.12.2009) déduction faite des commerces, ou 276kg/an avec les commerces.
- Environ 12 tonnes de PET, ont été récoltées par la voirie.
- Campagne de sensibilisation sur le « jeté sauvage » en distribuant 2'500 poubelles de poche.
- Campagne de sensibilisation sur la collecte au porte-à-porte des fractions valorisables, action « Offre spéciale », affiche format mondial sur réseau SGA.
- Etablissement du projet de containers enterrés au centre ville, rapport à la Municipalité traité le 28 octobre 2009.
- Démontage du point de collecte sélectif de Floreyres, suite à une étude de comportement des usagés. Mise en place d'un concept qui s'est traduit par la création d'un point de collecte sélectif à la rue de la Roselière avec 3 fractions (verre, métal, Pet) c'est le maximum à ne pas dépasser.
- Présentation du rapport à la Municipalité concernant l'introduction d'une taxe causale conformément au principe du pollueur/payeur. Ce rapport émane du travail de la commission

chargée de traiter ce dossier. Il est urgent de mettre en place un mode de taxation conforme à la législation, ceci afin de disposer d'un nouveau règlement sur les déchets et de pouvoir agir contre le tourisme des déchets qui devient intolérable à certain endroit de la ville, notamment sur les parking longue durée et sur les entrées de ville. Les containers collectifs débordent systématiquement. L'introduction d'une taxe au sac régionale serait une bonne réponse à la problématique du tourisme des déchets et à l'amélioration du tri.

- Participation à l'évaluation du projet de nouvelle déchèterie, ressource établie par la STRID, sur mandat de la Municipalité.

JARDINS

Ville

Plantations

Collège des Quatres Marronniers	Buxus sempervirens 'Rotundifolia'	50
Collège des Quatres Marronniers	Prunus avium 'Plena'	1
Ancien Stand	Betula pendula	1
Bains-Entremonts	Taxodium distichum	1
Camping	Carpinus betulus	1
Casernes	Tilia europaea (x) Euchlora	2
Eglise catholique	Platanus orientalis	2
Entremonts	Lonicera nitida	210
Général Guisan	Liquidambar styraciflua	2
Haldimand	Celtis australis	1
Jonction	Alnus glutinosa	1
Collège des Jordils	Prunus serrulata 'Kanzan'	1
Collège Léon Michaud	Cryptomeria japonica 'Elegans'	2
Collège Léon Michaud	Prunus avium	1
Parc du Mujon	Buxus sempervirens 'Rotundifolia'	40
Parc du Mujon	Ostrya carpinifolia	1
Parc	Prunus serrulata 'Amanogawa'	14
Parc	Prunus serrulata 'Amanogawa' (garantie)	1
Place Gare	Prunus serrulata 'Plena'	1
Plage	Acer pseudoplatanus	1
Plage	Carpinus betulus	1
Plage	Pinus sylvestris	1
Plage	Populus tremula	1
Plage	Salix divers	60
Plage	Tilia cordata	1
Remparts	Aesculus carnea 'Briotii'	3
Rives	Corylus colurna	4
Rives	Pinus sylvestris	3
Rives	Populus euramericana	3
Thermes-Gasparin	Berberis thunbergi 'Atropurpurea' (privé)	120
Thermes-Gasparin	Hedera elix 'Hibernica' (privé)	100
Thermes-Gasparin	Ligustrum ovalifolium (privé)	120
Winterthur	Tilia cordata	1

- Travaux importants sur les arbres et la végétation en général, suite aux grosses chutes de neige et aux forts coups de vents du mois de janvier. Sécurisation des branches par des entreprises spécialisées dans la grimpe.
- Préparation et semis d'un mélange pour toit plat, mise en place de boutures de sedum à titre d'essai sur différents îlots routiers régulièrement envahis de mauvaises herbes : Curtil Maillet, Sallaz, route d'Entremonts et Sallaz/Valentin. Opération intitulée "Croque bitume".
- Cette année, le thème des massifs d'été fût sur différentes couleurs (rouge, jaune, bleu, etc.) avec une multitude de plantes. Mise en place d'une décoration en forme de papillon au Pont Péclard.
- Posé, à titre d'essai et en remplacement des « Balcons fleuris », des vasques et suspensions sur la place Pestalozzi, à la rue du Four et à la rue du Milieu. Ce test sert de base au projet des décorations de l'année prochaine pour le jubilé du 750^{ème} de la ville.
- Plantation avec des graminées ornementales de la bande végétale à la rue Général Guisan.
- Pose d'un arrosage automatique, par l'entreprise Pidoux Mécano, au Quai de la Thièle et au massif de la rue Haldimand, face à l'EMS. A chaque fois relevé par SEY
- Arrosage intensif des massifs, arbres, haies et plantes vivaces, suite aux grandes chaleurs et du manque de précipitations durant l'été et l'automne.

Rives

- Remise en état, tant bien que mal, de la place des fêtes. Apport de mélange gravier terre, carottage et semis de gazon adapté à la situation. Roulage de la surface. Il n'y a pas assez de pause entre les manifestations pour pouvoir faire un travail plus conséquent. Epandage de gravillon concassé 4/8, avec notre sableuse Noblat. Cette opération est rendue nécessaire pour maintenir la stabilité de la couche portante.
- Participation à la pose du nouveau filet sur les structures déchirées, lors de la bise du 31 mai.

Serre

Production de plantes

- Plantes fleuries 5'260 - Plantes vertes 4'130 - Fleurs coupées 10'240 - Massifs printemps/automne 25'507 - Massifs été 61'465 - Vivaces 5'425.
- Préparation et fournitures de 41 décorations pour sociétés ou manifestations diverses.

Plage suite à la bise du 31 mai

- Taille de 25 peupliers longeant le camping, par l'entreprise Schmid (décision municipale).
- Abattage d'un groupe de saules dans la Cure d'air et 2 saules devant le restaurant par l'entreprise Stoll (décision municipale).

Locaux

- Aménagement d'un dépôt de matériel et machines au sous-sol de l'usine Arkina.
- Aménagements divers par URBAT, avec l'aide de la voirie, pour les travaux préparatoires du vestiaire des dames dans l'ancien bureau. Diverses interventions par des entreprises sanitaire et électrique.
- Changement des écrans thermiques des serres 1 et 2, dans le cadre du crédit d'URBAT.
- Déplacement de nos palmiers, de la STEP à l'usine Arkina, en fonction des travaux d'aménagement. Cette situation est provisoire, nous sommes à la recherche d'un site pour héberger ces plantes, en attendant la nouvelle étape d'amélioration de notre établissement par la construction de la serre « tunnel », en remplacement de nos couches.
- Remplacement du plastique à bulle sur le toit de l'abri (pris en charge par URBAT).

Stade

- Préparation et aménagement d'une place stabilisée pour l'entreposage de notre rouleau et nos herses.
- 1^{ère} tonte le 12 mars, pour égaliser les terrains A et B. Dernière le 19 novembre, sur les terrains E et F.
- Sur le terrain C, mise en place, par l'entreprise Nicolier et avec notre aide, de tranchées drainantes, tous les mètres, avec gravier rond 4/8, afin de faciliter l'évacuation d'eau vers les drainages.
- Sur le terrain B, tranchées drainantes, tous les 2m, par l'entreprise Nicolier et incorporation de gravier rond 4/8, afin de faciliter l'écoulement de l'eau.

Formation

- Monsieur Gilbert Bossy a suivi le cours USSP sur le thème "Comment se vendre", organisé sur 3 jours à Yverdon-les-Bains pour toute la Suisse romande.
- Mesdames Patricia Bellenot, Monique Pahud, Anne Constantin et Eliane Gutknecht, ont suivi le cours d'introduction à la tronçonneuse au centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne.
- Monsieur Claude-Alain Loup a suivi le cours de sensibilisation à la sécurité, donné par le préposé à la sécurité, Monsieur Pierre-Alain Landry.
- Mademoiselle Stéphanie Tenthorey, Messieurs Patrick Banderet, Sébastien Pochon et Lionel Guichard, ont suivi le cours d'utilisation des débroussailleuses à Yverdon-les-Bains, organisé par le centre de formation professionnelle forestière du Mont-sur-Lausanne.
- Messieurs Claude-Alain Loup et David Tharin, ont suivi le cours sur la sécurité lors des travaux de taille, organisé par l'USSP.

STEP

Evolution des données d'exploitation

			2005	2006	2007	2008	2009
Volumes	Eaux traitées	m3	3526412	4117611	4202453	3858230	3313474
	Pluie totale	mm	794	913	1077	925.2	820.9
	Boues éliminées en t/MS	to	580	577	589	476	532.7
	MS moyenne	%	31.46	31.34	31.03	29.4	28.8
Consommables	Floculant	kg	3450	3525	4425	7700	7475
	Chlorure ferrique	L	325000	322000	306000	290383	287367
Prestations pour tier	Réception boues petites STEP	to	274	446	749	835	2448
	Séparateurs à graisse	to	1017	993	1200	1395	1322
	Fosses septiques	to	161	180	588	373	552
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m3	378019	448900	427053	513131	469795
	Gaz méthane valorisé	m3	295227	369778	408479	511117	469236
	Production électrique	kWh	505662	725958	759253	902006	827368
Electricité	Consommation totale	kWh	1186255	1296750	1397024	1354063	1281199
	Consommation STEP	kWh	994737	1057773	1194468	1156111	1115733
	Consommation STAP	kWh	191518	238977	202556	197952	165466
	Production CCF	kWh	505662	725958	759253	901261	827368
	Achats	kWh	680593	570792	638171	324495	336726
	Retour réseau	kWh	10980	37320	38645	69645	48361
Indicateurs de performance	Volume eau traitée %	%	100	117	119	109	80
	kWh acheté/m3 eau traitée	kWh	0.19	0.14	0.15	0.08	0.10
	kWh total/m3 eau traitée	kWh	0.34	0.31	0.33	0.35	0.39
	kWh acheté/t de boues éliminées	kWh	1173	989	1083	682	632
	Autonomie électricité %	%	51	69	64	78	74
	L/Chlorure ferrique/m3 eau traitée	L	0.09	0.08	0.07	0.08	0.09

Eaux usées

- Traitement de l'eau : effectué 140 analyses, selon les différents paramètres prévus, sur 120 analyses imposées par le SESA pour une STEP de notre capacité.
- Diminution m³/traités : 544'756m³ en moins par rapport à 2008, essentiellement liés à la pluviométrie, 104,3mm de pluie en moins par rapport à 2008, peut être due aussi à un léger recule de l'activité industrielle lié à la crise.
- Introduction d'analyses microscopiques pour l'observation des micro-organismes.
- Tous les collaborateurs ont été formés pour réaliser les analyses de laboratoire. A terme, chaque collaborateur doit être capable d'exécuter et d'interpréter les analyses d'eau et de boues.
- Mise en place de nouveaux paramètres de surveillance du digesteur, AVT/pH.

Contrôle périodique

- Valeurs moyennes annuelles : Rendements d'épuration sortie STEP

Paramètres	Rendements	Normes	Résultats	Normes de rejets	
DBO ₅	90.95%	90.00%	12.36	20.00	mgO ₂ /litre
DCO			61.20	60.00	mgO ₂ /litre
Phosphore total	88.36%	80.00%	0.64	0.80	mgP/litre
Orthophosphate			0.15		mgP/litre
Ammonium			14.51		mgN/litre
COD			10.10	10.00	mgCl/litre
Nitrites NO ₂			0.71		mgN/litre
pH			7.43	6.5 à 8.5	
Nitrates NO ₃			9.50		mgN/litre
Matières en suspension			22.52	15.00	mg/litre

Cases grisées = pas de normes.

Boues

- Elimination des boues : Prise en charge des boues des petites STEP de Cheseaux, Concise, Valeyres-sous-Ursins, Valeyres-sous-Rances, Donneloye, Gossens, Grandson, Vuitboeuf-Peney.
- Au total : 2'448 tonnes, ce qui représente une augmentation de 1'613 tonnes par rapport à 2008. A noter que sur les 1'613 tonnes, la moitié provient de la STEP de Grandson (boues digérées).
- Diminution de la production d'énergie par rapport à 2008 - 73'893 kWh. La raison : diminution des m³ d'eau à traiter et diminution de la charge **DCO et DBO5** (voir résumé).

Observations

Bâtiments

- Travaux d'entretien et de réparation des toitures et descentes d'eau pluviales des toitures de la station principale.
- Modification conduite d'évacuation des pompes 4 et 5 vers le Buron et sécurisation des gatics.
- Remise en état de plusieurs éclairages, une série de projecteurs a été installée pour sécuriser le site.

Ouvrages

- Peintures : rafraîchissement de murs des bassins de la biologie.

Informatique

- Mise en place d'un système informatique pour le pesage des camions et la facturation (IPS) STEPvision en lien avec le système centralisé d'exploitation piloté par les logiciels Amics et Rittmeyer.
- Pour plus de sécurité le PC du système d'exploitation Rittmeyer a été équipé d'un disque miroir.

Entretien Station

- Bassins des biologies 1et 2 : vidanges des ouvrages, lavages des diffuseurs, changements des diffuseurs défectueux.
- Epaisseurs à bande n°2 : réhabilitation de la table d'égouttage n°2, par une machine de nouvelle technologie (Huber) plus simple à l'entretien. La machine fonctionne à notre entière satisfaction.
- Réparation de l'agitateur « Flight » de la fosse à boues en excès.
- Réhabilitation du circuit d'eau industrielle : 30m³/jour sont nécessaires au bon fonctionnement du nouveau dégrilleur et du laveur de sables. Ces 30m³ sont économisés sur le réseau d'eau potable.
- CCF BES : changement du charbon actif sur le circuit gaz (2x/an).
- Vidange complète du stockeur et curage. Environ 100m³ de résidus divers ont été évacués sur les lits de séchage. Nous avons profité de la vidange pour faire une modification sur la tuyauterie d'extraction des eaux putrides. Le contrôle de l'eau putride peut ainsi se faire sur toute la hauteur du stockeur.
- Strainpress n°2 : révision de la pièce de rétention et contrôle du rotor.
- Appareils Endress + Hauser : service de maintenance sur tous les appareils, préleveurs, débitmètres, sondes oxygène, 44 appareils au total.
- Local pompage entrée station principale : service de maintenance sur les pompes Hidrostal exécuté par la maison Didier Steimer.
- Gros dégâts compresseur brassage à gaz (deuxième fois en 12 mois). L'entreprise Alpha a été sollicitée par courrier, afin de mettre en ordre la machine et de s'assurer du bon fonctionnement. Le matériel inox du rotor a été remplacé par du matériel synthétique.

Certification ISO 14001

- Un audit de surveillance s'est déroulé le 28 avril. L'audit a été réalisé par Pro-Cert (M. Royer) et Biol-Conseil (M. Imer). Aucune non-conformité n'a été signalée dans le rapport.
- Lors des prochains audits internes, nous avons prévu de vérifier l'aspect sécurité, en particulier afin de prévoir la certification (OHSAS) sécurité, lors de la re-certification en 2011.

Stations de relèvements

Stade

- La pompe 2 STAP stade a été remplacée et équipée d'un variateur de fréquence. Un démarrage progressif et une vitesse adaptée au débit d'eau, permettent d'optimiser un maximum la consommation d'électricité et aussi de minimaliser l'usure sur les éléments mécaniques. Les deux pompes du stade ont ainsi été mises en conformité et sont prévues pour absorber de futures augmentations de débits.

Coin-de-Terre

- Interventions pour l'élimination des graisses (tous les 3 mois). Service de maintenance exécuté par le personnel de la STEP et de la Voirie.
- Vidange du puits et élimination des graisses (tous les 3 mois). Service de maintenance par le personnel de la STEP et de la Voirie.

Quai de l'Ancienne Douane

- Vidange du puits et élimination des graisses (tous les 3 mois). Service de maintenance par le personnel de la STEP et de la Voirie. Mise en état de l'installation électrique à l'intérieur du puits

Mujon, Petits-Champs, Chamblon (Chaussée Treycovagnes et Cosseau), Ancien Stand, PST

- Entretien courant, RAS.

Sécurité directive MMST

- Suite aux divers audits de sécurité, pose de panneaux manquant sur l'ensemble du site de la STEP.
- Achats de plusieurs équipements pour le personnel.
- Sécurité : plusieurs audits internes ont été réalisés par notre responsable de sécurité interne et le préposé sécurité des services.
- Inventaire complet du matériel et mise à jour des équipements.
- Recherche d'un système de ventilation pour le travail dans les fosses de relevage.

Études en cours

- Dispositif de guidage et traction sur rail, pour le pont suceur du décanteur final 2.
- Fibre optique ou télésurveillance pour la gestion à distance des stations de pompage, les lignes fixes Swisscom ne seront plus utilisables à cet effet, à partir de 2011. Il faut prévoir de les raccorder avec la fibre optique ou sans fil (GSM).
- Automatisation de l'extraction des boues primaires DP 1 et 2.
- Augmentation de la récupération de chaleur thermique produit par les CCF.
- Ventilation local CCF, gros problèmes de surchauffe en été.
- Dégrillage à l'entrée STAP Mujon, pour retenir les déchets ou modification des pompes, afin de rendre possible le passage des déchets. Le système sera testé en 2010.
- Réhabilitation de l'armoire électrique du Décanteur Final 2.
- « Concept Process STEP » horizon 2018. Etude en cours avec les bureaux d'ingénieurs. Objectif : définir nos besoins pour la mise aux normes de la filière eau. C'est à dire, nitrification, dénitrification et probablement traitement des micropolluants. Intégration du raccordement des communes riveraines dans les études.
- Désintégration des boues par ultrason. Études réalisées.
- Modification des circuits boues vers et départ Strainpress, afin d'utiliser les deux machines de façon équilibrée. Modification du programme informatique.
- Récupération de la chaleur dans les eaux usées en sortie de STEP. Il existe un potentiel énorme pour produire de la chaleur ou du froid à partir de ces eaux. Pour les deux études, une participation sous formes de subvention nous est accordée par suisse énergie. Il manque encore une impulsion politique pour mettre en place un secteur test et intégrer cette dimension dans le quartier Gare-Lac.
- Groupe de secours en cas de coupure d'électricité, l'étude est terminée les conclusions vont servir à dresser le cahier des charges pour le remplacement du Ditom par une machine de puissance identique au CCF-BHKW actuel (80kWh de production à l'heure). .

Projets réalisés

- Réglage automatique de la vanne principale entrée STEP, en cas de fortes précipitations.
- Système de répartition des boues centrifugées dans les bennes. Ce système permet de faire fonctionner la centrifugeuse avec l'électricité HC de nuit et de faire des économies sur le prix de l'électricité consommée.
- Réalisation du dessableur et remplacement des armoires électriques de la station de relevage de la STEP.
- Les diverses améliorations en suspends, décidées comme actions correctives suite à l'inondation de 2007, ont également été finalisées. l'ECA nous a versé un montant de 235'000.- francs.

Laboratoire

- Traitement de l'eau : 140 analyses ont été réalisées par le laboratoire de la STEP et 12 par le canton. 120 analyses sont imposées par le SESA, pour une STEP de notre capacité.
- Les résultats d'analyses sont introduits dans le nouveau logiciel d'exploitation STEPvision.
- Toutes les procédures ont été décrites dans le cadre d'ISO 14001.

- L'observation microscopique de la faune des boues activées, fait partie des nouveaux contrôles introduits au laboratoire. Cela permet de détecter une éventuelle prolifération de bactéries filamenteuses et de surveiller la diversité des micro-organismes nécessaires à une bonne épuration.
- Traitement des boues - boues STEP externes : chaque lot réceptionné est analysé afin de définir la teneur en MS, base pour la facturation.
- Centrifugeuse : Analyse de la siccité, entrée et sortie machine à chaque démarrage, afin de définir la siccité, la matière minérale et la matière organique. Indispensable pour le décompte annuel avec les communes raccordées.
- Tous les collaborateurs ont été formés pour réaliser les analyses de laboratoire. A terme, chaque collaborateur devra également être capable d'introduire les résultats d'analyses sur le logiciel d'exploitation STEPvision et d'interpréter les résultats d'analyses d'eau et de boues.
- Mise en place de nouveaux paramètres de surveillance du digesteur, 2 analyses par semaine (AVT/TAC).

Commentaires

- La garantie des normes de rejets est bien respectée dans son ensemble. La moyenne annuelle est dans les normes, sauf pour les matières en suspension à l'exutoire de la ligne 2. Nous avons eu deux périodes difficiles (avril-mai et novembre-décembre), problèmes d'à-coups hydrauliques et prolifération de bactéries filamenteuses, ce qui rend très difficile le respect de la norme, quant aux matières en suspension. Le forçage hydraulique sur les bassins augmente les pertes en MES. Les améliorations réalisées sur la conduite de refoulement vers le Buron, nous permettront, dans le futur, de mieux gérer les périodes de fortes précipitations et de déverser avec une certaine logique.
- Traitement des rejets provenant de la pollution (centra et eaux putrides) interne. Spécialement avec le traitement des boues des STEP externes, la quantité de retour à traiter a fortement augmenté. Une gestion différente est nécessaire, surtout pour mieux répartir la charge sur 24 heures, ceci afin d'éviter un maximum d'à-coups de charge. Un projet pour augmenter la capacité de stockage du centra est en cours, quelques modifications seront réalisées en 2010 sur l'évacuation de l'eau de la centrifugeuse.
- Retour d'électricité sur le réseau (2008 : 69'645 kWh / 2009 : 41'386 kWh), ce surplus est réparti de manière équitable entre les heures pleines et les heures creuses. Objectif 2010 : produire encore moins en période d'heures creuses. Le SEY a prévu de racheter le surplus d'énergie produit. Le prix du kWh ne nous a pas encore été communiqué.

Personnel

- L'engagement du personnel est stable et performant, l'ensemble des installations est bien géré et le personnel a bien assimilé les responsabilités qui leurs ont été confiées. La polyvalence n'est pas encore installée à 100%, l'effort va encore se poursuivre.

Formation

- Monsieur Husic a suivi le cours de base (CB1), organisé par le FES du 9 au 13 mars, à Martigny.
- Monsieur Alves a suivi le cours de base (CB1), organisé par le FES du 16 au 19 mars, à Martigny.
- Monsieur Gonçalves a participé à la journée technique du GRESE le 2 avril, à Neuchâtel.

ATELIER/GARAGE

L'année 2009 a été une année d'évaluation et d'ouverture.

- Le 01.02.09, début d'activité de M. Willy Glauser au poste de mécanicien vacant après la nomination de M. Hervé Brügger comme responsable atelier/garage.
- Le 20 mars, accident avec le camion Volvo multibenne 2 essieux, qui s'est fait happé par le grappin à l'usine de Cotandar à Boudry, suite à une erreur de manipulation de l'opérateur. Il s'en est suivi une recherche pour trouver une solution de remplacement, les procédures avec les assurances et le contrôle pour le suivi des réparations, jusqu'à réception.

- En mars, mise en service d'un nouveau Aebi TC07 à 3 roues, pour la tonte des petits espaces verts en ville. Ce véhicule est aussi utilisé pour le service hivernal.
- En mai, réception du camion Scania P320 multibenne n°25, en remplacement du camion Iveco 95/17 n°15. La venue de ce nouveau véhicule a modifié quelques points dans notre façon de procéder, afin d'optimiser nos transports et par conséquent, diminuer notre empreinte écologique.
- Remplacement de notre thermos à bitume qui était d'une contenance de 8 tonnes en un compartiment, par un thermos à 2 compartiments de 8 et 4 tonnes, ce qui nous permet de diminuer les trajets en pouvant transporter, en un seul voyage, de l'enrobé grossier et de l'enrobé de finition.

Atelier

- 2 camions ont été équipés de filtres à particules : le Mercedes Actros (EURO 3, 2004), qui sert au curage des grilles et collecteurs et le Volvo FM9 300 (EURO 3, 2004) servant au transport de bennes, ainsi qu'au service hivernal. L'installation et les certificats de conformité ont été réalisés par la maison Honegger à Echandens.
- Suite à l'hiver rigoureux de 2008-2009, de gros travaux ont dû être entrepris sur le matériel hivernal, telle que la remise en état de la sableuse Epoke n°2 de 1991 pour un montant d'environ 28'000.- francs.
- Nous avons effectué plus de 200 heures pour l'entretien des véhicules et le soutien à d'autres services communaux.
- 28 véhicules et remorques ont été révisés et adaptés, afin de répondre aux exigences légales pour être présentés à leur expertise périodique.

Serrurerie

- Fin des constructions des boxes à containers.
- Construction d'un projet de dossier pour les bancs sur le pont Kiener, puis, après validation, mise en production de 4 autres dossierets de dimensions différentes.
- Construction d'un pont de chargement sur le nouveau véhicule Aebi TC 07, pour que le chauffeur opérateur puisse récupérer tous les déchets plastiques et autres avant d'effectuer la tonte.
- Entretien du matériel urbain tel que potelets, poubelles, bancs, barrières, etc.
- Entretien et remise en état des grilles, ainsi que des portes des déversoirs dans les canaux.
- Reconstruction des godets de la chargeuse Volvo L25B et du Bobcat T2556, suite à l'utilisation intensive de l'hiver.

Formations

- Monsieur Yan Brühlmann a suivi le cours « Gestion moteur Diesel ».
- Monsieur Willy Glauser a suivi le cours « Spécialisation du contrôle, de l'entretien et de la réparation des véhicules à gaz naturel » et a brillamment réussi l'examen.

Monsieur Hervé Brügger a suivi les cours suivants :

- « Technique, nouveauté et montage des roulements de roues ».
- « Mieux communiquer et travailler en équipe ».
- « Gestion d'un parc de véhicules ».
- « Diriger et motiver ses collaborateurs et collaboratrices ».
- « Introduction aux fonctionnalités et ressources du diagnostique PL pour appareil TEXA (diagnostique multimarque) »
- « Gestion de la mobilité, approche et solution pour entreprise et administration ».
- L'ensemble des collaborateurs du garage ont participé à une formation « Team building », afin de partir sur de nouvelles bases, ainsi que découvrir et partager les parcours et les expériences de chacun.

DOMAINES

- Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises, ont généré un revenu de 114'844.- francs pour l'année 2009 ; s'y ajoute 15'000.- francs pour de la location des parcelles au Maréchat et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.
- Durant l'année 2009, une parcelle d'une superficie d'environ 6'200m² au Pré Neuf (en zone d'activité) a été résiliée et sera destinée à une nouvelle affectation au début 2010.

PLANTAGES

- La Commission s'est réunie 4 fois pour inspecter l'état des plantages. À la fin de l'année, elle a attribué des prix à 25 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle.
- 27 changements de locataires ont été enregistrés pendant l'année 2009 ; et à la fin de l'année 2009, 40 personnes étaient sur une liste d'attente et 18 locataires ont résilié leurs baux.
- Le 16 mai, durant la journée du « Coup de balai », le service a organisé le ramassage habituel des déchets. Environ 52'000kg de déchets divers ont été récoltés.
- La location annuelle des parcelles et la facturation de la consommation d'eau s'élèvent à 140'972.- francs. Etant donné la pluviométrie très faible durant la saison de jardinage, la consommation d'eau a fortement augmenté pour atteindre 42'473m³, contre 29'127m³ en 2008. Par conséquent, la facturation forfaitaire de l'eau entre tous les locataires a dû être adaptée fortement. La location annuelle pour une parcelle de 200m² est de Fr. 113.- (inchangée) et la participation forfaitaire pour la consommation d'eau s'élève à Fr. 146.- (en augmentation de Fr. 41.- par rapport à l'année précédente).
- Pour palier au manque de volume, ces fosses septiques des WC qui doivent être vidangées lors des week-ends de forte fréquentation, une étude a été confiée à un bureau d'ingénieurs, l'objectif étant de ne plus à avoir à intervenir plus d'une fois par semaine pour la vidange.

VIGNES

- Récolte 2009 :

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	4'069	84.00° (1)	1.102
Pinot noir	4'696	103.00°	0.939

(1) degré Oechsle sans le moût

- L'année 2009 se caractérise par une récolte exceptionnelle tant au niveau qualité que quantité. Les conditions météorologiques et les interventions de notre vigneron, Monsieur Ronald Dagon, ont conduit à un état sanitaire sain de la vigne durant toute la saison et les coupes du surplus des grappes ont produit une récolte présentant un taux de sucre (degré Oechsle), contenu dans le moût, le plus élevé de ces dernières années.
- La récolte 2009 se détaille comme suit :
- 3'313kg de Chasselas à 84.00° Oechsle et 756kg de moût à 72.00°, soit un total de 4'069kg ;
- 4'696kg de Pinot Noir à 103.00° Oechsle, dont 225kg ont été pressés en rosé.
- Les degrés Oechsle du Chasselas et du Pinot Noir sont au-dessus de la moyenne de la CVB.
- Rappelons que les vignes sont cultivées selon les règles de la production intégrée (PI) depuis le début, soit 1991.

FORETS

2009 a été une année de transition au niveau de la gestion financière. Le crédit d'investissement pour le contrat de prestation Effor2bis a été prolongé d'une année dans l'attente de signer les conventions pour le subventionnement selon la RPT.

Conformément au contrat de prestations Effor2bis, les travaux suivants ont été exécutés :

Forêts 2009	Plaine	Ville	Montagne	
Plantations	Quantités	Quantités	Quantités	
Surface totale	65 ares	70 ares	29 ares	
Résineux divers (pins, mélèzes)	650 plants	- plants	400 plants	
Feuillus divers	975 plants	620 plants	- plants	
Entretien de la jeune forêt	Surfaces	Surfaces	Surfaces	
Nettoyage de plantations et soins à la jeune forêt	882 ares	250 ares	200 ares	
Entretien des chemins	Longueur	Longueur	Longueur	
Eparage des banquettes et fossés	8100 m'	200 m'	- m'	
Entretien des fossés	200 m'	-	3500 m'	
Réalisation	Volumes	Volumes	Volumes	
Bois de service	Résineux	480 m ³	- m ³	261 m ³
	Feuillus	296 m ³	370 m ³	154 m ³
Bois de feu	Feuillus	496 m ³	110 m ³	206 m ³
Bois d'industrie	Résineux	198 m ³	m ³	- m ³
	Feuillus	m ³	73 m ³	- m ³
TOTAL DES BOIS VALORISES		1470 m³	553 m³	621 m³

Ville

Dans le cadre de la gestion durable des forêts, nous avons testé, pour la première fois, un débardage à cheval. Cette expérience s'est déroulée avec succès dans la forêt de Bel-Air, du 25 au 31 mars.

Montagne de la ville

Réfection de murs en pierre sèches

Cette année, huitante mètres linéaires de murs ont été rénovés selon la plus pure tradition. Les pierres sont trouvées à proximités de l'ouvrage sur le pâturage ou en forêt, elles sont mises en place à la main et ne sont pas bétonnées.

Soins à la jeune forêt

170 ares de préparation du terrain au rajeunissement ont été traités. Cette opération consiste à amener une lumière suffisante au sol (par fauchage) pour qu'un rajeunissement naturel de qualité se développe. Quelques plantations de "compléments" (épicéa) sont amenées là où la concurrence des feuillus est déjà ou risque d'être trop forte. Surface de plantation ~ 30 ares.

Valorisation de la matière ligneuse

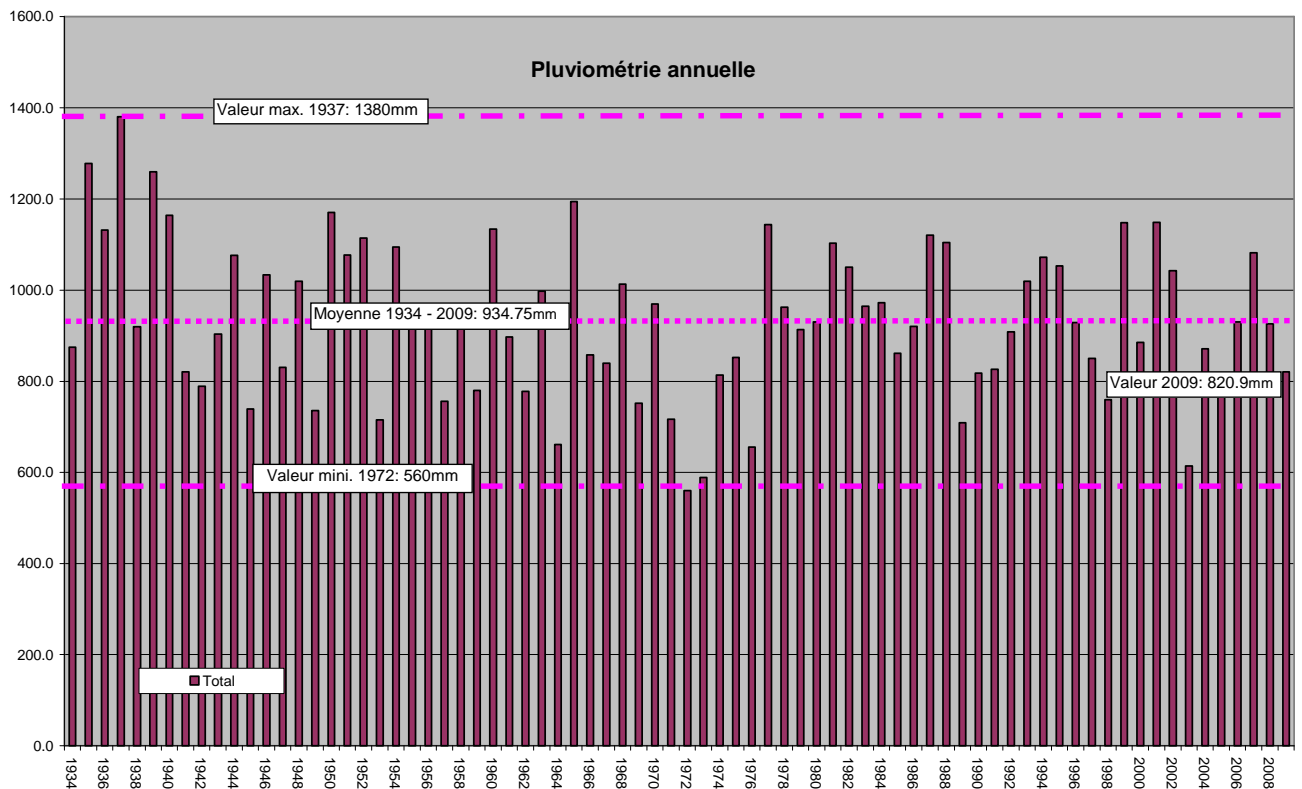
Le bois, matière première renouvelable locale, est produit dans les forêts de la montagne de la ville. Son utilisation sera des plus diverses. Les feuillus seront commercialisés en traverses, bois d'emballage, de menuiserie et bois de feu. Les résineux en bois de charpente, de menuiserie et d'industrie. Cette année 261m³ de résineux et 360m³ de feuillus ont été commercialisés. Le bois utilisé comme matériel de construction (poutre, ossature bois,...) ne libère pas le Co² stocké durant sa croissance. Le bois résineux fournissant le plus gros du volume de bois de construction, il est donc indispensable de conserver des forêts capables de le produire.

Gibier

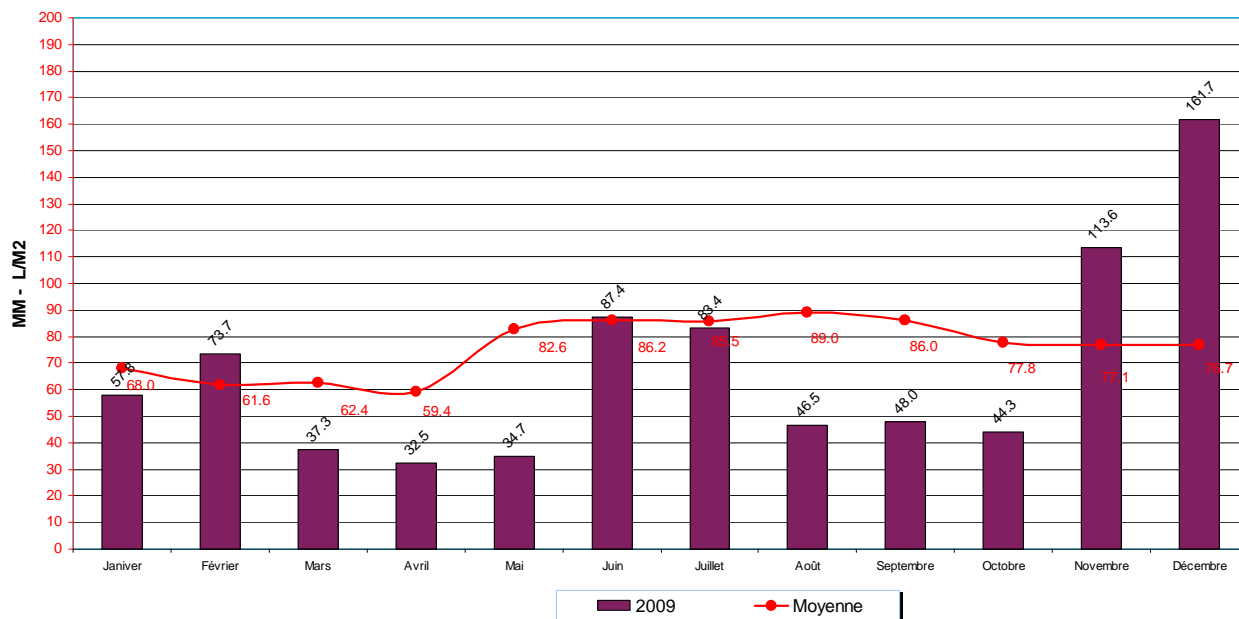
Cerfs, chamois, chevreuils, blaireaux, lynx, rapaces et oiseaux divers profitent de toute la biodiversité et du calme de la Montagne de la Ville. L'abrutissement occasionné par le chevreuil sur le sapin blanc reste trop important pour obtenir un rajeunissement naturel rapide et de qualité. Les cerfs provoquent des dégâts conséquents dans les perchis résineux de notre région, plusieurs moyens de protections sont à l'essai.

ENVIRONNEMENT

Graphique des précipitations annuelles de 1934 à 2009



Pluviométrie Station d'Yverdon-les-Bains



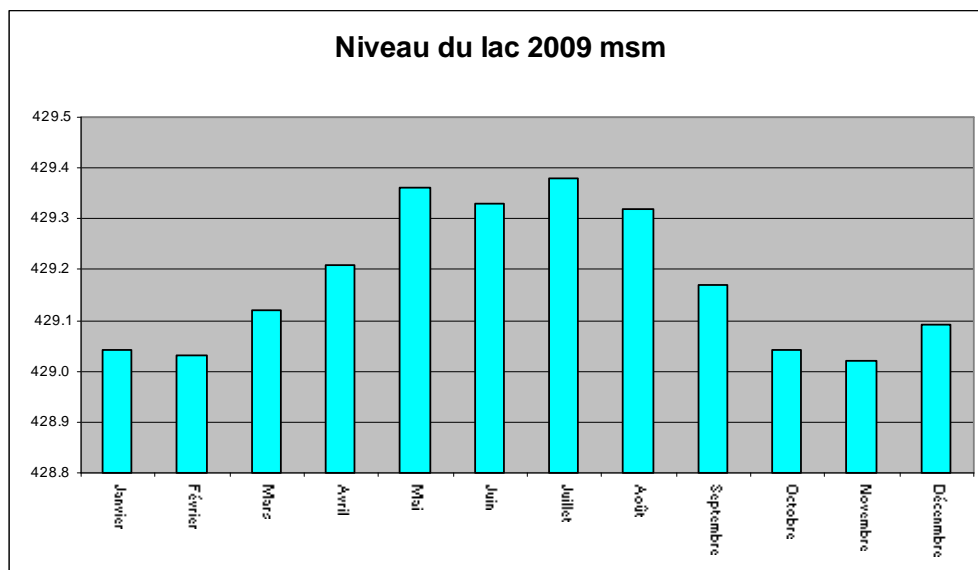
Selon les relevés effectués à la station n°6130 « STEP d'Yverdon-les-Bains » :

- Les valeurs (%) font référence au module pluviométrique du site (moyennes établies sur une période de 45 ans, de 1964 à 2009).
- Pluviosité totale : 820.9mm, moyenne sur les 45 dernières années 810.9, moyenne 1934 à 2009 934.75 (non compris les jours où l'on a enregistré moins de 0.3mm).

Niveaux du lac

- Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national après contrôle :
- Maximum : 429.47, le 20 juillet.
- Minimum : 428.95, le 18 janvier.
- Moyenne annuelle pondérée : 429.18.

(<http://www.hydrodaten.admin.ch/f/2154.htm>)



Qualité d'air

- Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Service cantonal de lutte contre les nuisances :

	2009	2008	2007	2006
Température maximum instantanée (moyenne sur 30 minutes)	35.6°C le 20 août	32.12°C le 22 juin	30.75°C le 15 juillet	33.5°C le 25 juillet
Température minimum instantanée (idem)	-12.7°C le 20 décembre	- 7.02°C le 29 décembre	- 6.79°C le 27 janvier	- 7.7°C le 13 janvier
Température moyenne annuelle pondérée	11.2°C	10.79 °C	10.81°C	10.4°C
Dioxyde d'azote NO ₂ (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	22.0 µg/m ³	21.59 µg/m ³	20.12 µg/m ³	23.0 µg/m ³
Ozone O ₃ , dépassements horaires de 120 µg/m ³	207	172	189	193

Le service a déposé un rapport à la Municipalité afin d'équiper la station de Curtil-Maillet d'un capteur pour les particules fines (PM 10), cette installation est accompagnée d'un plan de mesures, afin de réduire les pics de pollutions au PM 10 et à l'ozone, une cellule pollution, présidée par Monsieur le syndic, aura la compétence pour déclencher le plan qui sera progressivement mis en place.



DICASTERE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

**M. PAUL-ARTHUR TREYVAUD,
MUNICIPAL**

PREAMBULE	180
URBANISME	181
BATIMENTS	184
CHARGE DE MISSIONS, ADJOINT AU CHEF DE SERVICE	191
POLICE DES CONSTRUCTIONS	192
GERANCE COMMUNALE	194
LOCATIONS DE SALLES.....	195
LA MARIVE.....	196
CONCIERGERIE	196
AGENDA 21	197
ADMINISTRATION	198



PREAMBULE

L'année 2009 a été marquée par l'octroi par Patrimoine Suisse du Prix Wakker à Yverdon-les-Bains. Cette célèbre distinction récompense la Ville pour « ... la manière dont elle gère son espace public, la collaboration exemplaire qu'elle entretient avec les communes avoisinantes et la volonté manifeste d'aménagement de ses autorités communales. (...).

Yverdon-les-Bains a déjà attiré l'attention par le renouvellement de sa Place de la Gare à l'occasion d'Expo02. Puis, la ville a entamé une réflexion sur la revalorisation de la voie d'accès au lac à partir du centre-ville, la qualité de la zone des rives ayant été redécouverte durant l'Exposition nationale. La revalorisation qu'on prévoit de réaliser rétablira un lien entre le cœur de la vieille ville et le bord de l'eau, dont il est séparé par une zone industrielle. Le projet qui tend à renforcer l'axe qui longe le Canal Oriental est convaincant de ce point de vue. Un premier résultat réussi est celui du Parc des Rives au bord du lac, inauguré en 2008 (...).

La vieille ville, traitée avec grand soin, n'est pas transformée en musée mais vivante et authentique. De discrètes interventions telles que la revalorisation de la Place de l'Ancienne-Poste et des projets ambitieux comme la salle Jules Verne, récemment inaugurée dans la Maison d'Ailleurs – un «Musée de la science-fiction, de l'utopie et des voyages extraordinaires» aménagé dans deux bâtiments historiques reliés par une passerelle contemporaine – témoignent du traitement respectueux réservé au patrimoine bâti.

A une plus vaste échelle, le programme d'agglomération « aggroY » (en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial ARE) promeut l'urbanisation et la mobilité dans un rayon de neuf communes au total. Apparaissent clairement ici, les effets de la planification active et de la volonté d'aménagement des autorités communales, qui se sont données pour objectif de renforcer l'identité d'Yverdon-les-Bains en tant que deuxième ville du canton. La situation initiale est idéale pour cela, et les projets envisagés orientés dans la bonne direction (...).

Plusieurs animations ont été développées durant l'année pour valoriser l'obtention du prix et marquer cette année particulière. Les opérations se sont articulées autour de quelques axes événementiels principaux, soit :

- remise officielle du prix, le 27 juin 2009 sur la place Pestalozzi ;
- Université d'été (Waterfront) sur le thème « un Musée des Beaux-Arts au 21^{ème} siècle » ;
- parcours touristiques particuliers durant tout l'été ;
- Journées Européennes du Patrimoine les 12 et 13 septembre 2009 ;
- festival de courts-métrages et réalisation d'un film « Au fil de l'eau ».

La météo ayant été de la partie, ces événements se sont très bien déroulés et ont rencontré un vif succès, non seulement auprès des touristes mais aussi auprès des yverdonnois.

Dans son courrier du 6 juillet 2009, Patrimoine Suisse qualifiait la cérémonie sur la Place Pestalozzi, « d'extrêmement réussie, organisée dans un cadre digne et festif ». De plus, l'évènement marquait le dernier discours officiel du Syndic sortant, M. Rémy Jaquier.

Les nombreux changements de collaborateurs ont été l'autre fait marquant de l'année avec l'arrivée de trois nouveaux collaborateurs à la filière de l'Urbanisme et aux Bâtiments. Nous avons également eu le départ à la retraite du gérant communal et le responsable de la conciergerie qui est parti pour assumer de nouvelles responsabilités dans une autre commune.

Au niveau des projets gérés par le service, on retiendra principalement pour les différentes filières :

Urbanisme :

- le développement des 8 modules liés au projet d'agglomération (aggloY) ;
- la modification du règlement au PST (nouvelle image pour Y-Parc) ;
- le plan de quartier (PQ) du Castrum (révision du PQ Valentin-Philosophes) ;
- le plan de quartier (PQ) Clendy (révision du PQ Valentin-Philosophes) ;

Bâtiments :

- la réalisation des locaux pour le dépôt des musées et archives communales ;
- la réalisation des travaux de valorisation du Quai de Nogent 5 (garderie d'enfants) ;
- la poursuite du projet de valorisation de Cygnes 10 ;

- la fin de la construction du pavillon scolaire Aux Iles ;
- le remplacement des chaufferies et l'installation de capteurs solaires sur les 5 HLM Léon-Jaquier ;
- la réalisation de l'aménagement des locaux du SEJ à la rue de Neuchâtel 2 ;
- la rénovation de la flèche du Temple Pestalozzi ;
- la rénovation du Kiosque à musique ;
- la réalisation des travaux de sécurisation et d'amélioration de la colonie Jolie-Brise
- le projet d'assainissement de l'enveloppe du bâtiment de l'Ancienne Poste 4

Chargé de missions, Adjoint au Chef de service :

- avenue des Trois Lacs, partie Sud ;
- logements pour étudiants dans la zone Gare-Lac ;
- salle de gymnastique triple et pavillon parascolaire Aux Iles ;
- acquisition du bâtiment de la rue d'Orbe 41 ;
- signalétique

Conciergerie :

- Les dispositions de désinfection et de prévention suite à la pandémie annoncée de la grippe H1N1 spécialement dans les bâtiments scolaires.

Agenda 21 :

- création du programme « bouquet de subventions estivales 09 » ;
- action « A vélo au boulot » ;
- programme de balades guidées à vélo « A la découverte de votre ville » ;
- l'organisation de la semaine de la mobilité ;
- récolte d'indicateurs de développement durable.

Police des constructions :

- Développement et mise en service d'un logiciel de gestion des enquêtes publiques

URBANISME

Dans le sillage du projet d'agglomération yverdonnoise aggroY, de nouvelles ambitions sont apparues pour notre ville qui avoisine désormais les 30'000 habitants : modernisation des transports publics, requalification des espaces publics, nouveaux quartiers, requalification de friches industrielles, définition d'espaces de loisirs et de nature, etc. A travers ce projet intercommunal, c'est une volonté qualitative qui se fait jour avec à la clef une batterie d'études et de projets nouveaux, qui impliquent principalement la filière urbanisme.

L'urbanisme, discipline transversale, se trouve de plus en plus au cœur des différentes politiques territoriales. Les attentes envers la filière urbanisme en termes de productivité, de compétences et de qualité augmentent donc en conséquence. Mais en plus des « grands projets », la gestion du quotidien n'en a pas moins diminué et Urbanisme tient à rester à l'écoute de la population, des autres services et de la Municipalité. Urbanisme compte maintenant 4 collaborateurs à temps complet.

aggroY / Projet d'agglomération yverdonnoise

Urbanisme a étroitement suivi le projet d'agglomération yverdonnoise. Les concepts sont maintenant stabilisés et les avant-projets d'aménagement ont été livrés fin 2009, conformément au calendrier fixé par la Confédération. Il s'agit désormais de les mener jusqu'à l'enquête publique et de lancer l'étude des aménagements prévus en seconde priorité. L'année 2010 sera en outre marquée par un effort de communication sur le projet aggroY et les chantiers qui en découlent.

Planifications urbaines : études stratégiques

- aggroY Concept pour les transports individuels motorisés (TIM)
- aggroY Concept pour la mobilité douce et le paysage (MD + P)
- aggroY Concept pour le stationnement
- aggroY Concept pour le transport public (TP)
- aggroY Chantiers géographiques : Yverdon Sud, Bey-Chamard, Gare-Lac.

Planifications urbaines : affectations

Plan directeur localisé Gare-Lac : reconversion urbaine et paysagère

Suite au concours d'idée de 2007, ce secteur de 70 ha entre la gare et le lac est en cours de planification. Le projet de plan directeur localisé (PDL) a été élaboré durant l'année et sera remis au Canton avant l'été 2010. C'est une véritable ville nouvelle pour 3000 habitants et 1500 emplois qui est envisagée sur ce territoire proche de la gare et des espaces de loisirs liés au lac.

Etude de faisabilité et d'aménagement du territoire du Coteau Est

Cet espace de 14 ha fait l'objet d'une approche qualitative de l'habitat et du paysage. Une jurisprudence du Tribunal cantonal a invalidé la procédure du plan de quartier de compétence municipale (PQCM) figurant la loi cantonale. Cette procédure, initialement prévue à Coteau Est, a donc été complètement revue. Depuis

fin 2009, une étude de faisabilité est menée pour définir notamment les coûts d'équipement et leurs répartitions entre les différents propriétaires fonciers.

Paysage de plans d'eau pour les loisirs et les sports nautiques aux « Quatre-vingts »

Ce projet de PPA a passablement occupé l'Urbanisme en 2009. Il a été refusé en votation populaire.

Nouvelle image pour Y-Parc (règlement et équipement)

Un parc scientifique n'est pas une zone d'activité ordinaire. C'est pourquoi le nouveau plan du PST met l'accent sur un programme paysager ambitieux et à une meilleure prise en compte de la mobilité douce. Deux chantiers occupent l'urbanisme : d'une part la révision du plan partiel d'affectation (PPA) et d'autre part l'équipement du site, dont le chantier est en cours. La révision du PPA a pris du retard, suite aux diverses demandes des services de l'Etat dans le cadre de l'étude d'impact nécessaire au projet. Le tout sera remis au Canton avant l'été 2010.



Plan de quartier (PQ) du castrum (« parc Piguet »)

La révision de ce plan de quartier a été initiée dans le cadre de l'art. 77 LATC, qui permet de refuser un permis pour un projet réglementaire, mais qui compromet une planification en cours. Cette décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal Fédéral (TF), lequel a donné tort à la Ville. La procédure est suspendue.

Plan de quartier (PQ) Clendy

Ce nouveau plan de quartier a été également initié dans le cadre de l'art. 77 LATC pour empêcher la création d'un projet qui aurait enlaidi le quartier et qui sera soumis au Conseil en 2010.

**Plan de quartier (PQ) St-Roch-Haldimand-Industrie**

Le développement du règlement est en cours suite au concours d'urbanisme effectué en 2008 avec la collaboration des entreprises Carrel SA et Dubath SA a désigné un lauréat chargé de la planification. En cours.

PGA secteur "Aux Parties"

L'établissement d'une convention entre les propriétaires a occupé toute l'année 2009 et la planification à proprement parlé de ce secteur de 11.5 ha démarrera en 2010 par un concours d'urbanisme et de paysage organisé en partenariat avec les propriétaires.

Avenue des Trois lacs

Le projet a évolué notamment avec le projet d'agglomération yverdonnoise. La partie Sud devrait pouvoir être mise à l'enquête en 2010. L'accès d'agglomération Ouest, en revanche, est reporté à 2015, pour se conformer aux échéances du projet d'agglomération. En cours (chargé de mission).

Espaces publics et espaces rues**agglo Y Masterplan Traversée centre**

Le périmètre Place d'Armes, Rempart, Quai de la Thièle, Place Bel-Air, rue de Neuchâtel, a fait l'objet d'une étude-test, dans laquelle plusieurs équipes interdisciplinaires ont étudié le réaménagement de l'ensemble. Un masterplan sera réalisé en 2010, pour définir les lignes directrices.

agglo Y Traversée Ouest

Avant-projet de réaménagement de la rue du Midi étudié en 2009.

agglo Y Traversée Nord-Est

Avant-projet de réaménagement de l'avenue des Sports et de la rue de l'Industrie qui deviendra bi-directionnelle a été étudié en 2009.

agglo Y Accès d'agglomération Nord

Avant-projet de réaménagement de l'avenue de Grandson étudié en 2009.

agglo Y Axe de mobilité douce le long du Canal Oriental

Avant-projet de réaménagement de la rue de l'Ancien-Stand étudié en 2009.

agglo Y Liaisons mobilité douce secondaires et av. Haldimand

Avant-projet de réaménagement de l'avenue Haldimand pour la création d'axe de mobilité douce vers les villages proches, étudié en 2009.

Parc des Rives du Lac (préparation travaux complémentaires)

Etudes complémentaires pour des équipements au Parc des Rives du Lac. En cours, préavis sera finalisé 2010.

Parc du Castrum

Négociation pour l'achat d'une partie du « parc Piguet » en vue d'en faire un parc public. Etude et projet. Enquête de la première étape du Parc du Castrum en 2010.

Requalification passage inférieur de la Sallaz

Accompagnement du projet en phase réalisation et Direction architecturale.

Requalification du chemin des Mouettes

Accompagnement du projet en phase réalisation et Direction architecturale.

Modération du quartier des Chaînettes (Zone 30)

Création d'une Z30. Préavis 2011.

Modération du quartier Calamin (Zone 30)

Création d'une Z30. Préavis 2011.

Modération ch. de Floreyres et de Bellevue (Zone 30)

Création d'une Z30. Préavis 2010.

Z30 existantes

Diagnostic et mesures. Préavis 2010.

Compensation forestière du PST

Travaux de plantation en 2010.

Intervention légère sur la rue des Moulins

Amélioration et sécurisation de la bande verte par des interventions légères. Etude et projet. Etape 1 réalisation STE 2010-2011.

Replantation et amélioration de la Promenade J-JRousseau

Remplacement des arbres vieillissant et amélioration de la bande verte, création de placettes. Etude et projet. Etape 1 : automne 2010.

Réalisation de stations vélos en libre service

Etude, projet, réalisation automne 2009 – printemps 2010.

Etude pour la création d'une vélostation à la gare

Etude, projet, réalisation automne 2009 – printemps 2010.

Modération goulet de Montagny

Etude, projet, réalisation selon calendrier STE.

Autres études**Assainissement phonique du réseau routier**

Les communes suisses doivent terminer l'assainissement phonique du réseau routier cantonal et communal en 2018 au plus tard. Ce processus a débuté en 2008 par un premier diagnostic, qui tient compte des effets escomptés du projet d'agglomération. En cours.

Assainissement phonique des voies CFF

Les CFF ont déposé à l'Office fédéral des transports leur projet d'assainissement phonique fin décembre 2007. Urbanisme a tenté d'obtenir des compensations liées à l'impact visuel des parois, par des mesures paysagères. Conformément à la procédure, la Ville a fait opposition pour assurer notamment la prise en compte de ces compensations. En cours.

agglOY Etude pour les installations commerciales à forte fréquentation (ICFF)

Etude suivie avec le Canton et la commune de Montagny.

Etude pour la création d'un parking collectif au PST

Etude et projet avec Gérance.

Politique foncière

Le service de l'Urbanisme et des bâtiments est attentif au marché immobilier et conseille à la Municipalité l'achat de parcelles jugées stratégiques pour les projets de la Ville.

Pour la filière Police des constructions

Urbanisme analyse les demandes de permis de construire, en examinant en particulier la conformité du projet aux documents d'urbanisme, mais aussi les aspects plus proprement urbanistiques, tels que l'intégration au quartier, la qualité des espaces extérieurs, la végétation, les accès, le patrimoine architectural et naturel, etc. Pour des secteurs importants, Urbanisme tente d'établir un dialogue en amont du projet, pour définir des objectifs communs avec les investisseurs.

Pour la filière Bâtiments

Urbanisme veille à une bonne intégration urbanistique et paysagère des projets de nouveaux bâtiments communaux ou de rénovations. Cette mission prendra davantage d'importance à l'avenir.

BATIMENTS

En ce qui concerne le fonctionnement de la filière, un programme informatique de gestion technique des bâtiments est en cours de développement, de même qu'un appareil photo thermique a été acquis pour l'analyse des bâtiments.

La réalisation du film «Yverdon à fleur d'eau» et l'organisation des différentes visites qui se sont déroulées durant l'année, dans le cadre du prix Wakker et des Journées du patrimoine.

L'implication de la filière dans de différents programmes environnementaux (Display étiquettes énergétiques) (Enercompta et Enercoach) (Cité de l'Energie et RVAJ)

La poursuite de l'informatisation des plans papier et la mise à jour de ceux-ci sur la base de relevés sur site. La gestion des surfaces, lors de chaque remise à jour de plan, est prise en compte.

La poursuite bien que modeste des évaluations de bâtiments sur le plan technique (9 objets traités) et sécurité (5 objets traités), dans le cadre de la planification immobilière pour l'année 2009.



Études diverses

Avenue des Sports 5

Expertise financière du bien fonds comprenant le terrain et les immeubles des anciens ateliers Decoppet, en vue d'un éventuel rachat par la commune.

Cygnes 7,9,11

Préparation d'un DDP pour la mise à disposition du bien fonds à la Fondation Jeunesse et Famille pour l'implantation d'une structure d'accueil pour enfants sur le site.

Temple de Fontenay

A la demande de la paroisse, étude d'agrandissement concernant aménagement de bureaux et salle de réunion.

Cygnes 10

Poursuite du projet, mise à l'enquête du dossier, préparation des appels d'offres et dépose des diverses demandes de subventionnement.

Tribunes de l'hippodrome

Poursuite de l'étude pour l'entretien la réaffectation des locaux, comprenant l'aménagement de salles de cinéma et d'un groupe de w.-c. public.

Complexe Patinoire-Piscines

Étude des travaux à entreprendre sur l'ensemble des bâtiments et installations de la patinoire et de la piscine extérieure en vue de la mise en place d'un plan d'entretien sur plusieurs années.

Hôtel de Ville

Étude du réaménagement de locaux pour les RH, les Archives, le GRF et les services informatiques. Poursuite de l'étude d'un concept sécurité générale du bâtiment.

Usine Arkina

Étude de réaménagement du complexe pour les locaux du SEY et de STE, mise en route d'une étude sur les possibilités d'utilisation énergétique de l'eau de source.

5ème étape du Plan décennal des écoles 2010 – 2012

Étude et devis pour la première partie de la 5ème étape 2010-2011 et préparation du dossier pour la demande de crédit d'investissement auprès de la Municipalité.

2ème étape de sécurisation des bâtiments scolaires

Un audit de sécurité a été effectué pour le collège de la Place d'Armes, le collège de Fontenay et le collège des 4 Marronniers. Pour les autres bâtiments scolaires un audit sera effectué au début 2010 et une demande de crédit sera faite pour l'ensemble de ces bâtiments.

Château Accessibilité personnes à mobilité réduite

Poursuite de l'étude d'aménagement d'une plate forme élévatrice par l'architecte et présentation du projet à la Municipalité qui demande l'étude de variantes supplémentaires.

Fermeture de la place Pestalozzi et aménagement du pied de façade Sud

Poursuite de l'étude avec la prise en compte des mesures d'accompagnement nécessaires pour les reports de trafic sur les rues du Valentin, des Jordils et Pestalozzi. Développement et présentation du projet d'aménagement de la place Sud à la Municipalité. Crédits d'investissements, réalisations

HLM Léon-Jaquier

Phase de réalisation du remplacement de la chaufferie et capteurs solaires sur les cinq immeubles, de même que le collège.

Kiosque à musique

Phase de réalisation des travaux de rénovation complète de l'édicule.



Temple Pestalozzi

Suivi du mandat extérieur pour les travaux de rénovation de la flèche du clocher.

Hôtel de Ville

Réaménagement de l'appartement du concierge en bureaux pour locaux d'URBAT.

Café du Château / espace Jules Verne

Travaux de finition du Café du Château et de l'espace Jules Verne.

Théâtre Benno Besson – Café de la Grange

Suivi du mandat extérieur pour la rénovation complète des sanitaires du café et du théâtre.

Café de la Grange

Remplacement des chambres froides et remise en conformité de certains éléments en fonction des normes d'hygiène.

Serres et jardins

Entretien lourd sur les serres et construction d'un abri pour matériel et véhicules, remplacement de clôtures et de portails, réaménagement de l'appartement en bureaux.

Marive salle et gymnastique

Remplacement de la domotique, système de détection incendie et des fonds en époxy.

Tribune des Rives du Lac

Début de la phase de réalisation du réaménagement intérieur et extérieur de la tribune. Création d'un WC public. Solde des travaux en 2010.

Château

Suivi du mandat extérieur pour la réalisation des travaux de restauration de la façade sud, étape XXII. Poursuite des travaux en 2010.

Quai de Nogent 5

Suivi du mandat extérieur pour la réalisation de la nouvelle garderie et les travaux d'entretien lourd pour le bâtiment et ses abords. Poursuite des travaux en 2010.



Locaux du SEJ

Réalisation des aménagements pour les nouveaux locaux du SEJ et de la clinique dentaire dans le bâtiment de la rue de Neuchâtel 2.

Dépôt archives et musées

Réalisation d'un dépôt pour les Archives communales, le Musée d'Yverdon et région et la Maison d'Ailleurs, dans une halle industrielle comprenant ~400.00 m2 climatisé au rez-de-chaussée et 400.00 m2 de dépôt au 1er étage.

Réfection patinoire – piscine

Réalisation des travaux de remplacement du ring, de réfection des wc restaurant, d'aménagement d'un wc handicapé, de réfection de la terrasse, de création d'une rampe d'accès pour handicapé et de réfection du pourtour et des goulottes du bassin non-nageurs et du plongoir.

Colonie Jolie-Brise

Réalisation de la 2ème étape des travaux comprenant la mise en sécurité et d'amélioration du bâtiment. Remplacement de la couverture et de la ferblanterie et peinture des façades en bois sur le chalet. Isolation du plancher des combles des 2 bâtiments.

4ème étape du plan décennal des écoles.

Collège de Fontenay

Peinture des corridors, cages d'escaliers et WC. Remplacement de l'éclairage dans les halls. Remplacement de plafonds dans les cages d'escaliers. Peinture des façades et de l'intérieur de la salle de gym 2 et remplacement de la porte d'entrée.

Collège de la Place d'Armes

Peinture complète des corridors, dégagements et wc. Remplacement de l'éclairage dans les couloirs et wc. Isolation et plafond des combles.

Pavillon scolaire des Iles

Commencée en mars 2008, la construction du pavillon scolaire des Iles s'est terminée à Pâques 2009. Le mobilier a été installé et les utilisateurs ont pris possession du bâtiment à la rentrée scolaire 2009. Il reste la place de jeux à construire ainsi que la plantation d'arbres.



Sécurité des bâtiments scolaires

Une 1ère étape des mesures a été décidée pour améliorer la sécurité dans les bâtiments scolaires, plus particulièrement la sécurité incendie et évacuation. Les travaux ont été effectués au collège Léon-Michaud y compris la salle de gym et au collège Pestalozzi.

Entretien courant des bâtiments communaux

Les travaux ci-dessous ont été exécutés dans le cadre du budget d'entretien annuel.

Le budget comprend :

la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselle, frigos, hottes de ventilation, linge et sèche-linge), des aménagements extérieurs et des clôtures y c. les installations de jeux.

Patrimoine HLM

- HLM Léon-Jaquier (96 appartements)

Réfection des peintures et des revêtements de sol dans divers appartements, mise en conformité des installations électriques, isolation complète de plafond au sous-sol dans deux immeubles. Mise en place d'éclairages extérieurs avec détecteurs de mouvements.

- HLM Sous-Bois 11-13-15 (30 appartements)

Remplacement de cinq agencements complets de cuisine, petits travaux de peinture, serrurerie, menuiserie, carrelage et remise en état ponctuelle de stores, mise en place de luminaires incassables dans les zones communes.

- HLM Sous-Bois 17-23 (60 appartements)

Remplacement et réparation d'appareils électroménagers, réparation d'ascenseurs, petits travaux de peinture, serrurerie, menuiserie, carrelage et remise en état ponctuelle de stores, mise en place de luminaires incassables dans les zones communes. Réfection des portes des locaux techniques avec doublage en inox.

- HLM Bullet 3 (22 appartements)

Petits travaux d'entretien, serrurerie, menuiserie, électricité, sanitaire, chauffage et

carrelage, remplacement et réparation d'appareils électroménagers.

Patrimoine financier

- L'Escarbille

Remplacement de l'installation électrique solaire (sauf les panneaux), peinture des tables et bancs extérieurs, réfection des bordures autour du pavage en bois extérieur.

- Ancienne-Poste 2

Remplacement du chauffe-eau et de la régulation, diverses interventions sanitaires et chauffage.

- Gîte du Passant

Remplacement de carrelage dans chambres, mise en conformité des installations électriques, remplacement d'un congélateur, pose de deux serrures à code, réfection de deux souches de cheminée.

- Ancienne-Poste 4

Remplacement des stores de la Broquine, contrôle de la molasse de façade et pose d'un échafaudage de sécurité, divers travaux à la ventilation, serrurerie, stores et menuiserie.

- Buvette des Rives du Lac

Traitement contre les insectes, divers travaux d'électricité et sanitaire.

- Café de la Grange

Modification de la porte principale, diverses interventions sanitaires.

- Café du Château

Pose de films sur fenêtres Espace Jules Verne, diverses interventions sanitaires, chauffage, ventilation et menuiserie.

- Haldimand 79

Diverses interventions sanitaires, vitrerie, menuiserie.

- Cure d'Air

Remplacement du vase d'expansion du chauffage, installation d'une ventilation au four-steamer de la cuisine, remplacement d'une canalisation EP, pose d'un grill extérieur avec dallage de sol, réparation clôture, diverses interventions sanitaires, menuiserie, électricité

- Cygnes 7-9-11

Evacuation des anciennes pierres, élagage d'arbres, remplacement d'une noue en ferblanterie, contrôle de la toiture, pose de trois nouvelles boîtes aux lettres.

- Four 1 – Grenette

Modification de l'agencement de cuisine, remplacement d'un frigo, pose d'un lavabo au sous-sol, divers travaux de menuiserie, sanitaire, chauffage, serrurerie.

- Four 5

Rénovation complète des peintures et revêtement de sol de l'appartement des combles, divers travaux de menuiserie, sanitaire et électricité.

- Roger de Guimps 17

Taille de haies et divers petit travaux.

- Nogent 5

Divers travaux de menuiserie, sanitaire, électricité.

- Jordils 65

Remplacement d'une canalisation extérieure, taille des haies, contrôle cheminée.

- Midi 3-5

Mise en conformité des installations électriques.

- Neuchâtel 4

Remplacement pompe circulation, contrôle de radiateurs.

- Valentin 11

Remplacement d'une porte-fenêtre, remplacement de moquettes et divers travaux de menuiserie, électricité, sanitaire et chauffage.

- Montagne-de-la-Ville

Remplacement des batteries et mise en état de l'installation solaire des 2 chalets, remplacement des perches sur le toit du chalet Dernier, réparation du carrelage de la cuisine.

Patrimoine administratif

- Chantier communal

Remplacement du réducteur de pression et de vitrages cassés.

- Théâtre du Petit-Globe

Débouchage canalisations.

- Otty

Réparation porte-fenêtre et menuiseries.

- Anciennes Casernes

Installation d'un éclairage extérieur avec détecteur de mouvements, contrôle des maçonneries des façades, mise en place de vannes thermostatiques aux classes de l'école et conservatoire, révision complète de l'horloge de la tour, réparation de stores et remplacement de vitrages.

- TBB

Réparation d'une corniche de façade, remplacement de la moquette arrière-scène, peinture dans foyer et escaliers, mise en conformité des installations électriques.

- Serres et jardins

Remplacement du lave-linge, divers travaux de sanitaire, électricité et serrurerie, remplacement de tous les luminaires des serres, et pose nouvel éclairage dans le dépôt.

- Château

Remplacement partiel des revêtements de sols de l'Echandole, consolidation de fissures dans les caves, divers travaux de menuiserie dans l'Echandole et les caves.

- Check-point

Mise en conformité de l'installation électrique.

- Hôtel de Ville

Nettoyage contrôle du toit et fixation de tuiles, gestion d'une fuite d'eau dans plafond de l'informatique, sondages, réparations et rhabillages, remise à niveau marches d'escalier parking, divers travaux d'électricité, sanitaire et peinture.

- Kiosque à musique

Remplacement de l'arrosage automatique.

- La Marive

Réfection des marquages du parking, ponçage et vitrification du parquet de la grande salle, remise à niveau d'une partie des pavés de l'esplanade, contrôle des cintres et des podiums amovibles, remplacement partiel d'éclairage de secours, réfection d'une partie des tables.

- Maison d'Ailleurs

Création d'un caisson pour ventilation de l'exutoire, raccordement électrique, remplacement du déshumidificateur aux archives du sous-sol, remplacement du revêtement de sol du sous-sol et des combles.

- W.-C. publics et fontaines

Mise en place de portes en inox ainsi que de nombreux travaux de réfection suite à du vandalisme dans certains W.-C. divers travaux de carrelage, peinture, serrurerie, électricité et sanitaire et remplacement de la pompe de la fontaine du Casino.

- Villa d'Entremonts

Remplacement du frigo et du four de l'appartement du rez inférieur, collage réfection de sol des halls et couloirs, remplacement d'une vanne de gaz au chauffage, travaux de

peinture (retouches) dans toutes les salles, halls et corridors.

- Stand de tir

Remplacement du lave-vaisselle industriel de la buvette, création d'une porte et modification store au local du palier au 1er étage.

- Temple de Fontenay

Remplacement de cylindres et divers travaux de menuiserie, entretien de l'orgue.

- Temple Pestalozzi

Remplacement de vitraux cassés, entretien de l'orgue.

- Chapelle des Cygnes

Remise à niveau des pavés de la rampe d'accès, modification clôture, fixation de tuiles

- Centre funéraire

Divers travaux de chauffage et sanitaire.

- SIS

Réfection marquage au sol, création d'un local matériel, réparation chauffage.

- Tribune de l'Hippodrome et Place de la Gare

Remplacement de vitrages cassés.

- Colonie Jolie-Brise

Réparation de la cuisinière électrique, abattage d'arbres devant les panneaux solaires.

- Colonie Bellevue à Mauborget

Réparation de la cuisinière électrique, remplacement de la friteuse, remplacement complet des sols du 3ème étage, contrôle des installations électriques et abattage d'arbres dangereux.

Patrimoine scolaire

Les dégradations causés par des actes de vandalisme, se monte à Fr. 90'812.00 sur les bâtiments scolaires, soit une augmentation de 12% par rapport à 2008. La majorité des dégradations est faite sur les stores en jouant au ballon en dehors des heures d'école.

- Collège Léon-Michaud

Remplacement des 3 échangeurs de chaleur du chauffage ainsi que d'une pompe primaire. Réparation de nombreux stores. Contrôle et entretien des toits plats

- Pavillon des Cygnes

Remplacement de la clôture extérieure le long de la Thièle

- Collège de Fontenay

Peinture de 2 classes d'appui. Réfection du plafond et de l'éclairage du hall d'entrée. Pose

de listes d'affichages dans les couloirs. Remplacement de l'horloge extérieure. Remplacement du faux-plafond et de l'éclairage de la classe 3 et du hall du pavillon. Retopping et marquage du sol de la salle de gym 1. Remplacement de la porte d'entrée de la salle de gym 1. Remplacement de verres spéciaux cassés à la salle de gym 2. Réparation et remplacement de nombreux stores.

- Collège de la Passerelle

Remplacement d'une pompe de circulation du chauffage. Réparation de l'installation d'alarme évacuation. Pose de listes d'affichage dans les couloirs et classes. Remplacement du four et du frigo à l'appartement du concierge. Contrôle et entretien des toits plats. Remplacement d'un moteur de store à la salle de gym.

- Collège du Cheminet

Remplacement de lampes à l'extérieur. Plusieurs réparations des sols des classes et corridors. Réparation et remplacement de nombreux stores. Réparations de plusieurs pendules cassées. Remplacement du toboggan sur la place de jeux. Contrôle et entretien des toits plats.

- Ecole des Jordils

Contrôle et mise en conformité des installations électriques. Remise en état des escaliers côté rue.

- Collège des 4 Marronniers

Pose de listes d'affichage dans les corridors et classes. Remplacement des canalisations des eaux usées du pavillon. Remplacement de l'étanchéité et de l'isolation du toit plat du pavillon.

- Collège de Montagny

Réfection complète de la salle des maîtres et pose d'un agencement. Contrôle et mise en conformité des installations électriques. Peinture cage d'escalier et 2 pièces appartement concierge. Contrôle et entretien des toits plats.

- Collège Pestalozzi

Contrôle de la couverture et réparation de fuites d'eau. Nombreuses réparations dans les cuisines ménagères. Contrôle et réglage de toutes les fenêtres. Peinture du plafond de la cage d'escaliers. Remplacement d'un radiateur dans un bureau. Réfection de la couverture des lucarnes de la salle de gym.

- Collège de la Place d'Armes

Remplacement d'un moteur de ventilation de l'atelier TM. Remplacement de plusieurs cuvettes de wc. Plusieurs réparations du sol de



la salle de gym. Réparation de fuites d'eau sur le toit plat de la salle de gym.

- Ecole Pré-du-Canal

Remplacement de nombreuses vitres cassées. Contrôle et entretien des toits plats.

- Ecole Près-du-Lac

Remplacement de la régulation du chauffage.

- Pavillon Pierre-de-Savoie

Réfection complète des parois et des faïences des wc dans le nouveau pavillon.

- Ecole de la Villette

Réparation du treillis de clôture à de nombreux endroits. Remplacement d'un moteur de ventilation. Remplacement d'une pompe de circulation du chauffage. Contrôle des installations de douches. Contrôle général des toits plats.

- Salle de gym de la Marive

Peinture d'un vestiaire. Réfection de carrelage dans les locaux sanitaires. Révision des Sanimatic des douches. Réparation de fuites d'eau sur le toit plat.

- Centre sportif Aux Iles

Rehaussement du treillis de clôture du terrain de foot. Remplacement des buses cassées de l'arrosage automatique. Réfection des joints de carrelages dans les locaux sanitaires et remplacement des faïences fendues. Importante réparation d'un store métallique de fermeture.

CHARGE DE MISSIONS, ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

Pour la filière Urbanisme

Planification urbaine; plans directeurs, d'affectation et de quartier, projets d'aménagements routiers

En cours d'étude

- Avenue des Trois lacs, partie Sud

Un nouveau crédit d'étude de 235'000.- a été voté par le Conseil communal en septembre 2009 afin de terminer le projet de route, le mettre à l'enquête et lancer un appel d'offres. La portion de route vise à relier la Rue de Graveline et La Rue Roger de Guimps.

- Agriculteurs yverdonnois

A la suite des premières considérations du Cové, l'Ecole d'ingénieur a effectué une étude avec ses étudiants qui s'est terminée en décembre 2009. La problématique reste posée

- Logements pour étudiants

La Municipalité décide de mettre à disposition une partie de la parcelle communale 2233, le long de l'Ancien Stand. Un projet de DDP est établi par les Retraites populaires qui seraient les bailleurs de fonds de cette opération immobilière.

En parallèle, les tractations se poursuivent avec les CFF pour acquérir une partie de parcelle le long des voies afin de compléter la parcelle communale 2233. Une demande de la Municipalité est officiellement déposée en octobre 2009.

En procédure

- Avenue des Trois Lacs / dommage à l'ouvrage km 0.660 à 0.900

Le jugement a été rendu en mai 2009, il décharge l'ingénieur civil de toute responsabilité dans les dommages.

Les motivations du jugement sont transmises à la Commune à fin octobre. Sur conseil de notre avocat, il est décidé de ne pas faire recours. Nous entrons alors dans une phase de négociation avec l'entreprise afin de clore le dossier ou repartir en justice contre l'entreprise.

- Cheminet-Fleurettes / échange de terrains

Devant le peu d'empressement des Retraites populaires à faire avancer ce dossier il est pris contact avec la direction. Le projet de fractionnement nous est alors adressé en juin et visé par la Municipalité par retour du courrier. L'acte notarié officialisant le nouveau fractionnement est en attente depuis cette date.

Etudes diverses

- Signalétique

Le concours lancé en automne 2008 trouve son aboutissement en avril. Un projet de valorisation des ponts comme réseau structurant est primé.

Suite au départ de M. Morend, le service de l'Urbanisme et des Bâtiments est désigné comme nouveau chef de file pour ce dossier en novembre.

Affichage public

Un appel d'offre est lancé en juillet pour l'affichage sur tout le territoire communal.

Les offres sont rendues fin septembre. Et un projet de nouveau contrat avec la SGA est proposé à la Municipalité en décembre.

Pour la filière Bâtiments

Etudes diverses

- Salle de gymnastique triple et pavillon parascolaire aux Îles

Suite à la mise à l'enquête publique déposée en décembre 2008, le permis a été délivré fin avril. Dès lors, le projet a été développé pour lancer les appels d'offres aux entreprises générales. Ces dernières ont déposés leurs offres au mois de décembre.



Autres activités, divers

Patinoire-Piscine / procédure / tassements

Durant cette année, nous avons obtenu en février le complément d'expertise qui confirme la responsabilité de l'ingénieur civil.

Après avoir fixé un délai pour déposer un mémoire à fin mai, les différentes parties s'entendent et ratifient une convention de réforme en juillet afin de déposer des écritures complémentaires. Ces écritures sont déposées en octobre. La procédure de dépôt d'écritures complémentaires est close fin novembre.

Un délai est fixé au mois de décembre pour faire accepter la suppression d'une audience préliminaire après réforme.

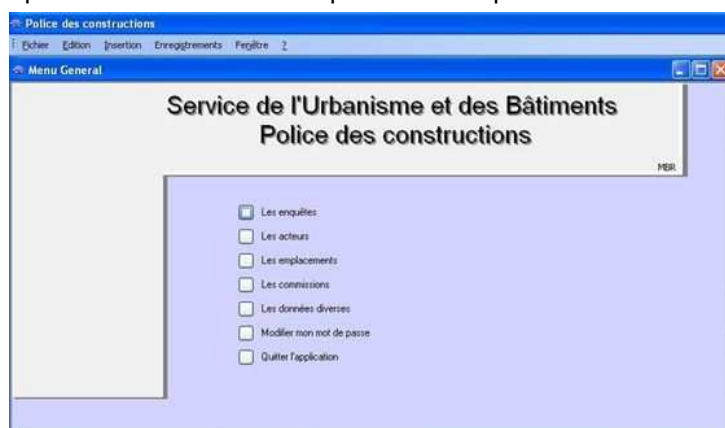
Parcelles communales / Rue du Midi - Roger de Guimps

A la demande de la Municipalité, au sein de la commission du logement créée à cet effet, le service de l'Urbanisme et des Bâtiments étudie la faisabilité de réalisation d'une opération immobilière afin de mettre sur le marché des logements à loyers modérés.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le domaine de la Police des constructions, l'année 2009 a été marquée par l'accident de son responsable. En raison de cette absence de deux mois, le service a dû réagir et mettre en place un nouvel outil informatique pour optimiser le processus des différentes démarches de demandes d'autorisation (mise à l'enquête)

Ce nouvel outil a permis au service d'être opérationnel rapidement et s'avère d'une grande efficacité.



Les dispenses d'enquêtes, demandes d'abattages d'arbres, etc. ne sont pas encore dans le système et sont reportées à plus tard. La mise en service de cet outil est prévue pour le deuxième semestre de 2010.

La collaboration avec des bureaux spécialisés pour l'application de la loi sur l'énergie et les contrôles de la sécurité et de l'environnement sur les chantiers se poursuit et donne entière satisfaction. Toutefois, les contrôles de chantiers sont encore largement insuffisants et ne permettent pas d'assurer un minimum de suivi de certains travaux.

Commissions

La Commission de salubrité a tenu 13 séances. Suite aux rapports transmis à la Municipalité, 76 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, (2008 = 42), divers travaux d'assainissements ont été exigés dans 39 cas.

La Commission des constructions a tenu 12 séances.

Enquêtes publiques

- 91 projets ont été soumis à l'enquête publique (2008 = 90), puis examinés par les services communaux et cantonaux, la Commission des constructions et la Municipalité
- 4 permis de construire ont été refusés ;
- 11 enquêtes n'ont pas encore abouti à un permis de construire au 31 décembre 2009 ;
- 4 projets ont été abandonnés ;
- Ainsi, 72 permis de construire ont été délivrés (2008 = 62) qui se répartissent comme suit
- 6 transformations de halles industrielles ;
- 6 constructions de halles industrielles ;

- 2 transformations/agrandissements d'immeubles commerciaux ou bureaux ;
- 12 constructions d'immeubles d'habitations (total 294 appartements) ;
- 11 transformations d'immeubles d'habitations ;
- 5 constructions de villas (total 33 appartements) ;
- 2 aménagements de parking et garages ;
- 1 construction de piscine ;
- 4 constructions de véranda ;
- 11 établissements publics ;
- 1 modification d'antennes de téléphonie mobile (2008 = 5) ;
- 9 constructions de couverts ;
- 1 construction de chalet et mobile home ;
- 2 aménagements routiers de quartier ;
- 1 démolition de bâtiment ;
- 1 point de collecte des déchets ;
- 1 foyer pour jeunes ;
- 1 pavillon scolaire ;
- 1 centre sportif ;
- 3 transformations de bâtiments publics ;
- 4 installations de panneaux solaires ;
- 1 transformateur ;
- 2 unités d'accueil ;
- 1 plan de Quartier ;
- 1 magasin.

Recours

- 3 recours ont été déposés au Cours de droit administratif et public
- aucun recours n'a été déposé au Tribunal Fédéral.



Dispenses d'enquête

309 autorisations (2008 = 210) ont été accordées par la Municipalité. Elles se répartissent comme suit :

Arbres

58 autorisations d'abattages d'arbres ont été délivrées pour 2009. (2008 = 37).

Teinte des façades

48 autorisations de teinte de façades ont été délivrées pour 2009. (2008 = 28).

Procédés de réclame

56 autorisations de procédés de réclame ont été délivrées pour 2009. (2008 = 45).

Travaux de minime importance

147 autorisations pour divers travaux de minime importance ont été délivrées pour 2009.

- 34 couverts, cabanons, pergola, verrières, garages, poulailler ;
- 16 modifications de toitures, châssis rampants, lucarnes ;
- 17 modifications extérieures de bâtiments ;
- 10 modifications intérieures de bâtiments ;
- 22 aménagements extérieurs, places de parc ;
- 3 citernes à mazout, pompe à chaleur, éolienne & stockage de gaz ;
- 24 panneaux solaires ;
- 11 cheminées, chauffage, ventilation ;
- 4 changements d'affectation ;
- 15 places containers STE ;
- 1 aménagement de fitness ;
- 2 sculptures ;
- 1 étang ;
- 1 four à pain ;
- 1 antenne parabolique.

Contrôle des citernes

- environ 10 visites d'anciennes et de nouvelles installations ont été effectuées en collaboration avec le service de l'environnement et de la protection des eaux (SESA) et STE ;
- aucune dénonciation pour non-révision n'a été faite à la préfecture ;

- de plus, aucune autorisation n'a été délivrée pour une nouvelle citerne.

Loi vaudoise sur l'Energie du 16 mai 2006

- 27 dossiers de mise à l'enquête ont été contrôlés par le bureau Eben Sàrl ;
- 10 dossiers ont nécessité un complément d'informations.

Contrôle des aspects de sécurité et de protection de l'environnement sur les chantiers

274 visites de chantiers ont été effectuées par le bureau ACTA Conseils Sàrl (2008 = 149) avec le résultat suivant :

- 11 visites n'étaient pas conformes d'un point de vue environnemental (2008 = 25) ;
- 61 visites n'étaient pas conformes d'un point de la sécurité (2008 = 62).

Autres activités, divers

La Police des constructions est également sollicitée pour la visite de certaines installations de chauffage, en collaboration avec le laboratoire cantonal et les ramoneurs de la place.

Elle contrôle aussi les normes et les directives de l'Établissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA), ce qui représente environ 12 visites d'installations, avec ou sans représentant de l'ECA.

Elle vérifie également la surveillance des chantiers, les normes et les directives de la SUVA et du GRPA, ce qui représente environ 10 visites d'installations de chantier, avec ou sans représentant de la SUVA.

GERANCE COMMUNALE

La filière « Gérance communale » a vu le départ de M. Henri Regamey à la retraite en cours d'année. Il a été remplacé par M. Fabian Ruga, engagé en qualité de « responsable gérance », dès le 14 septembre 2009.

M. Ruga a pour mission de moderniser la Gérance communale dans le respect des valeurs sociales tout en exerçant une rigueur administrative accrue. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il devra veiller à garantir un rendement raisonnable du parc immobilier, sans viser le profit maximum, mais permettant



un équilibre financier sain. Ainsi, ses premières actions se sont orientées vers un suivi plus marqué des encaissements et l'introduction pour tous les nouveaux baux d'une garantie de loyer. Il lui tient également à cœur d'offrir un soutien ciblé aux personnes en situation de précarité et de faire respecter les règles et usages dans les bâtiments afin d'améliorer la cohabitation entre les locataires.

La Gérance communale a également été chargée d'effectuer les démarches nécessaires auprès des différents services de l'administration afin de finir la centralisation de tous les baux dont la commune est titulaire (comme locataire ou bailleur); un travail important ayant déjà été effectué en ce sens ces dernières années.

De plus, la gérance communale est dorénavant seule responsable de l'établissement des baux dont la commune est locataire. Dans le même état d'esprit, la gérance communale sert dorénavant de centre de compétences pour toutes les questions liées aux droits du bail ou à ses implications, a propos du marché locatif yverdonnois ou de projets immobiliers particuliers.

Par ailleurs, la gérance communale a initié différentes réflexions sur la manière de déterminer avec précision le rendement du parc locatif, immeuble par immeuble. Ces démarches visent une optimisation de la gestion (chiffres accessibles en tout temps, de manière aisée, par tout le monde) et passent également par une réflexion sur les outils informatiques à utiliser.

En outre, nous relevons que la Gérance communale a enregistré en 2009 67 mouvements d'entrées/sorties de locataires, soit :

- 28 dans les immeubles HLM ;
- 7 dans les immeubles financiers ;
- 0 dans les cafés-restaurant ;
- 32 dans les places de parc.

La Gérance communale relève toujours une forte demande de logements à bas loyer et qu'il est difficile d'y faire face vu que l'offre de logements communaux est stable. En effet, la Gérance communale a une longue liste d'attente (~260 candidatures inscrites sur la liste d'attente à fin 2009).

LOCATIONS DE SALLES

La crise ? Oui, elle y est certainement pour quelque chose et nous avons un léger recul des locations aux colonies et aux refuges ; sans oublier que nous n'avons plus les locations des salles sous la Tribune de l'ancien Hippodrome.

Néanmoins en 2009 nous avons accueilli avec succès 165 manifestations dont les 3 semaines de l'Université d'été en août à l'Aula Magna du Château. Le montant encaissé des locations externes des salles du Château et du Temple est de Fr. 27'500.-- et celui des locations internes de Fr. 24'000.--.

Les 76 gratuites de locations externes et internes accordées se chiffrent à Fr. 15'600.— et Fr. 4'700.--.

Les colonies Jolie Brise et Bellevue ont été louées 17 fois par des privés pour un montant de Fr. 23'600.-- au total.

Pendant 20 semaines ce sont les écoles qui ont profité des colonies et les camps organisés par la Ville ont occupés les vacances au mois de juillet et 2 semaines en octobre. En août, comme chaque année, des enfants de Tschernobyl ont également passé un beau séjour au balcon du Jura.

Les refuges : La Cure d'Air et l'Escarville ont été louées en tout 112 fois pour un total de Fr. 41'860.--.

En juillet et août (7 semaines) La Cure d'Air a été occupé par le Centre Aéré et une semaine par l'Hôpital de Chamblon.

La Tribune et ses salles sont en transformation et en début 2010 les rénovations et modifications du bâtiment continueront.

LA MARIVE

Cette année ne fut pas une année record au niveau du nombre de jours occupés, simplement dans la moyenne, baisse de 12%. La Marive n'a pas augmenté le chiffre d'affaire de la location, celui-ci a diminué de 2.3%. Par contre nous constatons que la différence du chiffre d'affaires de la location est minime en



comparaison de la baisse des jours occupés.

Encore une fois nous pouvons compter sur une clientèle fidèle qui offre une diversité des manifestations.

Quelques acquisitions sont venues étoffer et/ou compléter l'éventail de la fiche technique, 6 projecteurs à LED, 1 machine à café industrielle.

La Marive a participé à l'élaboration de l'agenda communal et a pu le tester, celui-ci mis en service en 2009 ne donne pas entière satisfaction, mais La Marive participe activement à son amélioration.

La Marive a obtenu son site internet (www.lamarive.ch) avec l'identité graphique de la plaquette promotionnelle. Celui-ci est hébergé sur les serveurs communaux. Le service informatique conçoit et développe le site à la demande de La Marive.

Quelques chiffres :

	2009	2008	2007
Recettes de locations	340'216.-	348'427.-	306'618.-
Locations internes	15'697.-	15'842.-	23'896.-
Totaux	355'913.-	364'269.-	330'514.-
Ecarts/année précédente	-2.3%	+10.2%	+13.1%
Taux d'occupation en jours	183	208	182
En % sur l'année	50.2%	56.9%	49.9%

CONCIERGERIE

L'année 2009 a été marquée par l'ouverture d'un nouveau pavillon scolaire aux Iles, ce qui a demandé une nouvelle organisation de la Conciergerie scolaire. A signaler également, le départ du chef concierge au 1^{er} octobre 2009, nous lui souhaitons plein de succès dans sa nouvelle activité ; son remplacement ayant eu lieu le 1^{er} décembre 2009 par l'arrivée de M. Stéphane Pillonel. L'occupation des propriétés de la Commune par des tiers est de plus en plus dense, nous faisons face à cette situation afin de garder les locaux propres. Pour la formation continue, plusieurs de nos concierges ont participé à un cours « chauffer futé » organisé à Orbe. Nous avons pour objectif l'amélioration de l'intégration du personnel de conciergerie dans le Service de l'Urbanisme et des Bâtiments.



AGENDA 21

Les tâches de la déléguée à l'Agenda 21 consistent à mettre en œuvre le développement durable de manière concrète pour la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il s'agit autant de réaliser des projets que de faire de la sensibilisation. La déléguée est engagée à un taux d'activité de 80% et est épaulée par la Commission municipale de l'Agenda 21. En 2009, une stagiaire a été engagée à un taux d'activité de 80% pour une durée de neuf mois. Cela a permis d'une part, à l'Agenda 21 de traiter un plus grand nombre de dossiers qu'en 2008 et d'autre part, de former une personne souhaitant orienter sa vie professionnelle dans le domaine du développement durable.

Depuis le 1er janvier 2009, l'Agenda 21 gère, en accord avec la Municipalité, le fonds communal pour le développement durable. Ce dernier est alimenté par une taxe communale sur l'électricité de 0,2 ct/kWh. En 2009, Fr. 228'000.- étaient disponibles.

Commission

La Commission Agenda 21 s'est réunie trois fois en 2009 et a principalement géré le fonds communal pour le développement durable.

Projets

Les projets de l'Agenda 21 se concentrent sur trois axes:

Administration exemplaire

- organisation de l'action « A vélo au boulot » pour la troisième année consécutive. Les employés se regroupent en équipes et viennent à vélo au travail pendant tout le mois de juin. En 2009, un concours photo est organisé sur le thème vélo et travail : sept entreprises yverdonnoises dont l'administration communale ont participé, créant ainsi une dynamique positive régionale autour de la mobilité douce ;
- plan de mobilité de l'administration. Un diagnostic sur les déplacements des employés est réalisé par un mandataire. Un groupe d'usagers composé de représentants des services est consulté sur les mesures à introduire pour gérer la question de la mobilité de l'administration. Le plan d'action proposé traitera autant des déplacements professionnels que pendulaires et sera mis en œuvre dès 2011 ;
- évaluation de projet selon le développement durable. Plusieurs outils sont testés dans les services communaux. Le choix des utilisateurs se porte sur la boussole 21, outil développé par l'Etat de Vaud. Les chefs de projets seront formés à cet outil en vue d'une réintroduction de l'évaluation selon le développement durable pour tous les préavis au Conseil communal dès juillet 2010 ;
- indicateurs de développement durable. La Ville d'Yverdon-les-Bains participe au Cercle Indicateurs, groupe de travail géré par la Confédération (ARE). L'Agenda 21 a relevé trente indicateurs de développement durable répartis dans trois domaines (social, environnement et économie) pour la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- développement durable dans les services communaux. Les services communaux sont encouragés à mener des projets de développement durable. Ceux-ci peuvent être financés via le fonds communal pour le développement durable. En 2009, quatre projets sont réalisés.

Mobilité

- participation à la bourse aux vélos d'occasion de l'ATE et de Pro Vélo, le 25 avril. L'Agenda 21 tient un stand avec contrôles techniques gratuits pour les vélos et informations sur le développement durable ;
- programme de balades guidées gratuites à vélo proposé à la population et aux touristes entre juin et septembre. Environ vingt balades sont organisées, permettant de découvrir Yverdon-les-Bains à travers des thématiques variées et nouvelles, le tout sans pollution ;

- semaine de la mobilité en septembre 2009. Diverses actions de sensibilisation à la mobilité douce : conseils en mobilité personnalisés, collecte de déchets en CargoBike, balades à vélo et à pied, initiation au Nordic Walking, journée à pied à l'école, marché mobilité, etc. ;
- conférence sur la mobilité d'entreprise et lancement du programme « gestion de la mobilité dans les entreprises » Les entreprises de la région sont invitées le 16 septembre à venir découvrir la thématique des plans de mobilité. Ceux de Nestlé Orbe et de l'administration communale sont présentés et l'Agenda 21 informe les entreprises yverdonnoises des soutiens financiers qu'elles peuvent obtenir en initiant des plans de mobilité.



Consommation

- Programme de subvention « bouquet de subventions estivales 2009 ». Grâce au fonds communal pour le développement durable, des subventions sont accordées aux Yverdonnois-e-s pour l'achat des produits suivants : économiseurs d'eau, abonnements demi-tarifs et abonnements généraux CFF, abonnements Mobility CarSharing, vélos électriques. Le but du programme est d'encourager les habitants faisant l'effort du développement durable ;
- Jardins de poche. Les thématiques « consommation de proximité » et « nature en ville » amènent l'Agenda 21 à s'intéresser au projet de Jardins de poche (petit espace public vert de qualité réalisé dans un espace délaissé en ville) proposé par equiterre. Lors d'un Forum organisé en novembre dans le cadre de la démarche Qualité de vie à Pierre-de-Savoie, il est demandé aux habitants s'ils souhaitent donner leur avis de manière participative sur les espaces verts du quartier.

Autres activités /divers

- réseau romand des coordinateurs Agenda 21. Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- réseau national sur l'évaluation de projets selon le développement durable. Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- réseau national sur les indicateurs de développement durable « Cercle indicateurs ». Participation aux séances et échanges d'expériences ;
- forum du développement durable de l'Office fédéral du développement territorial. Participation aux séances et échanges d'expériences.

ADMINISTRATION

Cette entité centrale assure la coordination, en collaboration avec le Chef de Service, des différentes activités des autres filières du service. Avec l'augmentation des effectifs dans le Service, elle doit assumer une augmentation importante du nombre de sollicitations.

Elle s'occupe de toutes les tâches administratives du Service de l'Urbanisme et des Bâtiments, principalement :

- gestion de la centrale téléphonique, acheminement des appels et renseignements ;
- réception, accueil des clients et renseignements ;
- traitement du courrier entrant et sortant ;
- gestion de l'économat des fournitures de bureau ;
- correspondance, établissement des rapports et des préavis, classement des documents ;

- établissement du rapport de gestion ;
- établissement des factures d'émoluments et divers ;
- imputation et saisie des factures fournisseurs pour paiement ;
- gestion du personnel, horaire mobile, planning des absences, formation des apprentis ;
- établissement du budget annuel ;
- situations périodiques et comparaisons budgétaires des comptes de fonctionnement ;
- situations trimestrielles et suivi des comptes d'investissements ;
- bouclage des comptes, préparations des pièces comptables ;
- établissement des tableaux de répartitions pour la comptabilité analytique ;
- gestion financière pour le projet aggroY.

Années	Rapports	Notes	Lettres
2005	93	42	610
2006	130	52	700
2007	156	57	850
2008	160	53	960
2009	166	45	850

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité dans sa séance du 28 avril 2010, sous les réserves d'usage.

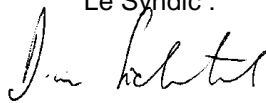
Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commissions de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2009, vu le rapport de la commission de gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. von Siebenthal



La Secrétaire :



S. Lacoste

Principales abréviations utilisées

AC	Assurance chômage	GRAA P	Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique
AI	Assurance invalidité		
AFPT	Association en faveur des personnes touchées par la toxicomanie	HEIG	Haute école d'ingénierie et de gestion
APG	Allocation perte de gain		
ARFEY	Association restaurant-foyer pour enfants Yverdon	JS	Jeunesse et Sport
AVS	Assurance vieillesse et survivants	LVT	Ligue vaudoise contre la tuberculose
AYAPE	Association yverdonnoise pour l'accueil de la petite enfance		
		MO	Main-d'œuvre
BCV	Banque Cantonale Vaudoise		
BVR	Bulletin de versement avec numéro de référence	OMSV	Office médico-social vaudois
		ORCA	Organisation en cas de catastrophe
CCP	Compte de chèques postaux	OSP	Orientation scolaire et professionnelle
CIP	Caisse intercommunale de pension	OTTY	Office du tourisme et du Thermalisme
CNA	Caisse nationale suisse d'assurances Accidents		
CPEV	Caisse de pension de l'Etat de Vaud	PCi	Protection civile
CPO	Corps de police	PV	Petite vitesse (CFF)
CRA	Centre de rencontre et d'animation		
CS	Crédit Suisse	RAS	Association pour la régionalisation de l'action sociale
CSR	Centre social régional	RC	Ass. responsabilité civile
CTG	Comptabilité général	RH	Ressources humaines
CT	Centre thermal		
		SASH	Services des assurances sociales et de l'hébergement
DSR	Département social romand	S+E	Solidarité et écologie
		SES	Service de l'enseignement spécialisé
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie	SEY	Service des énergies
EMNV	Ecole de musique du Nord Vaudois	SIS	Service d'incendie et de secours
EP	Eclairage public	SAS	Service des affaires sociales
EPP	Etabl. primaire Pestalozzi	SPJ	Service de protection de la jeunesse
EPEG	Etabl. primaire Edmond Gilliard	STE	Service des travaux et environnement
ESLM	Etabl. secondaire Léon-Michaud	STEP	Station épuration des eaux
ESDF	Etabl. secondaire de Félice		
EU	Eaux usées	TBB	Théâtre Benno Besson
		TM	Travaux manuels
FDS	Fonds		
FG	Frais généraux	UBS	Union des banques suisses
FVE	Fédération vaudoise des entrepreneurs	UCV	Union de communes vaudoises
		URBAT	Service de l'urbanisme et des bâtiments
GC	Génie civil	UNI	UNI-POP Université populaire
GRF	Grefe municipal	USLY	Union des sociétés locales
		USY	Union sportive yverdonnoise

